

*A monsieur DOMINIQUE BOROTRA, ancien maire de Miquelon et ancien membre du Conseil d'Administration des îles Saint-Pierre et Miquelon, en témoignage d'une longue et fidèle amitié. E. A.*

## INTRODUCTION

*Les îles Saint-Pierre et Miquelon ne forment qu'un point sur la carte et cependant leur nom est familier à beaucoup de gens. En les plaçant pendant quelques instants sur le plan de l'actualité, les événements politiques qui s'y déroulèrent en décembre 1941 leur firent une large publicité. Elles n'avaient néanmoins pas attendu ce moment pour acquérir une certaine renommée. Leur nom évoque pour les uns les brumes et les houles des Bancs de Terre-Neuve, la pêche et l'odeur de la morue, pour les autres, le souvenir de flots de whiskys, de champagnes et de liqueurs à l'époque où Saint-Pierre était l'un des grands entrepôts d'alcool de l'Atlantique. Aux navigateurs, le nom de ces îles rappelle de dangereux écueils, des côtes hostiles et des naufrages nombreux, tandis que pour les philatélistes il est synonyme de fructueuses spéculations. Pour tous les Français, les îles Saint-Pierre et Miquelon ont une valeur symbolique, car cette colonie minuscule, la plus ancienne de toutes, représente tout ce qui leur reste des immenses territoires qu'ils occupèrent autrefois dans le nord de l'Amérique.*

*Si diverses circonstances ont contribué à faire connaître le nom des îles Saint-Pierre et Miquelon à l'extérieur, il n'en demeure pas moins que l'on se fait très souvent d'elles une idée erronée. Il suffit pour s'en convaincre, de lire certaines descriptions que l'on en donne. Plusieurs sont d'une étrange fantaisie. C'est ainsi que dans l'esprit de beaucoup de gens Saint-Pierre et Miquelon sont de simples îlots rocheux, perdus quelque part dans l'extrême nord de l'Atlantique, perpétuellement enveloppés de brume, balayés par les tourmentes, ensevelis sous la neige et bloqués par les glaces durant une grande partie de l'année, où vivent misérablement quelques familles de pêcheurs. La réalité est assez différente. Ce petit archipel n'est pas voisin du pôle, comme l'imaginent certains, ni situé dans le golfe du Saint-Laurent, ainsi qu'on semble volontiers le croire au Canada, mais se trouve à proximité de la côte méridionale de Terre-Neuve et il a, en temps normal, des relations maritimes fréquentes sinon avec la France, du moins avec le Canada, Terre-Neuve et les États-Unis.*

*Les circonstances m'ont conduit à plusieurs reprises aux îles Saint-Pierre et Miquelon où j'ai longuement vécu. J'en ai rapporté d'excellents souvenirs et d'autres beaucoup moins agréables, mais qui n'ont toutefois pas altéré la sympathie que j'ai ressentie pour ce petit pays où j'ai laissé tant de bons amis. L'intérêt que je lui ai porté, les recherches que j'y ai poursuivies et mes longs séjours parmi les Saint-Pierrais et les Miquelonnais m'ont incité à publier les notes rassemblées dans ce volume pour faire connaître les différents aspects de ces îles. 1*

---

<sup>1</sup> Je tiens à exprimer ici ma gratitude à tous ceux qui m'ont donné d'utiles renseignements et particulièrement au R. P. Le Gallo ainsi qu'à MM. Le Hors, Colombani et Clément Poirier.

## SITUATION

Les îles Saint-Pierre et Miquelon sont situées légèrement au sud de Terre-Neuve, à l'ouest de la péninsule de Burin et de l'entrée de la baie de Fortune. Elles comprennent trois îles principales : Saint-Pierre, Langlade et Miquelon, ces deux dernières reliées seulement depuis un peu plus de cent-cinquante ans par un isthme bas et sablonneux, et groupent autour d'elles une dizaine d'îlots. Quelques rochers et écueils isolés, fort mal placés et dangereux pour la navigation, entourent le groupe. Ce petit archipel se trouve compris entre 56° 45' et 47° 10' de latitude Nord et 56° 05' et 56° 25' de longitude Ouest (Greenwich). Il s'étend du Nord au Sud sur une distance d'environ 50 kilomètres et sa superficie totale, compte tenu des eaux intérieures, est de 241 km. carrés.

L'archipel représente les sommets demeurés émergés d'un banc sous-marin auquel les océanographes ont donné le nom de Banc de Miquelon, limité à l'Est par le bassin de Plaisance, à l'Ouest par le chenal de l'Hermitage, au Nord par celui de l'île Verte et au Sud enfin par le chenal de la Sonde. Les profondeurs ne sont pas considérables entre les îles et la côte terre-neuvienne, de l'ordre de 100 à 200 m. au maximum. A l'Ouest, il faut aller très au large pour rencontrer l'isobathe de 100 m.

Le Territoire des îles Saint-Pierre et Miquelon, tel est, depuis 1936, le nom officiel et un peu long de la colonie, possède seulement trois agglomérations. Situées sur Saint-Pierre, Miquelon et sur l'Île-aux-Marins, elles n'ont pas de nom en particulier et leur appellation respective se confond avec celle de l'île où elles se trouvent.

Autrefois, jusque vers 1914, de nombreux voiliers assuraient des liaisons directes et fréquentes entre divers ports de la métropole et Saint-Pierre, le chef-lieu de la colonie. Il n'en est plus de même de nos jours. Maintenant les navires de pêche, les chalutiers en particulier, ne touchent Saint-Pierre qu'accidentellement au cours de leur campagne sur les Bancs. Si l'on désirait se rendre, avant 1940, de France aux îles Saint-Pierre et Miquelon, il fallait passer, soit par l'Angleterre et Terre-Neuve, soit par les États-Unis et le Canada, ce qui était l'itinéraire le plus usité, soit encore directement par ce dernier pays, par Montréal ou North-Sydney en Nouvelle-Écosse pendant l'été, par Halifax en hiver. Des services bi-mensuels étaient assurés entre ces ports canadiens, Saint-Pierre et Saint-Jean de Terre-Neuve par les compagnies *Furness* et *Newfoundland, Canada Steamship*. On pouvait, si les correspondances étaient favorables, ne pas mettre plus de neuf jours pour se rendre de France à Saint-Pierre ; dans le cas contraire, il fallait compter deux semaines et même davantage.

Depuis 1941 Saint-Pierre n'est plus desservi par aucune ligne régulière et les relations avec le Canada sont seulement assurées par la colonie elle-même, disposant simplement de deux petits navires de pêche, plus ou moins aménagés pour faire le cabotage, mais aucunement pour le transport des passagers. Entre les îles et Terre-Neuve, à défaut de liaisons régulières en ce moment, il y a du moins, surtout en été, de fréquentes occasions, par goélettes ou vedettes pour se rendre jusqu'aux petites localités côtières de la péninsule de Burin. La traversée demande quelques heures tout au plus pour rejoindre Grand-Bank, Pointe Crew, Lamalin, ou Saint-Lawrence, les agglomérations les plus proches. La distance entre Saint-Pierre et le point le plus rapproché de la côte de Terre-Neuve est seulement d'une quinzaine de milles, soit environ 25 km.

Voici, en milles marins, les distances respectives entre Saint-Pierre et les principaux ports américains, canadiens et terre-neuviens les plus voisins : New-York (895 milles), Boston (670 m.), Halifax (350 m.) Sydney (170 m.), Saint-Jean de Terre-Neuve (196 m.).

# I

## FORMATION GÉOLOGIQUE

On ne possédait, il y a une quinzaine d'années encore, que des renseignements très sommaires, parfois erronés du reste, sur la géologie de l'archipel. Ils étaient dus principalement à B. de la Pylaie, qui visita la colonie en 1816 et 1919, à A. Gauthier, Pharmacien de la Marine, auteur d'une thèse déjà ancienne (1866) sur l'histoire naturelle du pays et enfin au Frère L. Arsène, qui, dans une étude consacrée à la flore, donne un court aperçu de la nature du sol. La plupart des ouvrages traitant des îles Saint-Pierre et Miquelon, se fondant sur ces quelques données fragmentaires, ont pris pour règle d'affirmer, d'une façon un peu trop catégoriques et prématurée, que la nature géologique de l'archipel était fort simple.

Aucune prospection méthodique du Territoire n'avait jamais été non plus entreprise jusqu'à ces dernières années. Les quelques investigations minières effectuées dans le passé, le furent surtout à Miquelon et un peu à Langlade. Il s'agit notamment des recherches d'un Miquelonnais du nom de J. Apestégui, vers 1868, qui l'amènèrent à découvrir un peu de pyrite et de chalcopryrite dans le promontoire du Cap et lui firent supposer qu'il avait trouvé une mine d'or. Ce furent aussi celles de A. Dolisie, ingénieur des Travaux Publics, en 1875, qui portèrent sur les dépôts d'ocre voisins du Grand Étang de Miquelon et sur les schistes ardoisiers de l'anse du Sud-Ouest à Langlade. En 1908, la société « La Morue Française », fit prospector rapidement les deux îles par un mineur venu du Cap-Breton. Le but était la recherche du charbon, dont un Miquelonnais passait pour avoir découvert des signes, vers 1840, dans les plaines aux environs du Chapeau. Plus anciennement déjà, B. de la Pylaie avait mentionné la présence d'une formation houillère dans les falaises du cap Percé à Langlade. A vrai dire, aucun de ces indices n'était fondé. La substance noire trouvée dans les plaines de Miquelon et prise pour du charbon, n'était sans doute que du *wad* oxyde de manganèse terreux, assez commun dans les marais de l'archipel et, d'autre part, toutes les formations géologiques existant dans les îles y compris celles du cap Percé, sont bien antérieures à l'époque carbonifère.

Lors d'une première et très courte reconnaissance géologique accomplie en 1932, j'ai reconnu que les îles Saint-Pierre et Miquelon, loin d'être d'une formation simple, étaient en réalité fort complexes et que l'on y rencontrait une diversité de roches tout à fait étonnante pour un territoire d'une aussi faible étendue. J'y relevais étatement, à défaut de charbon, divers indices de minéralisation. A la suite de ces résultats encourageants, le Ministère des Colonies décida qu'il était du plus haut intérêt d'entreprendre l'étude géologique détaillée et une prospection minutieuse du groupe, celui-ci pouvant éventuellement renfermer un gisement dont l'exploitation serait profitable à ses habitants. Il importait, de toutes façons, de dresser l'inventaire des substances minérales que le sous-sol des îles pouvait receler. Le soin de poursuivre ces recherches me fut confié et c'est à la suite de plusieurs campagnes, dont les plus longues eurent lieu en 1935 et 1941, que ce programme a pu être réalisé.

Les îles Saint-Pierre et Miquelon sont, au point de vue géologique, de simples dépendances de Terre-Neuve et font partie, comme la grande île voisine et la Nouvelle-Écosse, de l'ancienne chaîne des Appalaches. Les différents terrains qui affleurent dans le Territoire n'ont pu encore être tous datés, mais semblent en tous cas très anciens. Il y a des formations cambriennes certaines et d'autres, non fossilifères, qui sont peut-être précambriennes. Ces anciens sédiments, surtout bien représentés à Langlade et dans le nord de Miquelon, sont peu ou pas métamorphiques dans la première de ces îles, mais fortement dans la seconde. Ils sont, d'autre part, extrêmement bouleversés, ayant été affectés par de multiples cassures et par des plissements nombreux dont la direction générale est NE-SO.

Des roches volcaniques acides et basiques, en particulier des rhyolites et des basaltes, accompagnent ces formations sédimentaires et ont, par places, un développement considérable. Les unes forment de puissantes coulées, qui sont parfois inter-stratifiées au milieu des sédiments, les autres sont des filons qui recoupent ceux-ci suivant différentes directions.

Diverses roches intrusives percent les formations métamorphiques du Nord de Miquelon. L'intrusion la plus importante correspond à un granite visible dans la région du cap Blanc. Son âge est inconnu, mais semble plus récent que les formations volcaniques du reste de l'archipel.

Les terrains paléozoïques et sans doute aussi précambriens qui constituent les îles, sont souvent cachés par des dépôts meubles superficiels et d'origine glaciaire. Le pays tout entier porte la marque très nette d'une ancienne glaciation. A l'époque pléistocène, la calotte de glace du Labrador, qui s'étendait aussi sur Terre-Neuve, submergea entièrement les îles. Ses effets se traduisent par de grandes surfaces de roches moutonnées, parfois remarquablement polies et striées, par la présence de nombreux étangs qui occupent les cuvettes rocheuses dues au surcreusement des glaces et par des dépôts morainiques largement étalés dans toutes les parties basses des îles, à leur périphérie en particulier. Un épais manteau de débris glaciaires, correspondant à une ancienne moraine de fond, recouvre également en partie les îlots en bordure de Saint-Pierre. Plus rarement

des vestiges de moraines, épargnées par l'érosion, s'observent sur les hauteurs dans les dépressions comprises entre les mornes. L'examen de tous ces dépôts glaciaires montre qu'ils sont en grande partie formés de matériaux étrangers au pays et originaires de Terre-Neuve. C'est ainsi que l'on rencontre un peu partout dans le groupe, jusque sur le sommet des collines, des blocs erratiques surtout granitiques, apportés par les glaciers quaternaires, grâce à la présence de l'*inlandsis* et d'une liaison terrestre probable entre l'archipel et la grande île voisine, aujourd'hui séparées à la suite d'un affaissement post-glaciaire.

Il existe également tout autour de l'archipel, où la profondeur de la mer est généralement faible, des moraines immergées. Ce sont elles qui ont fourni aux courants marins et aux vagues les matériaux qui leur ont permis d'édifier en beaucoup d'endroits, là où la pente du rivage était peu accentuée, des cordons littoraux qui ont profondément modifié la physionomie ancienne du groupe. Ils ont régularisé le contour des côtes, en isolant de la mer un grand nombre d'étangs côtiers et relie actuellement entre elles des îles autrefois distinctes. Les formations marines récentes, correspondent à des levées de galets et à des chaussées sablonneuses, dépassant de quelques mètres le niveau des flots. L'absence complète de blocs erratiques à leur surface montre bien que ces cordons littoraux sont très récents, postérieurs au retrait des glaciers quaternaires. Des dunes, à divers stades d'évolution, s'observent sur certains d'entre eux.

La période glaciaire a été accompagnée ou suivie d'un affaissement sensible du pays, qui apparaît surtout très net dans le cas de la partie méridionale de l'île Saint-Pierre, cette ennoyage ayant donné naissance aux nombreux îlots de ce secteur. L'étude des côtes ne fournit aucune preuve d'un mouvement positif ayant pu se produire par la suite et provoquer une légère surrection des îles, comme on l'a constaté en certaine parties de Terre-Neuve.

En somme, l'archipel doit sa physionomie et son modelé particuliers principalement à l'action des glaces et de la mer.

Les trois principales îles : Saint-Pierre, Langlade et Miquelon, présentent au point de vue géologique des différences sensibles. Nous allons donc les examiner successivement de façon sommaire.

Saint-Pierre et les îlots voisins sont d'origine exclusivement volcanique et résultent principalement d'épanchements de laves très acides, rhyolitiques en majeure partie, accompagnée de produits de projection abondants (tufs et cinérites), fortement consolidés et souvent silicifiés.

Les rhyolites de Saint-Pierre sont des laves remarquablement dures et fraîches d'apparence, qui offrent une extrême diversité d'aspects aussi bien au point de vue de leur couleur que de leur texture. Le rouge, le rose, le mauve, le brun et le vert sont les teintes qui dominent. En divers endroits, notamment à l'ouest de la pointe aux Basques, et surtout du côté du cap au Diable, les rhyolites ont une structure sphérolitique et constituent de véritables pyromérides. Ailleurs, ce sont des roches claires, homogènes, à pâte très fine et compacte. Il en est ainsi de la plus grande partie des rhyolites du Grand Colombier. En règle générale, ces laves sont cependant nettement porphyriques, avec des cristaux de quartz ou de feldspath clairs, se détachant sur une pâte plus foncée. On en trouve ainsi de très caractéristiques dans tout le centre de l'île, à la pointe de Savoyard, à l'anse à Dinan, de même qu'à l'île aux Pigeons et à l'île aux Vainqueurs. Souvent aussi, et plus spécialement dans la région de Galantry, la roche montre une structure franchement bréchoïde et a une allure très hétérogène. Elle se compose alors d'éléments rhyolitiques de dimensions et de couleurs variables, pris dans une pâte verdâtre de même nature, mais qui s'est consolidée plus tardivement. On constate toutefois avec intérêt que cette brèche rhyolitique contient parfois aussi des fragments de roches étrangères, les uns d'origine ignée (andésite, granite), les autres sédimentaire, notamment certains fragments gréseux. La présence de ces derniers indique qu'une partie des éruptions sont plus récentes que le dépôt de ces grès, bien représentés à Langlade.

Les tufs rhyolitiques, ordinairement beiges ou rouges, sont intimement associés aux rhyolites, au milieu desquelles ils forment des bancs parfaitement stratifiés, que l'on pourrait prendre, à première vue, pour des roches sédimentaires. Il y en a qui forment, en particulier, des bancs puissants, sub-horizontaux, le long de la rade, entre le cap à l'Aigle et le cap Rouge. La roche est rougeâtre et d'un grain assez grossier. Les tufs ont également un grand développement dans l'Ouest de l'île, entre l'anse à Pierre et l'anse à Brossard et là les couches sont assez souvent inclinées et parfois entièrement silicifiées, au point que ces anciennes cinérites sont complètement transformées en jaspe par places. Le même phénomène s'observe dans la partie orientale du Colombier et au Petit Colombier.

D'une façon générale, toutes les roches rhyolitiques de l'île Saint-Pierre sont très faillées et souvent hachées de diaclases. Certaines sont même fissurées un peu dans toutes les directions et se montrent extraordinairement fragmentées (île aux Moules, pointe aux Canons, etc. ...) Dans l'Est du Colombier, les cinérites silicifiées montrent une disjonction parallélépipédique qui est tout à fait remarquable. Ces phénomènes de broyage, si fréquents dans les rhyolites de Saint-Pierre, et qui affectent aussi d'autres roches de l'archipel, paraissant avoir été écrasées et tordues, sont le résultat de mouvements tangentiels d'une grande intensité.



A côté des rhyolites, qui forment la masse principale de Saint-Pierre et pour ainsi dire la totalité des îlots voisins, on observe, en plusieurs endroits, des roches volcaniques moins acides et d'autres franchement basiques. Elles sont parfois si altérées, qu'il est difficile de préciser leur nature. Dans le cas de la masse rocheuse qui termine la pointe à Henry, de même que pour une partie des affleurements de la pointe au Diamant, il s'agit sans doute d'andésites. Des roches basaltiques massives, qui correspondent probablement à d'anciens épanchements, affleurent sur les hauteurs et juste à l'Est du village de Savoyard, tandis que des brèches basaltiques ont une certaine extension de part et d'autre de l'étang de Savoyard. Il existe également sur toute l'étendue de Saint-Pierre, de même que dans le Nord-Ouest de l'Île-aux-Marins, une quantité considérable de filons de basalte et de dolérite, traversant les rhyolites. Ce sont des roches lourdes, d'un noir-verdâtre, souvent un peu pyriteuses, formant des filons très nets, ayant le plus souvent une orientation générale NE-SO. Leur largeur varie de quelques décimètres à plusieurs mètres, et atteint même dans quelques cas plusieurs dizaines de mètres. Certains de ces dykes, dans la partie axiale de l'île, entre la pointe à Henry et celle de Savoyard, peuvent être suivis sur de longues distances.

Des assises sédimentaires, fort peu métamorphiques, mais très disloquées, dominent à Langlade et sont généralement disposées suivant des bandes orientées NE-SO, direction habituelle des plis du système appalachien. Ce sont principalement des schistes ardoisiers, gris, verts et rougeâtres, des quartzites en petits bancs bien stratifiés, de grès rougeâtres, parfois assez grossiers, au milieu desquels sont fréquemment intercalés des lits de schistes rouges, des quartzites et des grès arkosiques lilas. Des niveaux localisés de calcaires impurs, fortement alumineux et siliceux en général, souvent d'allure lenticulaire, se rencontrent çà et là au milieu des schistes.

D'une façon générale, les grès rouges dominent dans le Nord et l'Ouest de Langlade, tandis que les quartzites et différents types de schistes ardoisiers ont un important développement dans le centre, l'Est et le Sud de l'île. La plupart de ces couches ne sont pas fossilifères et il est difficile de préciser leur âge. Les seuls terrains datés avec certitude, jusqu'à présent, sont des schistes gris à Trilobites (*Paradoxides Davidis* Salter), appartenant à l'Acadien (Cambrien moyen), affleurant à l'anse aux Soldats et formant une bande, et vraisemblablement même plusieurs, qui traversent toute l'île. On retrouve ces mêmes schistes gris le long de la Belle Rivière, du ruisseau Debons, dans l'anse du Sud-Ouest et à l'Est du cap Bleu. Ajoutons qu'à l'anse aux Soldats, des calcaires gris, riches en débris de Trilobites, accompagnent ces schistes. Les plus récentes recherches m'ont montré qu'il y avait concordance entre ces schistes fossilifères cambriens et les terrains voisins, des schistes ardoisiers verdâtres, des schistes rouges et des quartzites. Cela semblerait donc indiquer que les autres terrains sédimentaires de Langlade peuvent être également cambriens. A l'appui de cette façon de voir, je signalerai la découverte de certains restes d'organismes, mal conservés dans les schistes verts de l'anse à la Vierge, dans les schistes rouges de la pointe du Cap Percé, de même que dans quelques lentilles de calcaire de la région des Grandes Pointes. Antérieurement, j'avais admis la possibilité que ces couches gréseuses et schisteuses puissent appartenir au Précambrien, étant donné leur ressemblance avec certaines formations du Sud-Est de Terre-Neuve attribuées à cet étage, mais ces récentes constatations portent à croire qu'elles appartiennent au moins au Cambrien.

Des masses de roches volcaniques assez importantes existent dans le Nord de Langlade. Ce sont des empilements de coulées basaltiques, souvent vacuolaires et très altérées, avec des zones broyées et laminées, fortement silicifiées et épidotisées. Des épanchements de rhyolites voisinent fréquemment avec les affleurements basaltiques. Ce sont des rhyolites, mauves en général, souvent extrêmement broyées. Ces roches volcaniques sont bien visibles tout le long de la côte nord, entre l'anse aux Soldats et l'isthme de Langlade. Les basaltes dominent, en particulier, dans la région du cap aux Morts, dans les hauteurs au Sud-Est de l'anse du Gouvernement, à l'embouchure de la Belle Rivière et dans les collines entre celle-ci et la Dune. On les retrouve dans l'intérieur, accompagnant des rhyolites, au cap Corbeau et du côté de la butte au Thé. Ces dernières forment aussi des affleurements étendus sur les hauteurs au Sud-Ouest de l'anse à la Vierge, à la Tête Pelée, tandis que plus à l'Est elles constituent un chaînon allongé dominant la rive gauche du ruisseau de l'anse aux Soldats.

Les rhyolites et les basaltes de Langlade sont interstratifiés au milieu des formations sédimentaires et sont donc de la même époque (Cambrien ?). De très nombreux filons de basalte et de dolérite, diversement orientés, traversent fréquemment les assises sédimentaires et appartiennent peut-être à une phase volcanique plus jeune que les grands épanchements du Nord de l'île.

La seule roche intrusive observée à Langlade est un dyke de gabbro, visible au pied du phare de la pointe Plate, où il recoupe les schistes ardoisiers gris-vert qu'il a transformés en cornéennes à son contact.

Miquelon présente au point de vue géologique, deux parties bien différentes. Le Sud de l'île, dans sa presque totalité, est formé par des laves rhyolitiques très semblables à celles de Saint-Pierre, avec cette seule différence qu'elles sont rarement bréchoïdes et que les tufs sont rares parmi elles. Tous les mornes du centre de Miquelon sont, en particulier, de nature rhyolitique. Des épanchements de basalte, accompagnés de brèches

basaltiques, peut-être andésitiques par places, ont une certaine extension dans l'Est de l'île, du côté des pointes de Béliveau. On les retrouve également vers l'extrémité méridionale du Grand Étang.

La nature géologique de Miquelon change totalement au Nord d'une ligne allant de l'étang du Chapeau à la Roncière, endroit situé au bord du Grand Étang. La région étant couverte de tourbières, les affleurements sont peu nombreux, sauf en bordure de la mer et sur la rive orientale du Grand Étang, où apparaît un complexe de roches métamorphiques comprenant des gneiss, des cornéennes, et des amphibolites, celles-ci très abondantes à l'Est du goulet de Miquelon. Des dykes de rhyolite et de microgranite réoccupent cet ensemble.

Le promontoire du Cap est tout entier formé par des roches métamorphiques hachées de filons volcaniques et de roches intrusives. La série du Cap comprend des schistes satinés, des schistes à cordiérite, des paragneiss, des quartzites à magnétite et des amphibolites. Toutes ces roches sont incontestablement d'anciens sédiments, mais dont l'âge n'est pas précisé. Il est fort possible que cet ensemble soit contemporain des formations schisto-gréseuses de Langlade, qui appartiennent, partiellement au moins, au Cambrien. Toutefois, comme la différence de style est telle entre les deux séries, on peut supposer aussi que les roches métamorphiques du Cap sont pré-cambriennes. Elles ont été affectées par le métamorphisme général et également par celui de contact. La région du Cap fait, en effet, partie de l'auréole de métamorphisme d'une importante intrusion granitique. Le granite affleure au pied de la colline du Calvaire et au cap Blanc. C'est un granite monzonitique à biotite, qui appartient sans doute à un massif assez considérable, mais dont on ne voit ici qu'une petite partie. Ce granite, qui s'enfonce sous la mer dans la région du cap Blanc, réapparaît aux Veaux Marins, groupe de rochers situés à plusieurs milles à l'Ouest de Miquelon. C'est à ce massif que doivent être rattachés les très nombreux filons de pegmatite, d'aplite et de microgranite qui ont envahi les terrains du Cap. Des roches intrusives plus basiques les traversent également, en particulier des gabbros et des hornblendites, ces dernières s'observant surtout aux alentours de l'anse à la Vierge. Comme dans tout le reste de l'archipel, on voit également ici un très grand nombre de filons de dolérite et de basalte, les uns plus jeunes que les filons granitiques, les autres plus anciens.

Les signes de minéralisation sont assez nombreux dans les îles. Parmi les minerais métalliques, il y a de faibles indices de plomb, sous forme de galène, dans le Nord-Est de Langlade et des oxydes impurs de manganèse (wad) dans beaucoup de tourbières, en particulier autour de l'étang de Cuquemel (Langlade) et à Pousse-trou (Miquelon). Il existe des traces de cuivre en de nombreux points. Ce sont des mouches, des veines et des enduits de chalcopryrite, de bornite, de cuprite et de malachite le long de la Baie à Saint-Pierre et dans les falaises du Cap à Miquelon, mais les indices les plus encourageants sont ceux de la côte N.-E. de Langlade entre l'anse aux Soldats et celle du Gouvernement, où existent de nombreux filons de quartz, très irrégulièrement minéralisés par de la chalcosine argentifère et très légèrement aurifère. La plus belle minéralisation a été observée dans les falaises basaltiques de l'anse aux Corbeaux, où l'on a pu constater dans les parties riches de certains filons, des teneurs en cuivre allant de 10 à 35%. Ces filons se coincent et cessent malheureusement, lorsqu'on s'écarte du littoral vers l'intérieur et s'enfoncent au Nord sous la mer. Les travaux de recherches ont montré qu'il n'existait pas ici de concentration de minerai formant un gisement d'intérêt économique.

Le fer existe sous des formes diverses et en plusieurs endroits. Il y a tout d'abord des dépôts d'ocre, de peu d'étendue, dans les tourbières de la Cormorandière, sur la rive orientale du Grand Étang de Miquelon. Un peu au Nord, les quartzites du Calvaire et du Cap contiennent fréquemment des bandes minces et nombreuses de magnétite titanifère. L'hématite forme quelques petites veines de peu d'intérêt dans les quartzites des Graves et de l'anse à Ross (Langlade), mais est beaucoup plus abondante dans toute la partie orientale du Grand Colombier, où elle est en relation avec une roche jaspoïde, beige ou mauve, très dure, qui provient de tufs rhyolitiques silicifiés. Le minerai est d'habitude très disséminé, mais la roche montre, par places, des zones de broyage et des fissures contenant de l'hématite massive très riche (55,85 à 63,05% fer) et d'excellente qualité. La minéralisation n'apparaît pas en quantité suffisante sur la partie émergée du Colombier, mais on la voit nettement s'enfoncer sous la mer et on la retrouve plus au Nord au Petit Colombier. Il était intéressant de connaître s'il n'existait pas en profondeur un amas de minerai riche assez considérable pour offrir un intérêt pratique. Indiquons, à ce propos, que souvent les navigateurs et également les aviateurs ont signalé l'existence d'anomalies magnétiques dans les parages du Colombier. Le Ministère des Colonies décida de faire procéder à des sondages au cours de l'automne 1941 pour être fixé sur ce sujet. Les travaux de forage étaient en cours quand les Forces Navales Françaises Libres occupèrent l'archipel. La nouvelle administration décida de ne pas poursuivre ces recherches, de sorte que la question du minerai de fer du Colombier n'a pas été élucidée.

Parmi les substances autres que les métaux, on rencontre du talc et de la barytine à Langlade, mais en très faible quantité, un peu d'amiante dans les roches basaltiques de Saint-Pierre, de la pyrophyllite au Grand Colombier et des dépôts de diatomite dans un grand nombre d'endroits. Cette substance farineuse, légère et blanchâtre une fois séchée, provient de l'accumulation de frustules de diatomées, algues siliceuses microscopiques. Elle forme des dépôts d'épaisseur variable et qui peuvent atteindre près de deux mètres au maximum, dans le fond de beaucoup d'étangs. Il s'agit là d'une substance recherchée pour de nombreuses

utilisations industrielles, mais qui n'a pas encore été exploitée dans les îles. La quantité de diatomite qu'on pourrait extraire des seuls étangs de Saint-Pierre serait de l'ordre de 100,000 tonnes une fois séchée.

La tourbe abonde dans les îles. Elle est généralement d'excellente qualité et serait d'une exploitation très simple, beaucoup de tourbières voisinant les lieux habités. A maintes reprises, depuis plus de cent ans, l'administration a conseillé aux habitants d'utiliser ce combustible économique qu'ils ont sous la main, pour épargner le bois qui est rare et le charbon coûteux. Ces recommandations ont toujours été vaines. Mieux, elles ont eu chaque fois pour résultat d'irriter la population et de déchaîner l'opinion. Les Saint-Pierrais et les Miquelonnais se refusent systématiquement à admettre qu'en beaucoup de pays plus favorisés que le leur, comme à Terre-Neuve, en Irlande, dans toute l'Europe du Nord et même en beaucoup de régions de France, on puisse se chauffer avec de la tourbe. Par une étrange aberration, ils considèrent son emploi comme tout à fait déshonorant et indigne d'eux.

Beaucoup de roches encore inutilisées ont une réelle valeur ornementale. L'île Saint-Pierre est vraiment favorisée à cet égard. Déjà en 1677, de Denonville Gouverneur du Canada signalait au ministre Louvois, l'existence de porphyre considérables à Saint-Pierre, au point, disait-il qu'on pourrait s'en servir pour construire des villes entières. Ces rhyolites sont effectivement très décoratives et offrent une gamme de couleurs extrêmement variées. Il y en a en particulier de roses, devant leur coloration à la présence d'une épidote manganésifère, voisine de la piémontite qui sont d'un très bel effet. Nous avons montré qu'il existait aussi, parmi ces rhyolites, des bancs de jaspe de diverses couleurs, susceptibles d'acquérir un beau poli. Il y en a de verts, de jaunes, de bruns, de rouges, de violacés. Les brèches de jaspe du Colombier sont également très belles. Des échantillons de ces diverses roches ont été taillés et polis à Oberstein, dans le Palatinat, en 1938, et ces essais ont été concluants. Ce sont des pierres d'ornementation très décoratives, dont on pourrait faire une foule d'objets.

## II CLIMAT

Une réputation peu enviable est faite au climat de l'archipel, dont les habitants sont les premiers à médire. Ils se plaisent d'ailleurs à en exagérer les inconvénients aux nouveaux arrivants, leur laissant entrevoir des hivers épouvantables, avec des amoncellements de glaces qui bloquent le port et les côtes des îles, des tourmentes ensevelissant les rues de Saint-Pierre sous des mètres de neige, des printemps si brumeux qu'on n'aperçoit pas le soleil pendant cinquante jours d'affilée et enfin des étés froids et pluvieux. Certes, ces sombres prédictions se réalisent certaines années, mais on aurait tort de généraliser. Le territoire connaît de redoutables tempêtes mais celles-ci n'épargnent pas non plus les côtes de France et en hiver le froid n'est pas plus rigoureux que dans le Jura, ni l'enneigement plus prolongé que dans bien des vallées alpines.. Quant à la brume, qui enveloppe avec persistance les îles à la fin du printemps et en été, elle est loin d'être inconnue sur les côtes de la Manche et de la mer du Nord. Mais il est vain de vouloir établir une comparaison entre le climat de Saint-Pierre et Miquelon et celui de l'une ou l'autre des provinces françaises situées sous la même latitude, la Bretagne notamment qui leur fait face, car les conditions climatiques sont totalement différentes de part et d'autre de l'Atlantique nord. Si l'on considère que le 47° parallèle coupe le petit archipel en deux, il faut convenir que les températures y sont anormalement basses. Quoi qu'il en soit, si le climat des îles est rigoureux, du moins est-il parfaitement sain. De l'avis des plus anciens habitants du pays, le climat n'est plus tout à fait aujourd'hui ce qu'il était encore il y a une trentaine d'années. L'examen d'anciens relevés météorologiques confirme cette opinion. On peut dire, notamment, que les hivers sont dans l'ensemble moins rigoureux, mais plus prolongés que jadis. L'enneigement est moins considérable et plus court et les fameuses bourrasques de poudrin se font beaucoup plus rares. Il en est de même des gros coups de vent. On n'enregistre plus, en effet, dans les années présentes de ces effroyables tempêtes, comme il en survenait souvent au début du siècle et qui occasionnaient tant de dommages. D'un autre côté, l'époque actuelle est caractérisée par des printemps plus froids, des étés plus tardifs et moins accentués qu'anciennement.

Les îles Saint-Pierre et Miquelon doivent leur climat si froid aux masses d'air polaire glacial qui affluent des régions arctiques et au courant de Baffin ou du Labrador qui baigne leurs côtes.

Il résulte des observations faites à la station météorologique de Saint-Pierre <sup>2</sup> de 1932 à 1942, que la température moyenne annuelle est de + 5°5. <sup>3</sup> Elle n'a été que de 4°4 au cours d'une année très froide, comme 1941, mais a atteint 6°6 en 1932 qui fut spécialement douce.

Les minima absolus enregistrés à Saint-Pierre ont été de -20° à -22°, mais ils sont exceptionnels de nos jours où, lors des années normales, le thermomètre ne s'abaisse guère au-dessous de -15° ou de -17°. On a vu, d'autre part, au cours des récentes années, des hivers où le minimum absolu était compris entre -11° et -13°. Tous ces chiffres ne correspondent d'ailleurs qu'à des valeurs extrêmes, relevées tout au plus deux ou trois fois chaque hiver, pendant une courte durée, à l'occasion des vagues de froid qui arrivent très atténuées du Canada. Ces basses températures ne persistent guère. Elles ne sont ressenties d'ordinaire que pendant peu de jours consécutifs, parfois même simplement pendant un petit nombre d'heures. Les températures hivernales habituelles sont plus modérées et n'ont rien d'excessif en elles-mêmes. Toutefois, l'humidité et le vent les aggravent considérablement et rendent le froid très pénible. C'est pourquoi tant d'insulaires, négligeant la lecture du thermomètre et se fiant à leurs impressions, se figurent la température souvent beaucoup plus basse qu'elle ne l'est en réalité.

Quatre mois, décembre, janvier, février et mars ont des moyennes négatives, janvier et février étant les plus froids avec -3° ou -4° en général. D'habitude au cours de cette période, le thermomètre oscille entre + 5° et -10°. Même au plus fort de l'hiver surviennent de temps à autre de brusques périodes de dégel, mais qui se prolongent rarement pendant plus d'un jour ou deux.

Bien que la température de la mer soit très basse autour des îles, celle-ci ne gèle qu'exceptionnellement au point d'interdire la navigation. Le fait se produit en moyenne tous les vingt ans, pendant une assez courte période, une quinzaine de jours environ. Une frange de glace solide se forme alors le long des côtes, surtout du côté d'où souffle le vent. On rapporte qu'en 1875 le Barachois et la rade de Saint-Pierre ont été ainsi *clavés* par la glace du 25 février au 19 mars. Il fallait effectuer le déchargement des voiliers pris dans la banquise au moyen de traîneaux. Le fait s'est renouvelé en 1883, en 1887 et en 1923 pour la dernière fois, immobilisant alors le trafic maritime du 24 janvier au 28 février. On pouvait sans risque traverser la rade sur la glace et aller de Saint-

---

<sup>2</sup> Celle-ci se trouve à 7 m. d'altitude par 46° 46' 6'' de latitude Nord et 56° 10' 5'' de longitude Ouest (Greenwich).

<sup>3</sup> Toutes les températures sont indiquées en degrés centigrades.

Pierre à l'Île-aux-Marins. Le Barachois proprement dit gèle presque chaque année, à partir de janvier jusqu'en mars, non pas d'une façon continue mais à diverses reprises, chaque fois que le froid est un peu vif. La glace qui se forme là est peu solide et la navigation ne se trouve pas sérieusement entravée pour cela. La marée suffit d'ordinaire à la disloquer et les glaçons vont et viennent dans le port au gré des vents et des courants. Le plus souvent, d'ailleurs, la glace revêt une forme particulière et constitue ce que l'on appelle à Saint-Pierre le *crémi*. C'est une glace molle, granuleuse, dont la consistance rappelle celle de la neige fondante. Elle peut former sur la mer une couche épaisse mais non cohérente, qui se divise souvent en dalles irrégulières qui, s'entrechoquant avec un crissement particulier, sont promptes à s'arrondir, tandis que leurs bords se tassent et se relèvent légèrement. Finalement ces plaques de *crémi* prennent l'apparence de grandes feuilles de nénuphars, élégantes et fragiles.

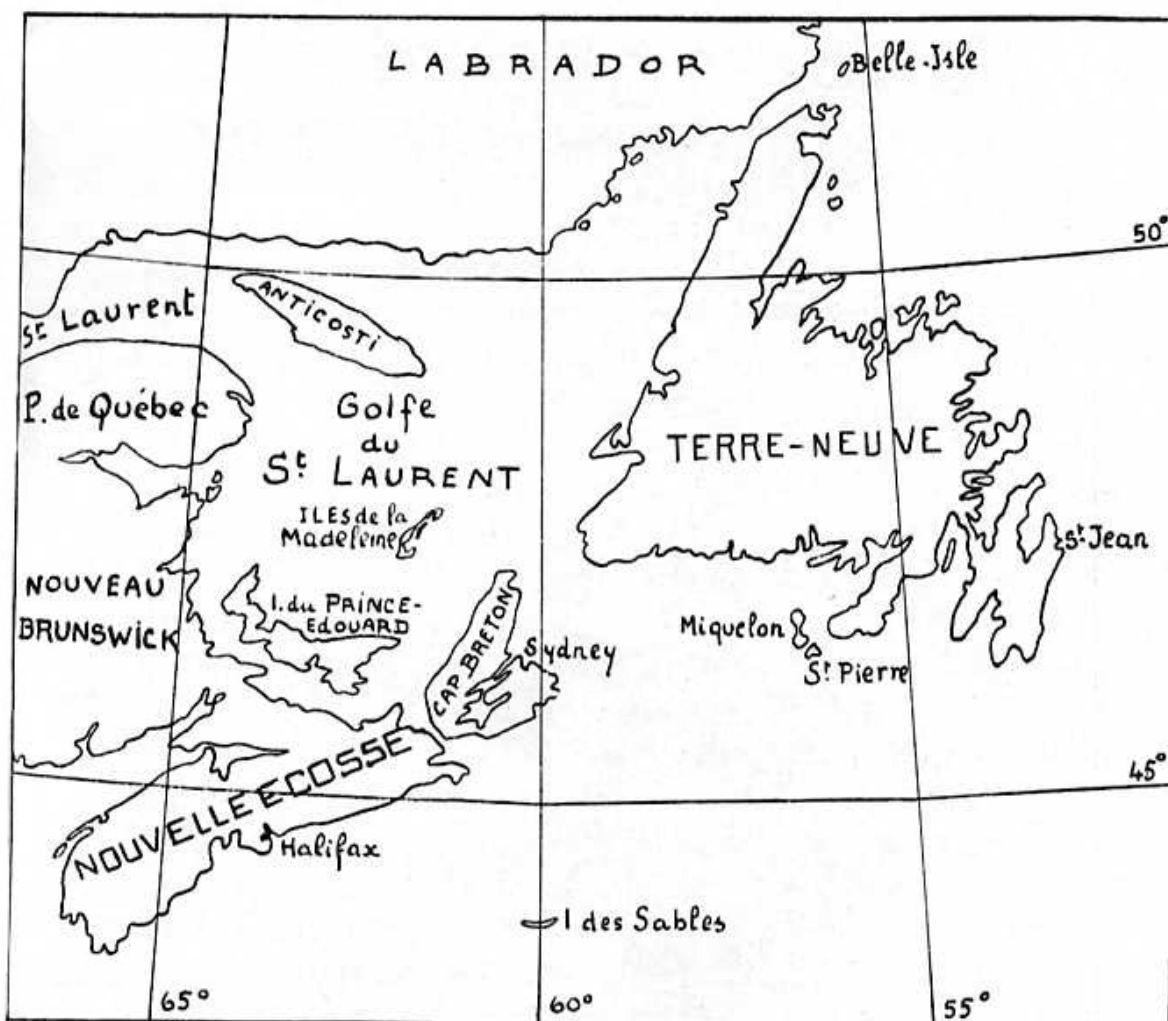
Lors des hivers rigoureux, quand il lui arrive de geler, c'est toujours de cette façon que la surface de la mer commence à se prendre. Le *crémi* apparaît habituellement les jours très froids, par temps calme ou par des brises du secteurs nord, en traînées et en taches qui défilent au large ou se rassemblent dans les anses. Pour peu que le vent se lève avec une force suffisante, tous ces bancs épars sont drossés vers la côte, s'amalgament et ne laissent plus subsister entre eux d'intervalles d'eau libre. La lisière de glace s'accroît sans cesse du côté du large, face à la direction du vent, formant sur la mer un tapis mouvant et neigeux, chatoyant au soleil et qui reproduit très atténuées, les ondulations de la houle. Le va-et-vient des marées amoncelle sur les plages de gros bourrelets de *crémi* d'un blanc neigeux et sans cohésion. Ce magma glacé, abandonné par la mer, à tout à fait l'aspect du gros sel, sans en avoir la saveur. Tout au plus est-il légèrement saumâtre. Il y en a parfois de telles accumulations le long du rivage que l'on dirait un rempart, dont la hauteur peut atteindre près de 2 m. Si le froid persiste, tant soit peu intense, le *crémi* se transforme en une glace ferme, très bulleuse et l'on a la banquise qui, soudée à la côte, augmente progressivement d'étendue. En peu de jours elle se développe parfois au point que du rivage on ne discerne plus la mer libre à l'horizon. Ce fut le cas pendant l'hiver 1942-43, l'un des plus rigoureux depuis des années. De continuel grincements et de sourds craquements se font entendre de cette banquise, que disloque les mouvements de la marée, dont les efforts ont pour résultat de bouleverser sa surface qui devient absolument chaotique ; Par places, la mer, ainsi figée, montre de très curieux enchevêtrements de grandes dalles de glaces redressées. De nombreuses bandes de phoques aiment à folâtrer sur la banquise à proximité de la côte.

Si la banquise peut se former rapidement autour des îles, elle se disperse plus vite encore. Il suffit que le vent change de direction, sans être nécessairement violent, pour qu'il se détache de la côte des kilomètres de banquises et les entraîne en quelques heures hors de vue vers le large.

Insistons sur le fait qui est très normal de voir chaque hiver se former des bancs de *crémi* dans les anses et dessiner une Frange irrégulière le long du littoral. Cette glace inconsistante empêche tout au plus les doris d'accoster, là où elle atteint une certaine largeur. Elle est aussi prompte à se constituer qu'à disparaître. Il suffit que la brise qui l'amasse dans les sinuosités de la côte tourne tant soit peu pour la disperser aussitôt. Mais il faut des hivers exceptionnellement rigoureux pour que de véritables banquises puissent prendre naissance dans les eaux de l'archipel. Quand ce phénomène se produit, de loin en loin, les îles toutes entières ne sont pas nécessairement emprisonnées dans les glaces. Certaines portions des côtes demeurent libres, la glace tendant à se former du côté d'où le vent froid souffle avec le plus de persistance. C'est ainsi que la mer a gelé à deux reprises au début de 1943, ce qui ne s'était pas vu depuis de longues années. Une série glaciale de vent du N.-O., débutant vers le 15 janvier, amassa le long de la Dune et dans l'Ouest de Langlade des quantités énormes de *crémi* qui durcit peu à peu, formant une banquise qui s'étendait deux semaines plus tard à perte de vue vers l'Ouest. Le 1<sup>er</sup> et le 2 février des vents du Sud se levèrent, qui entraînent aussitôt ce champ de glace dans le Nord, vers Miquelon, puis au large et le 3 février il n'y avait plus le moindre glaçon en vue. Une autre vague de froid amena la congélation de la mer, dans l'Est cette fois. Cela débuta le 17 février par un vent du N.-E. et le 19 au matin la mer était prise sur une grande distance le long de la côte orientale de Langlade et de Miquelon. Dans l'après-midi du 19, la brise tourna au S.-O. Bien que soufflant faiblement, elle détacha en quelques heures toute cette banquise du rivage, la poussant au large vers Terre-Neuve. Le jour suivant la mer était absolument libre et l'on ne voyait d'autres glaces que les énormes capuchons coiffant encore certains rochers de la côte.

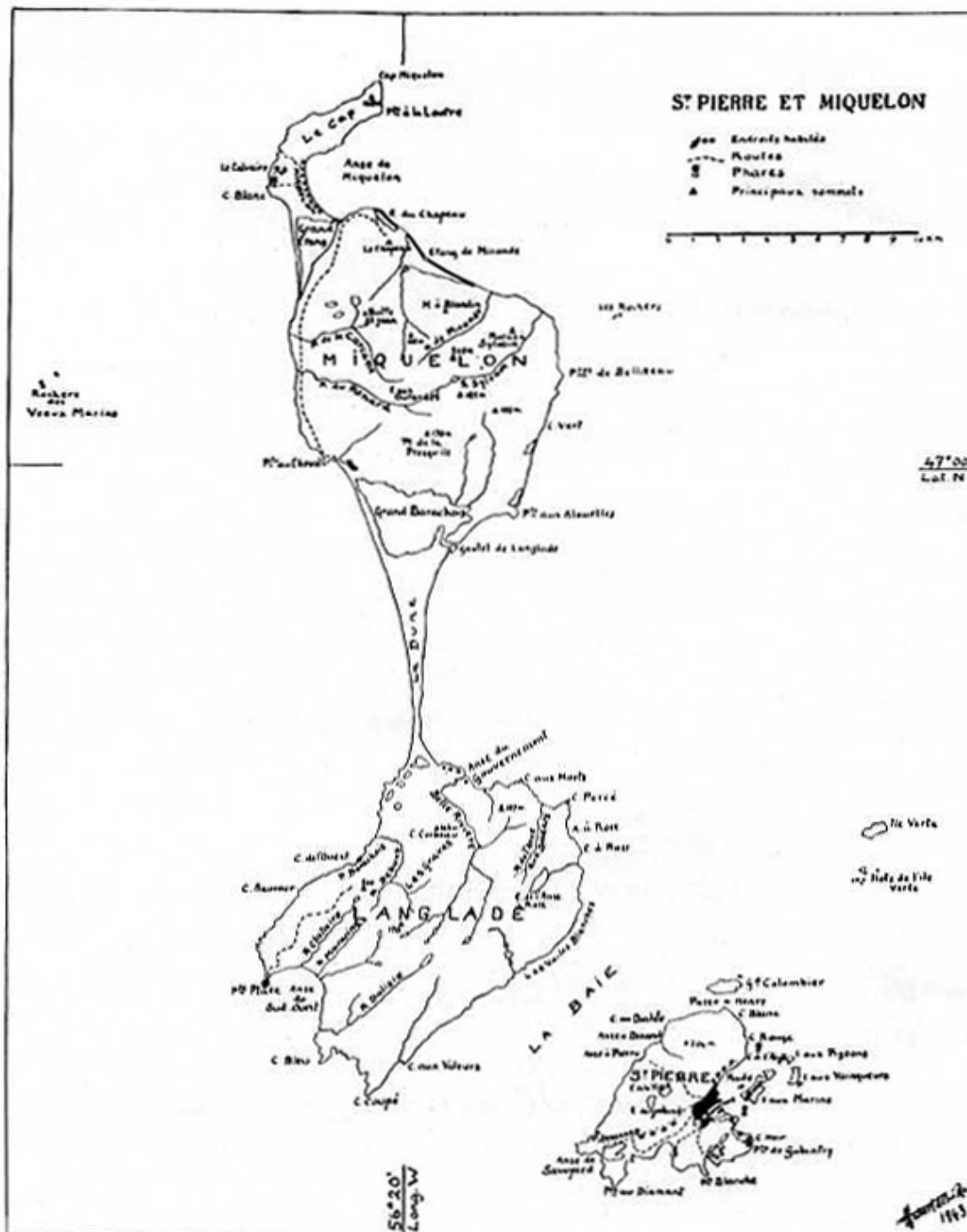
Tous les printemps d'immenses champs de glace, provenant du démembrement des banquises formées dans le golfe du Saint-Laurent, défilent dans le détroit de Cabot et se promènent pendant plusieurs semaines dans l'océan, entre la Nouvelle-Écosse, l'île des Sables et Terre-Neuve. Immanquablement les navires, qui se rendent alors d'Halifax à Saint-Pierre, rencontrent entre la fin de mars et le début de mai, de vastes étendues de glaces en dérive, ce qui leur occasionne souvent de longs retards. Habituellement, elles se tiennent à une certaine distance au Sud de Saint-Pierre, mais certaines années, cela dépend du caprice des vents et des courants, elles défilent en vue des îles, les emprisonnant parfois complètement. Cela se produit en moyenne tous les cinq ans. Ces glaces flottantes forment des dalles irrégulières, larges de plusieurs mètres et pouvant en atteindre de un à trois d'épaisseur.

Planche I



Situation des îles Saint-Pierre et Miquelon par rapport à Terre-Neuve et au Canada.

Planche II



Carte des îles Saint-Pierre et Miquelon.

La rapidité avec laquelle ces glaces arrivent parfois au printemps est surprenante. Quelques heures suffisent pour qu'elles entourent tout l'archipel, mais elles disparaissent d'une façon tout aussi soudaine pour peu que le vent vienne à tourner. Il est arrivé plus d'une fois, que le port de Saint-Pierre se trouvât entièrement bloqué le soir, mais qu'il n'y eût plus une seule glace en vue à l'horizon le lendemain matin.

Il est très exceptionnel que des icebergs provenant des glaciers occidentaux du Groenland passent en vue des îles en juin et juillet, même les étés où leur nombre est le plus considérable. Ils dérivent plus à l'Est, le long de la côte orientale de Terre-Neuve, obstruant parfois l'entrée du port de Saint-Jean et vont fondre sur les bancs.

Le printemps saint-pierrais n'a rien d'enchanteur. Les températures sont en effet très longues à se relever. Le soleil, haut sur l'horizon a beau être chaud, comme on le constate déjà lors des rares journées de calme de mars et d'avril, fait qui n'a rien d'étonnant si l'on veut bien se rappeler que c'est le soleil du 47° parallèle, celui de Nantes et de la Touraine, le fond de l'air n'en demeure pas moins glacial en raison de l'afflux d'air froid polaire. Les Saint-Pierrais rendent responsables de cette froidure les champs de glace qui vont et viennent au large. En quoi ils se trompent, car la lenteur que mettent ces banquises à fondre, loin d'être la cause, n'est que la conséquence du régime atmosphérique très froid qui prévaut au printemps dans ces parages de l'Atlantique. Ces conditions sont telles que le port de Sydney, dans l'île du Cap-Breton, peu éloigné de Saint-Pierre et sous une latitude plus méridionale, est parfois encore bloqué par des glaces en dérive jusqu'à la fin du mois de mai. Cette situation est également la cause du caractère si tardif de la végétation, au point qu'il faut parfois attendre la fin du mois de juin, certains printemps très froids (1943), pour voir les arbres se couvrir enfin de feuilles.

Les gelées nocturnes, encore fréquentes en avril, se produisent d'ordinaire jusqu'au 15 mai, quelquefois même un peu plus tardivement, mais à partir du début de juin, jusqu'en automne, les températures demeurent toutes positives.

Il peut y avoir des journées déjà très douces en juin, surtout s'il souffle une légère brise du S.-O., mais dans l'ensemble, la température ne se réchauffe véritablement qu'à la fin du mois, pour osciller ensuite entre 10° et 20° pendant l'été, dont la moyenne ne dépasse pas 15°. Si, au cours de cette saison, le thermomètre ne s'abaisse pour ainsi dire jamais au-dessous de 7°, il ne s'élève, d'autre part, que très rarement au dessus de 22°. La plus forte température enregistrée pendant la période 1931-1942 a été de 28°, le 20 août 1935. Les autres années, le maximum s'est généralement maintenu entre 23° et 26°, ne dépassant même pas 20° 3 en 1936 (le 9 août) et 21° en 1941 (les 15 et 23 juillet).

Les vagues de chaleur ressenties dans l'Est des États-Unis et du Canada tout proche, sont inconnues dans les îles, ou n'y parviennent que très atténuées, comme cela se produit en hiver pour les vagues de froid. Ce sont néanmoins toujours des vents d'Ouest et surtout du Sud-Ouest qui amènent à Saint-Pierre les plus fortes chaleurs. Bien que celles-ci soient très modérées, on vient de le voir, elles sont néanmoins assez pénibles certains jours en raison de l'humidité et surtout parce qu'elles sont très inhabituelles. On entendu les gens se plaindre de la chaleur, en juillet et en août, dès que thermomètre dépasse tant soit peu 20°. En réalité on peut fixer à cinq ou six, tout au plus, les journées d'été lourdes et pénibles, mais les nuits sont toujours agréables.

Il y a déjà en septembre des journées assez fraîches, qui coïncident d'ordinaire avec les fortes brises du N.-O., mais les premières gelées, encore rares et peu accentuées, ne se produisent guère avant la seconde quinzaine d'octobre. Ce mois, qui est souvent l'un des plus beaux, compte d'ailleurs encore des journées fort douces et splendides.

Entre le 10 et le 20 novembre, des stalactites de glace, couleur de sucre d'orge, commencent à former des dentelures et des orgues gigantesques le long des escarpements du littoral, sur l'emplacement des innombrables suintements qui proviennent des tourbières voisines. C'est le moment, précisément, où le froid durcit leur surface et fait prendre les étangs, mais pas toujours cependant de façon définitive, des journées assez douces pouvant encore survenir à la fin de novembre ou au début de décembre. A partir du 15 décembre, il est normal que les étangs et les ruisseaux soient gelés pour de bon, jusqu'en mars et certaines années même jusqu'en avril. Pourtant, de brusques dégels surviennent parfois inopinément en janvier ou février, pouvant déterminer une débâcle partielle et courte des rivières, surtout si le temps doux qui les provoque est accompagné d'une forte pluie.

Les étangs salés (Grand Barachois, Grand Étang de Miquelon) gèlent plus tardivement que les autres, pas avant le mois de janvier parfois, souvent d'une façon incomplète, et sont libérés de leur glace plus tôt.

Le climat océanique dont jouissent les îles Saint-Pierre et Miquelon offre des écarts de température vraiment considérables. La différence entre la moyenne du mois le plus froid (février – 4°2) et celle du mois le



plus chaud (août +16°) est de plus de 20°. L'amplitude thermique quotidienne, 5° à 10°, n'est pas excessive, mais ce qui est désagréable, c'est la soudaineté avec laquelle se produisent ces changements de la température, qui dépendent essentiellement des variations dans la direction du vent. Ces brusques sautes de température sont un des traits marquants du climat de l'archipel.

Dans la plupart des contrées maritimes, la température s'adoucit en général lorsqu'on se rapproche du bord de la mer, mais c'est d'ordinaire l'inverse qui se produit dans le groupe. J'ai maintes fois noté ce fait par temps calme et beau, principalement au printemps et en été ; il fait alors nettement plus frais près du rivage que sur les hauteurs. Cette inversion de température tient à ce qu'en cette période de l'année, la mer est de plusieurs degrés plus froide que l'atmosphère. Ainsi, au mois de mai, pour peu qu'il y ait eu quelques journées de soleil, la température des étangs cachés dans les vallonnements des plateaux ou parmi les collines, atteint parfois 16°, alors que celle de la mer, le long du rivage, dépasse encore à peine 0°.

Habituellement, la température de la mer, qui s'abaisse aux environs de 0° et même légèrement au-dessous de janvier et février, demeure extrêmement basse pendant la plus grande partie du printemps. La mer se réchauffe très brusquement en juin, où elle oscille en surface entre 5° et 6°, et atteint son maximum, de 12° à 15° suivant les années, dans le courant du mois d'août. Ce n'est que dans des conditions très exceptionnelles, dans les anses bien ensoleillées, sur des fonds sablonneux de peu de profondeur comme en offrent les belles plages de l'isthme de Langlade, que la température de la mer s'élève un peu davantage, atteignant jusqu'à 17°, pour la plus grande satisfaction des baigneurs. Mais, même dans les années les plus favorables, la saison des bains de mer se limite à quelques semaines en juillet et août. En septembre l'eau n'a déjà plus que 11° et 8° en octobre, après quoi sa température décroît rapidement.

Le degré hygrométrique est élevé et ne varie que dans de faibles proportions d'un mois à l'autre. Il est en moyenne de 82 à 84% pour l'année entière. L'hiver est la saison où l'humidité est la moins considérable (80 à 81) et c'est au printemps et en été qu'elle est la plus forte (86 à 89). Les vents du Nord et d'Ouest sont les plus secs, ceux du secteurs sud (SE à SO) sont les plus chargés d'humidité.

Le nombre élevé de jours brumeux que connaissent les îles Saint-Pierre et Miquelon résulte de leur position géographique proche du point de rencontre des eaux froides du courant du Labrador et des eaux tièdes du Gulf-Stream. Leur nombre varie de 85 à 120 suivant les années<sup>4</sup> et chaque mois en compte une proportion très variable. Si l'on établit une courbe indiquant la proportion mensuelle des heures de brume, on constate qu'elle est très régulière, accusant un minimum en décembre (50 heures) et un maximum en juillet (300 heures). La période la plus défavorable s'étend d'avril à juillet, bien que, pendant certains printemps, le mois d'avril soit assez ensoleillé, les grosses brumes débutant plus tardivement. L'hiver et après lui l'automne, sont les saisons les plus favorisées au point de vue de la visibilité et de la limpidité de l'atmosphère.

La répartition de la brume, dans l'ensemble de l'archipel, est très irrégulière. L'île Saint-Pierre, le Sud-Ouest de Langlade (entre le littoral de la Baie et le cap Sauveur) la Dune et la partie nord de Miquelon sont les régions du Territoire où la brume est de beaucoup la plus fréquente et la plus tenace. D'autres endroits, sans doute par suite de la configuration des lieux et de la présence de certains courants d'air locaux, sont presque toujours préservés de la brume ; parmi ceux-ci nous citerons l'anse aux Soldats, et l'anse du Gouvernement à Langlade, la pointe aux Soldats et la région de Mirande à Miquelon.

Les gens du pays distinguent divers types de brume. Il y a la brume *pissouse*, extrêmement humide, qui se condense sur les toits, d'où l'eau dégouline comme s'il pleuvait, la brume *blanche*, beaucoup plus sèche et peu élevée, rasant le sol et qui survient d'habitude par beau temps, la brume *noire* enfin, très opaque, accompagnant un ciel sombre et nuageux.

La brume ne survient pas nécessairement par temps calme, ce qui est même exceptionnel, mais s'accompagne le plus souvent d'une légère brise, parfois aussi d'un vent violent. C'est un fait bien connu des pêcheurs que « la brume soulève la mer ». On le remarque bien lorsqu'elle apparaît par beau temps calme, car la surface de la mer se trouve soudainement agitée par de courtes lames et ne tarde pas à devenir un peu houleuse. On dit également avec raison dans le pays que « la brume mange la neige ». Il est bien certain qu'au printemps celle-ci s'en va plus rapidement lors d'une journée de grosse brume que par un temps ensoleillé.

En juin et juillet, la brume peut persister pendant des jours entiers, une semaine parfois, sans que l'on aperçoive le soleil ou même une simple échappée vers le ciel bleu. Saint-Pierre est alors plus morne et lugubre que jamais. L'humidité qui dégouline de partout, fait apparaître plus pitoyables les façades lépreuses et délavées de trop de maisons et de bâtiments que l'on néglige de blanchir ou de repeindre périodiquement. Cette atmosphère imprégnée d'humidité rend plus tenaces et pénétrants les relents de poisson qui règnent partout. La

---

<sup>4</sup> 1942, année favorisée sous ce rapport, n'a eu que 86 jours de brume.

sirène de Galantry emplit alors la ville de ses mugissements obsédants, tandis que l'écran de brume qui l'enserme exerce sur tous une influence oppressante et déprimante. Ces séries de brouillards paraissent interminables, mais il est certain que l'on exagère grandement en disant qu'elles se prolongent parfois sans interruption durant cinquante jours de suite.

La brume est capricieuse. Très persistance au printemps, elle est plus intermittente en d'autres moments, faisant de brèves apparitions de quelques heures à peine. La rapidité avec laquelle elle surgit parfois est déconcertante. Le temps peut être calme et magnifique, le ciel sans un nuage et pourtant les îles peuvent se trouver enveloppées en peu d'instant, en moins d'une demi-heure, d'une brume opaque et froide, qui se dissipe souvent aussi vite qu'elle est apparue. Au lieu de s'étendre toujours en nappes régulières, tantôt très minces, tantôt d'une épaisseur considérable sur l'océan, la brume forme fréquemment des bancs ou *bouchons* aux contours fantaisistes et changeants. Il y en a qui glissent sur la surface de la mer et qui, en atteignant le rivage des îles, s'élèvent en rampant le long des versants, se répandant sur les plaines et les plateaux, épousant les moindres accidents de terrain. D'autres bancs n'envahissent que les parties basses des îles, noyant toutes les dépressions, mais respectant les hauteurs d'où l'on domine ces nuées cotonneuses. D'autres fois ce sont uniquement les sommets que la brume se plaît à revêtir d'un mince capuchon.

Les précipitations atmosphériques sont abondantes et la quantité d'eau qui tombe annuellement sous forme de pluie et de neige a été en moyenne de 1328 mm. 5, annuellement pour la période 1933-1942, la seule pour laquelle on dispose de mesures convenablement faites. Encore faut-il noter que les indications du pluviomètre, dans une contrée si venteuse, sont certainement inférieures au total réel des précipitations. Ces relevés nous montrent donc que les îles ont reçu 1060 mm. 5 d'eau en 1936, l'année la moins pluvieuse de la période citée et 1565 mm. 4 en 1939, celle qui le fut le plus. Le total annuel des journées de précipitation varie de 150 à 160, dont 90 à 100 correspondent à des chutes de pluie et de 50 à 60 à des précipitations neigeuses. D'anciennes observations, remontant aux années 1873 à 1875, établissent que l'on comptait alors environ 65 jours de neige par an, donc sensiblement plus qu'à l'époque actuelle.

On ne saurait distinguer ici de saison sèche ni de saison pluvieuse et la répartition des précipitations n'est soumise à aucune règle. Des périodes de sécheresse relative, qui peuvent se prolonger pendant plusieurs semaines, surviennent certaines et se situent assez indifféremment en n'importe quelle saison, aussi bien au milieu de l'hiver qu'en plein été. On peut mentionner, comme exemple de période sèche, celle qui s'est écoulée du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 1936, où l'on enregistra seulement 253 mm. 7 de pluie répartie sur 28 jours.

D'ordinaire, les plus fortes pluies sont amenées par les vents de S.-E., humides et doux, accompagnés d'un ciel très nuageux et bas. Elles revêtent souvent un caractère vraiment torrentiel. C'est ainsi que parmi les pluies particulièrement fortes de l'été 1941, qui provoquèrent de nombreux glissements de terrain sur les pentes de Langlade, on enregistra une hauteur d'eau tombée en 24 heures de 62 mm. le 27 juillet, de 89 mm. le 2 août, de 68 mm. 7 et 76 mm respectivement le 3 et 17 novembre. Ce sont là des pluies diluviennes, comme il en tombe sous les tropiques, mais assez exceptionnelles dans la colonie. Les averses orageuses ne sont pas inconnues. Il arrive qu'un orage isolé éclate au début du printemps, et ils sont assez fréquents certains étés, alors que d'autres années on n'entend pour ainsi dire pas le tonnerre. Dans l'ensemble, les orages qui passent sur les îles sont peu violents, aucunement comparables à ceux que l'on ressent au Canada, mais il arrive pourtant, de temps à autre, que la foudre frappe des maisons, occasionnant simplement des dégâts matériels.

Les premiers flocons de neige font parfois leur apparition en octobre ou plus habituellement en novembre, ne blanchissant les îles que d'une façon tout à fait éphémère. Les premières chutes un peu sérieuses ne tombent qu'en décembre, mais il est rare qu'elles forment une couche définitive avant la fin du mois. Il faut que l'hiver s'annonce vraiment rigoureux pour que l'enneigement demeure en permanence dès le début de décembre. D'autres années, Noël et même le Nouvel An se passent et le sol est encore nu, la neige ne commençant à tenir qu'au début de janvier. En règle générale, c'est en février et au début de mars que la couche est la plus considérable. Celle-ci est cependant toujours extrêmement irrégulière. La violence du vent en hiver ne permet pas, en effet, à la neige de se déposer en une couche uniforme. Tombant presque toujours en tourbillonnant, elle forme des amas irréguliers qui, bientôt repris par les rafales, sont enlevés et vont se reconstituer ailleurs. Pendant tout l'hiver ce ne sont que bancs ou *pilots* de neige qui se déplacent constamment. Continuellement balayée en certains endroits où elle ne peut séjourner, notamment sur les affleurements rocheux qui restent ainsi à nu, la neige s'amoncelle dans les dépressions et les moindres vallonnements, à l'abri des maisons, dans les jardins entourés de palissades, où l'on en voit parfois une épaisseur de plusieurs mètres. C'est sans doute dans les parties boisées de Langlade et de Miquelon, là où le vent se fait le moins sentir, que la couche de neige est la plus uniforme ; elle atteint là de 0 m. 60 à 0 m. 75 les années où il en tombe beaucoup.

La neige meuble et poudreuse, constamment remaniée par le vent, reproduit de façon éphémère toutes les formes de dunes que le sable est susceptible d'édifier en d'autres lieux. De plus, cette neige agit à la surface de celle qui est déjà consolidée, comme le sable le fait sur les roches du désert. Elle la sculpte et la burine avec

d'autant plus de vigueur que le vent est plus fort, notamment dans certains couloirs où celui-ci s'engouffre avec une violence inouïe. On peut y remarquer de très curieuses cannelures et des groupes de cupules oblongues du plus étrange effet.

Les tempêtes ou coups de *poudrin*, qui s'abattent de temps à autre sur les îles au plus fort de l'hiver, sont de très violentes bourrasques amenées par des vents froids et secs du N.-E. De lourds nuages noirs, qui montent de l'horizon et emplissent rapidement tout le ciel les annoncent, mais très peu de temps à l'avance. Le vent prend soudainement et ne tarde pas à souffler en furie, faisant tourbillonner une neige poudreuse impalpable : *le poudrin*. La visibilité est extrêmement réduite et au plus fort de la tourmente on ne distingue pas un objet à quelques mètres.. D'ailleurs la violence de ce vent glacial, chargé de neige farineuse, vous aveugle littéralement et vous fait perdre le souffle, Il est presque impossible d'aller contre lui et l'on a de la difficulté à s'orienter, même dans une région qui vous est familière. On a vu des gens surpris par le poudrin s'égarer près de chez eux et être incapable de retrouver leur maison. Le ciel est très sombre et la force du vent fait craquer et gémir les maisons. La neige est si fine qu'elle réussit à s'insinuer par les moindres interstices à l'intérieur des pièces. Un trou de serrure, un peu de mastic tombé d'une vitre, une imperceptible fissure dans la toiture suffisent à laisser pénétrer des tas d'une fine poudre de neige. C'est dans ces occasions que s'édifient dans les rues d'énormes *pilots* de neige qui les obstruent complètement, tandis que les remous de vent plaquent contre les façades des maisons d'épais crépis de neige qui les rendent méconnaissables.

Le spectacle est pittoresque quand le soleil se montre à nouveau, aussitôt après le coup de poudrin, lorsque la ville entière est encore à demi ensevelie sous sa parure de neige éclatante, que l'abondante fumée des cheminées n'a pas encore eu le temps de souiller. Fondant peu à peu sur les toits, du fait de la chaleur des maisons, de larges tranches de neige glissent et s'abattent avec fracas dans la rue, le reste se transformant en dentelures de glaçons qui pendent jusqu'aux fenêtres, dont les vitres sont elles-mêmes toutes incrustées de palmes délicates et d'arabesques de givre. Le coup d'œil est tout aussi féérique, sinon plus, dans la montagne et surtout à Langlade, où les sapins, encroûtés d'une épaisse carapace de neige, affectent les formes les plus étranges et rappellent d'énormes champignons. Balayée sur les plateaux, la neige s'est amoncelée sur les versants des vallées y formant d'impressionnantes corniches qui s'écroulent sous leur propre poids.

Les coups de poudrin de Saint-Pierre et Miquelon sont l'équivalent des poudreries canadiennes et des *blizzards* polaires. Lors des hivers normaux d'aujourd'hui, il ne s'en produit pas plus de deux ou trois et leur durée est variable. Les plus courts sont parfois les plus forts. Le plus violent auquel j'ai assisté, le 18 janvier 1940, débuta à midi et se termina à 15 h., le thermomètre marquait alors - 7° et le vent qui avait pris au N.-E. tourna au N.-O. quand le beau temps revint.

Une neige très différente du poudrin est celle que l'on nomme à Saint-Pierre la *neige basque*, qui tombe par temps calme, surtout vers la fin de l'hiver. Ce sont des flocons énormes : les *bérets basques*, dont certains mesurent jusqu'à cinq centimètres de diamètre !

On a vu, précédemment, que l'hiver ne s'écoule pour ainsi dire jamais sans qu'il y ait au moins une ou deux périodes de temps doux, avec vent du Sud. Le dégel provisoire qui en résulte alors, aggravé parfois par des pluies abondantes, peut provoquer une courte débâcle des rivières, mais dès que la température s'abaisse de nouveau celles-ci se prennent et apparaissent tout hérissées de dalles de glace redressées et se chevauchant, brusquement arrêtées vers leur course à la mer.

Le froid qui succède à ce radoucissement subit de la température a pour effet de durcir la couche de neige. Il devient possible, à partir de ce moment, de circuler dans la montagne et parmi les plaines, sans risquer de s'enfoncer profondément dans la neige molle, surtout là où celle-ci cache traîtreusement des fourrés d'arbrisseaux nains. A défaut d'une journée de pluie, le soleil de la fin de février a déjà suffisamment de force pour ramollir superficiellement la couche de neige, tandis que le froid la croûte pendant la nuit et bientôt les surfaces neigeuses se transforment en étendues glacées. La nouvelle neige qui tombe dès lors, n'adhère plus. La moindre brise la soulève et l'entraîne. De loin, les pentes et les crêtes des collines ont alors l'air de fumer dès que le vent souffle avec force. C'est ainsi que, de Saint-Pierre, les jours de tempête, la colline de Galantry donne le spectacle d'un tourbillon de fumée blanche.

La fin de l'hiver est le moment que tous attendent pour aller couper du bois dans la montagne, même à Saint-Pierre, où il n'en reste pourtant plus guère, si ce n'est sur les hauteurs dominant la Baie ; nombreux sont les bûcherons qui gravissent alors les pentes étincelantes des mornes et filent sur leurs attelages de chiens à travers les étangs glacés vers le versant opposé de l'île.

Les promenades à l'intérieur des îles, si pénibles l'été dans le sol détrempé des tourbières et parmi les sapins rampants et tortueux, deviennent un véritable plaisir une fois que toutes les inégalités de ce sol tourmenté ont été nivelées par la neige durcie. C'est alors que ces îles dans l'ensemble si tristes et déshéritées, offrent sans doute le coup d'œil le plus plaisant. Il faut les parcourir par une de ces calmes et splendides journées de février,

malheureusement trop rares. L'atmosphère est d'une limpidité sans égale et la visibilité parfaite. Des détails lointains de la côte terre-neuvienne, invisibles d'ordinaire, apparaissent alors. Ce calme et cette transparence exceptionnelles de l'air, qui très souvent laissent présager du mauvais temps pour le lendemain, s'accompagnent d'ordinaire de mirage. Les phénomènes de réfraction sont, en effet, très communs dans les couches d'air inégalement échauffées qui reposent sur la mer environnante. Celle-ci apparaît comme bosselée et agitée par des vagues énormes et désordonnées alors qu'une faible brise y soulève tout au plus un léger clapotis. Le moindre rocher au large, un bateau qui passe, prennent des proportions extraordinaires et les collines de Terre-Neuve, au profil si mou, se transforment en pics, en coupes, en arches et en tables fantastiques. Vue de Langlade, l'île Verte, les Rochers de Miquelon et les lointaines îles Brunet à l'entrée de la baie de Fortune, tous d'une blancheur éclatante, peuvent être pris pour des icebergs qui semblent flotter miraculeusement dans l'atmosphère certains jours de mirage.

Les îles connaissent également, à deux ou trois reprises au cours de l'hiver, de grosses tempêtes de verglas, en relation avec des vents N.-E. au S.-E. Elles ont lieu principalement en février, mais ne sont pas inconnues en janvier et en mars. J'ai été témoin de l'une d'elles, d'une violence toute particulière, le 30 janvier 1942. Le vent soufflait avec rage du N.-E. depuis la veille, tout d'abord accompagné de neige, qui se transforma bientôt en une pluie diluvienne, se changeant instantanément en verglas au contact du sol. Saint-Pierre offrit alors ce jour-là et pendant ceux qui suivirent un bien curieux spectacle avec ses maisons et ses palissades encroûtées de verglas. Dans les rues, pires que des patinoires du fait de la pente et des irrégularités de la chaussée, les rares passants, aveuglés par des trombes de grésil succédant à la pluie, avaient le plus grand mal à conserver un équilibre instable, que le vent, toujours d'une extrême violence, s'acharnait à compromettre dangereusement. Dans les jardins, les seuls arbustes de la ville, des saules et des peupliers chétifs, agitaient leurs branches caparaçonnées de glace et faisaient entendre en s'entrechoquant un étrange bruit de grelots. Les fils électriques, démesurément grossis et alourdis par le verglas, balancés par le vent cédaient les uns après les autres, entraînant bien souvent dans leur chute les lourds poteaux tortueux et vermoulus. Par terre, c'était un peu partout d'affreux enchevêtrements de fils tordus et brisés qu'il fallut huit jours pour remettre en état, la ville se trouvant privée d'éclairage pendant tout ce temps. Si les tempêtes de verglas ne vont pas sans occasionner quelques dégâts, du moins procurent-elles en compensation, un coup d'œil féérique, quand le soleil réapparaît faisant scintiller de mille feux la parure de glace dont tout est revêtu.

Il arrive que le gros de l'hiver soit terminé vers la fin de février, mais il faut plus souvent attendre jusqu'à la fin de mars, ce mois pouvant d'ailleurs être pire que le précédent, surtout en ce qui concerne les coups de vent et l'abondance des chutes de neige.

Fréquemment, ces *bordées* tardives sont les plus considérables de l'hiver, mais elles disparaissent assez rapidement. C'est en mars, en effet, que s'amorce la longue et désagréable période du dégel, battant son plein dans la deuxième quinzaine du mois. Il ne fait pas bon se promener alors dans les rues de Saint-Pierre où l'on patauge dans la neige fondante, tandis que les ordures et les débris de toutes sortes, accumulés pendant tout l'hiver à la porte des maisons, le nettoyage de la ville ne se faisant pas durant cette période, réapparaissent peu à peu, libérés de leur gangue de glace.

Généralement, la plus grande partie de la neige est disparue à la fin de mars. Certaines années, pourtant, la fonte n'est à peu près achevée qu'au milieu du mois d'avril. C'est alors que l'on procède au grand nettoyage de la ville. Dans l'intérieur des îles, des champs de neige plus ou moins étendus, d'une épaisseur parfois énorme, peuvent subsister beaucoup plus tardivement. On voit encore des taches de neige à la fin de mai, les dernières ne disparaissant souvent qu'au milieu de juin.

Certains mois d'avril connaissent des chutes de neiges tardives, assez fortes pour redonner aux îles, pendant quelques jours, ou seulement pendant quelques heures, une physionomie tout à fait hivernale. Le mois de mai lui-même n'en est pas toujours exempt. Ces derniers flocons, les *fleurs de mai*, fondent d'habitude le jour même. Il est plus exceptionnel de voir le fait se produire en juin, mais cela arrive néanmoins de temps à autre. Je me souviens avoir ainsi vu la neige tomber à Langlade par le vent du N.-E. le 12 juin 1941, suffisamment drue pour blanchir très légèrement l'île pendant la durée d'un après-midi. On cite enfin, comme un phénomène à peu près unique, une abondante chute de neige survenue le 15 juillet 1901.

En définitive, les hivers se succèdent sans se ressembler ; l'intensité du froid et la quantité de neige tombée étant très variables d'une année à l'autre, il est difficile de fixer avec précision la durée totale de l'enneigement. La période maximum pendant laquelle le pays peut être recouvert de neige en permanence s'étend à peu de chose près du 25 novembre au 15 avril, en ne tenant pas compte, bien entendu, des flaques éparses pouvant persister jusqu'à une époque plus avancée. Cela fait donc 140 jours au plus, mais il est assez fréquent que la période d'enneigement soit sensiblement inférieure, de l'ordre d'une centaine de jours seulement.

La pression barométrique est caractérisée aux îles Saint-Pierre et Miquelon par une très grande instabilité, surtout au cours de la période comprise entre octobre et juin, par suite du passage des dépressions qui

se succèdent à une cadence accélérée, provoquant des tempêtes d'intensité variable. Les coups de vent les plus nombreux sont occasionnés par des dépressions cheminant de l'Ouest à l'Est, venant du Canada et se dirigeant vers l'Europe. Elles sont surtout fréquentes et profondes en hiver, s'accompagnant souvent d'une chute brusque et très forte du baromètre. Chaque hiver, celui-ci tombe à une ou plusieurs reprises au moins 730 mm., même à 725 mm. Indépendamment de ces brusques variations, la pression moyenne subit des fluctuations saisonnières et passe par un maximum en été et un minimum en hiver.

En règle générale, lorsque la trajectoire des perturbations est située au Sud de l'archipel, cas le plus fréquent pendant l'hiver, on ressent à Saint-Pierre des coups de vent du N.-E., ces fameuses tempêtes de Nordet si terribles parfois ; le vent tourne ensuite au N.-O. en passant par le Nord. Si, de là, il revient aussitôt au N.-E., toujours en passant par le Nord, les gens disent que « *les vents tournent à cul* » Ce sont les vents de recul toujours si redoutés des marins. En été, par contre, le centre des dépressions passe normalement au Nord des îles, donnant lieu à des tempêtes qui débutent au S.-E. pour finir au N.-O., la giration du vent se faisant par le Sud et l'Ouest. Ces perturbations, qui ne sont pas inconnues du reste en hiver, peuvent généralement être prévues au moins vingt-quatre heures à l'avance. Dans bien des cas elles sont précédées d'une journée de calme, avec de hautes pressions et une excellente visibilité. Tous les détails de la côte terre-neuvienne s'aperçoivent distinctement et celle-ci semble si proche de Saint-Pierre qu'on a l'impression qu'elle ferme la rade au N.-E. Il convient donc de se méfier ici des journées exceptionnellement belles, calmes et douces, car elles sont le plus souvent sans lendemain, surtout au printemps et en automne. Une longue houle annonce déjà la direction d'où se lèvera le vent. D'ordinaire, celui-ci prend au S.E., modéré d'abord, mais fraîchissant rapidement, avec un ciel de plus en plus chargé. « Le temps se graisse » disent les Saint-Pierrais. La température s'adoucit et la pluie ne tarde pas à tomber. Après un temps plus ou moins long le vent tourne au Sud et au S.-O., amenant d'ordinaire la brume, une brume humide et très épaisse. Dès que le vent passe à l'Ouest et surtout au N.-O., le ciel se nettoie, la température se rafraîchit et bien souvent alors la tempête redouble de furie, le vent soufflant par furieuses rafales. La remontée du baromètre se poursuit, accompagnée de grains violents. Le beau temps se rétablit finalement, avec une température glaciale en hiver, très fraîche en d'autres saisons, pour peu que persiste une faible brise du Nord. Pendant les fortes tempêtes, la vitesse du vent atteint en moyenne 30 m. par seconde à Saint-Pierre et 45 m. lors des plus violentes rafales.

Les mois d'été sont les moins venteux, mais de fortes perturbations peuvent cependant survenir en cette saison, surtout à partir du quinze août, d'une origine très différente des précédentes, car elles prennent naissance dans la mer des Antilles ou au-dessus du golfe du Mexique. Ces cyclones tropicaux, longeant la côte orientale des États-Unis, remontent jusqu'à la latitude de Terre-Neuve et vont se perdre plus à l'Est dans l'Atlantique. Ils donnent généralement lieu, en approchant des îles Saint-Pierre et Miquelon, à de très forts coups de vent du N.-E. Toutes ces dépressions d'origine tropicale, qui entraînent assez souvent en septembre des catastrophes sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre, n'atteignent cependant pas l'archipel. Beaucoup se combrent en cours de route ou passent beaucoup plus au Sud, provoquant seulement un gros mauvais temps, c'est généralement le cas depuis une dizaine d'années. Le dernier ouragan vraiment sérieux qui ait été ressenti à Saint-Pierre date du milieu de septembre 1932. Anciennement, ces tempêtes tropicales étaient beaucoup plus redoutées. Les nombreux naufrages de bateaux de pêche armés à Saint-Pierre et qui se produisirent au début du siècle leur sont imputables.

La fréquence du vent est certainement l'un des traits dominants du climat. Les journées de calme sont si rares dans l'année qu'on peut les compter. Elles ne sont le privilège d'aucune saison et même le printemps, où l'atmosphère est plus particulièrement agitée, en connaît de très belles. Mars et novembre sont les pires mois, alors que juillet et août sont ceux où l'on jouit des plus longues séries de calme, mais que l'on ne s'illusionne pas, celles-ci sont de quelques jours tout au plus.

En dehors des tempêtes d'origine tropicale, qui peuvent survenir à la fin de l'été et au début de l'automne, c'est en hiver que le vent atteint sa plus grande force.

Pendant toute l'année les vents du secteur ouest dominant nettement. Ceux du N.-O. sont les plus fréquents de novembre à avril et ceux du S.-O. de mai à octobre. Au printemps, généralement en mars et avril, plus tardivement même parfois, on peut avoir des vents d'Est assez persistants, soufflant avec violence par séries de plusieurs jours consécutifs.

Les vents du S.-E. au S.-O., qu'accompagne un ciel nuageux, venant des parties plus méridionales de l'Atlantique, sont doux et humides, amenant la pluie en été, la neige en hiver. Ceux du N.-E. au N.-O., secs et froids les plus violents de tous, sont d'ordinaire suivis de beau temps. Toutefois, des vents du N.-E. avec un baromètre en baisse, sont un mauvais signe. On peut craindre une tempête.

Le temps est très variable <sup>5</sup> et la rapidité avec laquelle il change est déconcertante. Les habitants eux-mêmes qui surveillent constamment l'aspect du ciel, sont bien souvent impuissants à prédire le temps du lendemain et même le matin celui qu'il fera l'après-midi. Les brusques sautes de vent sont la cause des variations soudaines de la température qui se produisent en toutes saisons. L'inconstance du vent est telle que certains jours celui-ci fait le tour complet de l'horizon au cours des vingt-quatre heures.

Les Saint-Pierrais, obligés pour la plupart de se préoccuper à tout moment des conditions météorologiques, n'ont pourtant presque aucune appellation spéciale pour distinguer entre eux les courants atmosphériques de directions et de caractères différents. Les anciens se servaient du terme d'*anordie* pour nommer un coup de vent du Nord, mais l'emploi de ce vieux terme s'est perdu. Celui d'*assuetie*, s'appliquant à un coup de vent du S.E., a toujours cours. L'expression de *vent des caps* désigne les risées tombant de terre, très violentes souvent le long de la côte, mais qui cessent de se faire sentir à partir d'un mille au large. Ces risées sont très locales. C'est ainsi qu'il arrive à Saint-Pierre que la rade soit agitée par une forte brise du Nord, alors qu'il fait parfaitement calme à Langlade.

Le vent exerce une influence manifeste sur la visibilité. Elle est d'une netteté exceptionnelle par une légère brise du N.-E., permettant par exemple d'apercevoir distinctement de Langlade les hauteurs de la baie de l'Hermitage à Terre-Neuve, distantes d'une centaine de kilomètres. Lorsque, par beau temps et ciel clair, le vent souffle avec force, comme il arrive pour celui du N.-O., la visibilité est peu nette et l'horizon semble voilé. Les pêcheurs disent qu'il est *enfumé*. Cette légère brume doit être attribuée à de fines particules de sel entraînées par les embruns et flottant dans l'air. Toute autre est l'origine d'un voile bleuté, assez épais parfois, observable surtout en été. L'odeur de brûlé qui l'accompagne occasionnellement trahit sa nature. Il s'agit là de fumées provenant des incendies de forêt qui certains étés ravagent de grandes surfaces boisées de l'Est du Canada. Ces fumées furent particulièrement denses en juin et juillet 1941, amenées par de fortes séries de vent d'Ouest, tandis que le feu faisait rage dans la péninsule de Gaspé et la région du lac Saint-Jean dans la Province de Québec.

Après cet exposé des conditions climatologiques qui prévalent dans l'archipel, il convient de mentionner encore les perturbations magnétiques, qui se traduisent par des aurores boréales fréquemment visibles à Saint-Pierre. On donne à celles-ci le nom de *marionnettes*. Ces aurores qui, certaines nuits, illuminent magnifiquement une grande partie du ciel, sont extrêmement mobiles et présentent les aspects les plus divers. Très souvent ce n'est qu'une simple lueur diffuse du côté du Nord, peu élevée sur l'horizon et persistant pendant toute la nuit. D'autres fois, ce sont des raies lumineuses verticales, de longs fuseaux vert-pâle très instables. Ils pointent de l'horizon et s'élèvent très haut dans le ciel. Les plus belles aurores se traduisent par des draperies mouvantes et embrasées d'un effet saisissant. Elles débutent souvent peu de temps après le crépuscule et peuvent se prolonger pendant une bonne partie de la nuit, mais avec une ampleur variable. A peine perceptibles par instants, elles passent ensuite par des paroxysmes durant lesquels la nuit devient aussi lumineuse que par un beau clair de lune. D'autres nuits, les aurores n'ont qu'une brève durée. Bien qu'il ne semble pas y avoir de saison spéciale où les aurores soient plus fréquentes et plus belles qu'en d'autres, l'automne est assez souvent privilégié à ce point de vue. On note, d'autre part, que les plus fortes d'entre elles se produisent habituellement quand la pression barométrique est haute, par des nuits calmes ou avec de faibles brises du Nord. Elles sont souvent considérées à Saint-Pierre comme un signe précurseur de mauvais temps.

---

<sup>5</sup> Les gens du pays désignent toujours le vent par la direction indiquée par le compas, donc par rapport au Nord magnétique qui fait à Saint-Pierre un angle d'environ 30° à l'Ouest du Nord vrai. Les indications données ci-dessus se rapportent toutes à ce dernier.

## III

## LES DIVERS ASPECTS DE LA VÉGÉTATION

La physionomie rocailleuse et désespérément pelée des collines qui bordent la rade et dominent l'agglomération de Saint-Pierre ne manque pas de produire au nouvel arrivant une pénible impression de désolation. Cette stérilité, généralement attribuée à la pauvreté du sol et aux rigueurs du climat, est imputable, en réalité, pour une bonne part à l'homme qui a procédé ici à un déboisement excessif. Ceci a eu pour effet de faciliter le travail d'une érosion que la nature imperméable du sol et l'abondance des précipitations rendent très active, d'autant plus qu'une faible épaisseur de terre végétale, peu adhérente, recouvre la roche, qui a été très fortement rabotée et décapée par les glaciers. Sans doute, certains pitons et sommets escarpés, fouettés par la pluie et le vent, n'ont jamais connu d'autre végétation que des mousses et des lichens. Une partie de l'île devait néanmoins être anciennement recouverte d'une forêt courte et touffue, comme en témoigne la présence de quelques derniers espaces boisés dans les districts les plus éloignés du chef-lieu et les moins accessibles. Il en est ainsi, par exemple, des pentes qui dominent la Baie, du côté de l'anse à Dinan et de l'anse à Pierre.

Le contraste est grand, entre le roc nu des mornes de Saint-Pierre et l'aspect riant qu'offrent en été certains paysages de Miquelon et surtout de Langlade, avec leurs prés fleuris, couverts de violettes en juin (entre autres *Viola cucullata*) de marguerites en juillet, leurs champs d'iris (*Iris versicolor*, *I. setosa*) et leurs buissons de roses sauvages (*Rosa carolina*, *R. nitida*) et surtout leurs vallons boisés et très verts. Si Langlade se montre encore relativement boisée, c'est avant tout parce qu'elle est très faiblement peuplée. Miquelon, qui est plus habitée n'a conservé aujourd'hui que des lambeaux restreints de forêt, surtout dans sa partie orientale, loin du bourg. On ne peut donc se faire une idée réelle de la flore des îles simplement en se promenant sur les pentes pierreuses qui entourent le chef-lieu. Il faut pour cela aller à Langlade qui, sous ce rapport, a davantage gardé sa physionomie primitive.

La flore de l'archipel est celle d'un pays à sol très acide. Elle traduit, par ses aspects particuliers, l'extrême agitation de l'atmosphère. En effet, en raison de la violence et de la fréquence du vent, une foule de plantes, qui atteignent de belles dimensions en d'autres contrées, où le climat est moins tempétueux, ont ici une allure chétive et rabougrie. Les arbres, notamment les conifères, les bouleaux, les saules et d'autres genres, sont fréquemment représentés par des formes naines et rampantes. Là où ils peuvent atteindre une hauteur convenable, on constate très souvent que leur cime est arasée, leur port incliné et que les branches font défaut sur la partie du tronc exposée au vent dominant. Plusieurs plantes, qui ont une taille à peu près normale lorsqu'elles poussent dans les endroits abrités de l'archipel, dans les clairières de la forêt, dans les vallons, sont minuscules partout où leur croissance et leur développement sont contrariés par le vent. On a peine à réaliser parfois, en présence d'individus très dissemblables, prélevés en des lieux voisins, mais différemment exposés, qu'ils appartiennent à une même espèce végétale. Les asters et les verges d'or, hauts de près de 0 m. 50 dans les vallées et à la lisière des bois, vous arrivent à peine à la cheville sur les sommets dégarnis et sur les plateaux très venteux.

La flore des îles Saint-Pierre et Miquelon est bien connue par les travaux de B. de la Pylaie, Ed. Bonnet, J. Dominique, E. Delamare, L. Arsène et grâce aux récentes et patientes recherches de M. Le Hors et du R. P. Le Gallo. Jusqu'à présent, près de 600 phanérogames ont été identifiés mais il est peu probable que cette liste s'allonge encore notablement, car l'herborisation a été faite très consciencieusement, ce que rendait d'ailleurs facile l'exiguïté du Territoire<sup>6</sup>. Le dénombrement précis et l'étude des cryptogames ne sont pas achevés par contre. Jusqu'à présent, on a relevé dans les îles la présence d'une centaine de mousses, parmi lesquelles les sphaignes et les hypnacées sont largement représentées, celle de 37 espèces d'hépatiques, de 132 espèces de lichens, dont une vingtaine de cladonies, d'une vingtaine de fougères, de 6 ou 7 prèles, d'une dizaine de lycopes, dont le plus commun est *L. inundatum* et d'une sélaginelle. La liste des champignons n'est pas établie, mais elle paraît devoir être considérable. Il faut encore mentionner les algues d'eau douce, si abondantes dans les étangs.

La flore de l'archipel et un mélange de plantes des régions arctiques, tempérées et sub-tropicales. L'endémisme est nul et les îles ne renferment pas une seule plante qui ne soit connue ailleurs. En plus pauvre, la flore offre de grandes analogies avec celle de la partie S.-O. de Terre-Neuve et de la côte nord du Saint-Laurent. Dans les pages qui vont suivre, nous allons essayer de décrire les différents aspects que revêt la flore du Territoire, aspects qui ne sont pas toujours bien tranchés, et montrer le parti que les habitants ont pu en tirer.

En plus de la forêt proprement-dite, qui existe réellement, quoi que l'on ait pu raconter ou écrire à ce sujet, mais dont les proportions sont modestes, il y a la forêt naine, très curieuse avec ses arbrisseaux difformes

<sup>6</sup> notes du copieur : On a quand même découvert une quinzaine d'espèces indigènes entre 1980 et 1996.

et rampants, les marais et les tourbières, qui s'étendent sur la plus grande partie du pays, les formations à éricacées, communes sur les versants rocaillieux des collines et qui se mêlent d'ailleurs souvent à la forêt rampante et à des champs de fougères d'un vert très tendre. Ce sont là les principaux aspects, sur lesquels on insistera plus spécialement. Pour être complet, il faudrait également décrire certaines prairies naturelles du littoral, qui s'étendent de préférence sur les cordons de galets et les chaussées sablonneuses, les talus d'éboulis, où croît une haute végétation herbacée, avec de grandes berces (*Heracleum lanatum*) et des fourrés d'aulnes. Il y aurait également beaucoup à dire de la flore marine, si exubérante sur les fonds rocheux, où poussent les algues très diverses, notamment d'abondantes laminaires, dont la houle fait onduler les longues chevelure brunes et les lanières rougeâtres, sous lesquelles les incrustations mauves des algues calcaires forment dans l'eau de larges taches claires.

La végétation est très tardive du fait des basses températures qui se prolongent jusqu'à une époque fort avancée du printemps. Les prairies commencent seulement à verdier au milieu de mai, et les premières fleurs des champs font leur apparition à la fin du mois, seulement en juin même certaines années, alors qu'en France c'est déjà le moment de la fenaison. Les bourgeons des arbres ne s'ouvrent guère avant la fin de mai et ce n'est qu'en juin que les arbres se couvrent enfin de feuilles. Dans les années normales, l'époque de la floraison se situe entre le 15 mai et le 15 septembre. Elle débute par l'apparition des petites fleurs blanches des plates-bières (*Rubus chamaemorus*), tapies sur les sphaignes des tourbières et celles, d'un violet sombre de la grassette (*Pinguicula vulgaris*) petite plante carnivore dont les feuilles visqueuses s'étalent sur les mousses des prairies humides, pour prendre fin avec les asters (*A. nemoralis*, etc. ...) et les verges d'or ou solidages (*Solidago rugosa*).

Des coups de vent précoces, entraînant des embruns salés qui roussissent et dessèchent rapidement la végétation, dépouillent parfois les arbres de leurs feuilles dans le courant de septembre, mais d'habitude ceux-ci ne les perdent pas avant le mois d'octobre. On voit alors à Langlade les bouleaux et les sorbiers ponctuer de taches dorées la sombre parure de conifères qui s'étend sur les versants de l'île et dans les vallées. Les belles teintes que l'automne se plaît à faire surgir dans l'archipel, sont surtout produites par la courte végétation buissonnante qui s'étale sur les pentes rocailleuses des mornes, ceux-ci se couvrant pendant quelques semaines de larges taches rouges et ocre, qui égayent ce paysage si âpre. Ce sont principalement les éricacées, les fougères et surtout une petite plante (*Aronia atro-purpurea*)<sup>7</sup>, voisine des amélanchiers, au feuillage rouge éclatant, qui donnent les tons les plus vifs.

Le climat humide et pluvieux, de même que la nature imperméable du sous-sol, sont particulièrement favorables à la formation des tourbières, qui s'étendent aussi bien sur les plaines, les plateaux, que sur les pentes des collines et des vallées, souvent même là où les versants sont très raides. On peut dire que presque partout le sol des îles est plus ou moins tourbeux, même sur certains cordons littoraux de sable et de galet, comme la plaine de Miquelon et la Dune de Langlade. Ces tourbières ont des aspects divers. Les unes sont boisées, couvertes surtout d'épicéas et de sapins, avec ça et là quelques rares mélèzes, d'autres sont plus ou moins envahies par la forêt naine, par une multitude de plantes buissonnantes, notamment par des éricacées, des rosiers aux fleurs extrêmement odorantes. Les tourbières les plus typiques, celles que l'on appellerait au Canada des *savanes* et qu'ici les gens du pays nomment des *mousses*, ont une surface régulière et monotone, occupant principalement les plateaux de Langlade et les plaines de Miquelon.

Ce sont à perte de vue, des étendues de mousses, de sphaignes et de lichens, évoquant les toundras boréales, parsemées de flaques d'eau noirâtre et d'étangs. Il y a aussi des tourbières sèches, comme celles qui s'accrochent aux sommets des mornes et même sur les flancs si escarpés du Colombier où, en raison de la forte pente, l'égouttement se fait très rapidement. La tourbe forme, dans ce cas, un matelas qui s'appuie directement sur le roc, alors que dans les plaines, les tourbières humides reposent le plus souvent sur une couche d'épaisseur variable d'argile et de gravier d'origine glaciaire, qui recouvre la roche sous-jacente. Un peu partout où des tranchées ont été creusées dans les tourbières des plaines, pour des travaux de route par exemple, on remarque en profondeur de nombreuses souches d'arbres enfouies, révélant l'existence d'anciennes forêts.

De très nombreuses espèces de sphaignes et d'hypnacées jouent un rôle prépondérant dans la formation de ces tourbières, à laquelle participent également une foule d'autres plantes. Parmi ces dernières, mentionnons des cypéracées, plus de 80 espèces, qui comprennent notamment une soixantaine de carex, une dizaine de scirpes, des ériophorum, des joncacées et des éricacées, représentées principalement par *Kalmia angustifolia*, *K. polifolia*, *Rhodora canadensis*, ainsi que des vaccinées. On rencontre également dans les tourbières plusieurs orchidées, des lycopodes, des fougères. Des arbrisseaux minuscules et rampants s'étalent aussi sur la mousse. Ce sont en particulier des bouleaux (*Betula pumila*, *B. Michauxii*), des saules (*Salix Uva-Ursi*), d'ailleurs rares et très localisés, des pruniers (*Prunus virginiana*) très communs, des aulnes et bien d'autres espèces. Les conifères

---

<sup>7</sup> note du copieur : Oui, mais aussi les Gaylussacia.



Planche III



Photo E. Aubert de la Rüe.  
Fig. A. — Panorama de Saint-Pierre.



Photo E. Aubert de la Rüe.  
Fig. B. — Le bourg de Miquelon.

## Planche IV



Fig. A. — L'île de Miquelon vue de Langlade en hiver. *Photo E. Aubert de la Rüe.*



Fig. B. — Effet du vent sur la neige à Saint-Pierre. *Photo E. Aubert de la Rüe.*

Planche V



*Photo E. Aubert de la Rüe.*

Fig. A. — Langlade, le rivage en hiver.



*Photo E. Aubert de la Rüe.*

Fig. B. — La banquise et le cap aux Morts à Langlade.

Planche VI



Fig. A. — Le cap Percé à Langlade. *Photo E. Aubert de la Rüe.*



Fig. B. — L'anse aux Soldats à Langlade. *Photo E. Aubert de la Rüe.*

sont bien représentés par des formes naines de sapins et d'épicéas, de mélèzes (*Larix laricina*) ; on y rencontre également l'if du Canada (*Taxus canadensis*) ou sapin traînard et le genévrier commun (*Juniperus communis*).

Une fois l'hiver fini, quand les tourbières enfin libérées de leur manteau de neige, montrent leur surface uniformément fauve, on a peine à croire que cinq ou six semaines plus tard ces étendues marécageuses, tristes et monotones, encore toutes durcies par les froids de l'automne précédent, verdiront et se couvriront d'une multitude de fleurs ravissantes pendant toute la durée de l'été. Si, superficiellement, les mousses se ramollissent assez vite sous les rayons déjà chauds du soleil d'avril, elles ne dégèlent que très lentement en profondeur, où la tourbe est parfois glacées jusqu'à 0 m. 80 de la surface. Même dans la première quinzaine de juin, on trouve encore de la glace à l'intérieur d'épaisses touffes de sphaignes. Quoi qu'il en soit, les tourbières commencent à verdier dès la fin de mai et les premières fleurs font bientôt leur apparition. Ce sont celles des plates-bières, accompagnées d'une jolie orchidée, le sabot de Vénus (*Cypripedium acaule*), d'*Eriophorum*, dont les innombrables petits plumeaux soyeux blancs ou brun-doré sont d'un effet décoratif. C'est ensuite le tour de deux délicates orchidées mauves : *Arethusa bulbosa* et *Calopogon pulchellus*, cette dernière étant considérée par certains botanistes comme l'une des merveilles du monde végétal. Les sarracénies (*Sarracenia purpurea*), fleurissent en juillet, agitant leur grosse cloche pourpre à l'extrémité d'une longue tige qu'entourent à la base, disposées en rosette, plusieurs grosses feuilles d'un vert-carminé, formant autant d'urnes qui sont garnies de poils inclinés vers le bas afin de retenir prisonniers les insectes tombés au fond où ils sont lentement digérés. D'autres plantes carnivores, plus discrètes, mais extrêmement nombreuses, des *Drosera* (*D. rotundifolia*, *D. intermedia*) étalent à la surface des sphaignes leurs minuscules feuilles rouges pareilles à des raquettes poilues et gluantes. Une éricacée très commune, *Kalmia angustifolia* vulgairement connue sous le nom de *faux-thé*, fleurit en juillet et pendant tout le mois d'août. Cette plante buissonneuse, aux inextricables racines, est au point de vue écologique, dans le Nord de l'Amérique, l'équivalent des bruyères. Ses fleurs roses rappellent, en plus pâle, celles du rhododendron. D'autres plantes buissonnantes l'accompagnent, notamment l'Andromède (*Andromeda glaucophylla*), le *thé de Jam* (*Ledum groenlandicum*), solidement enraciné dans les sphaignes où il voisine avec d'autres petites éricacées et vaccinées. Enfin, les dernières fleurs de la saison qui apparaissent dans les tourbières sont celles des asters (*A. radula* var. *strictus*, *A. nemoralis*) et des solidages.

On trouve en abondance, dans les tourbières sèches, le bleuet traînard (*Vaccinium uliginosum*) et l'*Empetrum nigrum*, improprement nommé « bruyère » et dont on se sert souvent pour allumer le feu, car il s'enflamme facilement. Ses fruits sont de petites baies très juteuses et douçâtres appelées *goules noires*.

Les gens du pays confondent indifféremment sous le nom de *mousses*, les mousses proprement dites, les sphaignes et les lichens. Pour beaucoup, avons-nous vu, ce terme vague est devenu synonyme de tourbière, vocable peu usité dans îles. On dit de préférence que l'on « marche dans les mousses » ou encore que l' « on a bien de la misère à traverser les mousses ». Le fait est que, sauf tard en automne et au printemps pendant une brève période après la disparition de la neige, lorsque la surface des tourbières est gelée et ferme, il est fatigant de cheminer parmi ces marais. Le pied enfonce profondément à chaque pas dans un épais feutrage végétal, assez élastique et sec parfois en été, lors des périodes sans pluie, mais le plus souvent terriblement détrempé, surtout là où dominent les sphaignes, véritables éponges gorgées d'eau. Par endroits ces sphaignes s'étendent en grands tapis fauves, ailleurs ce sont de larges touffes, tantôt d'un vert très tendre, tantôt rougeâtres et parfois même presque blanches. Les marais prennent souvent aussi une teinte un peu argentée qu'il doivent à l'abondance des lichens, dont les plus communs sont le lichen à rennes (*Cladonia rangiferina*), accompagné d'une espèce voisine, d'un gris-jaunâtre pâle (*Cl. silvatica*). Une mousse laineuse et blanchâtre (*Racomitrium lanuginosum*) forme également des tapis étendus dans les parties les moins humides des tourbières.

On est surpris, lorsqu'on les traverse, de la variété d'aspects que peuvent offrir les tourbières, qui paraissent d'ordinaire, à distance, si tristes et monotones. Elles sont, en effet, l'habitat de plantes très diverses dont beaucoup se parent de fleurs délicates. Sur ces tapis de mousses humides mûrissent diverses baies sauvages, dont on fait d'amples cueillettes pendant la belle saison. Très souvent, dans les parties plates, ces marais tourbeux sont entrecoupés d'étangs, de mares et de simples trous d'eau reliés par un lacs de canaux étroits. Des quantités d'iris fleurissent le long de ceux-ci, accompagnés par endroits de très grosses et ravissante violettes mais qui sont privées de tout parfum, tandis que beaucoup d'étangs se couvrent en été de nombreux nénuphars à fleurs jaunes.

Dans tous ces marais l'eau est d'un brun très foncé et semble même presque noire par réflexion. Cette coloration particulière est due à la présence d'oxydes de fer et de manganèse, qui, sous forme de limonite et de wad granuleux, sont communs dans la tourbe où ils forment, ça et là, des couches plus ou moins épaisses. Cette teinte, qui rappelle le thé, se retrouve dans tous les ruisseaux, quelque peu atténuée en général, ce qui ne les empêche d'ailleurs pas d'être assez limpide là où ils sont peu profonds.

Souvent, en été, les flaques d'eau sans profondeur qui parsèment les marais se dessèchent, laissant apparaître leur fond de vase tourbeuse. Ce sont alors autant de hideuses plaies noirâtres sur le flanc des collines



et dans les plaines, aussi disgracieuses que les excavations creusées par le vent dans les parties sèches de beaucoup de tourbières, au sommet des falaises et sur les hauteurs, où la surface de la tourbe se montre toute labourée.

Lorsque les premiers occupants prirent possession de l'archipel, voici plus de trois siècles, il était certainement plus boisé que maintenant. Les souches d'arbres qui s'aperçoivent encore en nombre d'endroits dans le sol des tourbières témoignent de l'ancienne extension de la forêt. Néanmoins, celle-ci était loin de recouvrir uniformément les îles avant leur occupation par l'homme. A en juger par la physionomie que nous offre aujourd'hui une bonne partie de l'intérieur de Langlade, où la nature est demeurée peu ou pas modifiée, il est possible de se représenter l'aspect qu'avait primitivement la couverture végétale dans l'ensemble des îles. La plupart des sommets semblent bien avoir été toujours plus ou moins pelés et dénudés, comme les plateaux très exposés et les plaines dégagées, où la violence du vent s'oppose à la croissance des arbres. Celui-ci souffle, en effet, sur ces surfaces horizontales avec une furie et une constance plus grandes que dans les endroits où la topographie est accidentée, aussi trouve-t-on d'ordinaire la forêt tapie dans les replis de terrain, sur les coteaux, les versants des collines et dans les vallées, en multiples lambeaux sans continuité, dont les plus étendus s'allongent tout au plus sur deux ou trois kilomètres. Aujourd'hui, la forêt proprement dite couvre, au total, encore à peu près la cinquième partie de Langlade. La répartition qu'elle y occupe nous donne une idée de la façon dont elle devait s'étendre autrefois à Saint-Pierre et Miquelon, îles ou les espaces boisés ne constituent plus que quelques taches. Par espaces boisés, il faut entendre ceux couverts d'une forêt réelle, ce que les Langladiers appellent le *grand bois*, par opposition aux *brousses*, expression qui désigne la forêt naine, curieux type de végétation, dont l'extension est assez considérable. Il n'y a pas de démarcation nette entre les deux catégories de forêts et très souvent le passage est insensible de l'une à l'autre.

Dans toutes les zones boisées, les conifères dominent largement et sont représentés par des épicéas ou *spruces*, pour employer le terme anglais consacré dans le pays et qui lui-même venait du français « sapin de Prusse ». Il y a le *spruce noir* (*Picea mariana*) et le *spruce blanc* (*Picea glauca*), dont le tronc rugueux et les branches sont généralement recouverts de lichens, d'usnée barbue (*Usnea barbata* et autres) en long filaments jaunâtre et d'une autre espèce, à thalle vert et souple, vulgairement appelée *mousse crapaudine* (*Sticta pulmonaria*) utilisée parfois comme remède contre les coups, après qu'on l'ait fait macérer dans l'eau et mélangée à du blanc d'œuf. Le sapin baumier (*Abies balsamea*) est très commun aussi. Son tronc et ses plus grosses branches sont couvertes de vésicules remplies d'une résine odorante : le baume du Canada, dont les trappeurs de ce pays enduisent leurs lacets pour dérouter l'odorat des animaux à fourrure qu'ils désirent capturer. Rarement des mélèzes isolés atteignent la dimension d'un arbre et on les rencontre de préférence dans les petites clairières marécageuses. Des ifs poussent çà et là en forêt, mais la taille de l'espèce américaine est si réduite qu'ils se confondent avec les plantes buissonnantes du sous-bois.

Parmi les espèces feuillues associées en proportions variables avec les résineux, les bouleaux, qui se disent *boullards* dans les îles, sont les plus communs. Le bouleau blanc (*Betula papyrifera*) si répandu au Canada, manque dans l'archipel<sup>8</sup>, où il semble bien que tous les bouleaux à l'exception des formes naines, appartiennent à l'espèce *Betula lutea*, le merisier du Canada. Les plus beaux peuplements sont ceux de la vallée de l'anse aux Soldats à Langlade. L'aulne (*Alnus crispa*) ou *vergne*, appelé aussi *bois à rames*, car ses branches sont utilisées comme tuteurs pour les petits pois, est commun dans les lieux très humides, en particulier le long des ruisseaux. Le seul érable du pays (*Acer spicatum*) est un arbuste grêle au tronc mince et ramifié, ne dépassant pas 5 à 6 m. Il affectionne tout spécialement les pentes inférieures des vallées. Les sorbiers ou *cormiers* ne sont pas rares et l'espèce arborescente habituelle est le *Pyrus dumosa*. On rencontre également en forêt des viornes (*Viburnum cassinoides*), un cornouiller (*Cornus stolonifera*), connu sous le nom de bois de chien, ainsi que deux pruniers (*Prunus virginiana* et *Prunus pensylvanica*), qui se couvrent l'un et l'autre de ravissantes petites fleurs blanches à la fin de juin. Le dernier ou petit merisier, est un arbuste de 4 à 5 m. de haut, au feuillage d'un vert rougeâtre, que l'on retrouve très souvent à l'état nain dans les tourbières. Mentionnons encore la présence d'un noisetier sauvage (*Corylus rostrata*), localisé principalement dans la vallée de la Belle Rivière, le long du ruisseau Debons et au-dessus du Petit Barachois et celle enfin, très rare, d'un joli saule (*Salix planifolia*) à l'anse du Gouvernement.

Le sous-bois est en général occupé par de belles et grandes osmondes (*Osmunda Claytoniana*, *O. cinnamomea*), cette dernière étant la fougère la plus répandue dans les îles. Ailleurs, le sol de la forêt est recouvert par un petit cornouiller (*Cornus canadensis*) dont le fruit rouge porte le nom de *graine des Quatre-temps*. C'est une plante qui est du reste très commune aussi dans les endroits découverts, par exemple sur les

---

<sup>8</sup> **Note du copieur** : L'une des rares erreurs de l'auteur, le *B. papyrifera* est en effet plus commun dans l'archipel que le *B. lutea* (ou *B. alleghaniensis*). Il est vrai cependant que les plus belles stations de ce dernier se trouvent à l'anse aux Soldats.

pentons de Saint-Pierre et sur tous les îlots voisins, formant de grandes pelouses qui prennent une teinte rouge en automne.

Parmi les fleurs de la forêt, citons celles mauves et minuscules de la linnée boréale (*Linnaea borealis*), une caprifoliacée caractéristique de la flore hudsonienne, des épilobes et des monotropes (*M. uniflora*) apparaissant sous les sapins vers la fin d'août.

Il y a des coins de forêts plaisants à Miquelon et principalement à Langlade, surtout par contraste avec la physionomie rocheuse et pelée de Saint-Pierre, mais d'une façon générale, même-là où les conditions sont les plus favorables au développement des arbres, ceux-ci n'ont pas une bien belle apparence. Les arbres les plus vigoureux et les mieux venus n'ont d'ordinaire pas plus d'une dizaine de mètres de hauteur, très exceptionnellement une quinzaine de mètres et leur diamètre ne dépasse guère, en moyenne de 0 m. 20 à 0 m. 30. Conifères et feuillus ont le plus souvent un air malingre, un port tourmenté et un tronc tortueux. Beaucoup d'arbres poussent arqués, d'autres fortement inclinés. Il y en a de sinueux qui rappellent les lianes. Très souvent les sapins et les spruces font penser à des plumeaux dégarnis, avec leurs quelques rares branches vertes au sommet, toutes les autres étant desséchées et tombées. Beaucoup d'arbres, morts depuis longtemps, mais encore debout, sont hérissés de petites branches dures et traîtresses, auxquelles on s'accroche dangereusement en se faufilant à travers la forêt très dense et embarrassée, pleine d'embûches. Avec son sol marécageux, celle-ci rappelle beaucoup plus certains aspects de la forêt canadienne que les peuplements de conifères d'Europe. Bien des arbres sont fendus en deux par le milieu, les deux moitiés du tronc se ployant en sens opposés. D'autres ont leurs plus grosses branches cassées et pendantes. C'est là l'effet du poids de la neige en hiver et celui aussi du verglas, qui appesantit tellement les arbres, que le moindre vent suffit à les mutiler. D'ailleurs l'action seule du vent, par le balancement continu qu'il leur imprime, fait naître dans les troncs de profondes crevasses longitudinales.

Est-il nécessaire de dire que les tempêtes commettent de gros ravages dans les parties boisées de la colonie, renversant surtout les spruces et les sapins, peu solidement enracinés dans le sol humide et tourbeux. Il arrive souvent que ceux-ci, au lieu de tomber, se penchent seulement retenus par leurs voisins, dépérissant et séchant lentement dans cette position où ils peuvent demeurer des années. Certains coups de vent laissent derrière eux des zones où la forêt se montre littéralement fauchée. Pas un arbre ne demeure debout et tous sont culbutés, s'entremêlant en formant d'inextricables fouillis. Ces espaces dévastés s'observent surtout dans les endroits fortement en pente, suivant des bandes horizontales et parallèles, larges d'une dizaine de mètres et qui peuvent s'étendre sur 100 et 200 mètres de longueur.

La forêt n'a pas à craindre seulement le vent, l'homme est son pire ennemi. A voir comment les insulaires déboisent en procédant un peu partout à des coupes inconsidérées, qui ont eu déjà pour résultat de dénuder une bonne partie de l'archipel, on réalise combien sont menacés les derniers petits peuplements forestiers qui subsistent encore.

La forêt fournit aux pêcheurs de quoi faire des lisses et des rouleaux pour le halage de leurs doris. Les gens de Langlade et de Miquelon y prennent le bois nécessaire pour confectionner des tombereaux, des traîneaux, des jougs pour leurs attelage de bœufs et les Saint-Pierrais en font venir du bois pour des travaux divers. Néanmoins, ce que les gens des îles demandent avant tout à leurs petites forêts, ce sont des *piquets*, dont il leur faut des quantités considérables. Ces pieux très droits, d'environ 2 m. de long, sont destinés aux clôtures des maisons, des jardins, des parcs à foin et des champs de pommes de terre ; On en fait de hautes et solides palissades, qui ont du reste beaucoup de cachet, mais que l'on aurait sans doute avantage, dans certains cas, à remplacer par des murs en pierre sèche. Ceux-ci sont toutefois totalement inconnus dans les îles. Comme les piquets sont plantés verticalement et très serrés, se touchant presque, ces clôtures ont l'avantage de protéger les cultures contre la violence du vent. Malheureusement, pour construire ces entourages et pour les entretenir en bon état, la forêt est soumise à des coupes importantes, sans aucune méthode. C'est par milliers que l'on abat chaque année les jeunes sapins, en choisissant toujours les plus beaux et les plus droits. Comme les arbres ne poussent ici que très lentement, on ne permet pas à la forêt de se régénérer. Fournissant ainsi, depuis des générations, des piquets de clôture, on ne doit pas s'étonner d'y rencontrer surtout des arbres difformes, ceux que l'on néglige de couper.

Les espaces boisés sont aussi largement mis à contribution pour les besoins du chauffage. Jamais les insulaires ne procèdent par un abattage systématique, mais ils pratiquent d'horribles trouées, saccagent réellement la forêt, en faisant du reste un gaspillage de bois insensé. Ils n'épargnent même pas les quelques jolis bouquets d'arbres ornant certaines anses qui sont des buts de promenade ou ceux trop rares qui parent encore les chemins.

Partant, en effet de ce principe que le pays leur appartient, les habitants des îles coupent tout ce qui leur plaît et n'importe où, les bois des terrains domaniaux étant saccagés d'une façon qui ne serait tolérée nulle part ailleurs, surtout dans un territoire où les arbres sont rares et le bois précieux. A diverses reprises l'administration

tenta de prendre des mesures pour assurer la conservation des forêts de l'archipel. Un arrêté du 2 février 1858 témoigne déjà de cette préoccupation. D'autres ont été pris à diverses reprises par la suite et même récemment, mais le respect des règlements ne s'accorde aucunement avec le caractère frondeur et indiscipliné des Saint-Pierrais et de leurs compatriotes des autres îles du groupe.

Çà et là, des étendues découvertes, au sol rocheux et chaotique, montrant encore des souches calcinées, indiquent d'anciens feux de forêt, allumés d'ordinaire par des chasseurs imprudents. L'appellation de *Bois-Brûlé*, que l'on retrouve en divers points du Territoire, n'a pas d'autre origine. Pour peu que la saison soit sèche, le vent violent, le feu se propage facilement sur les plaines et les versants des collines, se communiquant même à la tourbe à l'occasion. Si le climat n'était pas aussi humide, ces incendies de forêt seraient certainement beaucoup plus fréquents qu'ils ne sont et plus étendues, car personne ne prend de précaution.

Il n'est pas rare d'entendre dire qu'aux îles Saint-Pierre et Miquelon on marche sur la cime des arbres, tellement ceux-ci sont bas et trapus. C'est une boutade, mais qui comporte pourtant une part de vérité, car sur d'assez vastes étendues la forêt revêt effectivement un caractère nain, avec des arbres rampants, aux branches enchevêtrées, formant par places un réseau suffisamment serré et résistant pour supporter le poids d'un homme. On peut réellement s'aventurer sur ce tapis flexible de branchages, tendu à environ un mètre au-dessus du sol et cheminer sur la tête des arbres, mais il faut le faire avec prudence, car il cède parfois et l'on risque alors une chute fort désagréable. Cette forêt lilliputienne cache souvent en effet, un sol rocailleux des plus irrégulier.

Ce curieux type de végétation se rencontre indifféremment dans les ravins et les plaines, sur les pentes des collines, au milieu des tourbières comme sur les terrains rocailleux et chaotiques. Cette forêt en miniature forme par endroits des taches isolées, de peu d'étendue et ailleurs de vastes lambeaux et même un tapis continu. A Saint-Pierre, où le déboisement a été pourtant intensif, la forêt naine typique occupe encore des surfaces assez considérables. A Miquelon et à Langlade, on peut être assuré de toujours la rencontrer, formant une frange de largeur assez variable, à la lisière de la forêt proprement dite. Le passage de l'une à l'autre est généralement insensible.

Ce sont les effets du vent qui ont imposé à la végétation arborescente cette forme naine, si curieuse dans les lieux les plus exposés. Cette forêt rampante, aux tons olivâtres, n'est pas composée dans l'ensemble d'essences spéciales. On y trouve une grande majorité de sapins et d'épicéas, désignés du nom de *brousses* lorsqu'ils revêtent une forme rampante et rabougrie, accompagnés de genévriers et de mélèzes. Les feuillus sont principalement des sorbiers, des aulnes et des bouleaux.

Ne pouvant se développer en hauteur, à cause du vent qui les étrille, ces arbrisseaux poussent latéralement et atteignent bien souvent dans le sens horizontal des dimensions tout à fait hors de proportion avec leur taille si réduite. Il y a des bouleaux, des sapins, de genévriers si courts, qu'ils sont réellement plaqués contre le sol, mais habituellement, dans la forêt naine caractéristique, les conifères atteignent environ 1 m. et même 1 m. 50 en certains endroits. Il est très fréquent d'observer des sapins mesurant à peu près 1 m. de haut, qui s'étalent sur une largeur de 5 m. Comme ils se reproduisent par marcottage, les rejets, issus d'un même pied, finissent par couvrir une surface considérable.

Ces conifères nains poussent si serrés que leurs branches, invraisemblablement contournées se mêlent et s'entrelacent au point de former des fourrés à peu près infranchissables. Les branches maîtresses sont souvent de la grosseur du tronc et d'un diamètre surprenant étant donné la taille minuscule de ces arbres. En voyant la solidité de cette ramure tourmentée, on comprend aisément qu'elle puisse supporter le poids d'un homme.

Cette curieuse végétation buissonnante et touffue se tapisse très souvent dans les moindres dépressions du terrain, les nivelant. Ayant leur tête arasée par le vent, ces arbrisseaux paraissent être tous rigoureusement de la même taille.

Quand on circule dans l'intérieur des îles, inculte et inhabité, ayant conservé un caractère très sauvage et étant privé le plus souvent de chemins et même de simples sentiers, il est bon de se méfier de la forêt naine et de l'éviter autant que possible, quitte à faire de longs détours. Celui qui s'y engage imprudemment risque de peiner longtemps parmi ce lacs de branchages tenaces avant de trouver une issue. S'il s'agit d'une étendue un peu considérable et dans une région qui vous est peu familière ou encore par la brume, il faut parfois bien du temps et des efforts avant de pouvoir se dégager de ces fourrés.

Une végétation formée principalement d'éricacées s'est établie sur les pentes rocheuses et souvent chaotiques des mornes. Ces buissons très courts sont accompagnés d'arbrisseaux nains isolés, de fougères, d'osmondes notamment (*Osmunda Claytoniana*, *O. cinnamomea*), qui forment çà et là de belles pelouses. C'est l'habitat également de l'*Aronia atropurpurea*, montrant un beau feuillage rouge en automne et dont les baies, appelées *poires sauvages*, sont mises à macérer pour préparer une liqueur noirâtre et assez insipide. Les mousses et les lichens saxicoles sont abondants parmi ces espaces rocailleux, au point qu'ils camouflent les rochers en les faisant tous apparaître d'un ton uniformément grisâtre.



De nombreuses plantes sauvages sont d'un intérêt particulier en raison de leurs propriétés alimentaires et médicinales. La flore de l'archipel est très riche en baies comestibles, en *graines* pour employer le terme local, dont l'abondance est particulièrement appréciable dans ces îles où les jardins les plus abrités et les mieux soignés s'obstinent à ne produire pour ainsi dire aucun fruit.. « Aller aux graines », est la grande occupation des femmes et des enfants, qui profitent des belles journées d'été et d'automne pour en ramasser des *seilles* entières sur les pentes des collines et dans les plaines tourbeuses.

Les premières baies sauvages font leur apparition au mois de juillet et débutent par les plates-bières (*Rubus chamaemorus*) qui viennent dans les tourbières à sphaignes, où on les récolte chaque été par centaines de livres. Chaque plante ne porte qu'un fruit, mais leur nombre est prodigieux dans les marais de Langlade et de Miquelon. La plate-bière a un peu la forme et la grosseur d'une framboise, mais les éléments de ce fruit composé sont plus gros. Elle est dure d'un rouge éclatant juste avant d'arriver à maturité, mais devient molle, très juteuse et d'un jaune-ambéré lorsqu'elle est tout à fait à point. Crue, cette baie a un goût très spécial, qui déplaît souvent lorsqu'on n'y est pas habitué, mais cuite elle rappelle un peu l'abricot. La plate-bière mangée crue, en grande quantité, passe pour être légèrement laxative. Beaucoup la consomment ainsi, avec de la crème fraîche, tandis que d'autres en font des gelées et des confitures. L'étymologie du nom de ce fruit est fort discutée. Dans l'Est de la province de Québec, les Canadiens français le connaissent sous le nom de *blackbière*, ou encore de *blaquebière*. Ce dernier ne serait, dit-on, qu'une déformation du vieux mot de *plat-de-bière* employé au Canada vers 1755 et considéré comme une variante de *plat-de-bière*, autrement-dit « Nourriture du Castor ». Aux îles Saint-Pierre et Miquelon on se sert d'ordinaire du terme de *platebière*, qui ne signifierait autre chose que « bière plate » ou éventée, à laquelle fait un peu songer la saveur de cette baie. Pourtant, un certain nombre d'insulaires emploient de préférence l'expression de *plein-de-bière*, laquelle proviendrait de la nature très juteuse du fruit, parvenu à maturité.

Juillet est également l'époque des fraises sauvages, qui débutent d'ordinaire vers le quinze et durent pendant quelques semaines. C'est la fraise des prés de Terre-Neuve, assez acide et peu parfumée, mais très appréciée tout de même et que l'on trouve de préférence dans les terrains secs et sablonneux, dans les prairies occupant d'anciennes dunes, sur les butteaux de l'isthme de Langlade et sur la chaussée de Mirande.

La saison des framboises se situe dans la seconde quinzaine du mois d'août et dans les bonnes années on en ramasse des quantités considérables, principalement là où la forêt a été brûlée ou coupée. Les environs du Petit Barachois de Langlade sont réputés pour cela.

Diverses mûres sont connues dans les îles. En premier lieu la *mûre rouge* ou ronce arctique (*Rubus arcticus*), plante minuscule des prairies et des tourbières, dont la fleur carminée est très parfumée ; une autre mûre rouge (*Rubus pubescens*) recherche plutôt le sous-bois. La troisième, ou ronce épineuse ou encore mûre noire (*R. recurvicaulis*) vient plutôt au bord des chemins, dans les lieux humides.

Le groseillier à maquereau (*Ribes hirtellum*) se cantonne de préférence dans les endroits rocaillieux et ébouloux et surtout à l'abri des peuplements d'aulnes, comme il y en a au-dessus du Petit Barachois à Langlade. C'est une plante qui atteint en général 1 m. de hauteur et dont les fruits violacés mûrissent dans les premiers jours de septembre. Il faut les disputer alors aux merles et aux oiseaux de toutes sortes vivant dans les bois et les broussailles pendant l'été. Il y a des pieds de groseilliers sauvages si productifs qu'ils donnent plusieurs livres de fruits<sup>9</sup>. Beaucoup de Saint-Pierrais cherchent à se procurer à Langlade ces groseilliers pour les cultiver dans leurs jardins. Le groseillier à grappes rouges (*R. prostratum*) vit principalement dans les bois et ses fruits très acides sont désignés dans les îles sous le nom de *castilles*.

Parmi les éricacées, les myrtilles, appelées *bleuets* ou *bluets* comme au Canada mûrissent à la fin d'août et durent jusqu'en octobre. Il y en a deux espèces, le bleuét ordinaire ou *bâtard* (*Vaccinium pennsylvanicum* var. *angustifolium*) que l'on trouve de préférence sur les pentes des mornes et le *bleuét traînard* (*V. uliginosum*) peu élevé, commun dans les tourbières sèches et plus précoce que le précédent, mais il est peu recherché. Certaines personnes préparent de la liqueur de bleuét en faisant macérer ces baies dans l'alcool.

Les graines par excellence sont les diverses vaccinées cantonnées dans les tourbières. Il y a tout d'abord l'airelle Vigne d'Ida (*Vaccinium Vitis-Idaea* var. *minus*), la *graine rouge* des Saint-Pierrais et le *berry* des Miquelonnais, qui ont introduit ce nom des îles de la Madeleine. Elles se ramassent pendant tout le mois de septembre et même plus tardivement dans les parties les plus sèches des tourbières, parmi des lichens et des mousses blanchâtres. Les graines rouges sont particulièrement recherchées pour préparer des confitures. L'airelle canneberge ou grisette (*V. oxycoccos*) est caractéristique des tourbières très humides<sup>10</sup>. Octobre est le grand mois de leur récolte. Les pommes des prés (*V. macrocarpon*) accompagnent les grisettes et mûrissent en même

<sup>9</sup> Note du copieur : L'espèce aurait-elle régressé ? je n'en ai jamais rencontré beaucoup !

<sup>10</sup> Note du copieur : A mon avis *V. macrocarpon* croît en terrain plus humides que *V. oxycoccos* !

temps. Ce sont elles que l'on vend au Canada sous le nom d'*atocas* et qui sont cultivées sur une grande échelle dans l'État du Massachusetts. Les pommes des prés sont plus communes que les grisettes, mais dans les îles on ne fait guère de différence entre ces deux graines qui se ressemblent beaucoup comme aspect et comme goût <sup>11</sup>. Ces petites baies très acides ne se mangent que cuites, en confitures. La pomme des prés, dont la taille peut atteindre celle d'une cerise, ressemble tout à fait à une pomme en miniature, d'un beau rouge. Elles sont si nombreuses parfois qu'on peut en ramasser sans peine plusieurs dizaines de livres dans la journée.

Les grisettes et les pommes des prés, aux couleurs vives, présentent toute la gamme des rouges et sont d'un très joli effet au milieu des mousses et des sphaignes. Ces graines, résistantes ne sont pas abîmées par les gelées et supportent l'hiver. On peut encore les ramasser au printemps, après la fonte des neiges et de l'avis de tous c'est alors qu'elles sont les plus douces.

Le *coco d'anis*, semblable à un gros œuf de fourmi, est le fruit d'une petite plante rampante (*Chiogenes hispidula*) qui se cache d'ordinaire dans les mousses sous les conifères. On fait macérer ces graines odorantes dans l'alcool pour obtenir la liqueur d'anis. La feuille de cette plante sert occasionnellement à parfumer le thé.

Parmi les plantes sauvages recherchées comme légume, outre les délicieux pissenlits des buttereaux de la Dune, on peut signaler la *patte d'oie* ou *navet sauvage* (*Prenanthes trifoliata*), apparaissent à la fin de mai à la lisière et dans les clairières des forêts de sapins ; les jeunes feuilles s'apprêtent en salade ou cuites comme des épinards, d'où le nom d'*épinard sauvage* donné aussi à cette plante. Le *persil* ou *céleri sauvage* (*Ligusticum scoticum*), très commun au voisinage de la mer, est d'un goût agréable. Quand au *piment sauvage* (*Cakile edentula*), son emploi s'est à peu près perdu. Les fruits de cette plante se mangeaient autrefois conservés dans du vinaigre, en guise de cornichons. La *noix sauvage*, assez amère, que les enfants s'amuse à déterrer, est le renflement existant à la base de l'osmonde cannelle et qui correspond aux futures feuilles.

Les Champignons sont très nombreux dans les endroits boisés, de même que dans les prairies. Les espèces comestibles sont largement représentées, mais les insulaires les négligent pour la plupart, ne les connaissant pas et c'est parmi les métropolitains séjournant à Saint–Pierre qu'il y a le plus d'amateurs.

La flore indigène comprend diverses espèces recherchées pour leur arôme ou leurs propriétés médicinales et dont on fait des boissons et des infusions, ainsi que divers remèdes. La bière de spruce, saine et rafraîchissante, est le breuvage habituel de beaucoup de gens. On la prépare indifféremment avec le *spruce blanc* ou le *spruce noir*, en choisissant de préférence les branches d'individus de petite taille, ceux de la forêt naine. Cette bière, d'un blond-pâle, possède une saveur résineuse très prononcée, mais agréable à laquelle on s'accoutume rapidement.. on confectionne dans ce but un fagot de petites branches de spruce, que l'on fait bouillir pendant environ trois heures dans 25 litres d'eau. Il faut filtrer, ajouter six kilos de sucre et si l'on désire, en outre, un litre de mélasse. Le tout est mis dans un baril de 60 litres, que l'on complète avec une trentaine de litres d'eau chaude. Cinq jours plus tard, la bière est tirée et mise en bouteilles, soigneusement bouchées, car si elle a été bien préparée, elle devient pétillante et très mousseuse, pouvant se conserver plusieurs mois. Certains ont aussi l'habitude de mélanger des branches de genièvre (*J. communis*) au spruce ou préparent même exclusivement de la bière de genièvre. Il faut avoir soin de ne pas choisir l'autre genévrier (*J. horizontalis*) ou *rameau* qui est toxique et dont on emploie simplement les longues branches souples et rampantes le jour des rameaux.

Le *thé rouge* (*Gaultheria procumbens*) est assez localisé (cap à l'Aigle à Saint–Pierre, cap à Ross et butte au Thé à Langlade)<sup>12</sup>. La feuille a une saveur très prononcée et se prépare en infusion, telle ou mélangée au thé ordinaire. On emploie aussi les feuilles du thé rouge pour parfumer certaines sauces et on les fait également macérer dans l'alcool. Cette plante, renfermant du salicylate de méthyle, a la réputation d'être efficace contre les douleurs de rhumatisme. Le *thé de Jam* ou de *James* (*Ledum groenlandicum*), très commun dans les tourbières, a des feuilles odorantes dont on faisait autrefois des décoctions qui remplaçaient le thé. Elles servaient aussi à préparer un sirop contre le rhume. Parmi les autres plantes plus spécialement recherchées pour le rhume et les affections pulmonaires figure le mélèze (*Larix laricina*), connu surtout dans l'archipel sous le nom d'*épinette*, quelques fois aussi de *bois de violon* ou simplement de *violon*, dont on prépare des infusions et des sirops ; la *pulmonaire* (*Polypodium virginianum*), petite fougère des terrains secs et rocailleux, est employée en sirop dans le même but. Les feuilles de *Sarracenia* ou *pipes de montagnes*, ont la réputation d'être efficaces pour guérir les rhumatismes. La *savoyarde* enfin, ou *herbe jaune* (*Coptis groenlandica*), si commune au printemps, possède une

<sup>11</sup> Note du copieur : Certaines personnes préfèrent nettement les grisettes et savent parfaitement les reconnaître !

<sup>12</sup> Note du copieur : Le « thé rouge » existe aussi à Miquelon, mais surtout dans sa partie Est, ce qui est d'ailleurs le cas également sur les autres îles.

racine jaune extrêmement amère, qui a des vertus dépuratives et passe en même temps, pour être très fortifiante et pour stimuler l'appétit. On l'utilise en décoction ou en la faisant macérer dans du vin.<sup>13</sup>

---

<sup>13</sup> : Note du copieur : Un aspect a été oublié, son efficacité contre les aphtes.

#### IV LA FAUNE

Il y a parmi les Saint-Pierrais une impressionnante proportion de chasseurs. A toute époque de l'année, des insulaires bardés de cartouches, armés de leur fusil et accompagnés de leurs chiens, battent le pays dans ses moindres recoins, tirillant un peu partout et donnant à penser que l'archipel est exceptionnellement giboyeux. Ce n'est pas tout à fait le cas, mais dans ces îles perdues où les distractions sont rares, les parties de chasse connaissent un franc succès et même si le gibier n'abonde pas, les chasseurs trouvent toujours à portée de leur fusil quelque malheureux merle, des mouettes, un oiseau migrateur ou encore un phoque bien inoffensif s'ébattant sur les rochers ou montrant imprudemment sa tête près du rivage. En principe, tout ce qui remue, même l'oiseau le plus rare ou le plus utile, est voué à tomber sous les coups de ces chasseurs enragés qui n'ont le respect d'aucun animal. C'est assez dire que si la faune de l'archipel avait été riche autrefois, il n'en subsisterait pas grand chose aujourd'hui. Nous n'avons aucune indication de ce qu'elle était au début de la colonisation et il est fort possible que certaines espèces, parmi les animaux à fourrure que l'on trouve à Terre-Neuve et au Canada aient existé dans le groupe.

Actuellement en tous cas, la faune terrestre des îles est d'une grande pauvreté et se limite à peu près exclusivement à des animaux inférieurs. Les mammifères sont représentés par un renard à pelage roux l'hiver et d'un jaune sale pendant l'été, dont il existe un petit nombre d'individus à Miquelon et à Langlade. Le botaniste B. de la Pylaie, qui séjourna dans la colonie vers 1820, signalait alors que l'on y avait trouvé anciennement des renards argentés, mais que les derniers d'entre eux furent exterminés au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Rappelons, d'autre part que Chateaubriand, qui demeura quelques jours à Saint-Pierre, parle dans ses Mémoires d'ours blancs qu'il crut avoir aperçus au cours d'une excursion à travers l'île ... Sans doute fut-il victime d'une illusion et se méprit-il en voyant une chèvre, car il est peu vraisemblable qu'un ours, égaré de la banquise polaire, ait jamais été rencontré dans les îles. A part le renard roux qui est indigène, et peut-être les mulots communs dans les îles, les autres mammifères, de simples rongeurs, ont tous été introduits à une époque plus ou moins récente, les uns certainement de façon accidentelle, comme les souris et les rats, les autres délibérément comme des lapins ; une première tentative pour acclimater ceux-ci aurait été faite en 1860, en partant de quelques couples que l'on avait fait venir de Nouvelle-Écosse, mais elle ne semble pas avoir eu de succès. Plus tard, en 1881, on fit venir dans les îles des lapins de Terre-Neuve, qui depuis se sont multipliés en grand nombre, sauf à Saint-Pierre où, par trop chassés, ils sont devenus fort rares. Malgré les chasseurs et les braconniers, qui en capturent des quantités considérables à Langlade et à Miquelon, ils demeurent très nombreux dans ces deux îles. Ces lapins, dont la fourrure devient blanche en hiver, ne font pas de terriers, mais se cachent et nichent dans les fourrés de sapins rampants. Les rats, mulots et souris sont extrêmement nombreux, non seulement autour des lieux habités, mais également dans les parties désertes des îles. Dans l'intérieur de Langlade les braconniers s'aperçoivent souvent que les lapins pris dans leurs collets ont été dévorés par les rats. Le pullulement vraiment extraordinaire de ces rongeurs sur un îlot désert et inhospitalier tel que le Grand Colombier, où ils se nourrissent principalement d'oiseaux de mer, est assez singulier. La tourbe sèche qui couvre le roc est partout criblée de leurs trous et leurs allées et venues ont fini par tracer tout un réseau de pistes parmi les herbes et les fougères.

Les reptiles manquent totalement et les batraciens ne sont représentés que par des grenouilles, d'introduction toute récente, datant d'une dizaine d'années environ. Des Saint-Pierrais ont en effet rapportées quelques-unes de la Nouvelle-Écosse, qu'ils ont lâchées dans leur île où elles se sont acclimatées dans quelques étangs.

Les mollusques terrestres comprennent une dizaine d'espèces, toutes de petites tailles. On remarque notamment un planorbe, une limnée, un *Helix* à la coquille jaune et fragile, très commun dans les champs et plusieurs petites limaces, les unes beiges, d'autres noirâtres, dont la plus grande ne dépasse pas 5 cm.

La faune des insectes est relativement riche, sinon en espèces, du moins en individus. On connaît une cinquantaine de coléoptères, petit en général et peu visibles, se cachant la plupart dans les mousses et sous les pierres et les épaves près du rivage. Le plus voyant est un joli carabe d'un violet mordoré, commun dans les prairies à partir du mois de juin. Il y a aussi dans certains étangs, de nombreux dytiques. Un gros staphylin, rayé jaune et noir, inoffensif, très fréquent vers la fin de l'été et appelé, on ne sait pourquoi, *bête à morue*, cause une terreur folle aux gens et est très redouté pour son odeur. Les papillons sont plutôt rares et petits, sauf certaines espèces nocturnes largement représentées.

Plusieurs espèces de mouches infestent les habitations pendant l'été et jusque tard en automne. Bien souvent la proximité des anses de pêche n'est pas étrangère à cette invasion, car la plupart des déchets provenant de la préparation de la morue sont abandonnés sur le rivage. Tout ce que les chiens dédaignent ou que la marée ne parvient pas à entraîner, pourrit sur la plage, souvent grouillante de larves répugnantes. On frémit parfois

devant l'aspect repoussant de beaucoup de grèves bordant les anses de pêches et en présence de l'odeur suffocante qui s'en échappe !

Les îles connaissent en été cet inconvénient que sont les moustiques, si communs dans toute l'Amérique boréale dès que surviennent les premières chaleurs. A vrai dire, ce désagrément est moindre ici qu'à Terre-Neuve et au Canada. Les moustiques sont des *Culex*, que les habitants appellent d'ordinaire des *maringouins*, Réservant le terme de *moustiques* pour ces redoutables petites mouches noires, appartenant à une espèce de simulies d'une grande voracité. Celles-ci sont plus nombreuses et énervantes que les vulgaires moustiques. Elles font déjà leur apparition en mai, sans cependant être encore agressives, mais en juin, c'est une autre affaire et les huiles ou les pommades à base d'essence de citronnelle les plus vantées, dont on s'enduit le visage et toutes les parties du corps à découvert, s'avèrent inefficaces les jours où ces redoutables petites simulies sont particulièrement déchaînées. Elles piquent partout, pénétrant sous les vêtements, mais ont une prédilection spéciale pour les tempes et le cou, qu'elles ne sont pas longues à vous mettre en sang, tout en vous occasionnant des démangeaisons tenaces. Le seul moyen de s'en protéger, si l'on est arrêté, est de faire un feu de mousses dégageant une épaisse fumée. Certains jours sont pires que d'autres. S'il fait calme et lourd, mieux vaut ne pas s'écarter du bord de la mer. Dans les agglomérations, l'inconvénient des moustiques et des simulies n'est heureusement pas à craindre.

En plus des diptères, il faut se méfier également de divers hyménoptères, notamment d'un gros bourdon noir et jaune (*Bombus pennsylvanicus*) très bruyant et qui pique assez méchamment, de gros taons et aussi d'une espèce plus petite connue au Canada sous le nom de *mouche à chevreuil* et qui est très désagréable en juillet et août.

Parmi les autres insectes des îles, il faut mentionner une grande et belle libellule bleue et, certains années, un acridien rougeâtre (*Melanophus femur-rubrum*).

Les araignées sont très communes et dans les endroits boisés, parmi les mousses et les bois morts, on voit souvent de petits scolopendres. Les fourmis appartiennent toutes à des espèces de petite taille. Signalons l'abondance tout à fait remarquable des cloportes, des *cochons de lait* pour user d'une expression locale. On les rencontre partout et ils sont les hôtes fréquents mais bien inoffensifs des locaux habités humides, où ils s'introduisent surtout en avril et mai.

Les étangs d'eau douce, ont une faune microscopique assez riche. Je n'y ai observé aucun gastéropode ou lamellibranche, mais des vers et par endroits de petits sangsues.

La faune ornithologique est variée mais se compose principalement d'oiseaux migrateurs, qui descendent aux approches de l'hiver des régions arctiques situées au Nord de la baie d'Hudson, cherchant un refuge temporaire plus ou moins prolongé dans les îles au cours de leur vol vers le Sud. Ils y repassent également en grand nombre en remontant vers le Nord, quand arrive le printemps. Certaines espèces séjournent tout l'hiver dans le groupe, d'autres viennent y nicher au printemps ou ne s'y rencontrent que pendant l'été, comme c'est le cas pour un certain nombre d'échassiers.

La chasse aux oiseaux de mer est autorisée toute l'année sans restriction. Aucun règlement ne protège ces oiseaux de passage, même les espèces rares, celles qui sont au Canada l'objet de mesures de protection spéciales. Ceux qui pratiquent ce sport ne redoutent pas de braver le froid pour entreprendre en hiver de longues randonnées en doris où des marches périlleuses le long des pentes glacées, pour aller se poster au petit jour derrière des gabions à proximité des pointes devant lesquelles viennent atterrir les gibiers qui arrivent du large en bandes nombreuses. C'est là qu'ils demeurent à l'affût, des heures entières, accompagnés de leurs chiens qui sont accoutumés à plonger dans la mer glacée au premier coup de fusil heureux. Beaucoup de chasseurs se servent de *statues*, oiseaux de bois grossièrement sculptés qu'ils font eux-mêmes et placent sur l'eau et près desquelles les oiseaux de passage viennent se poser sans défiance.

Novembre, et plus tard les mois de mars et d'avril sont considérés comme les meilleurs moments pour la chasse au gibier de mer.

Certaines espèces ne s'observent que très accidentellement et d'autres ne font que passer, sans séjourner. Voici la liste, avec le nom local, des principaux oiseaux de mer migrateurs que l'on a l'habitude de voir dans l'archipel :

Le Margot ou Fou de Bassan (*Sula bassana*)

La Gode ou Petit Pingouin (*Alca torda*)

La Lourde, oiseaux gris-noirâtre qui se rencontre de la mi-septembre à novembre.

Le Guillemot ou Pigeon de mer (*Uria grylle*), demeurant toute l'année.

La Bacayère (*Uria aalge*)<sup>14</sup> qui semble surtout fréquente les années où les glaces sont abondantes.

La Macreuse ou Bélarge ( ? ) (*Oidemia fusca* Deglandi).

L'Eider (*Somateria mollissima*) dont le mâle est appelé localement le Dos Blanc et la femelle la Moyac ou la Grise.

Le Coco, une sorte d'Eider à plumage blanc et noir, à collier vert, possédant une grosse protubérance jaune sur le bec. Il est considéré comme l'un des meilleurs gibiers de mer.

Le Garrot (*Bucephala clangula*).

Le Cacaouite (*Clangula hyemalis*) appelé aussi Canard de Miquelon.

Le Cave ou Canne de Roche (*Histrionicus histrionicus*) est très rare et ne fait juste que passer . Le mâle possède un très joli plumage.

Le Cormoran à aigrette (*Phalacrocorax auritus*) très commun sur les Rochers de Miquelon où il niche.

Le Goéland à manteau bleu (*Larus argentatus*) niche parfois dans les petits îlots des étangs où il se nourrit de truites.

La Mouette ordinaire ou Goëliche.

Le Kiri, sorte de Mouette criarde, portant des taches noires sur la tête ; il a le bec et les pattes rouges.<sup>15</sup>

Le Harle huppé ou Bec-scie ou encore Bexis (*Mergus serrator*) niche autour du Grand Barachois et de l'étang de Mirande à Miquelon.

Le Mergule nain ou Godillon (*Plautus alle*), ravissant petit oiseau noir et blanc qui demeure toute l'année le long des côtes.<sup>16</sup>

Le Calculot ou Macareux niche sur le Colombier. Il y en a là de nombreuses colonies qui établissent leurs nids dans les trous profonds quand arrive le mois de mai. Vers le milieu du mois d'août, dès que les petits peuvent voler, ces oiseaux s'en vont.

A cette liste, il faut ajouter diverses espèces d'alouettes de mer. D'autre part, les aigles, dont on signale accidentellement la présence dans les îles, sont très probablement des aigles de mer.

Il est curieux de souligner le goût très prononcé qu'ont la plupart des gens de l'archipel pour ce genre de gibier. Il y a des personnes dont l'alimentation comprend à peu près quotidiennement des oiseaux de mer. On en consomme une quantité vraiment considérable et de toutes sortes, même des mouettes. Les gibiers plus spécialement goûtés sont le coco et la moyac, le bélarge, le béjaune, la canne de roche, le bec-scie, le cacaouite, le garrot et le pigeon de mer.

Outre les oiseaux de mer, il y en a, parmi les espèces migratrices qui recherchent le bord des étangs, les marais, la forêt même. La bernache commune (*Branta bernicla*)<sup>17</sup>, vulgairement appelée outarde et qui demeure fort peu de temps dans la colonie, est tout particulièrement recherchée des chasseurs. De vraies oies sauvages passent occasionnellement en mars et en avril, ou encore l'automne, en octobre et novembre. Des passages de sarcelles et de canards sauvages ont lieu chaque année en août et septembre. La bécassine (*Capella delicata*), recherchant les vers et les insectes dans les terrains humides, est commune en été dans les plaines tourbeuses. Le coq de bruyère ou tétras du Canada (*Canachites canadensis*) est extrêmement rare. L'oiseau que les gens du pays nomment à tort le « coq de bruyère », n'est en réalité qu'un échassier, une sorte de héron. Les échassiers sont du reste assez communs au bord des étangs, en particulier les pluviers, les courlis ou courlieux, qui se nourrissent de graines sauvages et se chassent de juillet à septembre, de même que les longs-pieds et maubèches.

Les ortolans<sup>18</sup> arrivent au printemps, nichent dans les îles et repartent l'automne en bandes. Le bénéri<sup>19</sup> est un petit oiseau gris-jaunâtre, au ventre blanc, dont le plumage devient presque entièrement blanc l'hiver ; il arrive au moment des premières neiges et se tient dans les endroits où le sol demeure nu. Il quitte les îles avant le début du printemps, à peu près au moment où arrive le gratteur<sup>20</sup>, qui recherche les jardins, où il déterre des vers. Les enfants en prennent de grandes quantités au moyens de lacets. Ces petits oiseaux repartent vers la fin de mai.

<sup>14</sup> Note du copieur : La bacayère à l'heure actuelle, c'est le Plongeon (imbrin ou catmarin). *Uria aalge* se réfère au Guillemot Marmette.

<sup>15</sup> Note du copieur : Il s'agit des Sternes : pierregarin et arctique.

<sup>16</sup> Note du copieur : S'il arrive de voir de temps à autre des « godillons » en été et en début d'automne cela reste très occasionnel.

<sup>17</sup> Note du copieur : Il s'agit très probablement de la Bernache du Canada (*Branta canadensis* et non *Branta bernicla* qui est celui de la Bernache cravant.

<sup>18</sup> Note du copieur : il s'agit de l'alouette hausse-col, qui n'est nullement de la famille des Ortolans !

<sup>19</sup> Note du copieur : ou Bruant des neiges.

<sup>20</sup> Note du copieur : ou Bruant fauve.

Plusieurs oiseaux migrateurs, en particulier diverses espèces de passereaux, arrivent au printemps pour nicher dans les fourrés et les parties boisées des îles et y demeurent en général jusqu'en automne. On en voit qui repartent cependant au bout de quelques semaines déjà. Il y en a de ravissants parmi eux, aux couleurs vives. Dès le mois de mars des vols de mésanges égayent déjà les bois de Langlade de leur chant. Un beau pic-bois appelé localement le *Pic-épeiche*<sup>21</sup> fait son apparition en avril, à peu près au même moment que les hirondelles. Le mâle est rose et porte une tache violette sur la tête. L'un des plus ravissants oiseaux de l'été, presque entièrement jaune vif rappelle beaucoup un serin<sup>22</sup>. Le *bouvreuil* ou pinson pourpré du Canada (*Carpodacus purpureus*) est très commun. Il en est de même du merle rouge d'Amérique (*Turdus migratorius*), très chassé et que l'on rencontre pendant la plus grande partie de l'année dans les îles. Il y en a même qui semblent hiverner. Les merles noirs sont, par contre, beaucoup plus rares.

Les oiseaux de proie sont représentés par des buses et par un épervier, le faux-mouchet ou émouché. Il y a des automnes où l'on voit arriver, en grand nombre, de belles chouettes blanches, tachetées de noir, dont les ailes ont environ 1 m. 35 d'envergure. Elles viennent en septembre pour repartir en décembre. Beaucoup de gens les tirent et certains les mangent même.

A côté de tous ces oiseaux de passage, il y en a un très petit nombre qui demeurent dans le groupe d'une façon permanente le corbeau en particulier et la perdrix des neiges (*Lagopus lagopus*), tellement chassée qu'elle devient de plus en plus rare. On est surpris de voir que le moineau ordinaire, commun dans les rues de Saint-Pierre, paraît absolument inconnu à Langlade et à Miquelon.

La pêche en rivière et dans les étangs, dont beaucoup sont extrêmement poissonneux, compte un grand nombre d'adeptes. La pêche aux truites est autorisée de janvier à septembre, mais, faut-il le dire, les règlements s'appliquant à la pêche, pas plus que ceux concernant la chasse ne sont le moins respectés. Chacun n'en fait qu'à sa tête et celui qui, d'aventure, se voit dresser un procès-verbal et infliger une amende n'en revient pas, persuadé qu'il est victime d'une grave erreur judiciaire !

Il semble que la truite, prise en très grand nombre dans les îles, souvent dans les ruisseaux les plus insignifiants, est la même que celle que l'on appelle *Mud-Trout* à Terre-Neuve (*Salvelinus fontinalis*). Les truites diffèrent cependant beaucoup d'aspect généralement d'un étang ou d'un ruisseau à l'autre. Les unes sont fortement saumonées, d'autres ont une chair blanche. Ces truites sont tellement pêchées qu'on ne leur laisse guère la possibilité de grandir et la plupart de celles qui sont prises sont très petites, de moins de 100 grammes. On en voit cependant, principalement dans l'étang de Mirande, qui pèsent de 200 à 250 grammes et même une livre. Il n'est pas rare que des pêcheurs capturent jusqu'à 200 truites au cours d'une même journée. En mai 1941, j'en ai vu un groupe de huit pêcheurs en prendre 800 dans une seule matinée à l'étang de l'anse à Ross, le plus vaste et le plus réputé de Langlade, où les truites sont presque toujours saumonées. Cela suffit à donner une idée de leur abondance.

Les pêcheurs font une distinction entre la truite ordinaire de rivière et d'étang et la truite de mer, beaucoup plus grosse, pesant jusqu'à deux livres et demie, dont la chair blanche, très fine est délicieuse. Cette truite remonte certains ruisseaux à l'exclusion d'autres ; on la prend surtout dans le ruisseau Debons et la Belle Rivière à Langlade, dans le ruisseau du Nord-Est à Miquelon, pendant de courtes périodes comprises entre la fin de mai et le début d'août.

Ce que les gens du pays appellent *saumon de pinne*, sans doute une déformation de l'expression anglaise « salmon peel », est un très petit saumon tacheté de points rouges. Sa chair est blanche et il se prend seulement en mai et juin, à l'époque où, venant de la mer, il remonte certaines rivières, allant même jusque dans les étangs.

Il y a également beaucoup d'anguilles, dans les eaux douces du territoire, dont les plus grosses se prennent au mois de mai. Quant aux éperlans, leur pêche se fait pendant toute l'année, mais avec plus de succès en automne, non pas dans tous les cours d'eau, mais seulement dans un petit nombre de ruisseaux et surtout dans les étangs faiblement saumâtres communiquant avec la mer, comme ceux de Savoyard et du cap Noir à Saint-Pierre.

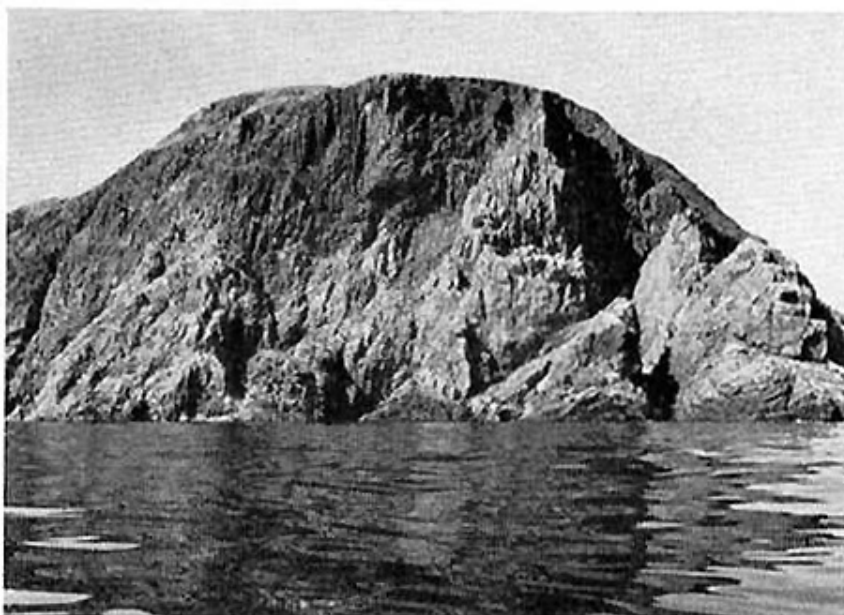
---

<sup>21</sup> Note du copieur : Il s'agit vraisemblablement du Pic flamboyant (*Colaptes auratus*).

<sup>22</sup> Note du copieur : En fait il est difficile de tout annoter tellement les corrections seraient nombreuses. Cela vient du fait que, contrairement à la botanique, la faune aviaire était mal connue à cette époque où il n'existait pas de guides de terrain.



Planche VII



*Photo E. Aubert de la Rüe.*  
Fig. A. — Le cap Miquelon.



*Photo E. Aubert de la Rüe.*  
Fig. B. — Les falaises de la Cormorandière à Miquelon.



## Planche VIII



*Photo E. Aubert de la Rüe.*

Fig. A. — La forêt sous la neige à Langlade.



*Photo E. Aubert de la Rüe.*

Fig. B. — La Belle Rivière à Langlade pendant l'hiver.

Planche IX



*Photo E. Aubert de la Rüe.*  
Fig. A. — Paysage d'été à Langlade.



*Photo E. Aubert de la Rüe.*  
Fig. B. — Fougères dans le sous-bois à Langlade.

Planche X



*Photo E. Aubert de la Rüe.*  
Fig. A. — Etang sur les hauteurs de Saint-Pierre.



*Photo E. Aubert de la Rüe.*  
Fig. B. — Une sarracénie.

## ÎLE SAINT-PIERRE

L'île Saint-Pierre, ainsi nommée en l'honneur du patron des pêcheurs, occupe l'extrémité méridionale du groupe. Si l'on excepte des îlots adjacents, c'est la plus petite, mais la plus importante de l'archipel, car elle abrite le port et le chef-lieu de la colonie.

Sa forme est grossièrement celle d'un triangle et ses plus grandes dimensions sont de 8 km. du N.-E. au S.-O., entre la pointe à Henry et celle du Diamant, et de 7 km de l'Est à l'Ouest, du cap Noir à la pointe de Savoyard. Sa superficie est de 2511 hectares.

Au point de vue physique, l'île offre deux régions bien distinctes. La partie septentrionale, au relief tourmenté, produit l'effet d'une région montueuse beaucoup plus élevée qu'elle ne l'est en réalité. C'est un ensemble d'éminences ou *mornes*, parfois assez escarpés, disposés sans ordre, dans le plus haut, le Trépied, se dresse à peu près au centre de l'île et dépasse à peine 200 m. Ces sommets sont dénudés, mais leurs flancs, semés d'éboulis chaotiques, sont souvent recouverts de lambeaux de forêt naine, tandis que les dépressions qui les séparent sont occupées par des tourbières et de nombreux étangs.

La partie méridionale de l'île, plus basse, où sont concentrées la plupart des habitations, comprend quelques collines et des buttes isolées, laissant entre elles des espaces marécageux à peu près plats et parsemés d'étangs.

A chacune de ces deux régions correspond un type de côte particulier. Tout le Nord, à partir du cap à l'Aigle et l'Ouest offrent des côtes sauvages, hostiles, très escarpées et sans la moindre découpure. La côte méridionale, basse, tantôt rocheuse, tantôt bordée de bancs de galets, possède au contraire de nombreuses indentations et les pointes saillantes qui les séparent, comme la pointe Blanche, celles du Diamant et de Savoyard, se prolongent d'ordinaire sous la mer par des basses et des battures, hauts-fonds rocheux recouverts seulement d'une faible épaisseur d'eau et qui brisent par gros temps. Ces dangereux écueils ont causé plus d'un naufrage.

Faisons tout d'abord une excursion dans le district des mornes. Des pentes raides, couvertes d'éboulis énormes, avec ça et là des rochers perchés en équilibre, dominent la rade. dans toute sa partie N.-O. Au delà du cap à l'Aigle, le littoral oblique vers le Nord et son allure devient plus abrupte encore. Cette côte est généralement saine, avec des profondeurs assez considérables à proximité immédiate de terre. Toutefois, près du cap Rouge, éperon bien nommé en raison de la coloration de la roche, mais auquel son ancien nom de cap Clive convenait parfaitement aussi car il est haché de grandes fissures verticales, une chaîne de récifs s'avance vers le large. Ce sont les Cailloux à Malvillain, dans le prolongement duquel émerge le rocher du Petit Saint-Pierre, si malencontreusement placé au milieu de l'entrée de la rade..

Le Nord de l'île, marqué par la pointe à Henry, devant laquelle surgit à quelques centaines de mètres la silhouette haute et massive du Grand Colombier, s'abaisse pourtant en pente plus douce et montre quelques prairies alternant avec des bouquets de sapins, entre lesquels se fauillent deux petits torrents. C'est un joli but de promenade depuis Saint-Pierre, par l'intérieur de l'île.

Plus à l'Ouest, la côte ne tarde pas à se relever de nouveau, pour se poursuivre, haute et escarpée, presque rectiligne vers le S.-O., tout le long de la Baie. Ce terme de *Baie*, tout à fait impropre, s'applique au chenal situé en Saint-Pierre et Langlade. Ce bras de mer, large en moyenne de 7 km., ouvert à ses deux extrémités, est traversé par un fort courant, portant généralement au N.-E. En le contrariant, le vent et la marée soulèvent des lames courtes et creuses. Beaucoup de gens appréhendent avec raison la traversée de ce chenal, où l'on est terriblement secoué parfois, quand ils doivent se rendre à Miquelon ou à Langlade. Par mauvais temps, la mer est particulièrement forte en Baie et les pêcheurs de Grand Bank, à Terre-Neuve, qui empruntent ce passage pour gagner le large, l'ont nommé la Gueule d'Enfer (The Mouth of the Hell). Un point particulièrement redouté est le cap au Diable, qui doit son nom à la violence des courants de marée qui se produisent aux alentours. C'est par lui que débute la côte ouest de l'île, où ne s'ouvrent que trois petites criques aucunement abritées : l'anse à Dinan, concédée comme échouerie à J.-B. Dinan en 1764, l'anse à Pierre, point d'atterrissage et de départ de plusieurs câbles télégraphiques sous-marins et enfin l'anse à Brossard un peu plus spacieuse, autour de laquelle est blotti le petit village de pêche de Savoyard. Il armait dans le temps plus de 80 doris pour la pêche côtière, mais on n'en compte plus guère qu'une dizaine actuellement. Une butte basaltique arrondie, la Verrue domine ce groupe de maisons, tandis que deux mamelons isolés se dressent un peu plus au Sud, au milieu de la pointe rocheuse et basse de Savoyard (pointe aux Sèches)<sup>23</sup> à la périphérie de laquelle la mer a creusé d'étroites et profondes entailles où la houle s'engouffre avec fracas.

<sup>23</sup> Les noms ainsi placés entre parenthèses, sont les appellations d'autrefois, complètement perdues, mais qu'il a semblé intéressant de rappeler.

Pour les Saint-Pierrais, « faire un tour en montagne », c'est aller se promener parmi les collines qui dominent le chef-lieu. Parler de montagnes à propos de ces hauteurs très modestes, s'élevant à peine de 200 m. au-dessus du niveau de la mer, peut paraître prétentieux. Cela tient à ce que dans le parler local, le terme de *montagne* n'implique pas nécessairement la notion d'élévation, mais est surtout synonyme de terrain en friche. Dans l'esprit des habitants, la *montagne*, c'est en somme toute la partie inculte et déserte de leur île. Quoi qu'il en soit, malgré leur faible hauteur, les mornes produisent toujours à celui qui, étranger au pays, se promène parmi eux, l'impression de se trouver dans une zone montagneuse beaucoup plus élevée. Cela tient sans doute à la physionomie très âpre du paysage, à l'aspect désolé de ces sommets rocaillieux tapissés de mousses et de lichens, évoquant les contrées nordiques. L'impression est encore plus frappante, lorsqu'une nappe de brume vous dissimule la vue de la mer toute proche.

On dénombre, parmi les hauteurs de Saint-Pierre, plus d'une centaine d'étangs, la plupart d'origine glaciaire, qui occupent des cuvettes rocheuses et peu profondes. Ces étangs se répartissent en plusieurs groupes et alimentent les petits torrents qui dévalent des mornes tout autour de la partie montueuse de l'île. Le plus notable est sans doute le ruisseau de l'anse à Dinan, qui tombe dans la Baie.

Voici quels sont, en allant du Nord au Sud, les principaux étangs ou groupes d'étangs situés dans le district des mornes :

Étangs de l'anse à Henry ou groupe des Sept Étangs.

- “ du cap au Diable
- “ du Petit et du Grand Trépied.
- “ du Télégraphe ou de l'anse à Dinan
- “ du cap Rouge
- “ de la Grande et de la Petite Pissouse
- “ Frecker (au-dessus du cap à l'Aigle)
- “ Thélot (au-dessus de la rade)
- “ Fanche et de la Caserne (au-dessus de la ville)
- “ de l'anse à Pierre
- “ de la Demoiselle (région centrale)
- “ de Richepomme (ou Richepeaume (région centrale)
- “ de la Dame Blanche (région centrale)
- “ de la Vigie (un barrage a permis de surélever son niveau, car il alimente la ville en eau potable)
- “ du Goéland (le plus considérable de tous ; il est également utilisé comme réservoir)
- “ Job (au-dessus de la Baie)
- “ du Bois-Brûlé (région centrale).

Des nombreux sommets qui se pressent dans la partie accidentée de l'île, ayant entre 150 m. et 200 m. de haut, beaucoup n'ont pas de nom.

Les plus caractéristiques, comme la Vigie, le Pain de Sucre et le Trépied, qui dominent la ville, sont à peu près les seuls à en posséder. Sur la Vigie, on installa dans le temps, en 1819, un mât de pavillon pour communiquer par signaux avec les navires. C'est sur cette éminence, ainsi que sur le Trépied, que les pilotes saint-pierrais venaient se poster jusque récemment, armés d'une longue-vue pour scruter l'horizon. Ces pilotes formaient une corporation où régnait la plus complète anarchie et se livraient à des compétitions homériques aussitôt qu'ils apercevaient une fumée au loin, dévalant de la montagne, poussant leur doris à l'eau et gagnant le large à toute allure. C'était auquel d'entre eux atteindrait le premier le navire signalé. Plusieurs parvenaient parfois ensemble au but et se battaient alors à coups d'aviron le long de sa coque pour empoigner le premier l'échelle de coupée et gagner la passerelle. Certains beaux jours, on voyait même des pilotes s'aventurer fort loin en mer, dans la direction probable d'où pouvait surgir un navire, pour être sûrs de se trouver seuls à l'accoster. Depuis 1934, les pilotes saint-pierrais ont renoncé à leurs courses pittoresques et à leurs rivalités et se sont finalement mis d'accord pour être de service à tour de rôle, attendant tranquillement les navires chez eux.

Une seule route franchit la partie montueuse de l'île, celle allant de Saint-Pierre à l'anse à Pierre. C'est une promenade pittoresque. Aussitôt dépassées les dernières maisons de la ville, déjà accrochées au flanc de la montagne, la montée s'amorce par quelques rudes lacets, d'où l'on jouit d'un beau coup d'œil sur l'ensemble de l'agglomération et la rade. La route s'enfonce ensuite dans l'intérieur où règne une solitude complète. Elle se faufile parmi des escarpements rocheux, côtoie des étangs, traverse la forêt naine et des tourbières. Le coup d'œil est sévère et triste, mais non sans un certain charme cependant, surtout en automne, quand la maigre végétation qui croît sur ces étendues rocheuses prend des teintes rouges et dorées. L'utilité de cette route, traversant ainsi une partie totalement déserte de l'île pour aboutir près de l'anse à Pierre, elle-même inhabitée, vient de ce que celle-ci est le point d'atterrissage de plusieurs câbles sous-marins, qui se rendent de là en ville par une canalisation souterraine. Saint-Pierre est, en effet, d'une certaine importance comme station de relais pour les

câbles transatlantiques. Le premier fut posé le 30 août 1867, entre Plaisance et North Sydney, atterrissant à l'anse à Dinan. Ce câble était relié à la ville par une ligne aérienne, à laquelle on substitua par la suite une canalisation souterraine qui traversait l'étang dit du Télégraphe. D'autres câbles vinrent aboutir plus tard à l'anse à Pierre et à l'anse à Ravenel, appartenant à diverses compagnies. A partir de 1911, la société américaine *Western Union*, loua pour 99 ans les câbles de l'*Anglo-American*. Le bureau que le *Câble français (Brest-New-York)* entretenait à Saint-Pierre fut fermé en 1932, le séisme de 1929 ayant rompu ses câbles au large des îles. Depuis lors, la *Western-Union* demeure le seul bureau de câbles de la colonie, en exploitant cinq venant de Terre-Neuve, quatre de North Sydney et un de Canso en Nouvelle-Écosse.

Une démarcation nette sépare les mornes des terres basses situées à l'est. Il s'agit d'une grande cassure, de direction NE.-SO., allant du cap à l'aigle à l'anse à Brossard et qui est jalonnée, sur toute sa longueur, par une importante dénivellation, formant sur une certaine distance, entre Saint-Pierre et l'étang de Savoyard, une vallée spacieuse doucement inclinée vers le S.-O. Le profil de cette vallée est franchement dissymétrique. A l'Ouest, ce sont des pentes le plus souvent escarpées et relativement élevées, alors qu'à l'Est, du côté de la zone affaissée, s'étendent de simples collines, dans le prolongement de la Butte, contre laquelle est adossée l'agglomération saint-pierraise.

Des affleurements rocheux, des fourrés de sapins et d'arbrisseaux nains, des tourbières et des pâturages se partagent la surface des terres basses. Les étangs n'y manquent pas, mais aucun d'entre eux, à l'exception de l'étang Héraut et de celui du Pain de Sucre, ce dernier juste dans le haut de la ville, n'occupe de cuvette rocheuse, comme c'est le cas pour la plupart de ceux des mornes. Les étangs les plus fréquents étaient autrefois des lagunes communiquant avec la mer. C'est encore le cas de certains, comme le Petit Havre et l'étang Boulot, ce dernier s'ouvrant au fond du Barachois et se vidant partiellement à chaque marée par un étroit chenal.

L'île Saint-Pierre, à l'époque de la grande glaciation pléistocène, était sensiblement plus étendue qu'elle ne l'est de nos jours. Les îlots qui sont en bordure de la côte orientale en faisaient alors partie intégrante. A la suite d'un affaissement général du pays, postérieur au retrait des glaces, tout l'Est et le Sud de l'île, notablement moins élevés que le Nord et l'Ouest, se sont partiellement enfoncés sous la mer et seuls les reliefs un peu accentués demeurèrent émergés, représentés par les îlots en question et par d'autres plus proches, qui furent de nouveau reliés à l'île par la suite, grâce à des apports de galets qui comblèrent et colmatèrent certains chenaux peu profonds. C'est ainsi que des buttes telles que la Tête de Galantry (56 m.) et la pointe Blanche, devenues un moment des îlots indépendants, font de nouveau partie intégrante de Saint-Pierre. Toute la partie sud-est de Saint-Pierre s'est d'ailleurs trouvée détachée du reste de l'île une époque où un bras de mer s'étendait de l'emplacement du Barachois à l'anse à Ravenel. Comblé depuis par des apports de sable et de galets, il s'est transformé en un isthme bas, que jalonnent aujourd'hui les étangs Boulot, Jourdon, du Milieu et de l'anse à Ravenel. Plus à l'ouest, d'autre part, la pointe au Diamant (cap Bernick, c. Berniche) a aussi été temporairement une île.

Entre le cap Noir, où les vagues se brisent en gerbes immenses au moment des tempêtes et la pointe de Savoyard, la côte méridionale de l'île, fort déchiquetée, est trop exposée à la houle pour offrir de bons points d'appui aux pêcheurs. L'échancrure la plus profonde, l'anse à Ravenel (conçue en 1764 à Simon Ravenel), largement ouverte au S.-O., est soumise à un fort ressac. Assez fréquentée pourtant autrefois, elle est à peu près délaissée aujourd'hui. Lors du ras de marée de juin 1929, qui monta de façon si inquiétante à l'île aux Marins, la rive orientale de l'anse à Ravenel a été fortement modifiée et depuis la mer continue à gagner du terrain. Un bâtiment, où aboutissait l'ancien câble, venant de Sydney, posé en 1872, a déjà été englouti par la mer.

L'étang de Savoyard, long de 1.500 m., le plus considérable à l'île Saint-Pierre, se trouve dans sa partie sud-ouest, juste au nord de la pointe au Diamant. A l'origine, c'était une nappe d'eau salée communiquant avec la mer, mais le goulet s'étant comblé, cette lagune s'est transformée peu à peu en un étang d'eau douce, qu'alimentent des ruisseaux descendus des hauteurs voisines. Son niveau actuel est légèrement supérieur à celui de la mer. Seule sa partie ouest est un peu saumâtre, là où les vagues déferlent de temps à autre par-dessus le cordon littoral.

Telles sont les principaux traits physiques de l'île Saint-Pierre, où vit la majeure partie de la population de la colonie. Son chef-lieu, Saint-Pierre, porte le même nom qu'elle. Il occupe un emplacement favorable le long d'une échancrure bien abritée de la côte orientale, étagant la plus grande partie de ses petites maisons de bois diversement peintes sur les pentes qui dominent le port ou Barachois au N.-O. Deux jetées, celle de la pointe aux Canons au Nord et celle de l'île aux Moules à l'Est, assurent sa protection. La ville se prolonge un peu en direction du cap à l'Aigle, en bordure de la rade et déborde aussi au Sud du Barachois.

L'importance de ce petit port de pêche, comptant environ 3.500 habitants, ni sa physionomie, ne justifient le rang de ville que l'on accorde habituellement au chef-lieu de la colonie. Saint-Pierre n'est en réalité qu'un gros village, un simple bourg devrait-on dire, si l'on ne craignait de froisser la susceptibilité fort grande de ses habitants. Laissons aux voyageurs et journalistes du continent voisin l'illusion que cette petite métropole de



la morue offre une physionomie typiquement française, comme en font foi leurs descriptions et leurs récits, dans lesquels ils nous disent avoir l'impression de débarquer quelque part en Bretagne, en mettant le pied à Saint-Pierre. En réalité, l'agglomération a sa physionomie propre et ne rappelle en rien, par ses apparences extérieures en tous cas, une petite cité française ; elle n'offre guère de ressemblance non plus avec les petits ports canadiens et terre-neuviens des alentours.

D'une extrémité à l'autre, du N.-E. au S.-O., la ville s'étire sur un front de mer d'environ 1.500 m. Elle compte une soixantaine de rues se coupant à angle droit et qui furent tracées à une époque où l'on n'entrevoit certes pas la circulation des automobiles, mais où l'on aurait dû prévoir au moins de danger des incendies. Ces rues sont, en effet, fort étroites, privées de trottoirs et bordées de maisons qui, le plus souvent, se refusent à tout alignement. Il a été nécessaire d'établir le sens unique dans plusieurs d'entre elles pour répondre aux nécessités d'une circulation d'autos et surtout de camions devenue assez active. Ces derniers ont remplacé depuis 1919, pour une large part, les entreprises de charroi et fait complètement disparaître les anciens attelages de bœufs qui servaient au transport jusqu'à cette époque. Les chaussées de la ville, non pavées ni goudronnées, sont terriblement caillouteuses, ne valant parfois guère mieux que de mauvais chemins de campagne.

Le trafic des autos est à peu près complètement suspendu pendant l'hiver et seuls les traîneaux peuvent circuler dans les rues rarement débarrassées des amoncellements de neige qui se forment en certains endroits.

Les seules artères que l'on dégage, de temps à autre, sont celles que suivent les enterrements pour se rendre de l'église au cimetière. Pendant cette période de l'année et principalement au début et vers la fin de l'hiver, les alternatives de gel et de dégel recouvrent les chaussées d'une épaisse couche de glace et les rendent glissantes comme des patinoires, pour le plus grand plaisir des enfants qui dévalent en luge les rues en pente.

Saint-Pierre, à l'instar de toutes les moindres sous-préfectures de France, possède sa place de la Liberté, sa place Gambetta, sa rue Sadi-Carnot, mais la plupart des autres rues perpétuent le souvenir des officiers de marine qui gouvernèrent autrefois la colonie. Tous ces noms sont cependant très peu usités et bien des gens paraissent même ignorer complètement comment s'appelle la rue qu'ils habitent, donnant habituellement pour adresse le nom de leur quartier. On distingue ainsi les quartiers de l'anse à Rodrigue, du Feu Rouge, de la Butte, de l'Abattoir, du Sud, du Port et enfin celui de la T.S.F., le plus élevé de tous. Le quartier du Port occupe les terrains plats, en partie gagnés sur la mer, qui s'étendent en bordure du Barchois, entre l'étang Boulot et la pointe aux Canons. Là sont groupés les bâtiments administratifs, en pierre et d'allure massive, de construction relativement ancienne, trois petits hôtels, des cafés et les maisons de commerce les plus importantes. Le centre de la veille est le quai de la Roncière,<sup>24</sup> belle place aménagée en 1867, dont la perspective se trouve malheureusement abîmée par une ancienne forge désaffectée, presque centenaire, affublée de hautes et disgracieuses cheminées et surtout par l'immeuble très récent et si peu esthétique abritant la poste et la douane, actuellement converti en base navale, dont le style vaguement jurassien jure avec celui des constructions voisines qui ont un certain cachet.

Le « Quai », comme on dit tout simplement, est le principal lieu de rassemblement des Saint-Pierrais. C'est là que flânent les désœuvrés et que se colportent les dernières nouvelles. Nombreux sont ceux qui vont « faire un tour de quai », le matin entre 7 et 9 heures, avant de se rendre au travail, en quête des plus récents potins de la ville.

On y vient en foule dès qu'un navire est signalé. L'arrivée de la moindre goélette terre-neuvienne est un événement suffisant pour attirer de nombreux badaux (*sic*) sur le Quai. En hiver, le spectacle est souvent curieux, quand les navires et même les goélettes venant de la côte voisine, sont complètement carapaçonnés (*sic*) de glace. Comme Saint-Pierre dispose de deux calles de halage, dont une accessible aux navires jaugeant jusqu'à 400 tonnes nombreuses sont les goélettes de Terre-Neuve venant s'y faire réparer à tout moment de l'année, donnant ainsi un peu d'animation au port qui, sans cela, serait très mort, restant parfois pendant des jours entiers sans le moindre trafic.

On trouve aux îles Saint-Pierre et Miquelon un style local, qui se distingue entièrement de tous ceux que l'on peut rencontrer dans les diverses provinces françaises, mais qui offre passablement de ressemblance avec celui des anciennes maisons de Terre-Neuve et d'Acadie. La demeure saint-pierraise traditionnelle, qui, malgré sa simplicité, ne manque pas de cachet, est entièrement construite en bois. Elle est bien adaptée au climat humide, venteux et froid du pays, à l'exception toutefois des fenêtres, qui laissent trop souvent passer la pluie ou qui, lorsqu'elles sont bien étanches, sont impossibles à ouvrir.

L'habitation typique du pays, comme on en voit encore beaucoup dans les quartiers périphériques de Saint-Pierre, dans les anses de pêche et surtout à l'île aux Marins et à Miquelon, est petite, de forme

---

<sup>24</sup> Ainsi nommé en l'honneur du comte de la Roncière, commandant des îles du 16 mars 1859 au 12 septembre 1863.

rectangulaire, avec une *toiture à pic*, c'est-à-dire à deux pans inclinés d'environ 45° et des pignons assez pointus. Le toit n'est jamais débordant, ceci pour donner moins de prise au vent. A l'origine, la maison ne comprenait guère qu'un rez-de-chaussée, mais aujourd'hui à Saint-Pierre en tout cas, les demeures ont au moins un étage, sinon deux. Les toutes premières maisons étaient revêtues extérieurement de *planches* debout c'est-à-dire placées verticalement et juxtaposées. La maison Orsiny, sans doute la plus ancienne du groupe et datant de 1816, donne une idée de ce qu'était ce type de revêtement en usage au début du siècle dernier. Actuellement, deux procédés sont employés pour assurer la protection des parois extérieures des maisons d'habitation ; le bardeautage et le clabordage. Les clabords sont de longues lattes de bois de pin biseautées, importées du Canada ; elles sont disposées horizontalement et se recouvrent en partie. La plupart des maisons de Saint-Pierre sont aujourd'hui revêtues de clabords, mais dans le reste de l'archipel, principalement chez les pêcheurs, l'emploi du bardeau domine. Ce revêtement fait plus rustique. Les bardeaux, préparés au Canada, sont de petites planchettes rectangulaires, biseautées en haut en bois de *cèdre* (thuya), qui s'appliquent verticalement et se chevauchent comme des tuiles. Les bardeaux sont également utilisés d'ordinaire pour couvrir la toiture. Il est amusant de remarquer que les centaines de milliers de caisses vides de whisky, que l'on abandonnait à Saint-Pierre au moment de la fraude, ont fourni à beaucoup d'habitants des bardeaux très économiques. C'est la raison pour laquelle, apparaissent si souvent, sous la peinture délavée de certaines maisons, les marques de whisky d'Écosse les plus réputées !

On a cherché depuis quelques temps à substituer aux bardeaux et aux clabords, des revêtements métalliques ou de *feutre*, sorte de toile goudronnée, mais l'humidité du climat et l'air salin les détériorent rapidement. Une maison couverte de clabords ou de bardeaux, qui n'a pas été peinte, prend au bout d'un certain temps une patine d'un gris-argenté discrète et pas déplaisante. C'est le cas habituel des maisons de pêcheurs dans les anses. En ville cependant, l'abondante fumée des cheminées les noircit en peu de temps et leur donne une triste mine. Si l'on ne prenait la précaution de les peindre, l'agglomération, à laquelle l'absence totale d'arbre<sup>25</sup> confère déjà un air très froid, produirait une pénible impression de grisaille. Heureusement donc que beaucoup de Saint-Pierrais prennent la précaution de peindre leur maison en jaune, gris, vert, rouge et même en blanc, en réservant une couleur différente et qui contraste pour les angles et le tour des fenêtres. Ainsi entretenues, ces maisons, assez modestes en apparence, ont air propre et gai.

L'intérieur des maisons comprend des pièces nombreuses, mais ordinairement petites et basses de plafond. Dans beaucoup d'habitations et en particulier chez les gens de condition modeste, la pièce la plus vaste, celle où l'on accède directement lorsque l'on rentre, est la cuisine, où tout le monde se tient la plus grande partie du temps. Même chez beaucoup de familles aisées, la cuisine est également la pièce la plus sympathique où l'on vit de préférence. Dans les maisons uniquement composées d'un rez-de-chaussée, comme on en voit à Miquelon, la plupart des pièces communiquent avec la cuisine pour profiter de la chaleur qui s'en dégage. En ville toutefois, la plupart des habitations ont le chauffage central.

Les fenêtres sont peu pratiques avons-nous vu. On éprouve souvent de sérieuses difficultés à les ouvrir et encore plus à les refermer. Beaucoup sont d'ailleurs condamnées, un petit vasistas permettant simplement de faire entrer un peu d'air. Cela suffit amplement à la plupart des gens, car il est peu dans les usages du pays d'aérer largement l'intérieur des maisons, auquel on peut trop souvent reprocher d'être surchauffé en hiver ; Même en été, l'habitude est de dormir les fenêtres fermées. On trouve à Saint-Pierre deux types de fenêtres. Les plus nombreuses sont à deux battants, comme en France, mais avec cette particularité de s'ouvrir à l'extérieur, afin, paraît-il, d'être plus étanches à la pluie. C'est en tous cas fort peu pratique dans un pays de vent, où elles risquent de battre contre la façade extérieure de la maison. L'usage des fenêtres à guillotine, du type anglais, se répand rapidement et presque toutes les maisons neuves en sont pourvues.

L'usage de volets ou de persiennes est tout à fait inconnu et l'on se contente à l'intérieur de stores de toile, d'importation américaine et qui se détraquent continuellement. Un petit porche en bois, très pratique mais peu élégant, pareil à une guérite, protège la porte d'entrée pendant la mauvaise saison. C'est le *tambour* qui est mobile, se plaçant en novembre et s'enlevant en avril. Il est pourvu de deux portes opposées pour permettre d'y pénétrer du côté abrité du vent.

L'apparence extérieure des maisons et leurs abords sont assez souvent négligés, mais les intérieurs sont bien tenus et confortables dans l'ensemble. Il y a toujours des fleurs et des plantes vertes à profusion. Certains se font un point d'honneur à transformer leurs vérandas vitrées en de véritables serres ornées de plantes délicates et rares, de belles fougères tropicales, de cactées, de lauriers, etc. ... En se promenant dans les rues on remarque même derrière les fenêtres des intérieurs les plus modestes des pots de géraniums, de bégonias, de cyclamens.

---

<sup>25</sup> Il n'y a dans toute la ville que de rares arbrisseaux, des peupliers rabougris principalement, poussant dans les jardins à l'abri des maisons et dépassant à peine la hauteur des clôtures.



Un règlement oblige chaque propriétaire de disposer en permanence une échelle contre sa maison pour combattre plus efficacement le feu en cas d'incendie. Mentionnons aussi une coutume du pays voulant que beaucoup de Saint-Pierrais placent un mât de pavillon sur la façade de leur demeure pour hisser un drapeau les jours de fête et le mettre en berne quand il y a un mort dans la famille. L'usage veut aussi que tous les pavillons soient en berne le Vendredi saint.

L'agglomération est relativement étendue car la plupart des maisons, sauf celles des rues du centre, avoisinant le quai de la Roncière, sont séparées les unes des autres. La plupart sont entourées d'un petit jardin clos d'une palissade de *piquets*, faits de jeunes sapins très droits coupés dans les bois de Langlade ou importés de Terre-Neuve. Un place importante est accordée dans beaucoup de jardins aux fleurs les plus diverses. Parmi les plantes vivaces cultivées autour des habitations, les plus précoces sont les crocus, les jonquilles et les narcisses qui fleurissent en mai. En juin, ce sont les pensées, les tulipes et plus tard les œillets, les lupins et bien d'autres encore qui supportent parfaitement le climat. Tous ces parterres de fleurs donnent un peu de gaieté à la ville, mais le rôle de ces nombreux petits jardins est surtout utile comme potager. Ils ont en général un très bon rendement et fournissent de beaux légumes. On cultive en particulier à Saint-Pierre des choux, carottes, navets, betteraves, poireaux, petits pois, haricots, en somme la plupart des légumes des potagers de France, du moins tous ceux n'exigeant pas une trop forte quantité de chaleur. La tomate et l'aubergine ne viennent pas, mais on obtient de magnifiques citrouilles et des concombres. La rhubarbe vient exceptionnellement bien. Les jardins saint-pierrais sont beaucoup moins favorisés pour les fruits et ne fournissent que des fraises, framboises et groseilles. Les quelques minuscules pommiers que certains parviennent à faire pousser ne sont qu'une curiosité. Il en était de même d'un unique cerisier que l'on voyait parfois fleurir en juillet et dont les fruits, très rares, arrivaient à maturité vers la fin d'août, et encore pas toutes les années. On entend dire parfois qu'à l'origine, pour établir des jardins, il a été nécessaire d'apporter de la terre de France, tellement le sol des îles est pauvre et ingrat. C'est là une pure plaisanterie, mais cette légende vient de ce que des voiliers ont pu apporter anciennement de la terre comme lest et que celle-ci fut ensuite utilisée dans les jardins de quelques armateurs. Comme une partie de la ville est construite sur un emplacement particulièrement rocailleux, il est aussi très naturel que certains habitants aient employé de la terre rapportée, au début, pour aménager leur jardin, allant la chercher aux alentours de la ville où il n'en manque pas.

Saint-Pierre est un petit centre commerçant très actif où le nombre des magasins est élevé étant donné la faible importance numérique de sa population. On y compte environ 70 maisons d'alimentation, soit à peu près une pour quarante habitants ; Je me suis laissé dire que l'ensemble de la colonie avec ses 4.500 habitants, consommait chaque année, en temps normal, à peu près autant de victuailles qu'une ville française de 10.000 habitants. Sans doute il y a-t-il là une certaine part d'exagération, mais il est certain que la population de l'archipel a un solide appétit. Les statistiques douanières accusent d'ailleurs des chiffres impressionnants pour les importations de denrées alimentaires, même encore actuellement et en aucun moment, depuis le début de la guerre, on n'a manqué de quoi que ce soit, à tel point que le rationnement n'existe pas. Si l'on mange beaucoup à Saint-Pierre, on y mange très bien et de l'excellente cuisine française. La rapidité avec laquelle les denrées les plus chères sont enlevées des magasins, à l'arrivée de chaque bateau, montre que l'on aime la bonne chère et que beaucoup de gens dépensent pour leur nourriture la majeure partie de leur gain. C'est ainsi que l'on importe du Canada des produits que l'on peut qualifier de luxe et que l'on ne trouve même pas normalement dans les épiceries de bien des centres ruraux de ce pays, pourtant plus peuplé que Saint-Pierre. La plupart des magasins ne payent pas de mine extérieurement, avec des devantures souvent poussiéreuses, désordonnées et peu engageantes, surtout celles des bouchers, indignes d'un pays civilisé, mais beaucoup sont cependant fort bien achalandés. Ils n'ont pas que la clientèle locale, mais reçoivent souvent aussi, plus rarement pourtant qu'autrefois, la visite des Terre-Neuviens de passage, qui trouvent tout ici à des prix bien plus avantageux que chez eux. C'est la raison pour laquelle certains commerçants placent au-dessus de leur magasin des enseignes en anglais, telles que *American House*, *Excelsior Trading*, *Newfoundland Store*, etc. ...

Le Territoire fait venir de l'extérieur, la plus grande partie des denrées qu'il consomme. Habituellement, la France lui fournit en particulier le vin, les liqueurs et certaines catégories de conserves. C'est du Canada que dépend principalement son ravitaillement et ce pays lui expédie de l'épicerie, de la farine, du beurre, du fromage, des légumes, de la viande et même du poisson, ce qui est un comble pour un centre de pêche. Les États-Unis lui envoient des conserves de toutes sortes, du sucre, de la viande, des fruits de Floride et de Californie et du café du Brésil. En temps de guerre, quand les Saint-Pierrais sont privés de vins français, ils en font venir de l'État de New-York et de Californie. La Martinique qui achète à la colonie sa production de morue, lui envoie du rhum en échange.

Le ravitaillement des îles Saint-Pierre et Miquelon est bien organisé en toutes saisons, grâce aux communications fréquentes avec le Canada. Dans les années normales, les denrées de toutes sortes en vente dans les magasins de Saint-Pierre, sont à des prix sensiblement inférieurs à ceux de tous les pays voisins, et même

dans certains cas à ceux de France, et jusqu'en 1939, le prix de la vie était dans l'ensemble meilleur marché à Saint-Pierre qu'en beaucoup d'autres pays.

Les magasins ont un caractère beaucoup plus américain que français, en ce sens que la majorité d'entre eux ne sont pas spécialisés. Ils sont du type « General Store », que l'on trouve dans tous les petits centres du continent voisin et où l'on vend un peu de tout. Ainsi, à Saint-Pierre, l'épicier vend fréquemment des chaussures et des chemises, le quincaillier des cigarettes et des vêtements, le marchand de journaux débite des légumes et des fruits, le charbonnier tient des conserves, le boucher vend du fromage et des légumes, le marchand de vêtements vend du pain, le marchand de couleurs des chaussures et de l'épicerie et ainsi de suite. En temps normal, la plupart des magasins sont abondamment pourvus de boissons alcooliques les plus variées. Les meilleurs whiskys d'Écosse, tout le choix des gins anglais se pressent sur leurs rayons à côté de toute la diversité des apéritifs, liqueurs et vins fins français, sans oublier les rhums antillais. Les touristes américains et canadiens qui, avant la guerre, s'arrêtaient à Saint-Pierre le temps d'une courte escale, lors d'une croisière à Terre-Neuve, savaient qu'ils pouvaient trouver ici toutes ces boissons à très bon compte, en même temps que les cigarettes anglaises et américaines, les cigares de la Havane, à des prix très avantageux. S'ils l'ignoraient, les commerçants avisés venus les attendre au débarquement pour les diriger en hâte vers leurs magasins, leur apprenaient aussitôt cette aubaine. Ce n'était d'ailleurs pas la seule, car pour tenter ces visiteurs étrangers, les commerçants de l'endroit avaient soin de faire venir de France une foule d'articles de luxe que l'on était fort surpris de trouver en abondance dans ce petit port de pêche tout imprégné d'odeurs de morue. Tous ceux qui sont ainsi passés à Saint-Pierre, ne fut-ce que peu d'instant, conservent notamment le souvenir du magasin H. Morazé, le mieux achalandé de la Roncière, où l'on trouvait des soieries et les meilleurs gants français, toutes les plus grandes marques de parfums et des étalages de champagnes, de whiskys, de cognacs et de liqueurs à laisser rêveur !

Saint-Pierre ne dispose d'aucun marché. C'est sur le quai de la Roncière, en plein air, que chaque mercredi et vendredi matin, d'avril à décembre, se tient le *bazar*. Ainsi nomme-t-on les quelques planches montées sur des tréteaux, où les pêcheurs viennent vendre du poisson frais, de la morue presque exclusivement, plus rarement de la raie ou du maquereau. L'usage veut que ce soient toujours les hommes qui aillent acheter du poisson au bazar ; il ne serait pas du tout de bon ton qu'une ménagère soit rencontrée dans la rue rapportant une morue ! Quant aux produits des fermes de Langlade, qui arrivent tous les vendredis, ils sont entreposés chez divers commerçants ; Les Miquelonnais font de même avec les homards et les moules qu'ils expédient de temps à autre au chef-lieu. L'absence de marché oblige les gens de Terre-Neuve, qui viennent souvent lors de la belle saison à bord de petites goélettes que l'on appelle ici des *galoppeurs*, ou de skiffs, simples barques à moteur non pontées, à vendre leurs produits accostés le long du quai. Ils apportent ainsi des perdrix, des truites, des saumons, des homards, des lapins qui sont enlevés en un clin d'œil. D'autres fois, on les voit venir avec des chargements de bois de chauffage, de piquets et même de bottes de spruce pour la préparation de la bière.

On est surpris de voir les Saint-Pierrais, qui aiment tant se plaindre et réclamer, qui vitupèrent continuellement contre l'administration et lui font des critiques pas toujours méritées, s'accommoder avec tant de résignation de la façon dont fonctionnent certains services d'utilité publique. Leurs rues sont en triste état et l'eau qui leur est fournie par les étangs de Goéland, de la Vigie et du Pain de Sucre, ce dernier étant le réservoir proprement dit de la ville, est tourbeuse et jaunâtre. Lorsque les pluies sont rares, certains étés où lors des hivers très froids, on est dans la nécessité de la leur rationner. Les égouts, défectueux, consistent le plus souvent en canalisations de bois qui demandent de constantes réparations. C'est l'éclairage qui laisse toutefois le plus à désirer. L'électricité leur est parcimonieusement distribuée par une petite centrale au matériel usé, établie en 1898 et marchant une partie du temps avec l'énergie hydraulique fournie par le groupe des étangs Thélot, situés sur les hauteurs entre l'anse à Rodrigue et le cap à l'Aigle. Les Saint-Pierrais ne disposent du courant électrique qu'entre le coucher du soleil et minuit. C'est pourquoi plusieurs préfèrent s'éclairer eux-mêmes et font leur électricité au moyen d'un moteur, au grand déplaisir des voisins assourdis par les pétarades et troublés dans leurs auditions radiophoniques par une foule de parasites.

Saint-Pierre, dont la fondation date déjà de plus de trois siècles, ne possède aucune construction ancienne, ni le moindre monument ayant un intérêt historique. Les premiers établissements ont disparu depuis longtemps et aucune maison existante n'est antérieure à 1816. Il y en a même bien peu dans les îles aujourd'hui qui aient une centaine d'années. Cela ne doit guère nous surprendre, si l'on songe que ce petit centre de pêche a connu tant de vicissitudes dans le passé. Détruites à plusieurs reprises au cours des guerres du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'agglomération saint-pierraise a, depuis lors, été maintes fois ravagée accidentellement par le feu. L'emploi du bois pour la construction, des moyens sommaires et peu efficaces pour lutter contre les flammes, activées et propagées le plus souvent par un vent violent, expliquent les dégâts occasionnés à Saint-Pierre par les incendies. A vrai dire, ce qui est surprenant, c'est que ceux-ci ne se produisent pas plus fréquemment et ne s'étendent pas davantage. Le centre de la ville, sa partie la plus commerçante qui borde le Barachois, où les constructions sont très rapprochées, est celui qui a le plus souffert. Ailleurs, où les maisons sont plus espacées, isolées par leurs petits jardins, les incendies sont malgré tout plus faciles à circonscire.

Parmi les principales conflagrations qui dévastèrent le chef-lieu, citons celle qui éclata dans la nuit du 5 novembre 1865, rue du Barachois, anéantissant 147 maisons. Moins de deux ans après, le 16 septembre 1867, la ville se relevait à peine de ses ruines quand elle fût de nouveau la proie d'un redoutable incendie ; 250 propriétés, dont 180 maisons d'habitation, furent réduites en cendres, tout le quartier administratif détruit. Un nouvel incendie éclata en 1879. En 1902, l'église de Saint-Pierre construite en bois et datant de 1854 fut incendiée le soir de la Toussaint. On la refit ensuite en ciment armé, massive et peu élégante, telle qu'on peut la voir aujourd'hui. En octobre 1934, ce fut au tour de l'hôtel du Gouvernement de disparaître dans les flammes. Il était assez quelconque extérieurement, mais pourvu d'un beau mobilier, relativement ancien. Depuis l'hôtel du Gouvernement n'a pas été reconstruit et le chef de la colonie occupe une simple villa dans le centre de la ville. Enfin, le plus récent sinistre se déclara dans la nuit du 18 au 19 juin 1939, le feu ayant pris accidentellement au cinéma Jacques-Cartier et s'étant communiqué aussitôt, grâce à un fort vent de N.-O., aux immeubles voisins dont 16 furent détruits à proximité du port.

A la suite du dernier grand incendie de juin 1939, un règlement a mis les habitants du quartier sinistré dans l'obligation de revêtir extérieurement de briques ou d'un enduit de ciment les immeubles en bois qu'ils allaient reconstruire et de renoncer à l'emploi des clabords dans le centre de la ville pour diminuer à l'avenir les risques de propagation du feu. Une mesure semblable avait été prise autrefois, après les incendies de 1865 et 1867 qui détruisirent une importante partie de l'agglomération saint-pierraise. Le clabordage des maisons avait été interdit à l'intérieur d'un certain périmètre dans le centre de la ville. Une partie des habitants sinistrés acceptèrent cette réglementation qui souleva chez d'autres de très vives protestations. Certains refusèrent catégoriquement de s'y soumettre et en reconstruisant leurs maisons les couvrirent de clabords comme dans le passé. La population se partagea en deux camps et se passionna pour cette querelle ; il y eut les Clabordards et les Anti-Clabordards, soutenant les uns l'attitude des récalcitrants, les autres approuvant les mesures de sécurité édictées par l'administration. Des incidents se produisirent et des arrestations furent effectuées. La gendarmerie, aidée par les forces de mer qui stationnaient alors dans la colonie dut intervenir pour faire retirer de force les clabords placés par les contrevenants. Ces événements se prolongèrent pendant un certain temps et les journées les plus mouvementées, qui eurent lieu pendant les mois d'octobre et de novembre 1870, sont demeurées marquées dans les annales locales sous le nom de « Journées des Clabords ».

En 1891, les arrêtés interdisant le clabordage furent rapportés et chacun fut libre à nouveau de construire sa maison comme il l'entendait. Il reste néanmoins encore de la période précédente plusieurs immeubles de briques, recouverts d'ardoises importées de France et cimentées pour ne pas que vent ne les emporte. La plupart des bâtiments administratifs édifiés vers cette époque, en pierre et en ciment et badigeonnés de chaux, sont d'un style lourd et, avec leur forme massive et leur toit à quatre pans, contrastent avec la silhouette plus gracieuse de la véritable maison saint-pierraise.

Il n'est donc pas surprenant de ne trouver à Saint-Pierre aucune construction très ancienne. Les maisons les plus vieilles, encore n'en existe-t-il plus guère, peuvent dater tout au plus de 1816, quand le bourg fut reconstruit sur l'emplacement où il se trouvait avant l'occupation anglaise de 1793. Saint-Pierre occupait alors une surface beaucoup plus restreinte et s'étendait simplement en bordure du Barachois, dont le rivage était en grande partie aménagé en graves. La ville s'est agrandie peu à peu, à mesure que la situation économique de la colonie, intimement liée à l'industrie de la pêche, s'améliorait. Son importance a même été plus considérable qu'elle ne l'est maintenant. A la fin du siècle dernier et jusque vers 1906, le chiffre de sa population approchait de 5.500 âmes, alors que les derniers recensements accusent environs 3.500 habitants. L'exode d'une bonne partie d'entre eux, principalement en 1907-1908, à la suite du déclin de l'armement local et de campagnes de pêche désastreuses, provoqua la désertion de tout un quartier de la ville, celui du Nord, au pied de la montagne, où les nombreuses maisons disparues depuis n'ont pas été reconstruites. Il est l'un de ceux où les habitations sont le plus clairsemées. Ailleurs aussi de nombreux vides se remarquent de place en place et sont autant d'indices de la décadence de Saint-Pierre au cours de ces trente dernières années. En pleine ville, d'autre part, bien des bâtisses abandonnées se dressent minables attendant vainement la pioche des démolisseurs. L'aspect que présente le fond du Barachois est particulièrement significatif de ce déclin et dans cette partie du port, si active autrefois, on peut maintenant se croire dans une ville morte, depuis longtemps désertée de ses habitants. Des carcasses de voiliers couchées sur le flanc émergent de la vase le long des quais de bois vermoulus et d'appontements délabrés qui achèvent de pourrir devant les *habitations* délaissées<sup>26</sup>. Tels sont les vestiges attristants de l'époque florissante que connaissait Saint-Pierre, il y a encore une quarantaine d'années, quand l'armement local était prospère et que des flottilles de voiliers animaient la rade et le Barachois, quand toute une population de pêcheurs métropolitains et de gravières débarquaient chaque printemps pour la durée de la campagne. Parmi ces ruines, l'ère de la fraude qui, de 1920 à 1935, valut à la colonie une prospérité éphémère et

---

<sup>26</sup> Par *habitation*, on entend à Saint-Pierre une concession appartenant à une entreprise de pêche et comprenant le logement du gérant, des hangars, des magasins et tout aux alentours des graves pour étendre le poisson à sécher.

factice, a fait surgir de grands entrepôts de ciment qui, après avoir abrité des fortunes en whiskys et en champagnes, sont maintenant vides et déserts eux aussi.

Plusieurs routes rayonnent autour de Saint-Pierre, d'un développement total d'une vingtaine de kilomètres. La « route du Cap » qui suit en corniche la rade animée par le mouvement des doris et des goélettes terre-neuviennes, est la promenade préférée des Saint-Pierrais. Elle conduit au *Frigo*, à 1.500 m. de la ville, non loin du cap à l'Aigle, dont le quai permet aux vapeurs d'un assez fort tonnage d'accoster, deux tirant notamment plus de 18 pieds d'eau qui ne peuvent entrer dans le Barachois. Le projet de cet établissement frigorifique avait été conçu pendant la guerre de 1914-1918 et sa réalisation, exécutée après les hostilités, coûta 17 millions de francs. Cette monumentale construction de béton, sur laquelle on avait fondé de grands espoirs pour la conservation du poisson, n'a guère abrité que du whisky au temps de la fraude. Elle est bien délabrée maintenant et à peu près hors d'usage sans avoir pour ainsi dire jamais servi. Le *Frigo* passa entre les mains de diverses sociétés, les unes essayant d'y congeler de la boëtte, les autres en faisant un entrepôt d'alcool. Depuis 1934, la Chambre de Commerce de Saint-Pierre en a la gérance et en fait une exploitation très réduite pour les besoins locaux. On conserve dans les dernières chambres froides, encore en état de fonctionner, un peu de boëtte pour les pêcheurs et les denrées fraîches que les commerçants font venir du Canada.

Une autre route, traversant le pont Boulot, dessert le petit village de la Pointe, à 1.500 m. au S.-E. de la ville, le seul qui soit habité pendant toute l'année et à celui de l'anse à l'Allumette, au pied du phare de Galantry, très animé au cours de la saison de pêche. Cette route longe précisément le futur terrain d'aviation de la colonie, situé entre le Barachois et l'étang du cap Noir, à la construction duquel on travaille très activement depuis plus de deux ans et qui, pense-t-on, sera d'une grande utilité après la guerre. Du pont Boulot partent aussi la route de l'anse à Ravenel et celle de la pointe Blanche, près d'où se trouve la plus importante des quatre ou cinq entreprises d'élevage de renards argentés de la colonie, fournissant des fourrures superbes.

Une excellente route d'environ 5 kilomètres, part de la station de T.S.F., dans le haut de la ville et conduit à Savoyard. Au lieu dit le Rond-Point, s'élève une stèle de granite, rappelant qu'elle fut construite, il y a bientôt cent ans, par des marins de la Division des Antilles.

Des pavillons d'été, au nombre d'une quarantaine, ont été construits le long de son parcours, surtout entre les approches du Rond-Point et Savoyard, où les Saint-Pierrais viennent passer leurs vacances.

La partie méridionale de l'île Saint-Pierre comprend des espaces favorables aux cultures et à l'élevage, dont tirent notamment parti une demi douzaine de fermes situées à l'Est de l'étang de Savoyard, à la pointe au Diamant, du côté de l'anse à Ravenel et de la Pointe Blanche. Elles appartiennent, en général, à des commerçants de Saint-Pierre. Ce ne sont, à vrai dire, que de petites stations d'élevage, disposant de quelques prés et pâturages, où ils entretiennent un certain nombre de vaches laitières et surtout où ils engraisent du bétail qu'ils font venir chaque printemps du Canada, principalement de l'île du Prince-Édouard et destiné à la boucherie. Pas mal de particuliers, de leur côté, possèdent une ou deux vaches, des chèvres, des porcs qu'ils gardent en ville, dans des étables attenant à leur habitation.

## VI LES PETITES DÉPENDANCES DE L'ÎLE SAINT-PIERRE

Les doris qui traversent la rade, venant de Saint-Pierre pour se rendre à l'Île-aux-Marins, longent en approchant de celle-ci un minuscule îlot rocheux, très bas et couronné d'un peu de gazon. On l'appelle l'île au Massacre et deux explications sont données concernant l'origine de ce nom. L'une, la plus plausible, veut que l'on y ait dépouillé autrefois des baleines, l'autre prétend qu'un combat s'y serait déroulé, dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle, entre soldats anglais et français.

La superficie de l'îlot, estimée à un peu moins d'un hectare et demi il y a une soixantaine d'années, a été sensiblement réduite depuis lors par l'érosion de la mer. En 1840, il était accordé en concession à un pêcheur du nom de Jean Le Chevalier. Plus tard, vers 1888, une petite usine y fonctionnait pour la préparation de l'huile de foie de morue.

Une bande de terre longue étroite et basse, orientée NE.-SO., protégeant à l'Est la rade de Saint-Pierre, telle est l'Île-aux-Marins, ou simplement l'« Île », comme on a coutume de dire dans le pays. Entre elle et l'île Saint-Pierre, la plus courte distance est d'environ un kilomètre, la largeur de la rade. Du Barachois, un quart d'heure à peine suffit pour s'y rendre en embarcation à moteur. Par beau temps ce sont des allées et venues fréquentes, mais tout trafic est suspendu les jours de grand vent du N.-E. ou du S.E..

Elle s'appelait primitivement l'île aux Chiens, nom qui figure sur toutes les anciennes cartes depuis le « Petit Atlas Maritime » de Bellin, datant du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'appellation d'île aux Marins est toute récente, il y a une douzaine d'années, le P. Lavolée, curé de l'île, s'aperçut soudainement que le nom d'île aux Chiens était injurieux pour ses ouailles. Personne ne s'en était jamais douté depuis près de deux cents ans qu'elle était habitée ! Estimant donc qu'un nom pareil devait être changé incontinent, il suggéra à sa place celui d'« île aux Saints ». Les gens de l'île sont peut-être d'excellents pêcheurs, mais pour qui connaît leur caractère, vouloir gratifier leur île d'un nom pareil était certes quelque peu excessif. Ils se rendirent d'ailleurs compte de ce que cette appellation pouvait involontairement avoir d'ironique et la suggestion fut repoussée. Le brave curé ne se découragea pas et proposa alors le nom d'« île Notre-Dame-des-Marins », qui ne fût pas non plus accepté. On transigea et finalement tout le monde se mit d'accord pour adopter désormais le nom actuel. Un décret du 2 mai 1931, autorisa donc la commune de l'île aux Chiens à s'appeler dorénavant l'île aux Marins.

Cette dernière couvre une cinquantaine d'hectares et mesure 1.600 m. dans sa plus grande dimension. Sa largeur n'excède nulle part 650 m. et se réduit à quelques dizaines de mètres à peine en certains endroits. L'île résulte en réalité de la juxtaposition d'au moins quatre îlots, très voisins, et soudés par des levées de galets qui correspondent à ses parties les plus rétrécies. Une jolie crique : l'anse à Tréhouart, que l'on prononce également Trouhart, bien abritée sauf des vents du Nord, s'ouvre non loin de sa pointe septentrionale. Elle est fermée au N.-E., par le cap à Godon, presque île couverte de moraines, d'où percent quelques mamelons rocheux et à l'Est par une étroite grève : le Banc de galets, où se fait en juin la pêche du capelan.

La mer ronge progressivement la côte de l'île le long de la rade, tandis que des apports considérables de galets se forment à l'Est, du côté du large. Sa surface ne présente que de très légères éminences de quelques dizaines de mètres de hauteur au maximum. Elle est si pelée qu'on y chercherait en vain le plus petit arbrisseau. Dans le village, tous les espaces qui n'ont pas été convertis en graves, pour le séchage du poisson, sont soigneusement aménagés en jardins potagers, très productifs, si surprenant que cela puisse paraître. Partout ailleurs, l'île ne montre que des étendues rocailleuses alternant avec quelques tourbières et de maigres prairies. Il n'y a là ni ruisseau, ni étang d'eau douce permanent, mais une nappe souterraine alimente les puits creusés près de chaque maison.

Les Îliens, vivant la plupart de la pêche, sont en majorité des descendants de Normands de la région de Granville, surnommés les *Pieds Rouges*. Ils constituent parmi la population du territoire un groupe à part, d'un caractère spécial, avec lequel Saint-Pierrais et Miquelonnais ne sympathisent guère. Ce sont, d'un autre côté, des gens positifs et âpres au gain. Beaucoup retournaient autrefois finir leurs jours dans leur province d'origine, mais ils demeurent maintenant dans leur îlot ou se retirent à Saint-Pierre.

L'Île-aux-Marins, qui comptait jusqu'à 800 habitants au moment de la saison de pêche, voici encore une quarantaine d'années, se dépeuple continuellement depuis cette époque. Sa population actuelle, d'environ 250 habitants, ne représente plus que la moitié de qu'elle était en 1907. De nombreux Îliens sont allés s'établir à Saint-Pierre, où les commodités sont plus grandes et où l'on est moins isolé l'hiver. Ils regagnent l'île, où ils ont conservé leur maison, à l'époque de la pêche. On ne compte plus guère aujourd'hui qu'une vingtaine de familles habitant l'Île-aux-Marins d'une façon permanente.

Planche XI



Fig. A. — L'entrée du Barachois par fort vent d'est. *Photo E. Aubert de la Rüe.*



Fig. B. — Crémi dans le Barachois. *Photo E. Aubert de la Rüe.*

Planche XII



*Photo E. Aubert de la Rüe.*

Fig. A. — Le quai de la Roncière à Saint-Pierre.



*Photo E. Aubert de la Rüe.*

Fig. B. — Hôtels et maisons de commerce sur le quai de la Roncière.



Planche XIII



*Photo E. Aubert de la Rüe.*



*Photo E. Aubert de la Rüe.*

Fig. A et Fig. B. — Aspects des rues de Saint-Pierre en hiver.



Planche XIV



Fig. A. — Saint-Pierre, la rade et l'île aux Marins. *Photo E. Aubert de la Rue*



Fig. B. — La route du cap à l'Aigle. *Photo E. Aubert de la Rue.*

Le village n'a aucun nom en propre ; il dépendait autrefois de la commune de Saint-Pierre et ne fut érigé en commune indépendante que le 26 mars 1892. Il est tout en longueur, comprenant deux files principales de maisons, séparées par des graves et d'autres maisons dispersées un peu à l'écart à ses deux extrémités. Au centre, sur une légère éminence, se trouvent l'église et l'école et non loin l'unique magasin et quelques auberges. Un câble sous-marin, placé en 1939, permet aux gens de l'île de téléphoner à Saint-Pierre.

Cette petite agglomération n'est pas sans un certain cachet. Il faut la voir surtout en hiver, quand elle est enfouie sous une épaisse couche de neige, avec d'étroites tranchées tenant lieu de ruelles et courant de maison en maison, ou encore en pleine saison de pêche, quand toutes ses échoueries, alignées du côté de la rade, offrent une grande animation, tandis que règne partout une pénétrante odeur de morue.

A la pointe nord-ouest de l'île, sur un mamelon de rhyolite rose d'un effet très décoratif, se trouvent les restes d'une petite redoute édiflée il y a une centaine d'années, afin de défendre l'entrée de la rade contre une attaque anglaise possible. On y vient de Saint-Pierre, les beaux dimanches d'été, pour déjeuner sur l'herbe, avant d'aller au bal dans l'une ou l'autre des auberges de l'endroit.

Un peu à l'Est de l'Île-aux-Marins, dont elle est séparée par un chenal de 800 m. de large : la passe au Flétan, très mauvaise parfois du fait des courants de marée, surgit l'île aux Vainqueurs, modeste îlot de 12 hectares.

Aux XVIII<sup>e</sup> siècle, on disait l' « Isle au Bourg », mais sur un document du début du XIX<sup>e</sup> siècle, on lit « Île aux Bours, dite au Vainqueur ». Ce dernier nom a prévalu dans la toponymie actuelle, mais on l'a mis au pluriel. L'îlot fut cédé en 1765 à un nommé Louis Bretel, à la suite, semble-t-il, de services rendus par celui-ci à l'administration de l'époque. Exactement un siècle plus tard, en 1865, elle était encore revendiquée par un de ses descendants, le comte Le Caux de la Tombelle, mais sans succès, l'État en ayant repris possession.

C'est une terre basse, peu accidentée, sauf une petite butte rocheuse, le cap à la Chèvre, dans sa partie nord. Ses dimensions sont respectivement de 700 m. du Nord au Sud et de 250 à 200 m. de l'Est à l'Ouest. Le rivage rocheux le plus souvent, battu par les vagues, n'est guère accessible qu'à l'Ouest, où la mer, gagnant progressivement du terrain, a formé une étroite grève où l'on peut débarquer quand le ressac n'est pas trop fort.

Dans le Sud de l'île, la pointe des Trois Cheminées, doit son nom à la présence de quelques rochers curieusement dressés. L'île Pelée (0.85 hectare), est une bosse de rhyolite polie et striée par les glaces, qui prolonge l'île aux Vainqueurs vers le S.-E. et lui est reliée par un seuil rocheux couvert d'algues qui découvre à mer basse. Il existe sur le flanc nord de la presqu'île, près de l'isthme, une large excavation dont l'eau se renouvelle à chaque marée. Ce serait une belle piscine naturelle si la température de la mer, même en été, n'était pas si froide.

Une prairie occupe toute la partie plate de l'île aux Vainqueurs, où l'on pourrait faire de l'élevage et de la culture. Des essais concluants ont d'ailleurs été faits à l'époque où l'île abritait un lazaret. On l'avait établi d'urgence en 1869 pour y loger l'équipage du brick de guerre *Le Curieux*, venant des Antilles avec des cas de fièvre jaune. L'année suivante on y mit des hommes atteints de la variole et débarqués d'un navire arrivant de Saint-Malo. Désaffecté depuis 1915, ce lazaret est tombé en ruines. Depuis lors plus personne n'habite sur l'îlot.

Immédiatement au Nord de la précédente, au delà de la passe de la Normande, bras de mer étroit et assez agité, se trouve l'île aux Pigeons, également déserte. De l'extrémité de chacune de ces deux îles voisines part une flèche de galets, ce qui rétrécit encore le chenal, praticable aux seules embarcations. Cet îlot d'un peu plus de quatre hectares, bas et couvert d'un manteau de moraine, est occupé par une prairie où existait autrefois, dit-on une ferme. Il n'en reste aucune trace.

A l'écart des îlots précédents, le Grand Colombier dresse sa masse imposante un peu au nord de l'île Saint-Pierre. Entre eux s'insinue un bras de mer de 700 m. de large, la passe à Henry, un véritable couloir de vent. De contour elliptique, haut de 160 m., le Colombier mesure 1.400 m. de l'est à l'ouest, 600 m. de large et sa superficie est à peu près de 50 hectares. Il a la forme d'un dôme allongé, très escarpé dont la régularité est seulement interrompue à l'est par la présence d'un épaulement de 75 m. de hauteur. Celui-ci présente à son extrémité une profonde échancrure, limitée par des falaises abruptes, dans laquelle pénètre la mer. Cette anse porte le nom de Trou du Sud-Est et, bien qu'il soit difficile d'escalader ses pentes, c'est encore l'un des meilleurs endroits pour prendre pied sur le Grand Colombier, à condition bien entendu qu'il n'y ait pas de houle. La levée peut être terrible, en effet, dans cette crique. Lors des tempêtes le spectacle est vraiment terrifiant. Des vagues énormes s'engouffrent dans ce cul-de-sac et déferlent avec un fracas assourdissant. Ce n'est plus qu'un bouillonnement d'écume et les embruns jaillissent jusqu'à cinquante mètres de hauteur. L'île est alors inaccessible et peut le demeurer pendant plusieurs jours consécutifs. Comme elle est déserte, cela n'a guère d'importance. Le Colombier n'a été, en effet, habité que temporairement et en une seule occasion. C'était en

1941, quand une équipe de sondeurs canadiens procédait à des forages en vue de déterminer l'importance d'un gisement de fer qui affleure sur une partie de l'île.

Une rude escalade attend celui qui veut atteindre le sommet du Grand Colombier, haut de 160 m. A distance celui-ci paraît presque tabulaire, mais il est en réalité assez ondulé et dans un de ses vallonnements, tout à fait à l'ouest, se cache un étang solitaire, d'où s'échappe le seul ruisseau de l'île, aboutissant au Carénage. On nomme ainsi un seuil rocheux, long d'une centaine de mètres, accolé à la rive nord du Colombier. Sans doute doit-il son nom au fait qu'on voyait anciennement, de temps à autre, des baleines qui aimaient à venir se frotter contre cette bande rocheuse.

Du sommet, la vue est magnifique, non seulement sur l'ensemble de l'archipel, mais aussi sur la côte de Terre-Neuve, bordée de collines, au pied desquelles on distingue, à l'œil nu, les maisons blanches des petits villages de pêcheurs qui s'échelonnent entre la pointe de Dantzig, à l'entrée de la baie de Fortune et le Chapeau Rouge, piton conique, le dernier relief visible au loin en direction de la baie de Plaisance. Plus près, à mi-distance entre le Colombier et la péninsule de Burin, surgit l'île Verte, basse sur l'eau, suivie de son cortège de petits îlots que la moindre houle frange d'écume.

De toutes parts les rives du Colombier sont accores et les versants tombent brusquement vers la mer, à pic souvent même du côté nord. Malgré leur forte inclinaison, ils se laissent escalader à plusieurs endroits. La roche est nue sur de grandes surfaces, couverte ailleurs d'une végétation rase et touffue, formant un tapis tourbeux, sec en général. Les endroits humides, où suintent des sources et des filets d'eau invisibles, se signalent par la présence de larges touffes de sphaignes d'un vert très tendre.

Nombreux sont les oiseaux migrateurs qui viennent nicher sur le Colombier d'avril à septembre. Ce sont pour la plupart des calculots, se cachant dans de profonds terriers creusés dans la tourbe. Ils ont sur place de redoutables ennemis, des rats énormes, en légions innombrables, qui ont pris pied sur le Colombier on ne sait trop comment ni pourquoi. Une multitude de mulots leur tiennent d'ailleurs compagnie sur cet îlot peu hospitalier. Ces rats font des hécatombes d'oiseaux, qu'ils vont capturer dans leurs trous et se régalerent tout spécialement de leur cervelle, car toutes leurs dépouilles ont le crâne ouvert et soigneusement vidé ! La présence de tous ces cadavres d'oiseaux, victimes des rats, a pour conséquence, en été un foisonnement de grosses mouches bleues, que l'on ne s'attendrait certainement pas à trouver sur cet îlot désert, exposé à tous les vents et où la fureur des rafales qui s'abattent sur lui dépasse parfois l'imagination.

A 150 m. au Nord du Colombier émerge un îlot minuscule, qui reproduit assez fidèlement sa forme en miniature, aussi l'a-t-on baptisé le Petit Colombier. Les chasseurs de gibier de mer y débarquent de temps à autre. Il faut que la mer soit calme, car ce rocher escarpé est tapissé d'algues glissantes à sa base. Une étroite plate-forme semée de touffes d'herbes et de blocs erratiques, en occupe le sommet. Ailleurs, la roche dénudée montre dans ses fissures de nombreux signes de minerai de fer. Cette roche correspond en majeure partie à un très beau jaspe jaune, rouge en quelques endroits, bigarré ailleurs, d'un effet très décoratif.

L'île Verte, à sept milles au N.-E. de Saint-Pierre et à mi-distance de la côte terre-neuvienne, a donné lieu jadis à certaines contestations entre la France et l'Angleterre et c'est pourquoi nous en donnerons ici une brève description, bien qu'elle appartienne maintenant définitivement au gouvernement de Saint-Jean. Elle doit son nom à l'aspect verdoyant de ses prairies l'été, mais l'hiver revêtue de son manteau de neige, elle produit à distance l'effet d'un iceberg. Sa longueur est de 900 m. seulement et son point le plus élevé ne dépasse pas 50 m. Ses côtes basses, mais rocheuses, sont souvent d'un accès malaisé à cause de la houle. Quelques Saint-Pierrais y entretenaient anciennement des cabanes qu'ils occupaient pendant la saison de la pêche, lorsque celle-ci se faisait à l'aviron. Aujourd'hui, ses seuls habitants sont un gardien de phare et sa famille, des Terre-Neuviens, qui occupent leurs loisirs en faisant sur leur îlot l'élevage des moutons et des lapins.

Un groupe de six petits îlots émerge à un mille au Sud de l'île Verte, à peu près inabordables, sauf le principal d'entre eux, appelé la Petite île Verte, sur lequel des pêcheurs de Saint-Pierre ont édifié quelques cabanes dans le temps. Au Sud et à l'écart de ce petit groupe surgit un rocher isolé : L'Enfant Perdu de l'île Verte, que signale toujours un panache d'écume pour peu que la mer soit le moins détrempée.

Le statut politique de l'île Verte est demeuré longtemps mal défini. Les uns la considéraient comme un territoire neutre, d'autres l'attribuaient en partie à l'Angleterre et en partie à la France, alors que pour certains elle faisait partie intégrante de Terre-Neuve. En 1908, le gouvernement de Saint-Jean décida d'y installer un phare et une sirène à brume, ce qui ne manqua pas de provoquer un vif émoi à Saint-Pierre. Si l'île n'est pas située dans les eaux territoriales françaises, du moins se trouve-t-elle placée exactement au milieu du chenal séparant Saint-Pierre et la grande terre voisine, sur la ligne marquant la limite des droits de pêche respectifs des deux territoires. A Saint-Pierre, où l'on avait tendance jusqu'alors à considérer comme neutre ce petit lambeau de terre sans grande valeur propre, l'établissement d'un phare par les autorités de Terre-Neuve apparut comme un acte d'occupation. Ces dernières déclarèrent que leur projet ne modifiait en aucune façon les droits de pêche

des Français jusqu'à mi-chenal, droits résultant du traité de 1783 et confirmés le 20 août 1819. A Saint-Pierre, l'opinion qui prévalut fut qu'en plaçant sur l'île Verte un phare et une corne à brume, certainement utiles à la navigation, les autorités terre-neuviennes s'offraient en même temps un excellent poste d'observation pour surveiller le trafic entre la côte méridionale de la grande île et la petite colonie française voisine, de manière à réprimer la contrebande qui se faisait dans un sens, et dans l'autre les exportations de boëtte, que certains habitants de la péninsule de Burin faisaient aux pêcheurs français malgré l'interdiction formelle du *Bait Act.*, voté par le parlement de Terre-Neuve le 27 février 1887. La question fut soumise au ministère des Colonies et à celui des Affaires étrangères à Paris. Ceux-ci, sans se prononcer formellement à ce sujet, semblèrent admettre que l'île Verte et les petits îlots voisins étaient compris parmi les îles adjacentes à Terre-Neuve, cédées définitivement par la France à l'Angleterre au terme de l'article 13 du traité d'Utrecht en 1713 et du traité du 3 septembre 1783 et que, par suite, cette puissance était investie du droit de souveraineté à son égard malgré l'absence de toutes stipulations expresses à ce sujet. Le gouvernement français ne s'opposa donc pas à la construction du phare projeté, puisqu'il n'était pas dans les intentions des autorités de Terre-Neuve de modifier les droits de pêche dans ces parages.

Pour achever l'énumération des petites dépendances de l'île Saint-Pierre, il faut encore mentionner plusieurs rochers, fort mal placés pour la navigation. Ce sont les Canailles, groupe situé au Nord de l'île aux Pigeons, l'îlot Noir plus à l'Est, l'Enfant Perdu au Sud-Est de l'île aux Vainqueurs. Le Petit Saint-Pierre, juste à l'entrée nord de la rade, sert de piédestal à un petit phare. Un autre phare signale le rocher Bertrand, qui surgit entre l'île aux Marins et Saint-Pierre, au beau milieu de la passe du Sud-Est. Enfin, à l'entrée même du Barachois, l'île aux Moules sert de point d'appui à la digue de protection du port.

## VII MIQUELON

Les ouvrages anciens ne nous donnent guère d'éclaircissement en ce qui a trait à l'étymologie du nom de Miquelon, qui désigne à la fois la principale île de l'archipel et son unique agglomération.

En ne tenant pas compte de Langlade, qui lui a été soudée définitivement voici quelques cent cinquante ans, l'île proprement dite de Miquelon se compose de deux parties très inégales. Au nord, s'étend un chaînon escarpé : la presqu'île du Cap, ou simplement le Cap, qu'un isthme très bas relie à la partie méridionale, beaucoup plus importante et qui constitue véritablement Miquelon. Le promontoire du Cap était autrefois une île indépendante, comme Langlade en était une également jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais nous ignorons absolument quand s'est fermé l'isthme qui a soudé le Cap à Miquelon. Cela s'est en tous cas produit antérieurement à la période historique, car, à quelques détails près, la plaine de Miquelon, c'est là le nom de l'isthme, a toujours existé depuis comme elle est actuellement. Au point de vue géologique, toutefois, cette chaussée de galet est de formation très récente, postérieure au retrait des glaciers qui recouvrirent entièrement l'archipel à l'époque pléistocène.

A un moment donné donc, Le Cap, Miquelon et Langlade étaient trois îles indépendantes, placées le long d'une ligne à peu près rigoureusement Nord-Sud, au lieu de former une terre unique, comme c'est actuellement le cas, et mesurant 40 km. de long depuis le cap Miquelon la pointe la plus septentrionale, au cap Coupé terminant Langlade au Sud.

La superficie totale de l'île de Miquelon, en tenant compte du Grand Barachois, est de 11.458 hectares.

La plaine de Miquelon, dont la plus grande largeur est d'environ 1.500 m., est allongée suivant une direction NO.-SE. Sa rive orientale, en bordure de laquelle le village de Miquelon égrène la longue file de ses petites maisons basses, est très incurvée vers l'Ouest, dessinant ainsi une anse spacieuse bien protégée de toutes parts, sauf des vents qui viennent de Terre-Neuve. La rive opposée de l'isthme prend naissance au cap Blanc, s'infléchit d'abord à l'Est, puis au Sud et se poursuit ainsi pendant près de 4 km. Cette plaine ne correspond en réalité qu'à la partie nord de l'isthme, tout le Sud étant occupé par une importante lagune : le Grand Étang, limité par deux cordons de galets. Comme cette plaine est absolument plate et très basse, dépassant de quelques mètres à peine le niveau des flots, la mer l'a envahie à plusieurs reprises déjà depuis qu'elle est habitée, lors de tempêtes particulièrement violentes. Sans aller chercher très loin dans les annales de la colonie, on s'aperçoit que le bourg de Miquelon a été assez souvent menacé par les assauts de l'océan. Ainsi, le 20 mars 1916, par un terrible coup de vent d'Est, la mer se rua dans le village, envahissant de nombreuses maisons, noyant les puits, mis ainsi provisoirement hors d'usage. Le 24 mars 1927, au cours d'une tempête coïncidant avec une grande marée, la mer, venant de l'Ouest inonda toute la plaine. Cette même année, le 24 août, un autre coup de vent de la même direction submergea tout l'Ouest de la plaine. On peut dire qu'il ne s'écoule guère d'hiver sans que l'isthme ne soit partiellement inondé lorsque la mer est démontée dans l'Ouest.

Des prairies, assez marécageuses en certains endroits, recouvrent la plus grande partie de la plaine en dehors de l'espace occupé par le bourg et par les terrains cultivés qui s'étendent immédiatement à l'Ouest de celui-ci. Pas un seul arbre, même le moindre arbrisseau, ne se dresse actuellement sur l'isthme. Il est toutefois probable qu'il y en avait là anciennement, car on peut observer encore, ça et là, des souches et des racines dans les tourbières.

Le Grand Étang de Miquelon, le second du Territoire en importance, mesure 3 km. de long sur un peu moins de 2 km. dans sa partie la plus large et sa forme est celle d'un triangle dont l'angle le plus aigu est tourné vers le Sud. La Plaine, nous venons de le voir, le borne au Nord ; il est limité à l'Est par une côte rocheuse quelque peu escarpée et à l'Ouest par une étroite chaussée de sable et de galet, avec quelques herbages par endroits : la Dune de Miquelon ou Dune de l'Ouest, haute de 6 m. et dont la largeur oscille entre 100 et 150 m. Son profil est nettement dissymétrique, comme c'est d'ailleurs le cas pour la plupart des cordons littoraux de l'île, la pente étant plus douce du côté de l'étang que vers le large. Par de très gros temps, les lames de l'océan la submergent par places et se déversent dans l'étang ; il est surprenant qu'elles n'y ouvrent pas une brèche à l'occasion ; personne, en tous cas, n'a le souvenir que le fait se soit produit depuis que l'île est habitée.

C'est par l'Est que le Grand Étang communique uniquement avec la mer, par un goulet sinueux ayant une quarantaine de mètres dans sa partie la plus étroite et qui est fréquemment modifié par les apports de galets. Il advient même qu'il soit complètement obstrué, comme le fait s'est produit pour la dernière fois il y a une vingtaine d'années. La profondeur maximum de ce chenal, où règne constamment un fort courant qui se renverse à chaque marée, est d'environ 2 m. 50. On peut penser qu'elle était un peu supérieure autrefois, car il semble bien qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle des voiliers franchissaient cette passe pour s'abriter dans l'étang, ce qui serait

impossible de nos jours à moins de la draguer. Les doris, par contre, entrent et sortent sans difficulté. Un long pont de bois franchit ce goulet. Avant lui, on se servait d'un bac pour aller d'une rive à l'autre, bien qu'anciennement un premier pont ait déjà existé, dont la construction remontait à l'année 1837. Il semblerait toutefois qu'à cette époque l'étang fut privé de communication avec la mer, état de chose qui durait depuis 1824. En 1839, le commandant Brue, alors à la tête de la colonie, envisagea de créer un port dans le Grand Étang de Miquelon, de façon à y abriter les goélettes de l'endroit et de profiter des grèves environnantes pour y sécher le poisson, la place manquant à Saint-Pierre. Le ministre, baron d'Haussey, s'opposa toutefois à ce projet étant donné la situation financière.

Le Grand Étang gèle presque tous les hivers, mais plus tardivement que les étangs d'eau douce. Il est rare, dans les années courantes, qu'il soit pris par les glaces avant la mi-janvier. La débâcle se produit au début d'avril. Entre temps, l'épaisseur de la glace est suffisante pour y circuler en toute sécurité. Lorsque sa surface n'est pas rendue trop irrégulière par les chutes de neige, dont le vent fait des amoncellements par places, le Grand Étang se prête admirablement aux évolutions des traîneaux à voile ou, comme on dit à Miquelon, des *bateaux à glace*.

En 1937, lorsque fut envisagée la création d'une liaison aérienne entre la France et l'Amérique du Nord, on examina la possibilité d'utiliser les îles Saint-Pierre et Miquelon comme escale, ou tout au moins comme base de secours. L'attention se porta sur la rade de Saint-Pierre et sur le Grand Étang de Miquelon comme plans d'eau où les hydravions puissent se poser. Des sondages entrepris dans l'étang ont montré que sa profondeur était suffisante. Sa large de l'Est à l'Ouest, face aux vents dominants, est malheureusement trop réduite.

La presqu'île du Cap, dirigée vers le N.-E., s'étire sur six kilomètres, en ayant tout au plus deux de large ; elle début au Sud par un petit massif bien individualisé, au profil doux : le Calvaire, qui surgit à l'extrémité de la Plaine, à moins d'un kilomètre du centre du bourg. On gravit sans peine ses pentes herbeuses et l'on jouit d'en haut (70 m.) d'un beau coup d'œil sur la charmante petite agglomération de Miquelon, dont les maisons de bois, diversement peintes, ressemblent à des jouets d'enfant. Du Calvaire, la surface de la plaine se montre parcourue par une infinité de rides parallèles, très rapprochées et séparées par des dépressions à peine accusées ; Ce sont là d'anciennes lignes de rivage, correspondant à autant de cordons littoraux disposés en forme d'arcs dont la convexité est orientée vers l'ouest. Les apports de galets qui ont formé ces cordons successifs sont donc venus de l'Est, direction suivant laquelle l'isthme continue toujours à s'accroître lentement de nos jours.

Une assez large dépression isole la colline du Calvaire des reliefs sensiblement plus élevés formant le promontoire du Cap à proprement parler, d'une altitude moyenne de 160 m. Il semble à peu près tabulaire vu de loin, mais comprend en réalité trois sommets distincts, dont le plus oriental atteint 185 m.<sup>27</sup> Le Cap débute au Sud par une pente assez douce, mais il présente partout ailleurs des versants escarpés et rocaillieux et du côté du large, au Nord et à l'Ouest, de hautes et impressionnantes falaises. Il faut quatre heures pour en faire le tour et la promenade en vaut la peine. Un semblant de sentier, pas trop détrempé, vous y invite d'ailleurs. Tantôt il s'accroche à flanc de coteau, tantôt il suit les hauteurs, côtoyant le rebord des falaises, avec quelques passages assez scabreux, où il vaut mieux ne pas avoir le vertige.

Au delà de la pointe à la Loutre, au pied de laquelle les petites goélettes de Terre-Neuve, surprises au large par le mauvais temps, viennent souvent chercher un abri, les falaises laissent entre elles d'étroits couloirs ou *dévalées*, aboutissant à une succession de criques minuscules, qui toutes ont leur nom, comme du reste chaque point du littoral jusqu'au moindre rocher. Cette toponymie locale, d'une grande richesse, est parfois pleine de saveur et ne manque pas d'appellations qui sont souvent très crûment expressives. Pour en revenir au promontoire du Cap, disons qu'il se termine par un éperon de 150 m., le cap Miquelon, qu'un épaulement rocheux, le Nid à l'Aigle, protège des assauts de la mer.

Quittons le Cap, pour jeter maintenant un coup d'œil sur la partie méridionale de l'île. Le corps principal de Miquelon, de forme grossièrement rectangulaire, a 13 km. 500 dans sa plus grande dimension, entre l'étang de la Pointe, au Nord, et la Pointe aux Alouettes dans le S.-E. Sa plus grande largeur, d'Est en Ouest, entre l'étang à la Loutre et l'anse de la Carcasse, est légèrement inférieure à 10 km. La région se divise en deux parties d'inégale étendue et assez différentes au point de vue topographique. Au nord, s'étend une plaine faiblement ondulée, semée d'étangs, avec quelques buttes isolées ; le Sud forme un district de collines qui s'abaissent en pentes douces vers la mer. Les côtes sont basses. Peu découpées, elles montrent des cordons littoraux assez développés, qui isolent de la mer un certain nombre d'étangs salés ou d'eau douce. On donne à ces chaussées le nom de *dunes*, qu'elles soient en partie sablonneuses, comme c'est ordinairement le cas, ou exclusivement formées de galets. Les plus larges, qui ont par endroits une centaine de mètres, comme la Dune de Mirande, sont souvent revêtues de prairies.

---

<sup>27</sup> Note du copieur : Il y a peut-être eu inversion de chiffre, sur les cartes l'altitude maximale du Cap est 158 m.

On hésite, lorsque l'on est peu familiarisé avec le pays, à s'engager dans la vaste étendue de tourbières qui occupe la plaine entre le Grand Étang et l'étang de Mirande. Le sol, imbibé d'eau, est formé d'un épais feutrage de mousses, de sphaignes, de lichens, de carex et de toutes sortes de plantes semi-aquatiques, où l'on enfonce à chaque pas jusqu'à mi-jambe. La marche y est très pénible, mais sans danger cependant et l'on parvient toujours à se dégager des fondrières et à éviter les trous d'eau innombrables qui jalonnent les petits canaux souterrains faisant communiquer entre eux les étangs, au nombre de soixante-dix. On avance, le plus souvent, avec une lenteur désespérante sur ce sol spongieux, où les inextricables lacis des fourrés de sapins rampants ajoutent leur obstacle. Il faut éviter surtout de circuler dans ces marais lors des lourdes et calmes journées d'été, pour ne pas s'exposer au supplice des petites mouches noires, des moustiques et des taons qui vous assaillent alors par nuages. Ceux qui s'y aventurent ainsi, certains beaux jours de juillet, pour aller à la pêche aux truites ou à la cueillette des plate-bières en savent quelque chose et conservent pendant plusieurs jours un cuisant souvenir de leur excursion.

A part le Chapeau de Miquelon (112 m.), piton rhyolitique escarpé dominant l'étang de Mirande, les petites éminences qui surgissent au milieu de cette plaine tourbeuse n'ont qu'une silhouette peu accusée et une faible élévation ; telles sont la butte au Renard et la butte Saint-Jean, qui se disait anciennement butte Sonjon, environnée d'un important groupe d'étangs. Ceux-ci n'ont qu'une profondeur minime, qui dépasse sans doute rarement 1 m. 50. Il semble d'ailleurs que ce soit le cas pour la plupart des étangs de l'archipel situés au milieu des tourbières. Cette région relativement plate, du Nord de Miquelon se prolonge à l'Ouest sur presque toute la longueur de l'île, jusqu'au voisinage de la pointe au Cheval (pointe Musketa)<sup>28</sup>. Parmi les divers petits courants qui la traversent, trois ont une certaine importance ; ce sont, du Nord au Sud, le ruisseau de la Carcasse, celui du Renard et le ruisseau Creux.

A première vue, la topographie tourmentée de la partie méridionale et orientale de l'île paraît plutôt confuse. On compte dans ce district accidenté, une douzaine de sommets assez groupés et d'une silhouette très semblable. A distance il est facile de confondre entre eux ces mornes au profil usé, d'une hauteur oscillant entre 150 et 200 m. à l'exception de l'un deux s'élevant à 250 m. On lui a donné le nom pompeux de « Morne de la Grande Montagne ». C'est le point culminant de l'île et de toute la colonie. Les versants de ces collines se rejoignent à la base et de loin on aperçoit clairement que toutes appartiennent à un massif unique, dont les pentes extérieures n'atteignent nulle part le rivage. Une étroite plaine côtière, qu'interrompent çà et là des buttes sans importance, les unes rocheuses, les autres morainiques, les sépare de la mer.

Les hauteurs de Miquelon se laissent escalader sans difficulté, mais pour les atteindre il faut souvent peiner beaucoup afin de franchir les tourbières qui les entourent et recouvrent leurs contreforts. On doit compter aussi avec la forêt naine s'étendant sur certains versants et tapissant le fond de beaucoup de ravins.

En parcourant la région des collines du sud de Miquelon, il est facile de voir que celles-ci ne se dressent pas absolument au hasard, sans ordre, comme il semble au premier abord, mais forment au contraire quelques alignements assez nets. On peut les répartir en trois groupes disposés en rangées à peu près parallèles, dont la direction générale est NE.-SO. Cette direction, que nous avons déjà relevée à diverses reprises à propos de l'île Saint-Pierre et que nous retrouvons à Langlade, est une des lignes directrices majeures de la structure du pays.

L'alignement le plus septentrional comprend en particulier le morne à Blandin, dont les dernières pentes viennent mourir au Sud de l'étang de Mirande et le morne du Foin à Michel. Une large cuvette marécageuse, se poursuivant à l'Est par la vallée encaissée du ruisseau de Mirande ou des Godiches, sépare cette première rangée de la seconde. Celle-ci traverse l'île dans sa plus grande largeur et débute à l'Est par le morne à Sylvain, au double sommet bien caractéristique. Le morne de la Montée lui fait suite, à l'Ouest duquel se dresse le morne de la Grande Montagne. C'est ensuite le tour du morne de l'étang aux Outardes, le plus escarpé de tous et qui occupe à peu près le centre de l'île. Les reliefs moins élevés qui terminent cette rangée plus à l'Ouest ne semblent pas avoir de nom. Entre cette ligne de hauteurs et la troisième, la plus méridionale, s'insinue une zone déprimée occupée par des tourbières et des étangs. Le ruisseau du Renard s'en échappe vers l'Ouest par un étroit défilé offrant en quelques endroits une forme en auge caractéristique qu'il a conservée depuis l'époque glaciaire. D'autres étangs situés dans cette même cuvette, dont celui aux Outardes, se déversent dans le ruisseau Sylvain, coulant vers l'Est à travers une très jolie vallée boisée. Il est le plus important de Miquelon. Ce dernier groupe de collines débute par les buttes de Sylvain, proches de la pointe aux Soldats. Elles appartiennent, avec le morne de la Bouillée du Noroît<sup>29</sup> et celui de Bellevue à la partie la plus boisée de l'île. C'est là que se trouve l'étang aux Canards, si pittoresque et qui se cache dans un repli de terrain sur les hauteurs. Il est le seul de l'archipel qui soit entièrement situé dans la forêt. On peut l'apercevoir du haut du morne de la Presqu'île (200 m.), très beau point

---

<sup>28</sup> Note du copieur : on trouve aussi sur certaines cartes « Mosquito Point » à cet endroit.

<sup>29</sup> Une *bouillée* est une petite forêt.



de vue d'où l'on domine tout le Grand Barachois, l'ancien Havre des Dunes, ce grand étang salé qui borde la côte sud de l'île.

Pour compléter cette description de l'île Miquelon, disons encore quelques mots de deux groupes de rochers qui en dépendent. Dans l'Ouest, à six milles de l'anse de la Carcasse, se trouvent les Veaux Marins, groupe que l'on distingue de la côte, quand l'horizon est clair. Battus par la houle, ces rochers dangereusement placés se signalent le plus souvent de loin par des panaches d'écume. Ils occupent un haut-fond relativement étendu, d'un demi mille environ, dans le prolongement du cap Blanc et sont constitués par le même granit. Lorsque la mer est très calme, on débarque aisément sur les deux principaux de ces rochers, émergeant de quelques mètres, où les Miquelonnais viennent à l'occasion chasser le gibier de mer.

On donne le nom de « Rochers » aux récifs basaltiques situés à un mille et demi environ à l'Est de la pointe aux Soldats. Ils sont au nombre d'une dizaine, espacés sur une distance d'un demi mille et dans le prolongement d'une crête sous-marine, orientée SO.-NE. et partant de la première pointe de Belliveau. Sur une ancienne carte de 1770 ce groupe se nomme « La Chaîne ». Entre les Rochers et la terre se trouve la passe de la Goélette, où l'on ne se risque guère. Des phoques se tiennent généralement sur les récifs les plus bas, tandis que les plus hauts, assez escarpés, servent de refuge à une multitude d'oiseaux de mer, des cormorans en particulier.

L'intérieur de Miquelon est inhabité et il en a toujours été ainsi. Il y a eu anciennement quelques fermes, de place en place, à la périphérie de l'île, en particulier à Mirande, au cap Vert, à la pointe aux Alouettes, mais seule celle de la pointe au Cheval, dans le Sud-Ouest subsiste actuellement. Elle est d'ailleurs très prospère et pourrait servir d'exemple aux autres exploitations agricoles de la colonie.

La seule agglomération de l'île est le bourg de Miquelon, tout environné d'eau et si bas qu'on le croirait posé sur les flots quand on l'aperçoit du large. Ce village s'étend sur toute la longueur de la plaine de Miquelon, en bordure de l'anse du même nom.

On n'est pas exactement fixé sur l'emplacement primitif du bourg, plusieurs fois détruit par les Anglais et que ses habitants on relevé successivement de ses ruines en 1763, 1783 et 1816. Certains pensent qu'il a toujours été là où se trouve maintenant l'agglomération. D'autres admettent au contraire qu'il occupe ce site seulement depuis la reprise de possession de l'archipel, en 1763, année où fut fondée la paroisse de Miquelon. Le premier établissement, qui ne comprenait que de simple cabanes de pêche et une chapelle, que desservait pendant la durée de la campagne les aumôniers des bateaux-pêcheurs, aurait été édifié, à l'époque où se fondait le bourg de Saint-Pierre, plus à l'Est, de l'autre côté du goulet le long de la rive méridionale de l'anse Cet emplacement, compris entre l'étang du Chapeau et le Grand Étang, occupé actuellement par des parcs à foin, est d'un accès facile par mer. Comme la côte se relève doucement vers l'intérieur, il est à l'abri d'un ras de marée éventuel et vaudrait certainement mieux que le site du village actuel si bas et dangereusement exposé aux assauts de l'océan.

On a la certitude, en tous cas, que des logements et des magasins furent également établis à l'Est du goulet, lorsque l'on reconstruisit le bourg en 1816, mais ils ne formèrent qu'une simple dépendance de celui-ci, à une époque où les pêcheries de Miquelon prirent une importance relativement considérable. Il est intéressant de rappeler, à ce propos, la découverte, faite il y a une vingtaine d'années, de plusieurs dalles de granit, enfouies dans le sable, juste à l'est du goulet du Grand Étang. Ces dalles, importées sans doute de France, ont été utilisées depuis comme marches d'escalier à l'entrée de l'église de Miquelon. Peut-être avaient-elles été apportées anciennement en vue de la construction d'un quai le long du Grand Étang ? Un curieux document paraît confirmer cette hypothèse. Il s'agit d'un panneau, qui décorait l'ancien navire de guerre l'*Isly*, stationnaire de Terre-Neuve vers 1886. Ce tableau, attribué à Ozanne, représentait des navires franchissant le goulet de l'étang de Miquelon, avec quelques maisons groupées un peu au Sud de celui-ci. La scène évoquée sur ce tableau était probablement imaginaire et ne constituait qu'une anticipation. Il faut toutefois rappeler à ce propos que, déjà en 1763, peu de temps après la reconstruction de Miquelon, lorsque le baron de l'Espérance vint y résider, un programme de travaux avait été établi. Il prévoyait notamment l'élargissement et le creusement de l'entrée du Grand Étang pour faire de celui-ci un port, mais il fut rejeté en même temps qu'un projet de défense et de fortification de la colonie auquel il était lié. Plus tard, à nouveau en 1816, on envisagea de faire de Miquelon le chef-lieu de la colonie en raison des possibilités agricoles offertes par l'île. La situation de la rade, trop exposée au vent d'Est, fit toutefois échouer le projet.

Pour en revenir au bourg actuel de Miquelon, qui s'étire sur plusieurs kilomètres de longueur, notons que ses habitants y distinguent trois quartiers. Chacun d'eux a son nom et un sobriquet, en rapport avec celui-ci, désigne ceux qui l'habitent. La partie nord de nomme l'Anse et ceux qui l'occupent sont les *Lanciers* ; le quartier du centre, le principal, s'appelle pompeusement La Ville et ses habitants les *Villiers* ou *Villains* ; il groupe autour d'une très simple église de bois, le presbytère, l'école laïque et l'école religieuse, la poste et les principaux magasins. La Pointe, où demeurent les *Pointus*, est l'extrémité méridionale du bourg, resserrée entre la mer et le



Grand Étang et limitée par le goulet ; Depuis plusieurs années, l'Anse a tendance à se dépeupler au profit du centre.

Le bourg de Miquelon compte actuellement une centaine de maisons d'habitation, relativement espacées à la Pointe et surtout à l'Anse, mais rapprochées du côté de l'église où elles sont disposées en trois rangées que séparent de larges rues en partie recouvertes de gazon. Cela fait très champêtre, d'autant plus que des troupeaux d'oies criardes y broutent en compagnie de moutons. Ceux-ci sont souvent mis à mal par les chiens, dont le nombre est vraiment effarant ; A tout moment ce sont des poursuites et des batailles et tout le village retentit de leurs hurlements. Ces chiens servent à tirer de petites voitures et en hiver pour les traînes, mais le plus souvent personne ne se soucie de les nourrir. A eux de se débrouiller, aussi, lorsqu'ils sont las de manger des têtes de morue sur la plage, dévorent-ils quelques moutons. Pour remédier à cet état de chose, les autorités ont récemment décidé que tous les chiens de Miquelon seraient munis d'une *bouée*, morceau de bois encombrant qu'on leur suspend au cou.

Un petit jardin est attenant à chaque maison, soigneusement clos d'une palissade de piquets. Derrière la file de maisons la plus éloignée de la mer, s'étendent des champs, des *parcs à foin*, comme on dit dans le pays, entourés de la même façon. Ils sont si nombreux qu'ils ont l'air de compartimenter la plaine à l'infini. A l'opposé, entre les maisons les plus à l'Est et la longue rangée des saleries et cabanes de pêche bordant le *plain*, des espaces de galets sont réservés pour le séchage du poisson.

Toutes les maisons sont en bois, basses, beaucoup sans étage et de lignes très simples, sans la moindre partie saillante pour ne pas donner prise au vent. Elles ont un air gai quand elles sont blanchies à la chaux ou viennent d'être fraîchement peintes. L'intérieur est presque toujours propre, ordonné et bien tenu. Elles dénotent une population qui n'est pas malheureuse. Tel qu'il est le bourg a du cachet et forme une petite agglomération d'un caractère très particulier. Il pourrait être coquet s'il était mieux tenu. Il faut constater, à cet égard, que les Miquelonnais, tout comme leurs compatriotes saint-pierrais, ne témoignent pas d'un très grand souci de propreté en ce qui concerne la tenue de leur village. On ne procède à son nettoyage que deux ou trois fois l'an, à l'occasion des processions et à la demande du curé. Les rues sont alors balayées, ce qui n'est véritablement pas du luxe. Le charme de ce village s'accommoderait sans aucun doute d'un peu plus de propreté. Le confort moderne y est également une chose à peu près inconnue. L'eau courante n'existe pas et le village ne dispose d'aucune fontaine. On aurait pu cependant la faire venir sans grand frais de l'un des étangs du Cap. A défaut, chacun possède un puits voisin de sa maison et creusé dans les galets où il existe une nappe d'eau à peu près douce à trois ou quatre mètres de profondeur, mais d'une saveur souvent peu agréable du fait des infiltrations superficielles.

Si l'on a renoncé aux quinquets et aux chandelles pour s'éclairer, du moins en est-on encore au stade des lampes à pétrole, sauf de rares familles qui emploient l'électricité, disposant d'un moteur ou utilisant l'énergie du vent qui ne fait jamais défaut à Miquelon.

Quelques routes carrossables s'écartent du village en différentes directions, mais ne mènent pas bien loin à l'exception de celle qui conduit à la pointe au Cheval, à une douzaine de kilomètres de là, en côtoyant le Grand Étang et la mer ensuite. Ces routes mènent au phare du cap Blanc et aux petites criques de pêche de l'Ouest. Le « Chemin des roses », au nom poétique, n'a été longtemps qu'un sentier partant du goulet en direction du Chapeau de Miquelon, bordé sur une certaine distance par des rosiers sauvages. On en a fait, en 1941, une route véritable, qui doit un jour être prolongée afin de faire le tour de l'île par l'Est, pour rejoindre finalement celle de la pointe au Cheval. Cette réalisation rendra plus accessibles les terrains propices à la culture et à l'élevage qui existent dans toute cette partie de l'île, mais qui demeurent en friche depuis l'abandon des anciennes fermes.

Les routes de Miquelon, d'un développement total de 20 km. environ, n'ont qu'un trafic très restreint, l'île ne comptant encore qu'une dizaine d'autos, qui ont fait disparaître les antiques et pittoresques cabriolets que l'on voyait encore il y a quelques années. Les attelages de chiens sont par contre toujours très répandus et rendent beaucoup de services dans le bourg.

La population de Miquelon, à peu près stationnaire depuis cinquante ans, compte aujourd'hui 500 habitants. Auparavant, durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le nombre des habitants s'est élevé parfois jusqu'à 800. Une partie d'entre eux venaient directement de France et se livraient à la pêche côtière, comme les gens de l'île, les uns pour leur compte, les autres pour celui d'armateurs métropolitains, qui possédaient alors de grandes sécheries sur place. où était préparé une partie du poisson pris sur les Bancs par leurs goélettes.

La pêche, qui est le principal moyen d'existence des Miquelonnais, les accapare cependant moins que les Saint-Pierrais. La campagne est en effet ici d'une durée courte et ne les occupe en somme que pendant la période de mai à la fin d'août, leur laissant avant et après le temps de s'occuper de leurs jardins, de faire les foins. Les Miquelonnais mènent en effet, pour la plupart, la double existence de pêcheurs-paysans. Tous

cultivent quelque peu la terre autour de chez eux et ont quelques animaux. On est même surpris qu'ils n'en aient pas davantage, car il ne manque pas de place autour du bourg pour faire paître des vaches et des moutons. Entre eux tous, ils disposent actuellement d'une centaine de vaches, de quelque 150 moutons et d'une cinquantaine de chèvres. Autrefois leur nombre était le double. A cette époque, qui remonte à une centaine d'années, les femmes filaient la laine de leurs moutons, ce qui ne se pratique plus guère, celle-ci étant surtout utilisée maintenant pour la confection des matelas.

Plusieurs Miquelonnais élèvent des chevaux, pour leur usage ou dans le but de les revendre à Saint-Pierre ou à leurs voisins de Terre-Neuve. La plupart du temps ces chevaux sont laissés en complète liberté sur l'île, même l'hiver. A demi-sauvages, ils aiment à se tenir de préférence sur les hauteurs du Cap, sur la dune de Mirande ou le long du Grand Barachois. Ce sont de petits chevaux robustes et très velus, qui semblent avoir été introduits autrefois de l'île des Sables, au large de la Nouvelle-Écosse, où l'on en élève une race semblable.

Pendant les longs mois d'hiver, les Miquelonnais n'ont pas grand chose à faire. Ils vont à la chasse au gibier de mer et font régulièrement aussi un *tour de plain* dans l'Ouest, en quête d'épaves rejetées par la mer. Plusieurs profitent de cette saison pour faire des meubles. Dès que les étangs sont gelés et la couche de neige suffisamment épaisse et dure, ils s'en vont *rallier le fourrage*, autrement dit rentrer le foin qu'ils ont coupé pendant l'été dans les parties les plus sèches des plaines. C'est aussi le moment d'aller couper du bois du côté du ruisseau Sylvain.

Si le bénéfice de la pêche est minime depuis un certain nombre d'années, sauf en ces tout derniers temps, tout le monde, à Miquelon, parvient pourtant à se tirer d'affaire sans trop de mal, grâce au genre de vie très simple qu'on y mène. De mœurs paisibles et du goût peu dispendieux, les Miquelonnais, très unis, savent se contenter de peu. Chacun d'eux possède un bout de terrain et est propriétaire de sa maison qu'il construit avec le concours de ses voisins. De même que chaque pêcheur est un peu jardinier, il est également un peu charpentier, menuisier et forgeron, car le bourg ne possède pas d'artisans spécialisés, et ceci permet à la plupart des Miquelonnais de faire leur mobilier eux-mêmes.

Vivant à l'écart du monde, même du chef-lieu où ils se rendent assez rarement, les Miquelonnais mènent une existence très recluse, mais fort paisible et sans grands soucis, dont la monotonie ne leur pèse guère. Les distractions sont pourtant rares ici. En hiver, les jeunes gens font du patinage et construisent des *bateaux à glace*, qui évoluent avec tant de grâce à la surface du Grand Étang les jours de grand vent, quand la glace est bien unie. Profondément catholiques et très soumis à l'autorité de leur curé, les Miquelonnais ignoraient la danse jusqu'il y a peu d'années. La jeunesse commence toutefois à s'émanciper un peu et maintenant l'on danse tous les samedis soirs à l'auberge du village.

En tout temps, une grande distraction est la venue du courrier hebdomadaire, chaque vendredi. L'apparition du bateau de Saint-Pierre attire une bonne partie de la population sur la calle où celui-ci vient accoster. L'été, le courrier amène presque toujours des *touristes*, simples promeneurs saint-pierrais, longuement dévisagés et objets de la curiosité générale, comme le sont d'ailleurs tous les nouveaux venus à Miquelon, où l'on a si peu l'habitude de voir des visages étrangers. En effet, en dehors du bateau-postal et des allées et venues des doris au moment de la pêche, la rade est déserte. A peine y voit-on, de loin en loin, des goélettes terre-neuviennes, venant les unes chercher un abri lors des gros temps, les autres de l'épicerie, du tabac et surtout de l'alcool.

Les Miquelonnais, se mariant à peu près uniquement entre-eux, sont tous plus ou moins apparentés et nombreux sont ceux qui portent le même nom. De là vient sans doute l'usage des sobriquets, très répandu parmi eux et qui dénotent en général de leur part un sens de d'humour très aigu. La plupart de ceux qui vont à Miquelon et y séjournent quelque temps, sont assurés d'être également gratifiés d'un sobriquet fort bien trouvé, mais que l'on a bien soin de leur cacher. Les Saint-Pierrais aiment souvent à plaisanter les Miquelonnais, mais ceux-ci le leur rendent bien et avec beaucoup d'esprit. Le cas échéant, ils savent également fort bien décocher leurs traits à certains éléments métropolitains qui les ont froissés.

Tout compte fait, les Miquelonnais forment dans la colonie un groupement laborieux et méritant, pour lequel on ne peut s'empêcher d'éprouver une grande sympathie. A vivre parmi eux, dans ce petit village lointain et perdu, on ne se douterait pas que l'on est en Amérique du Nord, à des milliers de kilomètres de France.

## VIII LA DUNE DE LANGLADE

La carte de l'archipel, publiée par le Service Hydrographique de la Marine, donne à la longue chaussée qui réunit les deux îles sœurs de Miquelon et de Langlade le nom d'Isthme de Langlade et celui de Chaussée de Miquelon, sans doute pour ne pas faire de jaloux. Pourtant dans tout le pays, l'usage veut que l'on dise la Dune de Langlade et même tout simplement la Dune.

L'isthme est relativement large à ses deux extrémités, qui emprisonnent chacune un étang, et très mince dans sa partie médiane. C'est un superbe exemple de tombolo double. Sa plus grande longueur est de 12 km. et sa partie la plus étroite, ayant de 250 à 300 m., se trouve non pas au milieu, mais au Sud, à 3 km. seulement de Langlade. C'est au Nord, là où il se soude à Miquelon que sa largeur, d'environ 6 km., est la plus considérable. Or, à cet endroit, la Dune est presque entièrement occupée par le Grand Barachois et sa partie émergée se réduit simplement à deux étroits cordons sablonneux à l'Est et à l'Ouest. C'est immédiatement au Sud de cette grande nappe d'eau salée que les terres ont le plus d'extension, soit près de 3 km. d'une rive à l'autre. A l'extrémité méridionale, juste avant l'étang Olivier, ou simplement le Marais, la largeur des terres dépasse légèrement 1 km.

L'époque n'est pas très lointaine où cette chaussée, orientée rigoureusement du Nord au Sud, était encore interrompue et séparée en deux tronçons par un bras de mer. Les anciennes cartes de l'archipel, du début du XVIIIe siècle, mettent clairement ce fait en évidence. Elles indiquent, en effet, que Langlade et Miquelon étaient alors deux îles distinctes, mais elles montrent aussi qu'à cette époque une longue flèche sablonneuse prolongeait Langlade vers le Nord et qu'une formation identique s'avancait à sa rencontre dans le Sud de Miquelon. Ces flèches laissaient entre elles un chenal assez large et profond où les navires avaient coutume de passer. Les apports de sable et de galets, en augmentant progressivement leur longueur, diminuèrent d'autant la passe qui finit par se combler. Il apparaît toutefois à peu près certain qu'avant sa fermeture définitive, ce chenal, de plus en plus étroit a dû se boucher et se rouvrir à diverses reprises. Il semble qu'il était obstrué vers 1750, et qu'une chaussée ininterrompue réunissait alors les deux îles voisines. En effet, dans une lettre adressée à son ministre, le 10 septembre 1763, le gouverneur d'Angeac lui signalait qu'une tempête, survenue quatre ans plus tôt, avait rompu la digue naturelle édifiée entre les deux îles. En 1780, en tous cas, l'isthme s'était de nouveau refermé et l'ancienne passe ne s'est plus jamais ouverte depuis lors. Certes, il advient de temps à autre, l'automne et l'hiver, lors des forts coups de vent d'Ouest, que les vagues submergent la Dune dans sa partie la plus étroite, qui est également la plus basse, au moment de la marée haute, mais tout rentre dans l'ordre dès que la mer baisse. J'ai vu le fait se produire par de grosses tempêtes en novembre 1939 et en novembre 1942. On ne pouvait alors passer. De toutes façons, la Dune paraît aujourd'hui suffisamment consolidée, même en cet endroit rétréci, pour que la mer ne puisse y ouvrir une brèche sérieuse.

L'isthme est très bas et sur la plus grande partie de son étendue ne s'élève pas à plus de quelques mètres au-dessus du niveau des flots. Vu du large, il se présente comme une ligne dentelée, sauf dans sa partie moyenne où il est plat et uni. Les dentelures, qui se montrent de part et d'autre, sont des alignements de dunes, hautes de 5 à 10 m. davantage même dans quelques cas. La plupart de ces dunes ou *buttereaux* sont aujourd'hui fixées naturellement par diverses plantes herbacées, en particulier par de la ruche (*Ammophila breviligulata*), proche parent de l'oyat des dunes du Boulonnais, et qui constitue de bons pâturages pour le bétail. Les *buttereaux*, surtout ceux voisins de Langlade, sont réputés dans toute la colonie pour les superbes pissenlits, tendres et blancs comme des endives, que l'on y ramasse chaque printemps, en mai, et aussi pour les fraises sauvages qui y poussent en quantités incroyables.

Ces dunes ne sont pas distribuées au hasard. Un premier groupe s'observe près de Langlade comprenant des rangées principales, chacune d'elles courant à proximité et parallèlement à l'un des rivages, laissant entre elles une étendue parfaitement plate ; elles se rejoignent au Nord, là où l'isthme se rétrécit. Cette partie étroite, avons-nous dit, en est totalement privée. Les *buttereaux* ne se retrouvent même qu'assez au Nord, disposés également en deux rangées divergentes, l'une à l'Est, l'autre à l'Ouest, se poursuivant de chaque côté du Grand Barachois jusqu'à la côte de Miquelon. Du côté de Langlade le vent est en train de démolir certains *buttereaux* et le sable, remis en mouvement, participe à la construction de dunes nouvelles et mobiles. C'est un sable gris pâle, légèrement rosé, d'une finesse extrême. Les jours de grand vent, il ne fait pas bon se promener de ce côté, où la physionomie de l'isthme, particulièrement désolée, évoque des visions du désert. D'anciennes dunes consolidées, éventrées, laissent échapper des flots de sable et ont l'air de fumer. Celui-ci tourbillonne, voltige partout, vous fouettant le visage et vous aveuglant littéralement. A mer basse, on voit alors sur les grandes et belles plages qui s'étendent aux approches de Langlade, glisser rapidement des traînées et des nappes de sable sec, effleurant à peine le sol humide. Ce sable n'est pas long à s'accumuler autour des moindres épaves gisant au bord de la mer, formant une quantité de petites dunes éphémères que la marée montante fond rapidement.

La Dune de Langlade, le long de laquelle on ne connaît aucun endroit mouvant, est loin d'être cependant une formation uniquement sablonneuse et les galets entrent pour une large part dans sa constitution. Ils paraissent même en former tout le soubassement, comme on le constate là où la couverture sablonneuse fait défaut et où aucune végétation ne s'est établie, notamment dans la partie la plus étroite. On remarque, d'autre part, un peu au Nord de cet endroit et se poursuivant jusqu'à proximité de l'étang de la Chapelle, à peu près dans le milieu de l'isthme, de nombreuses rides parallèles, orientées Nord-Sud, identiques à celles que j'ai signalées dans la plaine de Miquelon. Ce sont des cordons de galets marquant l'emplacement d'anciens rivages et les phases d'accroissement successives de la Dune. Des rides semblables, en forme d'arc dont la concavité est tournée à l'Ouest, sont également visibles dans les prairies bordant le Marais près de Langlade. Cet étang, très vaste, sujet à d'importantes variations de niveaux, est absolument douce et son trop-plein se déverse à l'Ouest. Il est uniquement alimenté par les pluies et la fonte des neiges, comme le sont aussi les autres étangs d'eau douce, tels que l'étang de l'île Verte, le marais de la Chapelle, le marais Lamunth, le marais et l'étang de Sauveur plus au Nord. Il existe, d'autre part, sous la plus grande partie de l'isthme, à faible profondeur, sensiblement au niveau de la mer, une nappe d'eau parfaitement douce où s'alimentent les fermiers installés sur la Dune.

De tous les étangs de l'isthme, seul le Grand Barachois est donc salé. Il communique à l'Est avec la mer, par un chenal un peu tortueux, large de 80 m., s'ouvrant entre la Pointe aux Berges à l'Ouest et la pointe aux Cacaouites à l'Est, toutes deux couvertes de buttereaux verdoyants. Bien que beaucoup plus rapproché de Miquelon, il porte le nom de Goulet de Langlade. Devant son entrée, plusieurs hauts-fonds sablonneux provoquent, les jours de vent, une série de gros rouleaux pas toujours commodes à franchir en doris. Le chenal lui-même est parcouru par un fort courant dont le sens varie avec la marée. Lorsque l'étang se vide partiellement, au moment du jusant, les embarcations à moteur éprouvent parfois une certaine difficulté à pénétrer dans le goulet, tant le courant est violent. Cet étang salé, sans profondeur, est parsemé de bancs de sable et de vase et la navigation y est délicate, les embarcations risquant continuellement de s'échouer. A mer basse, les rives du Grand Barachois découvrent sur une grande distance. On y voyait autrefois des prairies de zostères, disparue là, comme en beaucoup d'autres régions de l'Atlantique, depuis une dizaine d'années, à la suite d'une maladie microbienne. Certains gens recueillaient jadis cette herbe marine, appelée *herbe à outardes* comme au Canada, ou encore *paillole*, pour en faire des matelas une fois séchée.

Les bancs de sable, proches du goulet, sont le lieu de rassemblement de nombreuses colonies de phoques venant s'ébattre là au soleil. Des Saint-Pierrais, qui organisent l'été des excursions de chasse au goulet de Langlade, aiment à s'exercer au tir en prenant ces phoques bien inoffensifs pour cibles.

Les pêcheurs profitent de la marée basse pour aller bêcher le sable vaseux de l'étang, partout assez ferme pour que l'on puisse y marcher sans risquer de s'enliser, afin de faire leurs provisions de *coques* et de moules. Des amas de coquilles de *coques* (*Mya arenaria*), souvent enfouis sous la végétation, se rencontrent le long de la rive miquelonnaise de l'étang. C'est là que, depuis des générations, s'installent les pêcheurs, comme encore aujourd'hui pour *écaler* leurs récoltes de coquillages, conservant simplement la chair du mollusque dans le sel. Autrefois, beaucoup d'entre-eux *taudaient*, se faisant un abri sommaire de leur embarcation renversée et placée sur des mottes de gazon disposées en petites murettes elliptiques, dont on voit encore un grand nombre. De nos jours ils campent dans des cabanes sommaires établies en divers endroits.

On ne peut manquer d'être frappé, en circulant le long de la Dune, plus spécialement en suivant sa lisière occidentale, de la quantité prodigieuse d'épaves de toutes sortes que l'on y rencontre à chaque pas. Il y a là des mâts et de vieilles coques démembrées de voiliers, des carcasses et des chaudières de vapeurs achevant de rouiller. Parmi ces épaves, les unes à peu près complètement enfouies dans le sable, ensevelies sous des dunes d'où elles émergent à peine, indiquent des naufrages déjà lointains, d'autres, plus proches du rivage actuel, sont plus récentes. Tout ce que l'on en pouvait retirer d'utilisable a été enlevé depuis longtemps par les fermiers du voisinage dont le mobilier profite de tous ces naufrages.

Placées à proximité de voies maritimes très fréquentées, les îles Saint-Pierre et Miquelon, avec leurs côtes hostiles, leurs courant traîtres, leur climat brumeux et tempétueux et les anomalies magnétiques, souvent signalées dans ces parages et qui influencent le compas des navigateurs, ont été le lieu de multiples naufrages. Pendant la seule période de 1800 à 1930, on a pu compter 550 navires qui se sont jetés à la côte en un point ou l'autre de l'archipel, mais surtout dans l'Ouest. Nombre de ces naufrages se produisent sur la Dune et sont une aubaine pour les insulaires, en leur procurant gratuitement des denrées et des matériaux utiles. Ainsi, le 17 juillet 1941, un vapeur canadien vint s'échouer par la brume dans l'Ouest de Langlade à 300 m. du ruisseau de la Goélette et dut, pour s'alléger, se débarrasser de 1.000 tonnes de charbon dont les pêcheurs, venus en hâte de Saint-Pierre, emplirent leurs doris.. Tout le charbon qui tomba en outre à la mer, entraîné par le courant, vint en automne se déposer le long du rivage un peu plus au Nord, où les Langladiers n'eurent qu'à le ramasser à la pelle. Cette même année, en novembre, le *Gudmundra*, vapeur suédois chargé de sucre, trompé par la brume, vint frapper les Grosses Pointes, dans l'Est de Langlade, et ne put être retiré de là. Rappelons le naufrage plus ancien du vapeur anglais *Monterey*, qui s'échoua par la brume près de la pointe Plate, le 14 juillet 1903. Il

emportait un chargement de 1600 bêtes à corne. Ce bétail, jeté à la mer, put gagner le rivage et se dispersa dans l'île où des battues furent organisées pour le capturer. Citons encore le cas du trois-mâts *Firth of Clyde*, transportant 40.000 boisseaux de blé et qui vint jadis s'échouer dans l'anse à Rodrigue, où les habitants de Saint-Pierre purent s'approvisionner de grain à bon compte.

De toutes les côtes du groupe, la Dune de Langlade totalise le plus grand nombre de naufrages et mérite bien le surnom de *Cimetière des Navires* donné par les insulaires, triste privilège qu'elle partage avec l'île des Sables, au large de la Nouvelle-Écosse et qui a reçu des marins le nom de *Cimetière de l'Atlantique*. Les naufrages, toutefois, sont moins fréquents de nos jours qu'anciennement et l'érection de phares et de cornes à brume, en divers points de l'archipel, y est certainement pour beaucoup. Il n'est pas douteux que jadis, le rétrécissement progressif de la passe naturelle existant dans l'isthme, connue alors des navigateurs sous le nom de « Goulet de Langley »<sup>30</sup>, n'ait été la cause de nombreux naufrages. On peut penser que les carcasses des voiliers échoués dans la passe en train de se combler, en ont hâté la fermeture définitive.

Pour les Langladiers, tous plus ou moins pilleurs d'épaves, un naufrage est toujours une bonne fortune. Doit-on croire, comme le veut la rumeur, que certains ont retrouvé des trésors enfouis dans la Dune ? On conçoit que tous les naufrages dont elle fut le théâtre n'ont pas été sans engendrer plusieurs légendes ; si l'on en croit notamment l'une d'elles, des barils de doublons en or ont été cachés jadis dans le sable par l'équipage d'un voilier jeté à la côte. Plus précieuses que ce trésor et d'autres, sans doute imaginaires, sont les épaves de toutes sortes que la mer apporte généreusement aux Langladiers et à leurs voisins miquelonnais. Les plus communes sont des pièces de bois de toutes natures : des planches, des madriers, des rondins et surtout des billes de sapins ou de *bois de pulpe*, comme ont dit au Canada, destinées à la fabrication du papier. Mal arrimés sur le pont des navires qui les transportaient, ces bois, provenant des exploitations canadiennes, ont été enlevés par une lame, à moins, comme c'est souvent le cas aussi, qu'ils n'aient été entraînés jusqu'à la mer à la suite de la rupture d'un barrage, tandis qu'on les faisait descendre en flottant le cours d'une rivière. Ces planches, rondins et madriers qui s'échouent sur le rivage, après un séjour plus ou moins prolongé dans l'eau, sont d'ordinaire très utilisables et fort précieux pour les insulaires. Les doris allant en pêche en aperçoivent d'ailleurs assez souvent qui flottent au large, en nombre considérable certaines années et n'ont que la peine de les hisser à bord ou de les prendre en remorque.

Les bois de toutes sortes, ainsi rejetés par la mer, constituent le *bois de côte* ou *bois de mer*, par opposition au *bois de montagne*, coupé dans les dernières petites forêts du pays. Cependant, les vagues et les courants rejettent encore à la côte une foule d'autres choses intéressantes, souvent les plus hétéroclites, pour le plus grand profit des insulaires. Ils trouvent ainsi, à l'occasion, des embarcations, des avirons, des barils de rhum, sans doute tombés à l'eau lors de débarquements clandestins dans le golfe du Saint-Laurent, des fûts d'essence, de pétrole, des caisses de conserves, de fruits, des paniers, des balais, des bidons de graisse, de peinture etc. ... Tout ce qui arrive ainsi providentiellement ne séjourne guère sur le rivage. Ceux qui habitent au voisinage de la Dune viennent prudemment inspecter le littoral au petit jour, la nuit même parfois et naturellement à plusieurs reprises pendant la journée, dans l'espoir de faire une trouvaille utile. Si celui qui a la chance de faire une découverte la juge trop encombrante pour l'enlever de suite, il la hisse au sec et y marque ses initiales, en attendant de venir la chercher avec ses chevaux. Ces aubaines suscitent bien entendu de terribles jalousies entre les rares habitants de Langlade, déjà divisés par d'autres questions d'intérêt, mais il faut convenir qu'une certaine honnêteté tacite règne d'ordinaire entre eux au sujet des épaves. Il est rare qu'ils ne respectent pas le droit de priorité du voisin chanceux et s'emparent subrepticement de son bien.

Quand la mer reste un certain temps sans rien leur apporter, on entend aussitôt les gens se lamenter et dire que « le plain ne donne plus ». L'arrivée de bois flotté ou d'épaves diverses est en effet irrégulière. L'automne, à cet égard, passe pour être une saison fructueuse, surtout les jours où souffle le vent du Nord-Ouest.

La Dune de Langlade, lentement édifiée par l'action conjuguée de la mer et du vent, émergeant à peine des flots, battue par les tempêtes et semée de carcasses de navires, offre évidemment un aspect sinistre sur certaines parties de son étendue. Elle est particulièrement triste l'automne, les jours de gros temps, quand sous un ciel uniformément gris et bas, le vent siffle dans les dunes et chasse de lourdes nuées qui crèvent en averses glacées, tandis que l'océan déferle en rouleaux écumants qui semblent devoir tout submerger. Cette grande digue naturelle ne produit pourtant pas toujours une telle impression de désolation. Elle possède en effet, des espaces propices aux cultures et à l'élevage, où l'on peut contempler les scènes champêtres les plus reposantes. Il y eut, dans le courant du siècle dernier, jusqu'à huit fermes sur la Dune, mais il n'y en a plus que trois en exploitation et qui sont d'ailleurs assez prospères. Deux se trouvent dans la partie moyenne, la troisième près de Langlade, au bord du Marais.

---

<sup>30</sup> Ce « Goulet de Langley » situé anciennement dans la partie étroite de l'isthme ne doit pas être confondu avec l'actuel « Goulet de Langlade », nom donné à la passe du Grand Barachois.

Planche XV



*Photo E. Aubert de la Rüe.*  
Fig. A. — Paysage d'hiver dans les mornes de Saint-Pierre.



*Photo E. Aubert de la Rüe.*  
Fig. B. — Bûcherons et leur attelage de chiens.

Planche XVI



Fig. A. — Echouerie sur la rade à l'île aux Marins. *Photo E. Aubert de la Rüe.*



Fig. B. — Une partie du village de l'île aux Marins. *Photo E. Aubert de la Rüe.*



Planche XVII



Fig. A. — Le quartier de l'Anse à Miquelon. *Photo E. Aubert de la Rüe*



Fig. B. — Une maison centenaire à Miquelon. *Photo E. Aubert de la Rüe.*

Aucune route ne relie encore Miquelon à Langlade par la Dune, mais il serait relativement aisé d'en établir une. Seul un mauvais chemin tracé par les voitures et les tombereaux des fermiers serpente parmi les buttereaux, assez pénible dans les parties sablonneuses et les galets. Il suffit amplement, car les allées et venues entre les deux îles sont peu fréquentes. A pied, il faut environ trois heures de marche pour se rendre d'un bout à l'autre de l'isthme. C'est à cheval que l'on y circule d'ordinaire, suivant la mode du pays, sans selle ni étriers, avec une simple longe passée autour du museau de l'animal pour le conduire, ce qui n'empêche pas ceux qui en ont l'habitude de galoper à vive allure.

## IX LANGLADE

Si le nom de l'île Saint-Pierre et celui de Miquelon sont demeurés inchangés au cours des siècles, on ne saurait en dire autant de Langlade. Anciennement, cette dernière était communément appelée l'« isle à L'anglais », mais devint l'« isle de Choiseul » au cours de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle porte d'ailleurs également sur les cartes de cette époque le nom de « Petite Miquelon », que l'on retrouve d'ailleurs toujours depuis même sur les plus récentes. Notons à ce propos que cette dernière appellation ne paraît jamais avoir été usitée dans le pays et qu'il serait temps de la rayer des cartes, pour lui substituer définitivement celle de « Langlade », la seule qui ait cours dans l'archipel. Il est du reste difficile d'expliquer l'origine de ce nom et de préciser l'époque à laquelle l'île fut ainsi rebaptisée. A-t-on voulu, en le lui donnant, honorer le nom de Charles Michel de Langlade, né en 1729, officier des troupes du détachement de la marine envoyé au Canada, mais dont il n'est fait aucune mention dans l'histoire des îles ? Ou Langlade n'est-il, dans le cas qui nous intéresse, qu'une corruption de l'ancien nom d'« Isle à L'Anglais » ? Notons à ce propos que Voltaire, dans son livre sur Louis XV, appelle l'île non pas « Langlade » mais « Langlay » et qu'il orthographie Miquelon « Michelin ». Une carte marine française de 1784, intitulée « Plan des côtes de Terre-Neuve, tirée des plans anglais de J. Cook et M. Lane » fait mention de la Petite Miquelon ou Langley. Cette dernière désignation demeure toujours en usage chez les gens de la côte terre-neuvienne.

De forme grossièrement rectangulaire, Langlade mesure 13 km 500 dans sa plus grande dimension, du cap Percé au N.-E. au cap Bleu au S.-O. et sa largeur est en moyenne de 7 à 8 km. Sa superficie, légèrement inférieure à celle de Miquelon, est de 9.133 hectares. Cette terre diffère à beaucoup d'égards des autres parties du groupe, notamment par sa nature géologique, sa configuration et son aspect plus verdoyant. Elle constitue, dans sa plus grande partie, un plateau morcelé d'une élévation moyenne de 130 m., limité généralement, sauf au Nord, par une côte très escarpée. Vue de cette direction cependant, l'île offre une physionomie quelque peu accidentée, mais de partout ailleurs, des hauteurs de Saint-Pierre notamment, elle forme une masse tabulaire dont la surface semble très régulière, bien que celle-ci soit en réalité entamée par de nombreuses vallées, étroites et encaissées, dont on ne soupçonne pas toujours l'existence depuis le large. Quelques modestes éminences, s'élevant de 150 à 200 m. au-dessus du niveau de la mer et situées en général près de la périphérie de l'île, dominent de peu le niveau moyen des plateaux. Ces reliefs s'orientent le long d'une ligne à peu près NE.-SO., et comprennent les hauteurs du cap aux Morts (160 m., la Tête Pelée et les sommets non dénommés (187 m.) au S.-E. de l'anse du Gouvernement, le cap Corbeau (163 m.), la Tête du Cuquemel (200 m.) et le cap au Renard non loin de la pointe Plate.

Langlade possède de nombreux ruisseaux permanents dont les principaux ont leurs cours dirigés SO.-NE ou inversement, orientation qui est celle des plissements ayant affecté les formations gréseuses et schisteuses dominant dans l'île. Ces ruisseaux prennent tous naissance dans les étangs, au nombre d'une cinquantaine environ, situés sur les plateaux du centre de l'île, principalement autour de la Montagne Noire, simple bombement occupant à peu près le milieu de Langlade et dont les flancs sont en partie couverts de sapins nains dont la teinte sombre contraste de loin avec le ton fauve des tourbières environnantes. Les émissaires de tous ces étangs peu profonds serpentent tout d'abord tranquillement parmi ces terrains marécageux, qu'ils égouttent très imparfaitement, puis se réunissent à plusieurs et forment ainsi les ruisseaux torrentueux, aux eaux brunes, souvent très abondantes, qui dévalent vers la mer. Le régime de ces petits cours d'eau est capricieux. Pendant une période de près de quatre mois, du milieu de décembre au début d'avril, tous sont gelés, sur une certaine épaisseur tout au moins. Qu'une grosse pluie vienne à tomber lors d'une courte période de dégel au cœur de l'hiver et l'on assiste à leur débâcle temporaire ; des amoncellements de glace se forment le long de leurs rives submergées non loin de leur embouchure. La débâcle définitive n'a lieu toutefois qu'à la fin de mars, parfois seulement au début d'avril et durant ce mois la fonte des neiges fait couler à plein bord les ruisseaux de Langlade et ceux de Miquelon. S'il survient, en été, une période de sécheresse un peu prolongée, fait rare, mais qui se produit certaines années, comme en 1937 et 1942, leur débit se réduit à fort peu de chose, sans cependant jamais tarir complètement. Il suffit d'une journée de forte pluie pour relever aussitôt le niveau des étangs et grossir rapidement tous les torrents qui en proviennent.

Les côtes élevées de Langlade sont assez découpées et possèdent un grand nombre de petites criques rocheuses et même plusieurs baies spacieuses où l'on aborde aisément lorsque la mer est calme. Aucune d'entre elles n'est malheureusement suffisamment protégée pour offrir un abri sûr aux navires en cas de mauvais temps. Au fond de presque toutes ces anses s'étend un plage de galets où débouchent les petites rivières qui sillonnent l'intérieur de l'île. D'ordinaire, leur embouchure se trouve obstruée par les galets à travers lesquels l'eau filtre vers la mer et ce n'est qu'au moment des crues que le courant se fraye librement passage, ouvrant un chenal qu'il n'est pas toujours aisé de traverser, surtout au moment de la marée haute.

Ces traits généraux de Langlade ainsi précisés, examinons un peu plus en détail la façon dont se présente l'île. A l'inverse de Miquelon, ses côtes sont trop escarpées en beaucoup d'endroits, avec des falaises tombant à pic dans la mer, pour que l'on puisse faire de tour de l'île à pied en suivant le littoral. Seule la partie nord, occupée par les plaines et des collines peu importantes, s'abaisse très doucement vers la mer et se termine par une rive basse.

Dès que l'on quitte l'anse du Gouvernement, voisine de la Dune, pour se diriger vers l'Est et le Sud-Est, on voit la côte se relever brusquement. Ce n'est dès lors qu'une succession de promontoires et de caps plus ou moins escarpés, mais peu saillants, séparant des criques minuscules et des anses sauvages et solitaires. Ce sont la pointe aux Becs-Scie, le cap aux Morts, et le cap Percé, entre lesquels s'ouvrent notamment l'anse à la Vierge, l'anse aux Corbeaux et l'anse aux Soldats, qui doit son nom à quelques rochers détachés et sculptés par la mer, dont il ne reste d'ailleurs plus qu'un seul debout actuellement<sup>31</sup>.

Le cap Percé forme une arche sous laquelle une embarcation passe facilement. Dès lors la côte s'infléchit vers le Sud et montre de hautes parois ébouleuses formées de couches de grès et de quartzite étrangement disloquées, qui se poursuivent jusque vers le cap à Ross (pointe du Cheval Blanc) un peu au delà de l'anse du même nom, l'une des rares trouées permettant d'atteindre l'intérieur de Langlade à l'Est.

Tout le long de la Baie, la côte suit une direction S.-O. à peu près rectiligne. Ses moindres saillies ont cependant leur nom (Grandes Pointes, Petites Pointes, Pointes Vertes, Cap aux Voleurs, etc. ...) de même que ses plus petites anfractuosités, comme l'anse à la Gazelle, le Trou au Renard, le Trou à la Baleine. Le plateau qui couronne Langlade est remarquablement régulier le long de la Baie et les falaises qui le limitent, souvent tapissées de sapins chétifs vers le sommet et jusqu'à mi-hauteur, montrent à leur base de grandes dalles de schiste vert qui miroitent au soleil. Ce sont les Voiles Blanches. Le Tour au Renard, également appelé l'anse des Voiles Blanches, qui s'ouvre dans ces falaises, est à peu près l'unique échouage de toute cette côte. Une gorge sauvage y débouche, d'un caractère tout à fait alpestre, où descend un torrent tumultueux, émissaire de tout un groupe d'étangs situés sur le plateau voisin. En hiver, le vent souffle là avec tant de furie, qu'il balaye et entraîne des quantités énormes de neige allant s'amonceler dans ce ravin, où elle persiste plus tardivement que n'importe où ailleurs dans l'archipel. Il en reste parfois encore des flaques au début du moins d'août (1943).

La pointe méridionale de Langlade est une groupe herbeuse qui s'avance en s'abaissant doucement vers le large, où son extrémité rocheuse, détachée, semble plonger dans la mer. Ce point se nommait sur les anciennes cartes le cap Langlay ou le cap des Bois. Son appellation actuelle du cap Coupé s'adapte très bien à sa physionomie, mais pêcheurs et marins lui préfèrent celle, d'ailleurs impropre, de pointe du Ouest.

Le Sud-Ouest de Langlade présente une côte hostile entre toutes et il est bien exceptionnel que l'on tente d'y aborder. De hautes falaises dénudées battues par la houle et qui s'effondrent fréquemment, tombent à peu près à pic dans la mer. Elles s'étendent sans interruption du cap Coupé au cap Bleu (cap d'Angeac), au Nord duquel s'ouvre l'anse du Sud-Ouest, la plus spacieuse de l'île, mais exposée aux vents dominants. Quatre ruisseaux parallèles, celui de Dolisie, deux de Maquine et le ruisseau Clotaire aboutissent dans le fond de cette anse, descendant de l'intérieur par des vallées presque rectilignes, évasées en amont, très encaissées et boisées vers l'aval.

Le phare le plus puissant de la colonie a été construit sur la pointe Plate (pointe Verte, pointe de la Baie), petite presqu'île rocheuse rigoureusement tabulaire, haute d'une douzaine de mètres tout au plus. Un isthme minuscule, rongé par la mer et qui est à la veille de céder, la rattache encore à Langlade, dont elle sera certainement séparée un jour peu éloigné. Battue par la houle, la pointe Plate est d'un accès difficile et ce n'est pas tous les jours que l'on y débarque. Il faut pour cela un temps calme ou des vents du Nord ou de l'Est, Sur cette langue de terre très étroite sont groupés, au pied du phare, les logements de ses gardiens et de ceux de la corne à brume, qui lance vers le large son double mugissement sinistre les jours si fréquents où la côte est noyée dans d'épaisses nuées. A l'écart des rares endroits habités de l'île, ces quelques familles vivent très isolées et leur ravitaillement se fait par bateau, de Saint-Pierre, une fois par mois. Une station de T.S.F. leur permet toutefois de se tenir en communication régulière avec le chef-lieu.

La côte occidentale, entre la pointe Plate et le Nord de Langlade suit une direction générale N.-E. Elle comprend deux parties très différentes. Haute et escarpée sur la moitié de sont étendue, entre l'anse aux Goélands et le cap de l'Ouest, elle est formée là par des grès rouges assez tendres, dans lesquels la mer a creusé une infinité de petites criques et fait quelques découpures bizarres, tel que le Four, sorte de pont de pierre. Des pentes herbeuses, boisées vers le haut, les dominent. Elles sont interrompues par des ravins que suivent des courants de peu d'importance, comme les ruisseau du Diable, Dupont, du cap Sauveur et de l'Ouest. A partir de là, les escarpements rocheux cessent complètement, cédant la place à des dépôts glaciaires qui forment une

---

<sup>31</sup> Note du copieur : Ce dernier est également tombé depuis, vers 1975 je crois.

plaine ondulée, légèrement inclinée et allant en s'élargissant vers le Nord. Une large plate-forme d'abrasion marine, découvrant partiellement à marée basse, borde cette côte nord-ouest de Langlade, indiquant le recul constant du rivage formé de matériaux glaciaires peu résistants et qui sont une proie facile pour les vagues.

Un peu au Nord du cap de l'Ouest (dont le nom est d'ailleurs mal choisi), le littoral dessine une anse peu abritée et sans profondeur, mais qui est encore la plus accessible de toute la côte occidentale. Elle donnait accès jadis à un étang où les embarcations pouvaient pénétrer ; c'était le Petit Barachois. Depuis une trentaine d'années les galets l'ont obstrué, mais l'endroit a toujours conservé son ancien nom. Il continue du reste à être fréquenté pendant l'été par quelques familles de pêcheurs saint-pierrais.

Le talus que forment les dépôts morainiques est particulièrement imposant dans la région du Petit Barachois. Leur nature très argileuse y provoque de nombreux glissements de terrain et a fait donner à ces pentes le nom de Terres Grasses. On remarque au sommet des formations glaciaires, de nombreux troncs d'arbres sub-fossiles, vestiges d'une ancienne forêt, enfouie sous des dunes fixées et maintenant couvertes de belles prairies.

Des tourbières, alternant avec des endroits boisés et de vastes étendues de *brousses*, avec plusieurs étangs, occupent cette plaine côtière du N.-O. de Langlade. Il y a là également quelques fermes entourées de prairies et de cultures. Le Ruisseau Debons, le plus considérable de la région, débouche dans cette plaine en sortant d'une jolie vallée, très droite, située à l'Est du cap Cuquemel, chaînon allongé qui court parallèlement à la côte.

L'île de Langlade est d'une solitude pénible et d'une désolante tristesse pendant les longs mois d'hiver. Elle n'a plus alors que des relations irrégulières et très espacées avec Saint-Pierre. Les naufrages, discrètement souhaités, qui peuvent éventuellement se produire dans les parages, sont les seuls événements imprévus qui viennent, momentanément, rompre l'existence monotone des très rares habitants dispersés dans les fermes. En été, par contre, l'île est assez plaisante et c'est la plus riante du groupe. Elle est devenue depuis plusieurs années le lieu de villégiature de nombreux Saint-Pierrais, qui apprécient ses sites pittoresques, ses pentes boisées, ses vallées fleuries et verdoyantes et la proximité des superbes plages sablonneuses de la Dune, à peu près le seul endroit du pays où la température de la mer soit suffisamment élevée pour que l'on puisse s'y baigner. Les nombreux ruisseaux et les étangs innombrables de Langlade sont propices à la pêche aux truites et l'automne les amateurs peuvent organiser dans l'île des parties de chasse au lapin et à la perdrix. Des bungalows s'échelonnent entre la Dune et l'anse du Gouvernement, vis-à-vis de la côte terre-neuvienne distinctement visible à l'Est. Depuis très longtemps du reste, l'endroit a été choisi comme résidence d'été du gouverneur de la colonie, dont la villa se cache dans les sapins, un peu en retrait du village. Telle est l'origine de l'appellation actuelle de l'anse du Gouvernement, qui se nommait précédemment la Grand'Anse ou encore l'anse des Veaux-Marins.

Cette anse est le mouillage habituel de l'île. Une fois par semaine durant la belle saison, deux fois par mois en hiver, le petit voilier à moteur qui assure le service postal dans l'archipel vient y jeter l'ancre. De Saint-Pierre, la traversée n'est que de 12 milles, l'affaire d'une heure et demie si la mer est belle, de trois ou quatre heures parfois par gros temps. A défaut d'appointement pour accoster, le débarquement, impossible avec de fortes brises de l'Est, s'effectue par doris, ce qui manque souvent de charme pour peu qu'il y ait du ressac. On accoste à côté de l'embouchure de la Belle Rivière, le principal cours d'eau de Langlade. La forme de son embouchure change continuellement, sans toutefois se déplacer sensiblement. Au printemps et après les fortes pluies, on ne peut traverser la rivière sur la plage, mais il suffit que le vent d'Est souffle pendant un jour ou deux pour que les galets finissent par l'obstruer complètement. La marée s'y fait sentir en aval, sur quelques centaines de mètres tout au plus, mais suffisamment pour que près de la côte la Belle Rivière produise l'impression d'être beaucoup plus considérable qu'elle ne l'est en réalité. Après les premiers coudes, ce n'est bientôt plus qu'un gros ruisseau, souvent encombré de roches, que l'on traverse en quelques enjambées.

L'intérieur de l'île, avons-nous dit, est une succession de plateaux ondulés, coupés de ravins et de vallons encaissés, plus ou moins sinueux, se dirigeant vers la mer, avec çà et là, surtout dans le Nord et l'Ouest, quelques reliefs peu accusés. Toute cette région est absolument déserte et l'on n'y trouve d'autres sentiers que ceux des chasseurs, à peine ébauchés, se réduisant à de simples sillons détremés parmi les tourbières. L'excursion la plus pittoresque est de remonter la Belle Rivière, chaussé de bottes de caoutchouc, suivant la mode du pays, car il est impossible de circuler nulle part autrement, tellement le sol est partout humide. Cette vallée sinueuse se dirige vers le Sud, au cœur de Langlade et conduit à un groupe de grands étangs situés sur les plateaux compris entre la montagne Noire et les Voiles Blanches. Cela se fait aisément dans la journée. On comprend que les Saint-Pierrais, accoutumés aux paysages aride et pierreux de leur île, soient agréablement surpris par le charme de cette vallée et l'exubérance de sa végétation, quand ils l'aperçoivent pour la première fois. A peine a-t-on dépassé les premiers coudes et perdu la mer de vue, que l'on se trouve devant un décor évoquant un paysage riant du Canada et l'on réalise avec peine que l'on est en réalité sur une île de bien faible étendue. En aval, la Belle Rivière serpente, en effet, parmi les prairies qui se parent en juillet des fleurs les plus diverses. Deux escarpements boisés les enserrant et se rapprochent de plus en plus. Bientôt la vallée se rétrécit, le

courant devient plus rapide et divers embranchements se présentent à mesure que l'on remonte vers l'amont. Les deux principaux sont la Fourche droite, obliquant vers l'Ouest la Fourche gauche qui se dirige à l'Est, drainant chacune plusieurs des étangs cachés dans les replis du plateau très marécageux qui occupe tout le centre de l'île.

Une fois l'automne arrivé, lorsque les Saint-Pierrais venus en villégiature et les familles de pêcheurs sont retournés chez eux, il ne reste plus, comme population sédentaire, que les gardiens de phare de la pointe Plate, isolés dans le Sud de l'île et quelques familles de fermiers. Ces derniers sont les véritables Langladiers, une trentaine de personnes en tout, réparties entre une demie douzaine de fermes dans le Nord et l'Ouest de l'île et sur la Dune.

Ces fermes sont de deux types. Les plus anciennes presque centenaires, très vétustes, sont du type français et groupent dans la même bâtisse le logement, la grange et l'étable. Les plus récentes, inspirées des fermes canadiennes, se composent de deux bâtiments principaux distincts, l'un exclusivement réservé aux gens, l'autre au foin et au bétail. Des paysans de France ou des cultivateurs canadiens souriraient sans doute s'ils voyaient comment sont conduites la plupart des petites exploitations agricoles de Langlade, dont les propriétaires, sauf de rares exceptions, n'ont que des notions fort vagues du métier de cultivateur et d'éleveur ; Ils obtiennent néanmoins certains résultats, mais le rendement de leurs fermes serait notablement accru, à n'en pas douter, s'ils témoignaient d'un esprit moins routinier et se donnaient un peu de mal.

Le drainage des terres et leur amendement sont pour ainsi dire inconnus. Bien des terrains tourbeux, ici comme à Miquelon, pourraient être cultivés ou transformés en pâturage, s'ils étaient convenablement égouttés et l'emploi de chaux diminuerait l'acidité trop élevée du sol. Jusqu'à présent les engrais chimiques ne sont guère utilisés, mais à défaut, les jardins sont améliorés avec du fumier, des déchets de morues, du capelan et du goémon. La mer rejette souvent, mais spécialement au printemps, de grandes quantités d'algues dans beaucoup d'anses, à Langlade ainsi que dans tout le groupe, où elles empestent tous les alentours en pourrissant. C'est là qu'on va en ramasser de pleins tombereaux pour fumer les jardins. Certains profitent aussi des grandes marées basses pour aller en couper sur les rochers. Les laminaires, que l'on appelle des *queues de vache* à Saint-Pierre et des *vaudreux* à Miquelon sont considérées comme donnant le meilleur engrais, car elles se décomposent le plus rapidement. A Langlade, l'endroit idéal pour la récolte des algues est la côte nord-ouest de l'île, précisément dans le voisinage des fermes. Les espaces cultivés dans cette région ont un sol sablonneux et léger en général. Les prés fournissent du fourrage de qualité très passable et les champs de pommes de terre sont habituellement d'un bon rendement. Parmi les légumes cultivés, le chou, la carotte et le rutabaga occupent la place la plus importante, mais un grand nombre d'autres viennent également bien. Le manque de chaleur ne permet pas la culture des céréales, qui parviennent seulement à maturité lors des étés exceptionnellement beaux, l'avoine en particulier.

En raison des printemps très tardifs, on ne commence guère les travaux de culture avant la fin d'avril ou le début de mai. On peut, il est vrai, faire les semis sous châssis dès le début du printemps, afin d'avoir des plants déjà avancés quand arrive le moment propice du repiquage, mais ce n'est guère l'usage. L'ensemencement des légumes se fait en pleine terre, vers le milieu du mois de mai. Les jardins ne commencent véritablement à produire qu'à partir du 15 juillet. Il faut attendre le milieu d'août pour avoir des pommes de terre nouvelles et le reste de la récolte n'est arraché qu'à la fin de septembre ou en octobre. Si l'automne est doux et qu'il ne survienne pas de grosse tempête de façon précoce, les potagers fournissent des légumes jusqu'à la fin d'octobre. Ceux-ci sont conservés pendant l'hiver dans des *caveaux* indépendants des bâtiments de la ferme. Les uns sont entièrement souterrains, creusés dans des buttes, les autres ne le sont qu'à moitié. Ce sont les plus communs. De forme allongée et de section triangulaire, ils ont leur partie supérieure faite de madriers recouverts d'épaisses mottes de gazon. Les légumes peuvent être ainsi gardés tout l'hiver sans risquer de geler.

L'époque des foins est très tardive, non pas uniquement du fait du climat, mais en raison d'une étrange habitude voulant que l'on ne fauche les prés que lorsque l'herbe est presque sèche et en graine, pendant les mois d'août et de septembre. Une partie du foin seulement est mise en grange, l'emplacement réservé pour cet usage dans les fermes étant insuffisant et le surplus est disposé en grandes *piles* dans les prés, celles-ci étant recouvertes d'un filet lesté de pierres pour que le vent ne les disperse pas.

Chaque fermier possède en moyenne de dix à quinze vaches, souvent aussi quelques chèvres et des moutons. La façon dont le bétail est entretenu est lamentable. Il est abrité dans de misérables écuries, aux stalles trop étroites, sans litières, inondés de purin qui se répand parfois jusqu'aux locaux d'habitations et se perd sans que l'on songe à l'employer comme fertilisant. Les bêtes sont rentrées en novembre et ne quittent l'écurie qu'au moins d'avril suivant, dans un état de maigreur effrayant dégoûtantes de bouse, car elles ne sont jamais nettoyées ni sorties de tout l'hiver.

Si primitives que soient ces petites exploitations agricoles, elles laissent cependant un honnête profit à ceux qui les conduisent, leur permettant d'expédier au chef-lieu des légumes, du bétail, du beurre et les produits de leurs basses-cours.

## X APERÇU HISTORIQUE <sup>32</sup>

On ne sait pas exactement quels furent les premiers navigateurs qui abordèrent aux îles Saint-Pierre et Miquelon. Les Scandinaves fréquentèrent les parages de Terre-Neuve dès le XI<sup>e</sup> siècle. Les Basques français réclament l'honneur d'y être déjà venus au XIV<sup>e</sup> siècle, donc bien avant les voyages de S. Cabot (1497) et de Verazzano (1527). Il semble certain que des Bretons et des Normands venaient pêcher la morue du côté de Terre-Neuve dès 1504. Le navigateur portugais Alvarez Fagundes, explorant les côtes américaines entre la Nouvelle-Écosse de la baie de Plaisance dans le Sud de Terre-Neuve, reconnut les îles Saint-Pierre et Miquelon le 21 octobre 1520 et les appela les « Onze Mille Vierges » en l'honneur de Sainte-Ursule, la fête du jour. Jacques Cartier, revenant de son deuxième voyage au Canada à bord de la *Grande Hermine*, s'arrêta aux « îles Saint-Pierre » le 5 juin 1536 et rencontra là plusieurs navires de France et de Bretagne. Après avoir pris possession de l'archipel au nom du Roi, le célèbre navigateur malouin se rendit le 16 juin dans la baie des Trépassés à Terre-Neuve pour y prendre de l'eau et du bois, avant de traverser l'océan et de regagner Saint-Malo où il arrivait un mois plus tard.

Des pêcheurs de France fondèrent leur premier établissement permanent dans les îles en 1604. Dès lors, l'industrie de la pêche, encouragée par le gouvernement prospéra rapidement. On ne prit toutefois pas la sage précaution de fixer dans ces îles une population suffisamment importante pour assurer efficacement leur défense contre les agressions anglaises. Un petit fortin, armé de six canons, fut construit en 1696 afin de protéger Saint-Pierre, mais une escadre commandée par l'amiral anglais Leake, vint le détruire le 4 avril 1702. Quelques années plus tard, en 1710, la population sédentaire de Saint-Pierre et Miquelon n'était que d'environ 300 habitants, des Basques pour la plupart.

À la suite du Traité d'Utrecht, en 1713, la France céda l'archipel à l'Angleterre, en même temps que Terre-Neuve. Elle ne conserva dans la grande île que le droit de pêche le long de sa côte occidentale, entre le cap Saint-Jean et le cap Rouge, côte qui fût désignée par la suite sous le nom de « French Shore ». La pêche dans ces parages ne devait pas manquer de donner lieu à de continuelles contestations. Le 8 avril 1804, la France abandonna à l'Angleterre les droits qu'elle détenait sur toute cette côte depuis le traité d'Utrecht.

Au cours de l'occupation anglaise qui suivit 1713, le chef-lieu de Saint-Pierre, reçut provisoirement le nom de Bourgwai.

Le traité de Paris, signé le 10 février 1763, consacrant la perte du Canada par la France et celle de toutes ses possessions nord-américaines, lui restitua toutefois les îles Saint-Pierre et Miquelon pour servir de point d'appui à ses pêcheurs. Le baron de l'Espérance fut donc chargé, le 14 juillet 1763, d'aller reprendre possession du groupe au nom de la France et, peu après, le gouverneur d'Angeac prit le commandement des îles, disposant d'une petite garnison de 50 officiers et soldats autorisés par le traité. De nouveaux établissements de pêche furent créés dans les années qui suivirent.

Le 14 septembre 1778, au cours de la guerre de l'Indépendance des États-Unis, le contre-amiral anglais Montague, gouverneur de Terre-Neuve, s'empara de Saint-Pierre et Miquelon dont il fit raser toutes les constructions et expulser la population permanente, estimée 1.400 habitants environ (un document anglais l'évaluait à 1,932 personnes) qui durent se réfugier en France, sans ressources. M. E. Sasco, qui fut archiviste de la colonie et est l'auteur d'intéressantes publications concernant l'histoire des îles, rappelle à ce propos dans ses « Éphémérides », que le 4 octobre 1778 : « Les Anglais qui se sont emparés de la colonie le 14 septembre, embarquent sur deux bateaux français à destination de La Rochelle, le gouverneur, ses deux ou trois officiers et ses 31 soldats. La population (1.400 personnes) est entassée et expédiée pour divers ports de France, sur les 10 bateaux qui restent. 273 maisons, 126 cabanes de pêche, 99 magasins, 6 boulangeries, 79 étables, 38 chaffauds et nombre de chaloupes sont ensuite livrées aux flammes ».

Le 23 juillet 1783, le baron de l'Espérance réoccupe Saint-Pierre avec 70 officiers militaires ou d'administration et une centaine de soldats, conformément aux dispositions que devait officiellement confirmer le traité de Versailles signé quelques semaines plus tard, le 3 septembre. Dès la guerre d'Amérique terminée, la majorité des habitants qui avaient été forcés de quitter le pays en 1778, y revinrent. L'État en rapatria 1.223, dont 510 en 1783 et 713 l'année suivante. L'interdiction d'élever des fortifications, stipulée par le traité de 1763, qui mit fin à la guerre de Sept Ans, fut abolie en 1783. Toutefois, les gouverneurs qui se succédèrent à Saint-Pierre

---

<sup>32</sup> Les éléments de ce chapitre ont été empruntés aux travaux de M. E. Sasco, l'actuel président du Tribunal de Saint-Pierre et à la notice officielle du Territoire, édition de 1937.



ne jugèrent pas à propos d'investir de grosses sommes en vue d'assurer la défense de la colonie. Ce fut beaucoup plus tard seulement, en 1854, que l'on entreprit la construction de quelques travaux d'utilité militaire.

Les guerres de la Révolution eurent leurs répercussions dans la colonie. Des désordres éclatèrent à Saint-Pierre le 12 février 1792, lors d'une manifestation organisée par le club « Les Amis de la Constitution ». Le 12 avril 1793, plusieurs familles d'origine acadienne établies à Miquelon abandonnèrent l'île pour suivre leur curé, du nom d'Allain, qui avait refusé de prêter le serment constitutionnel et allèrent se fixer aux îles de la Madeleine. Le 14 mai 1793, plusieurs bâtiments anglais, sous les ordres du vice-amiral King, venant d'Halifax, s'emparèrent sans difficultés de Saint-Pierre dont la petite garnison ne comptait alors que 42 soldats réguliers. Le gouverneur Danseville, ses quelques soldats, les fonctionnaires et les marins non résidents, en tout 607 personnes, furent dirigées vers Halifax. La population sédentaire, environ un millier d'habitants, ne fut déportée à Halifax que le 21 septembre de l'année suivante, pour être, de là, évacuée en France. C'était le troisième « dérangement » que subissait en l'espace de cinquante ans la population des îles Saint-Pierre et Miquelon de la part de l'Angleterre. Le chef-lieu, Saint-Pierre, ne fut pourtant pas détruit en 1793 comme il l'avait été en 1778. Des pêcheurs anglais de Terre-Neuve vinrent l'occuper, mais pendant peu de temps, car le 28 août 1796, l'escadre française commandée par l'amiral Richery vint anéantir les établissements dont avaient pris possession les Anglais.

Lors du traité d'Amiens, signé le 27 mars 1802, l'Angleterre restitua Saint-Pierre à la France et le gouvernement du Premier Consul en fit reprendre possession le 20 août de la même année par le lieutenant de vaisseau Jocet, commandant la *Surveillante*. Ce ne devait être qu'une occupation éphémère, car les îles étaient enlevées une fois de plus à la France, en mars 1803, avant même qu'on eût eu le temps de relever les anciens établissements de leurs ruines et que ses habitants s'y fussent réinstallés.

Au cours de pourparlers qui devaient aboutir à la conclusion du traité de Paris du 14 mai 1814, l'Angleterre proposa à la France de lui restituer l'île de France (Maurice) en échange de l'abandon de Saint-Pierre et Miquelon et de ses droits sur le *French Shore*, mais les plénipotentiaires français refusèrent cette suggestion. La souveraineté de la France sur le petit archipel fut donc rétablie. L'expédition destinée à sa reprise de possession, comprenant la frégate *La Revanche*, les flûtes *Caravane* et *Salamandre* et plusieurs goélettes, quitta Saint-Malo le 22 avril 1816, emmenant le nouveau chef de la colonie, le commissaire de la marine Bourrilhon. Une partie des familles déportées en 1794 revenaient, les autres, lasses des exodes auxquels la population des îles avait été soumise à tant de reprises, s'étant définitivement fixées en France.

Les îles Saint-Pierre et Miquelon devaient connaître à partir de 1816 une ère de tranquillité qui allait enfin leur permettre de se développer normalement et de remplir véritablement leur rôle de point d'appui pour les pêcheurs de la métropole dans les parages de Terre-Neuve.

Il y a dès lors peu de faits très saillants d'ordre strictement politique à relater dans l'histoire des îles, qui se déroule sans grands à-coups jusqu'à l'époque actuelle. Leur évolution est intimement liée à celle de la pêche dont les vicissitudes seront exposées plus loin.

Parmi les divers faits d'intérêt purement local, qui se sont passés à Saint-Pierre, signalons le passage dans les îles de quelques visiteurs de marque. L'astronome Cassini, chargé d'une exploration scientifique dans les parages de Terre-Neuve, y vint le 31 juillet 1778, déterminant la latitude précise du chef-lieu. On lui doit une relation détaillée de son séjour dans la colonie, dont il décrit la situation misérable et le grand dénuement, ce qui n'avait rien de surprenant à cette époque si troublée. R. de Chateaubriand, qui s'était embarqué à Saint-Malo sur le *Saint-Pierre* à destination de Baltimore, le 8 avril 1791, fit escale dans la colonie le 7 juin de la même année. Il y séjourna pendant deux semaines et dépeint ces îles sous un jour fort peu séduisant dans ses « Mémoires d'Outre-Tombe ». Le prince de Joinville honora la colonie d'une visite du 24 au 30 août 1841. Ce fut ensuite le tour du prince Jérôme Napoléon et de la princesse Clotilde, qui y firent escale le 19 juillet 1861 en se rendant à Halifax.

Des travaux de défense furent entrepris en mai 1854 par des détachements d'infanterie et d'artillerie envoyés spécialement dans la colonie. C'est alors que fût construit un petit fortin à l'île aux Chien et un autre à la pointe aux Canons, sur l'emplacement d'une batterie qui y avait été aménagée en 1819. Ces petits ouvrages devaient assurer la défense de la rade. Ils furent achevés en février 1857 et le 3 septembre suivant le gouvernement prescrivait le retour en France des troupes stationnées à Saint-Pierre.

Le 23 novembre 1871 parut un arrêté instituant une Chambre de Commerce à Saint-Pierre. Le 13 mai 1872, un décret institua l'organisation municipale aux îles Saint-Pierre et Miquelon. Un autre décret de 1885 dota les îles d'un Conseil général, mais il fut supprimé en 1897 étant donné la faible importance de la colonie. Une réorganisation administrative complète des îles eut lieu en 1936, dans un but d'économie, et les trois municipalités de Saint-Pierre, Île-aux-Marins et Miquelon-Langlade furent alors supprimées. C'est à cette occasion que la colonie reçut l'appellation officiel de *Territoire des Îles Saint-Pierre et Miquelon*.

Terminons ce bref aperçu historique en rappelant une date toute récente, qui demeurera mémorable dans les annales de la colonie, celle du 24 décembre 1941. Elle marque le jour où les Forces Navales Françaises Libres, comprenant les corvettes *Mimosa*, *L'Alice*<sup>33</sup> et *Aconit*, ainsi que le sous-marin *Surcouf*, entrèrent à Saint-Pierre sous la conduite de l'amiral Émile Muselier et le rattachement des îles Saint-Pierre et Miquelon au mouvement de la France Combattante.

---

<sup>33</sup> Note du copieur : A vérifier, mais je crois qu'il s'agit de l'Alysse.

## XI ORIGINE DE LA POPULATION

La majorité des familles formant la petite population du territoire sont originaires de l'une ou l'autre des provinces de l'Ouest de la France, plus spécialement de Normandie, de Bretagne et du Pays basque. Les unes y sont depuis longtemps établies, d'autres seulement depuis peu de générations. On compte même actuellement parmi les Saint-Pierrais une proportion notable d'habitants qui ont vu le jour dans la métropole et sont venus se fixer dans les îles au temps de leur jeunesse. Un plus grand nombre encore sont nés à Saint-Pierre dont le père venait directement de France.

Parmi les familles anciennement installées dans le pays, plusieurs ne sont pas venues directement de France, mais bien d'Acadie. Elles ont fui le Canada après 1763, cherchant refuge aux îles Saint-Pierre et Miquelon plutôt que de se soumettre à la domination anglaise. Ces Acadiens, dont les descendants qui vivent aujourd'hui dans l'archipel sont parfois désignés sous le nom de *Cadiens*, venaient principalement de la baie des Chaleurs, de l'île Saint-Jean actuellement l'île du Prince-Édouard, des Îles-de-la-Madeleine et de l'île Royale, maintenant le Cap-Breton. Les familles acadiennes qui trouvèrent asile dans les îles après la guerre de Sept ans ont surtout fait souche à Miquelon.

A l'île aux Marins, avons-nous vu précédemment, vivent en majorité des descendants de Normands. Leurs ancêtres, originaires surtout du Cotentin, sont arrivés dans le courant du siècle dernier.

A Saint-Pierre, comme en fait foi le patronyme de nombreuses familles, l'élément basque est considérable. Il y a quelques années le chef-lieu comptait 800 Basques, mais leur nombre a sensiblement diminué depuis. Tous n'appartenaient pas, il est vrai, à la population sédentaire ; ils ne séjournaient que temporairement, appelés par l'industrie de la pêche.

Les fonctionnaires, du moins ceux qui viennent de France, forment généralement un groupe à part, celui des « Métropolitains », frayant peu avec la population locale qui ne manifeste habituellement qu'une sympathie assez tiède à leur égard. La longueur du séjour réglementaire, de cinq ans en principe, incite cependant assez souvent les fonctionnaires célibataires à épouser des jeunes filles du pays.

L'élément étranger, en dehors des Terre-Neuviens qui occupent une place importante et sur lesquels nous nous étendrons un peu plus loin, est des plus restreint et se limite à quelques rares Anglais et Canadiens, qui étaient davantage au moment où la contrebande de l'alcool était florissante avec le continent voisin. La population a coutume d'englober indistinctement sous l'appellation d'*Anglais* tous les Anglo-Saxons, qu'ils soient de Grande Bretagne, d'Irlande, du Canada, de Terre-Neuve ou des États-Unis.

Quelques chinois ont habité Saint-Pierre dans le temps, faisant profession de blanchisseurs et aussi, a-t-on dit, de contrebandiers d'opium, mais tous sont partis depuis plusieurs années. Signalons encore, parmi les étrangers, de rares italiens venus pour les travaux du port il y a une quinzaine d'années et qui sont demeurés à Saint-Pierre pour s'y fixer.

Les Saint-Pierrais traitent avec un certain dédain de *Nioufs*, abréviation de Newfoundland, leurs voisins de Terre-Neuve. Saint-Pierre a toujours exercé une vive attraction sur les Terre-Neuviens, spécialement sur ceux de la côte voisine qui, vivant assez misérablement chez eux, sont heureux de trouver du travail et des conditions de vie plus faciles dans la petite colonie française toute proche, dont ils peuvent contempler la silhouette depuis leurs villages. Ceux qui viennent sont dans l'ensemble de braves gens, simples et qui ne font guère de bruit. Les hommes s'engagent comme manœuvres dans les magasins du chef-lieu. Il y a quelques années, certains occupaient l'emploi de garçons de ferme à Langlade. Le groupe le plus considérable comprend des jeunes filles, qui viennent chercher du travail comme bonnes et comme cuisinières. Depuis cinq ans environ, les Terre-Neuviens viennent moins nombreux se fixer à Saint-Pierre, à la suite de l'institution d'une taxe que les autorités locales leur ont imposé en raison du chômage qui sévissait dans les îles.

Les personnes, nées à Terre-Neuve et établies dans l'archipel sont au nombre d'environ 250 actuellement, dont près de 200 femmes. C'est évidemment peu en comparaison de chiffre total de la population et à première vue on pourrait s'étonner de ce que certains aient jeté à diverses reprises un cri d'alarme, redoutant l'invasion progressive du territoire par l'élément terre-neuvien. Sans doute n'avaient-ils dans le fond pas tellement tort. Si de nos jours les Terre-Neuviens de naissance ne représentent à peine que cinq pour cent de la population totale, il leur est arrivé d'être en beaucoup plus forte proportion à certaines époques.

Bien que ce ne soit peut-être pas très apparent pour un observateur superficiel, une importante partie de la population saint-Pierraise actuelle possède un proportion plus ou moins forte de sang britannique, terre-neuvien pour être plus précis. C'est du côté maternel, que tant d'insulaires tiennent cette ascendance étrangère et l'on ne doit pas être surpris si seulement un petit nombre de familles portent un nom britannique. en effet, bon

nombre de jeunes filles venant chercher du travail à Saint-Pierre demeurent finalement dans le pays après avoir épousé des Saint-Pierrais qui semblent avoir une prédilection pour ces étrangères, alors que le plus ardent désir de la plupart des jeunes filles du chef-lieu est au contraire de se marier à un métropolitain pour aller en France. Il en va ainsi depuis des générations et cela explique comment il se fait qu'aujourd'hui plus de 50%, peut-être 70% des Saint-Pierrais ont du sang britannique en proportion variable. On peut dire, sans être taxé d'exagération, que dans la classe laborieuse, la majorité des familles sont maintenant dans ce cas. La classe commerçante et aisée est demeurée à cet égard beaucoup plus française. De leur côté, les Miquelonnais, qui se marient principalement entre eux, n'ont pour la plupart aucune goutte de sang étranger, même les familles qui se sont fixées à Saint-Pierre. Il en était de même jusqu'il n'y a pas longtemps des gens de l'Île-aux-Marins, mais déjà de jeunes Îliens commencent à contracter des mariages avec des Terre-Neuviennes.

Je ne veux pas terminer ce court aperçu des origines de la population sans dire quelques mots des Indiens qui ont fait autrefois à diverses reprises de brefs séjours dans les îles. Les traits physiques de certains habitants, d'une infime minorité convient-il de dire, prouvent indiscutablement que certaines familles ont un peu de sang indien. C'est même là le seul signe que les *Sauvages*, pour employer le mot dont on se servait anciennement à Saint-Pierre pour les désigner, ont laissé de leur passage dans la colonie. Les quelques métissages qui ont pu se produire datant de l'époque où des tribus micmaques, établies dans le Sud de Terre-Neuve, venaient de temps à autre faire de courtes visites à Saint-Pierre et à Miquelon.

On ne conserve, en effet, aucune souvenir que des Indiens aient habité l'archipel d'une façon permanente en des temps plus reculés. Je me suis livré à de minutieuses recherches dans l'espoir de découvrir dans l'archipel les restes d'une industrie indienne, mais je n'ai pu en trouver aucune trace. Il est plausible de penser que les premiers occupants de Terre-Neuve, les Beothuks, ont fait quelques incursions temporaires dans les îles. Si le fait s'est produit, ils n'ont en tous cas laissé aucune trace. On sait que les Beothuks furent exterminés par les colons de Terre-Neuve et que le dernier d'entre eux disparut en 1823. Mais des Mi'kmaq du Cap-Breton ont été introduits dans la grande île dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce sont ces derniers qui vinrent en différentes occasions à Saint-Pierre jusque vers 1850. Ces Indiens formaient quelques colonies sur la côte méridionale de Terre-Neuve, notamment à la baie d'Espoir, au Nord de Miquelon, endroit où il existe une réserve de nos jours, mais dont les habitants, fortement métissés, ont perdu toute originalité. Les « Éphémérides des îles Saint-Pierre et Miquelon, établies par M. E. Sasco, nous apprennent que ces Indiens venaient assez fréquemment, aux alentours de 1820, pour vendre de la viande de caribou et divers objets de leur fabrication. Ils allaient également trouver le curé de Saint-Pierre ou celui de Miquelon, afin de faire régulariser leurs mariages et baptiser leurs enfants. Un important groupe de « Sauvages » vint notamment dans ce but à Miquelon, le 17 août 1834 et campèrent près de la rive de l'Anse. Quelques années plus tard, en 1842, un chef de tribu, nommé le roi Michel-Agathe, qui était allé faire ses dévotions à Saint-Pierre, en compagnie d'une centaine d'Indiens, se perdit avec toute sa suite lors d'une tempête en regagnant Terre-Neuve. Le 28 novembre 1865, un groupe d'Indiens établis sur la rivière Conne, dans le fond de la baie d'Espoir, adressa au gouverneur de la colonie une demande d'autorisation de chasser les loups-marins dans le Grand-Barachois. Elle leur fut accordée, mais on ne trouve rien dans les archives locales qui ait trait à la durée et aux résultats de cette entreprise.

Indépendamment de la population sédentaire, dont le chiffre est relativement stable depuis un grand nombre d'années, la colonie compte une population flottante peu considérable en ce moment, mais qui a été très importante jadis, au point que le nombre des habitants des îles se trouvait parfois doublé au moment des campagnes de pêche. Cela se voyait à l'époque où les armateurs métropolitains entretenaient à Saint-Pierre toute une flottille de goélettes, jusque vers 1907. La saison terminée, les *Hommes de France* ou *Mailloux*, comme les Saint-Pierrais ont coutume de désigner les marins de la métropole, s'en retournaient chez eux, tandis que leurs goélettes désarmaient dans le port. Ceux qui connurent la colonie à cette époque florissante se souviennent quelle était alors l'animation du chef-lieu et le gracieux spectacle du Barachois qu'égayait tout une forêt de mâts, scène à jamais disparue.

Tous les pêcheurs et graviers venus de France au printemps, ne repartaient pourtant pas la campagne achevée. Certains demeuraient sur place, trouvant une occupation quelconque en attendant l'année suivante ; c'étaient les *Hivernants* ou *Mardi-Gras*.

Le chiffre de la population fixe est à peu près stationnaire depuis une trentaine d'années, l'accroissement relativement sensible du nombre des habitants se trouvant compensé par ceux qui émigrent. Le recensement le plus récent, celui de juillet 1936, fait ressortir ainsi la répartition de la population :

	Hommes	Femmes	Total
Saint-Pierre	1.599	1.797	3.396
Île-aux-Marins	127	132	259
Miquelon	<u>265</u>	<u>255</u>	<u>520</u>
Total .....	1.991	2.184	4.175

Nous ne possédons que des chiffres peu précis sur les fluctuations de la population au cours de la période antérieure au début du XIX<sup>e</sup> siècle, époque qui marque l'occupation définitive de l'archipel par la France. Il semble qu'auparavant le nombre des habitants a dû être très variable suivant les époques, ceux qui résidaient dans les îles de façon permanente ne représentant qu'une minorité.

Le tableau ci-dessous montre quelles ont été les fluctuations de la population sédentaire de 1816 à nos jours :

	1816	509	ou	675 <sup>34</sup>	
	1820	800			
	1831	1.100			
	1847	1.665			
	1860	2.916			
	1870	4.750			
	1880	4.916			
		St-Pierre	Île aux Marins	Miquelon-Langlade	Total
Avril	1882	4.254	54	636	5.439
Novembre	1887	4.744	611	574	5.929
“ “	1892	5.020	683	544	6.247
“ “	1897	5.329	594	519	6.352
“ “	1902	5.385	543	554	6.482
“ “	1907	5.753	510	505	6.768
Mars	1911	3.403	363	493	4.209
Juillet	1931	3.464	279	578	4.321
“ “	1936	3.396	259	520	4.175
Novembre	1941 <sup>35</sup>	3.597	264	564	4.425

Tous ceux qui sont nés dans le territoire n'y demeurent pas et il existe plusieurs petites colonies très vivaces en dehors de l'archipel et qui conservent toujours des attaches avec lui. Des séries de campagnes de pêche particulièrement défavorables ont, en effet, suscité en diverses occasions l'exode d'une partie de la population.

La grande île de Terre-Neuve, placée à leur porte, n'a jamais attiré les émigrants des îles Saint-Pierre et Miquelon. Ceux-ci, principalement des Saint-Pierrais, car les Miquelonnais ne s'expatrient guère, se sont surtout dirigés vers les États-Unis et le Canada, s'installant à Boston, à New-York où plusieurs sont employés au Câble français, à Montréal, Québec et à Sydney en Nouvelle-Écosse. En France, les groupements saint-pierrais les plus importants sont ceux de la région d'Avranches, Granville, Saint-Malo, Dinan et Saint-Servan.

Les mauvaises campagnes de pêche de ces dernières années, auxquelles vint s'ajouter le chômage consécutif à l'arrêt brusque du transit des alcools, déterminèrent un nouveau départ qui s'amorça vers 1935 et se poursuivait encore quand éclata la guerre de 1939. De nombreuses familles, réunissant une centaine de personnes quittèrent la colonie. Les unes partirent par leurs propres moyens, les autres avec le concours de l'administration. Le Canada et les États-Unis étant pratiquement fermés à ces émigrants, ceux-ci allèrent s'établir en France. On songea bien, à cette occasion, d'envoyer ceux qui le désiraient comme colons au Maroc, mais le projet n'eut pas de suite. Il était néanmoins plus raisonnable qu'une suggestion faite en 1924 et qui envisageait le transfert d'une partie de la population aux îles Kerguelen, où on l'aurait employée à faire la chasse au phoque. Il suffit de savoir combien le Saint-Pierrais, même le simple pêcheur aime ses aises et de connaître combien est rude le métier de chasseur de phoque et âpre l'existence sur cette terre australe isolée de tout, pour être fixé sur le résultat éventuel d'une tentative de ce genre.

La population du Territoire dont la densité est en moyenne de 18 habitants au kilomètre carré, offre une répartition très irrégulière. Les trois quarts des habitants se trouvent sur l'île Saint-Pierre. Les deux terres les plus considérables, Miquelon et Langlade, sont les plus faiblement peuplées par rapport à leur étendue. Tous les Miquelonnais, à l'exception d'une ferme à la pointe au Cheval et des gardiens de phare du cap Blanc, sont groupés dans l'unique bourg de l'île. Quant aux quelques dizaines d'habitants de Langlade, ils sont éparpillés dans le Nord et l'Ouest de l'île.

<sup>34</sup> Les premiers recensements ne donnent que la population globale du groupe et pour certains d'entre eux les chiffres varient suivant les sources auxquelles on se réfère.

<sup>35</sup> Il s'agit d'une estimation approximative.

Planche XIX



Fig. A. — Ferme sur la dune de Langlade. *Photo E. Aubert de la Rüe*

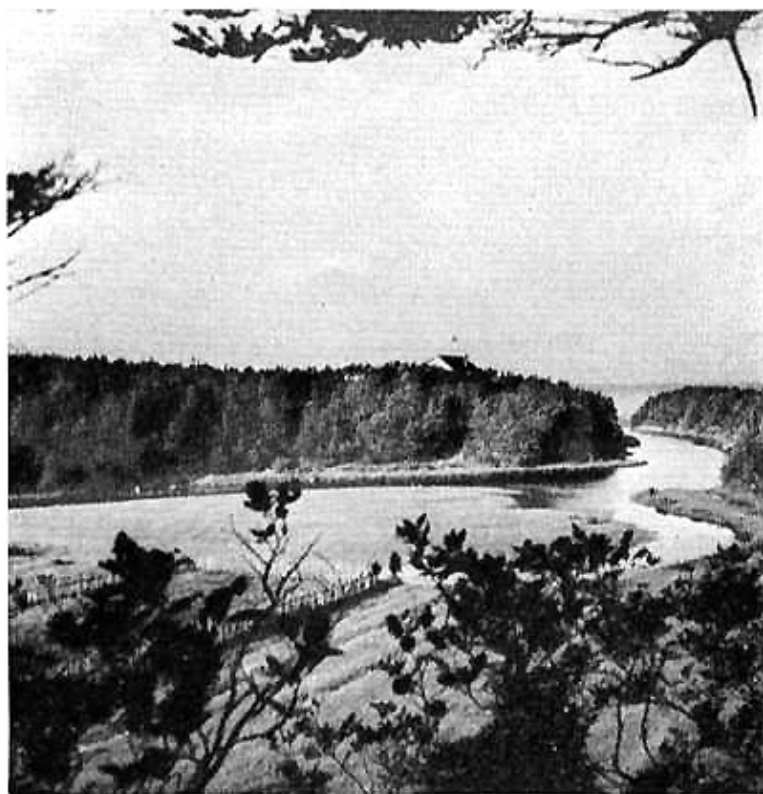


Fig. B. — Bungalow d'été à Langlade. *Photo E. Aubert de la Rüe*

Planche XX



*Photo E. Aubert de la Rüe.*



*Photo E. Aubert de la Rüe.*

Fig. A. et Fig. B. — La Belle Rivière à Langlade.



Planche XXI

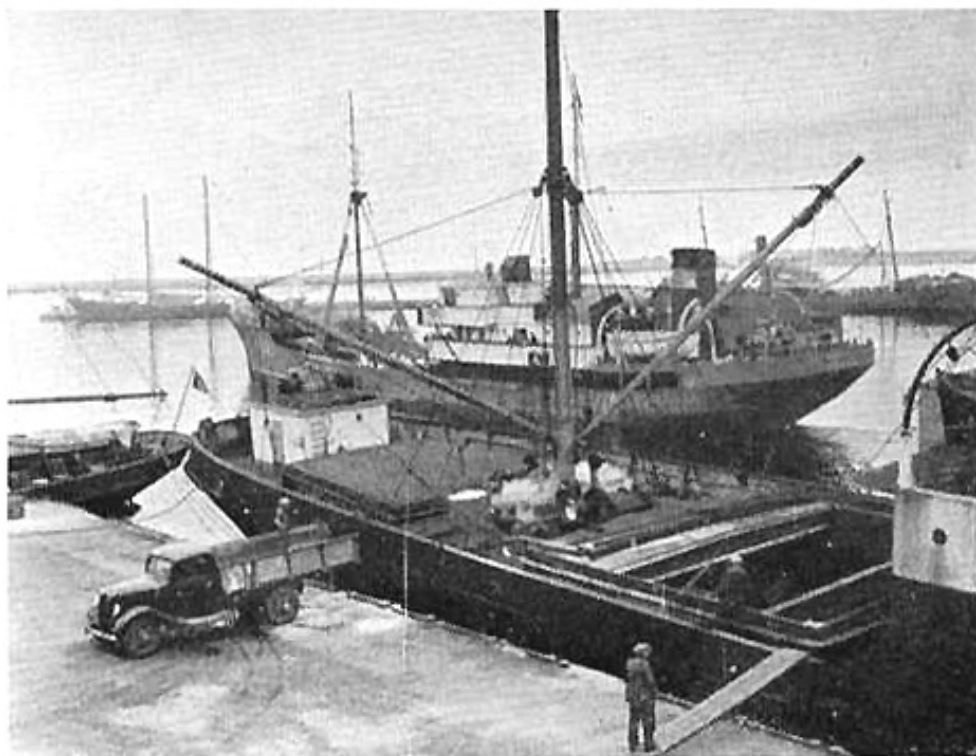


Fig. A. — Chalutier quittant le port de Saint-Pierre. *Photo E. Aubert de la Rüe.*

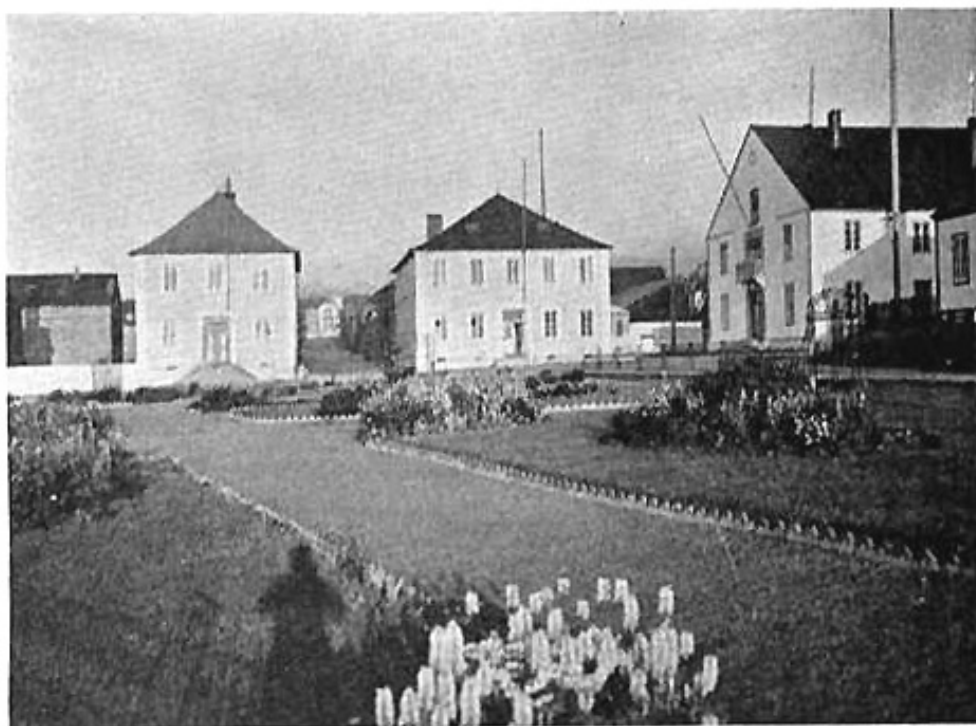
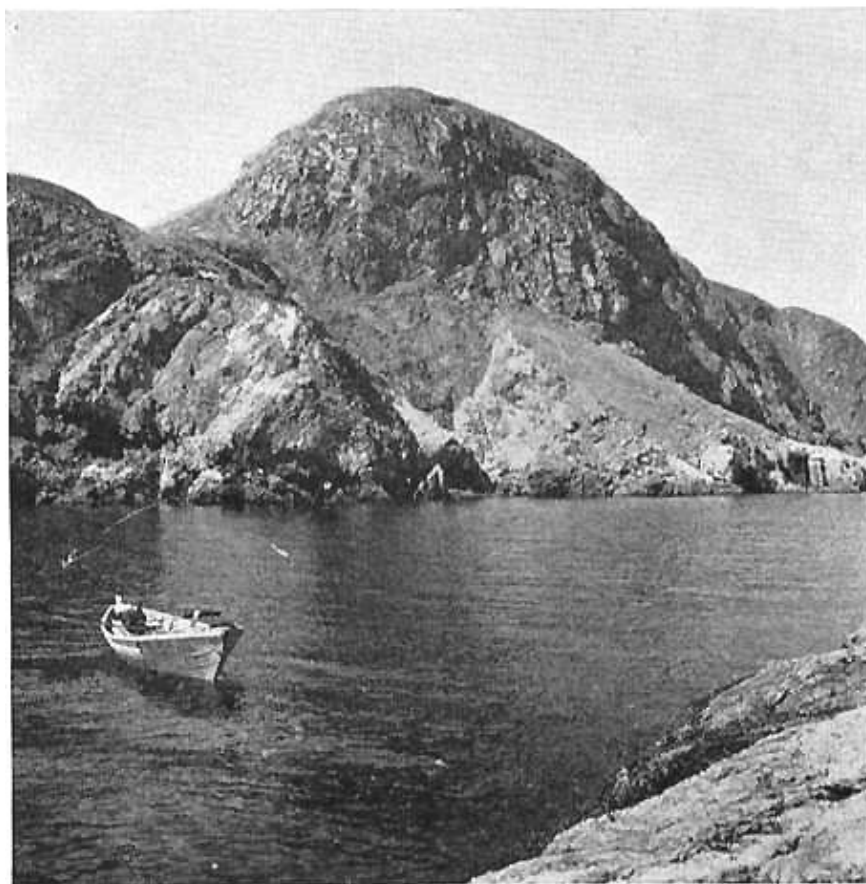


Fig. B. — Le square Joffre à Saint-Pierre. *Photo E. Aubert de la Rüe.*

Planche XXII



*Photo E. Aubert de la Rüe.*

Fig. A. — Le Grand Colombier.



*Photo E. Aubert de la Rüe.*

Fig. B. — Vue sur Langlade et la Baie depuis les hauteurs de Saint-Pierre.

L'intérieur des îles est complètement inhabité, la population se trouvant partout répartie le long du littoral, ce qui n'a rien de surprenant dans un pays dont l'activité est d'ordre essentiellement maritime.

On ne peut guère parler de la population des îles Saint-Pierre et Miquelon, sans dire quelques mots de l'ambiance assez spéciale qui règne dans les îles. Elle n'est pas aussi simple et primitive que l'on pourrait s'attendre à la trouver dans un petit centre de pêche tel que celui-ci, dont les habitants ont tendance, en général, à s'exagérer l'importance que leur île occupe dans le monde. Il existe, en effet, une mentalité saint-pierraise particulière, assez originale à certains égards. Elle n'est d'ailleurs pas le privilège exclusif de ceux qui ont vu le jour à Saint-Pierre, car ceux, étrangers au pays, mais qui y sont depuis longtemps fixés, finissent aussi par l'acquérir. L'étriqueté du cadre où se déroule leur existence, leur horizon limité, le manque de contact avec le monde extérieur ont fini par développer chez les habitants de ce petit archipel un état d'esprit très particulariste, cancanier et routinier, en même temps que très indépendant et frondeur. Tous les gouverneurs qui se sont succédés dans la colonie ont pu constater, et cela à toutes les époques, combien cette population de quelques milliers d'habitants était difficile à administrer.

Il s'agit d'un très petit pays où l'on retrouve, aggravé, l'esprit médisant des villes de province. Chacun s'occupe beaucoup trop de ce que dit ou fait son voisin. Les moindres faits prennent vite ici une importance considérable. Les potins et les racontars les plus saugrenus, s'amplifiant de maison en maison, font constamment le tour de la ville. Certains semblent avoir pour profession la calomnie et l'envoi de lettres anonymes. C'est en général sur le Quai, là où se rassemblent pour bavarder du matin au soir des groupes de désœuvrés, que prennent naissance toutes les rumeurs aussi stupides que malveillantes qui, par moments, empoisonnent réellement la vie saint-pierraise.

On est d'esprit très critique à Saint-Pierre. Les moindres initiatives, même lorsqu'elles sont intelligentes et désintéressées, qu'elles proviennent de particuliers ou de l'administration, sont aussitôt discutées sans bienveillance et ridiculisées. D'autre part, on est assez utopique et l'on s'enthousiasme parfois pour des projets absolument fantaisistes et irréalisables. D'une façon générale, le Saint-Pierrais professe un égalitarisme farouche et la masse du peuple rend la vie dure à ceux de leurs compatriotes, plus instruits et avisés, dont les affaires sont prospères.

Un autre trait de ce caractère de ces insulaires, est leur grande émotivité. Il faut peu de chose pour exciter un Saint-Pierrais et le pousser à des manifestations violentes, aussi les meneurs ont-ils beau jeu lorsqu'il s'agit de monter les esprits. Ceci explique pourquoi, dans le passé, la population des îles, poussée par certains éléments peu intéressants mais très remuants, s'est laissée aller plus d'une fois à des manifestations irréflectées. Dans un milieu comme celui-ci, où les gens, confinés sur leurs îles, vivent en quelque sorte en vase clos, les passions et les haines suscitées par la politique locale, prennent une ampleur extraordinaire. L'événement le plus futile, suffit parfois à dresser une moitié de la population contre l'autre et plus d'une fois les Saint-Pierrais se sont trouvés ainsi partagés en deux camps. Ce fut le cas, notamment, à propos de Clabordards et les Anti-Clabordards, en 1870, et au moment des luttes politiques si vives d'il y a une quarantaine d'années, attisées par les polémiques de certains journaux locaux, tels que la *Vigie* et le *Réveil Saint-Pierrais*, et qui dégénéraient en véritables bagarres. Plus tard, la population se divisa en Baleinards et Anti-Baleinards, les premiers approuvant la création d'une industrie baleinière dans la colonie, les seconds ne voulant en entendre parler à aucun prix. On pourrait encore citer plus récemment d'autres exemples de ces profonds conflits.

Les Saint-Pierrais ont néanmoins également leurs qualités. Ils sont larges, généreux et accueillants. Les dons qu'ils font à l'occasion des collectes pour les œuvres de bienfaisance témoignent de leur générosité. Le sentiment de la famille est très développé chez eux et, lorsque les passions politiques ne les divisent pas, ils se soutiennent et s'aident beaucoup, au point qu'il n'y a guère de malheureux dans les îles.

L'attachement que les Saint-Pierrais manifestent pour leur petit pays est extrême et demeure très vivace, même chez ceux qui l'ont quitté pour s'établir à l'étranger.

On ne saurait reprocher à ces insulaires d'avoir un patriotisme local si développé, ni s'étonner que beaucoup d'entre eux soient Saint-Pierrais avant d'être Français. Nombreux sont, en effet, ceux qui ne sont jamais sortis de leurs îles. Il faut cependant reconnaître qu'il y a dans ce petit archipel, si isolé et distant de la métropole, vivant plutôt dans l'orbite canadienne et américaine, un grand nombre de gens qui sont sincèrement attachés à la France. D'autres, pourtant, subissent incontestablement l'attraction des États-Unis et verraient sans doute avec plaisir le drapeau étoilé flotter sur Saint-Pierre. Des manifestations se sont produites en diverses occasions dans le passé, au cours desquelles ont vit le drapeau américain promené dans la rue de la ville. On n'a guère attaché d'importance à ces faits, considérés généralement comme des enfantillages de la part d'éléments frondeurs et mécontents de l'administration locale. Ils étaient cependant assez symptomatiques de l'état d'esprit

de certains Saint-Pierrais, qui, aujourd'hui encore deviendraient volontiers des Américains, pensant ingénument qu'il suffirait que leur petit pays soit placé sous la souveraineté des États-Unis, pour que sa prospérité soit assurée.

## XII LE PARLER SAINT-PIERRAIS

Celui qui arrive de France ne manque pas d'être agréablement surpris de la façon correcte dont on parle le français aux îles Saint-Pierre et Miquelon. Les insulaires ont su conserver fidèlement la langue de leurs compatriotes de la métropole lointaine et éviter qu'elle ne s'émaille d'un trop grand nombre d'archaïsmes ou d'expressions vicieuses. Ils ont également résisté victorieusement, jusqu'à présent, à l'influence de l'anglais, cependant parlé dans tous les territoires environnants avec lesquels ils ont de fréquents contacts et n'ont accueilli, somme toute, qu'un nombre infime d'anglicismes. On peut réellement dire que, dans l'ensemble, les habitants des îles parlent un bon français.

L'accent, moins prononcé même que celui de bien des provinces françaises, n'est pas déplaisant. On note toutefois qu'il est un peu plus accentué à Miquelon qu'à Saint-Pierre et surtout plus chantant.

Si proche qu'elle soit de la langue parlée dans la métropole, celle en usage dans le Territoire offre cependant plusieurs particularités intéressantes à relever. On constate tout d'abord qu'elle comporte une assez forte proportion de vocables marins passés dans le langage courant et lui donnant un certain pittoresque. Ce fait n'est nullement pour surprendre de la part d'une population dont l'activité a toujours été tournée vers la mer et se retrouve d'ailleurs d'une façon tout aussi marquée le long des côtes de France, en particulier en Normandie et en Bretagne, d'où sont du reste originaires un bon nombre de familles saint-pierraises.

C'est ainsi que l'on entend dire : *embarquer* dans son lit pour se coucher, *embarquer* en voiture, *débarque d'auto*. *Amarre* s'emploie presque toujours au lieu d'attacher. On *amarre* ses souliers, un paquet, de même qu'on *amarre* un cheval. Une voiture ne verse pas, mais *chavire*, verbe auquel on donne aussi le sens de labourer : un fermier *chavire* son champ. *Débouquer* revient fréquemment dans le langage courant, avec le sens de sortir à l'improviste : des chasseurs *débouquent* de la vallée. *Mouiller* s'emploie parfois à la place de s'arrêter ; *larguer*, avec la signification de lâcher, de laisser partir, nous vaut une pittoresque expression entendue à Miquelon, celle de « larguer la vache dans le champ ». Un *platier* est normalement un seuil rocheux sous-marin, proche de la côte, mais pour les Langladiers de mot désigne également un espace bas et plat, tel qu'un fond de vallée où l'on récolte du foin. Une corde se dit une *ligne* et une bosse signifie habituellement un morceau : une *bosse* de sucre, une *bosse* de charbon. Le verbe *ranger* se traduit par *arrimer* : *arrimer des bosses* de Charbon. *Étaler* revient souvent dans la conversation avec le sens de supporter.. On *étale* un grand froid. J'ai relevé également les expressions suivantes qui ne manquent pas de saveur : *passer sous le vent* d'un cheval, pour passer derrière un cheval, *être à la cape* pour être souffrant, *se carguer en arrière* pour se donner un air avantageux, *avoir une figure à vent debout*, c'est avoir l'air ennuyé et *n'avoir plus que la ralingue* signifie être dans un état de maigreur extrême. Ce sont là quelques-uns des termes marins qui ont pris pied dans le langage usuel des îles. L'emploi constant des points cardinaux a aussi une origine semblable. Au lieu de dire « à droite » ou « à gauche », on dira suivant le cas *à l'Est*, *au Nord*, *à l'Ouest*, etc. ... Si l'on demande à quelqu'un où il va, ou d'où il vient, on doit s'attendre à une réponse dans le genre de celle-ci : *je vais dans le Noroît* ; *Je reviens du Ouest*.

Parmi les termes usités, dont la signification échappe au nouvel arrivant, figurent un petit nombre d'archaïsmes. Tel est le cas de *plain*, s'appliquant aux parties unies et plates du littoral et qui, par extension, est devenu synonyme de rivage. *Barachois*, encore en usage également à la Réunion, aux Antilles et en Gaspésie, est un vocable vieilli indiquant un abri situé au fond d'une rade ou un petit port naturel. Il a sa place dans la toponymie de l'archipel, de même que *morne*, désignant une colline et *grave*, qui se disait autrefois pour grève, et qu'on emploie surtout dans les îles à propos des étendues de galets spécialement aménagées pour le séchage du poisson. Il s'applique également, par extension, aux grands champs de pierres anguleuses (les Graves) occupant certains plateaux de langlade.

*Partir en degtras ou faire un degtras de quelques jours* signifie que l'on va faire une partie de campagne de quelques jours un endroit où l'on n'a pas coutume d'aller d'ordinaire et cela d'une façon généralement improvisée. En vieux français « partir en degtras » voulait dire « partir en bombance ». Le dictionnaire Larousse nous apprend, d'autre part, qu'il faut entendre par « dégrat » le départ d'un bateau pour la pêche à la morue. Bien que l'on soit à Saint-Pierre au pays de la morue, c'est pourtant de la première de ces deux significations que se rapproche le plus l'expression citée.

*Sailler*, avec le sens de hisser une embarcation à terre, vient certainement aussi du vieux français. Il en est probablement de même de l'adjectif *clavé* signifant qu'un port, une baie ou une côte est bloquée par des glaces.

On retrouve dans les îles un certain nombre de mots et d'expressions en usage dans l'Ouest de la France, principalement en Normandie, en Bretagne et en Vendée. C'est le cas des verbes *graler* (*griller*, *frîre*) :

*graler du café, des patates*, etc. ..., *garrocher* (lancer), *espérer* avec le sens d'attendre : *espère-moi, espère un moment*. Les Saint-Pierrais se servent du mot de *place* (plancher) : *laver la place*, de *ripe* pour copeau, de *catin* pour poupée, de *bouillée* (petite forêt), de *carre*, souvent employé au lieu de rue : *virer à la carre* (tourner le coin de la rue). J'ai souvent entendu dire *à matin* au lieu de ce matin : *il a venté bonne brise à matin*. Quand à l'expression *j'ai mal ès-mains* pour « j'ai mal aux mains », on la relève surtout à l'Île-aux-Marins, où elle tend à disparaître.

Plusieurs mots sont d'origine acadienne. C'est le cas de *buttereau*, venant des Îles-de-la-Madeleine et signifiant dune. Il en est de même de *bouchure* (clôture), de *pagée* (travée de clôture), de *bois de violon* (mélèze), de *pilot* (tas, amas ; par ex. un *pilot* de neige). Plusieurs de ces expressions sont du reste particulières à Miquelon, où vivent plusieurs familles venues autrefois des Îles-de-la-Madeleine. Tels sont *berry* (sorte d'airelle qui se dit *graine rouge* à Saint-Pierre), *rencharger* (recommander tout spécialement), *rentraver*, qui dérive de rentrer (Accommoder, reprendre), se *greyer* déformation de gréer (se monter, se munir). *Attraper un saumon* (recevoir un averse) est une locution typiquement miquelonnaise.

Quelques vocables empruntés à l'acadien sont en réalité issus de dialectes indiens. Tels sont *cacaouites* de Kakaoui, et *moyac* ou *moïac*, noms donnés à deux canards sauvages. *Doris*, également en usage aux Îles-de-la-Madeleine pour désigner une embarcation à fond plat, est aussi d'origine indienne.

Un petit nombre de mots sont seulement empruntés au parler canadien-français de la Province de Québec. On peut citer entre autres : marionnettes (aurore boréale), *traîne* (luge, traîneau), *bluet* (myrtille), *ressource* (source), *piquet* (pieu).

Les vocables anglais passés dans le langage de l'archipel sont encore relativement rares. Leur introduction date principalement de l'époque de la fraude, pendant laquelle de nombreux Anglo-Saxons séjournèrent à Saint-Pierre. Les prospectus canadiens et américains en ont acclimatés quelques-uns aussi, ayant principalement trait à l'automobile et à l'électricité. La plupart de ces mots anglais n'ont subi aucune modification et sont employés tels quels. Citons notamment : *truck* (camion), *gazoline* (essence), *starter* (démarrateur), *plug* (fusible), *Switch* (prise de courant <sup>36</sup>), *poker* (tisonnier), *slip* (cale de halage), *mop* (faubert), *spruce* (épicéa). Il est très courant de dire *Christmas* au lieu de Noël. L'adjectif anglais *smart* revient à tout instant dans la conversation, surtout avec le sens de « en bonne forme ».

D'autres vocables anglais ont été quelque peu francisés. *Un tiaude*, sorte de ragoût de morue, vient certainement de *stew*, de même que *daubale*, désignant une boule de pâte, dérive de *dough-ball*. Les Miquelonnais préfèrent appeler ce plat du nom de *berdouille*. *Pudding* fait *poutine*. Il en est de même de *tub*, qui s'écrit et se prononce *tobe* et s'applique à un seau de bois dans lequel est importé le beurre. L'appareil de chauffage central est la fournaise (*de furnace*). Quant aux *clabords*, venant de *clapboards*, ce sont les planches employées pour le revêtement extérieur des maisons, à la place des bardeaux.

Le vocabulaire saint-pierrais comprend plusieurs mots d'origine locale. Je n'ose cependant affirmer que tous ceux que j'ai relevés comme tels soient rigoureusement du cru. Peut-être en est-il certains parmi que l'on trouverait dans l'Ouest de la France. Voici pour commencer quelques verbes.

*Paquer* veut dire emballer et *se paquer* a le sens de se couvrir, s'envelopper chaudement. *Dépoucher* est l'équivalent de l'expression « fausser compagnie ». *Gabionner*, c'est cacher, dissimuler un objet ; on *gabionne* les épaves recueillies le long du littoral afin de les dissimuler à l'Inscription maritime. *Vagotter* se dit de quelqu'un qui traîne dans les rues, mais je l'ai entendu également dans le sens de patauger dans la neige fondante. Quand le tambour public se fait entendre dans les rues de Saint-Pierre pour proclamer un avis, on dit qu'il *bannit*. Des enfants en train de faire une sottise, préviendront un de leurs camarades qui va se faire gronder, en lui criant « *veille-donc* ».

Et maintenant quelques substantifs :

Une *choquette* est une boîte de conserve vide ; un évier est une *dalle*. Les pêcheurs saint-pierrais se servent du mot *remer* au lieu d'amer, tandis que les Miquelonnais emploient *remarque*. Ce dernier est du reste d'un usage fréquent dans tout l'archipel dans le sens de signe ou de marque. Une *coulaine* est une légère dépression du sol et également une ruelle étroite.

Parmi les vocables propres à l'archipel plusieurs sont en rapport avec des phénomènes météorologiques. Le *chalin* ou *feu-chalin* est la lueur lointaine produite par des éclairs de chaleur. Le *poudrin* désigne une neige impalpable, comme en amènent certains vents secs et froids lors des grosses tempêtes d'hiver ; le *coup de poudrin* de Saint-Pierre est l'équivalent de la *poudrerie* au Canada et pour lequel nous employons le mot anglais

<sup>36</sup> Note du copieur : Je dirais plutôt « interrupteur » pour Switch et non prise de courant.

de blizzard. On a donné le nom de *crémi* à une forme de glace particulière, sans cohésion, qui apparaît sur la mer quand celle-ci commence à geler. Un *dégelis* est un dégel tout à fait local, tel qu'il s'en produit parfois sans raison apparente l'hiver à la surface des étangs. Il y a lieu de remarquer que ces deux termes de *crémi* et de *dégelis* se retrouvent en Acadie, mais non pas dans la province de Québec. *Assuetie* et *anordie*, ce dernier mot à peu près abandonné, s'appliquent respectivement à des coups de vent des secteurs sud et nord.

Plusieurs mots sont employés avec une acception différente de celle qu'ils ont dans la métropole. Ainsi le terme de *montagne* s'applique d'ordinaire aux terrains incultes, sans que la notion d'élévation n'intervienne nécessairement. On dit d'un espace en friche qu'il est demeuré *en montagne*. Pour un marin saint-pierrais, un *haut-fond* a exactement le sens opposé de celui que nous lui connaissons ; il signifie eau profonde, tandis qu'un *bas-fond* est synonyme de batture, d'endroit sans profondeur. Un *cap* n'est pas nécessairement un point saillant du littoral, mais s'applique aussi bien à un sommet quelconque de l'intérieur. Le mot *brousse* n'a pas la signification que lui accordent généralement les coloniaux, car il s'agit ici d'un sapin nain et rampant. Un tas est une *pile* (une pile de foin). Les Langladiers, pour aviser les promeneurs de ne pas marcher dans l'herbe tant que les prés ne sont pas fauchés, les invitent à *ne pas piler le foin*. Ils diront, d'autre part, une *balle* pour une botte de foin, de même qu'un *paquet* au lieu d'une botte de carottes. On ne va généralement pas cueillir des fraises, mais on va les *ravager*.

Un fourneau est un *poêle de cuisine*. Au lieu d'une perche ou d'un mât, on dit généralement une *gaulle* (une gaulle de pavillon). Pour acheter des ampoules électriques, il convient de demander des *becs de lampe*, de même que l'épicier vous vend du *schiste* et non pas du pétrole. On entend souvent les pêcheurs parler de leur *cirage* (ciré) et de leurs *bottes montées* (montantes). Une personne *adossée* est une personne voûtée.

Les Saint-Pierrais ont fait d'*affoler* un verbe intransitif, d'un emploi très fréquent : un enfant *affole* (prend peur), un moteur *affole* (s'emballe). A Saint-Pierre, le verbe *ramasser* a souvent le sens de ranger et de mettre en sûreté. *Endauber*, c'est mettre en conserve et le mot d'*endaubage* s'applique à toutes les conserves, quelles qu'elles soient. *Endauber* est employé parfois au figuré. De quelqu'un qui retarde, qui n'est pas à la page, on dit qu'il est *endaubé dans de la mélasse*. *Frimas* a d'ordinaire le sens un peu spécial d'embrun. Une risée de vent se dit une *arisée*. Quant à l'expression *la mer qu'est qu'une fumée*, les pêcheurs l'emploient les jours de grand vent, lorsque sa surface agitée est couverte d'écume. Une autre locution qui leur est propre est celle *brume masquée*, synonyme de brume opaque.

Relevons, en passant, quelques autres expressions particulières aux îles, dont certaines ne manquent pas de pittoresque. C'est le cas de *trempe-mouillé*, nous dirions douché et de *pourri-consommé*, pour abîmé, hors d'usage. *C'est un vrai cinéma* est typiquement saint-pierrais ; cette locution équivaut à « c'est une comédie » ; on dira de même de quelqu'un qui vient de faire une scène, une esclandre, qu'il a fait *tout un cinéma*. *Il n'y a pas de presse* (vous avez le temps, rien ne presse) et ce *n'est pas gênant* (C'est bien, c'est entendu), s'entendent à tout instant. L'expression *tout de suite*, revient aussi continuellement dans la conversation, mais avec une acception légèrement différente de celle que nous lui donnons. *Tout de suite* est en effet l'équivalent de « en ce moment » (Je vais bien *tout de suite*, Il neige *tout de suite*).

Une locution saint-pierraise par excellence est *de quoi*, qui a, en principe, le sens de « quelque chose », mais peut désigner tout ce que l'on veut. Avez-vous *de quoi* ? Trouve-t-on *de quoi dans ce magasin* ? D'une personne venant d'être opérée, j'ai même entendu dire qu'on lui avait enlevé *de quoi* dans le ventre. *Il est payé pour* (il connaît cela, c'est son affaire) s'entend très souvent, de même que *Il y a apparence* (il va y avoir). On dit, par exemple, *qu'il y a apparence de capelan, de Nordet*, etc. ...

*Être bien pouillé* peut se traduire par « être chaudement vêtu ». *Déceptionné* est un affreux barbarisme fort répandu ; *Je suis déceptionné* se disant à la place de « je suis déçu ».

Pour clore cette énumération, voici enfin une formule de politesse souvent employée : *C'est-y votre temps çà ?* pour « bonjour » ou « comment allez-vous ? ».

Il y a lieu de relever aussi certaines formes vicieuses de prononciation. Ainsi le *oi* se prononce d'habitude *oué* dans la dernière syllabe sonore des mots. Par exemple voir se dit *vouér*. La voyelle *a* se change parfois en *è* comme dans homard. Le *è* se prononce fréquemment *é* comme il arrive dans les mots père, mère, frère etc. ... Le *eu* de beurre, heure, malheur et d'autres mots semblables se dit à la manière de *eu* de jeu ou de peu. La voyelle *o* a, dans la plupart des cas, le son qu'elle a dans des mots tels que rose et pose. D'autre part, une oreille saint-pierraise ne fait guère de différence entre les deux sons *an* et *on*, que beaucoup prononcent de la même façon.

Plusieurs substantifs masculins sont couramment employés au féminin. On dit ainsi *une* étang (*la grande étang*), *une* arbre, *une* bol, *une* crabe, *une* moustique, *une* endroit, *une* hiver, *une* été, *une* avion. L'inverse se rencontre également, mais plus rarement. Le mot céruse est considéré comme étant du masculin, houle également (*un long gros houle*).



Mentionnons encore, comme autres particularités du langage, l'habitude de ne pas élider la voyelle de l'article devant le mot ouest. On dit donc : *le Ouest*. la pointe *du Ouest*. C'est un usage fréquent de substituer à la préposition *de* la préposition *à* dans les noms de lieu, (comme dans îles aux Marins, anse à Pierre, cap à Ross, etc. ...

Quelques formes de syntaxe sont amusantes à noter. Ainsi use-t-on volontiers de l'inversion dans les exclamations, celles-ci exprimant d'ailleurs l'opposé de ce que l'on veut dire. L'expression « *Mauvais que c'est çà !* » n'a d'autre signification que « Cela n'est-il pas bon ! ». Pour dire que le temps est superbe, beaucoup emploieront la locution « *Pas beau qu'il fait aujourd'hui !* ».

### XIII AU TEMPS DE LA FRAUDE

Leur situation géographique à proximité de Terre-Neuve, du Canada et des États-Unis a fait depuis longtemps des îles Saint-Pierre et Miquelon un point de ravitaillement précieux pour les contrebandiers de ces trois pays. La fraude, c'est là le nom par lequel on désigne localement la contrebande, a connu ses années les plus florissantes pendant la période de 1920 à 1932, tant que dura aux États-Unis le régime de la prohibition instauré par la loi Volstead. Ce fut pour le territoire une ère de grande prospérité, passagère et factice, telle que la colonie n'en avait encore jamais connue jusque là, même à l'époque où l'armement pour la pêche locale battait son plein.

La contrebande s'est pratiquée de tout temps avec la côte voisine de Terre-Neuve, mais elle est devenue plus active à partir du moment où la grande île, tombée dans une situation financière désastreuse, renonça à son statut de dominion pour redevenir une colonie administrée directement par l'Angleterre. Il en résulta une augmentation des taxes et un relèvement des prix des denrées alimentaires les plus courantes, qui atteignirent un niveau bien supérieur à ceux pratiqués par le commerce saint-pierrais. Cet état de chose incita de plus en plus les Terre-Neuviens à venir s'approvisionner en territoire français, malgré le risque d'une forte amende et celui de se voir saisir leur embarcation avec tout son contenu en cas de rencontre avec un des *cutters* de la douane de leur pays en rentrant chez eux. Ce trafic tout intéressant qu'il fût pour le commerce local, était cependant peu de choses en comparaison de celui qui s'est fait pendant une douzaine d'années avec les États-Unis et plus tardivement, jusque vers 1941, mais sur une échelle moindre, avec les côtes canadiennes.

C'est avec infiniment de regret que beaucoup de Saint-Pierrais se remémorent « le temps du whisky », comme ils appellent les années fortunées où la contrebande des alcools se faisait sur une grande échelle. Ceux qui se livraient à ce trafic, parfaitement licite en ce qui concernait les règlements administratifs de la colonie, étaient désignés du nom de *fraudeurs*, terme qui s'appliquait également aux navires se livrant à ce commerce clandestin.

En 1920, l'institution du régime de la prohibition aux États-Unis incita les contrebandiers à choisir au large des côtes américaines un certain nombre de bases d'opération leur permettant d'assurer l'approvisionnement des *Rhum-runners* expression anglaise qualifiant les vedettes faisant le transport des boissons alcooliques jusqu'à proximité de terre, où des embarcations plus petites, mais encore plus rapides, les *speed-boats*, en prenaient livraison pour en assurer le débarquement, tout en dépistant les *cutters* de la douane. Saint-Martin aux Antilles, Nassau dans les îles Bahamas, Hamilton aux Bermudes, Tahiti dans le Pacifique, Saint-Jean de Terre-Neuve et Saint-Pierre furent ainsi choisis par les *bootleggers* américains comme points de ravitaillement. Dans ce genre d'activité, il y eut pendant un certain temps rivalité entre Saint-Jean et Saint-Pierre, mais finalement ce fut le port français qui l'emporta. Il ne tarda pas à devenir un entrepôt d'alcool considérable, vers où affluaient des cargos amenant des vins fins, du champagne, les apéritifs et les liqueurs les plus diverses, du cognac et du rhum, mais principalement des whiskys d'Écosse. Une quarantaine de vedettes, aidées de bateaux diversement camouflés, ayant mine les uns d'inoffensives goélettes de pêche, les autres ressemblant à ceux qui vont déverser en mer les ordures de la ville de New-York, venaient régulièrement prendre leurs précieux chargements. Il devint nécessaire, pour entreposer ces énormes stocks de spiritueux de toutes marques, d'aménager de vastes locaux. L'ancienne caserne des disciplinaires de la marine fut remise en état pour abriter cognacs et liqueurs et l'établissement frigorifique du cap à l'Aigle, inutilisé jusqu'alors, devint en 1924 un magasin de whisky. Des hangars en ciment armé furent construits tout autour du Barachois.

Dès le début, l'importation des alcools fut en grande partie monopolisée par de puissantes firmes étrangères, appartenant principalement à des Juifs américains. Les commerçants locaux, à l'exception d'un petit nombre d'entre eux qui devinrent les agents de ces grosses compagnies et réalisèrent ainsi, en peu de temps, de très jolies fortunes, se virent enlever la représentation de la plupart des grandes marques de champagne, de cognac, de liqueurs et de whiskys. La majorité des commerçants saint-pierrais se trouvèrent donc frustrés de toute transaction importante dans ce domaine si profitable et durent se limiter à celui, plus modeste, des affaires courantes, devenues, il est vrai, beaucoup plus actives. En effet, toutes les grandes entreprises de fraude installées dans la colonie faisaient indirectement profiter, d'une façon ou de l'autre la population de leur activité. Elles louaient des bureaux et des magasins, occupaient, en les rémunérant largement, un bon nombre de manœuvres et de camionneurs. Déçus du maigre revenu que leur laissait la pêche, nombreux furent alors ceux qui renoncèrent à ce genre d'activité pour profiter des gros salaires qu'ils pouvaient facilement trouver en débarquant des caisses de whisky.

Il fallait également ravitailler en vivres et en combustible toute la flottille des *rhum-runners*, les réparer éventuellement. Leurs équipages, pendant leur séjour à Saint-Pierre, ne regardaient pas à la dépense et étaient une clientèle intéressante pour les hôtels et les cafés de l'endroit. Ces vedettes naviguaient sous pavillon

britannique et ceux qui les conduisaient étaient pour la plupart des marins étrangers à l'archipel. Beaucoup venaient de la région de Lunenburg en Nouvelle-Écosse. Il y avait cependant parmi eux quelques capitaines français et saint-pierrais, mais qui occupaient sur le rôle la fonction modeste de cuisinier. Un certain nombre de jeunes saint-pierrais travaillaient aussi à bord comme radio-télégraphistes. Pour toute la population de Saint-Pierre, la fraude, on le voit, fut indiscutablement une ère de prospérité générale où chacun gagnait bien et vivait largement.

Aucun règlement ne s'opposait à l'entrée des spiritueux dans la colonie et, en ce qui la concernait, le transit des alcools était une opération parfaitement licite. La fraude ne commençait réellement qu'après le réembarquement et le départ du whisky pour les États-Unis et le Canada et seuls ces pays se trouvaient lésés par ce trafic. On conçoit que la douane américaine faisait étroitement surveiller les allées et venues des vedettes. En diverses occasions notamment en juillet 1927, toute une flottille de *cutters* de la douane américaine vint patrouiller aux approches immédiates de Saint-Pierre. On a dit qu'elle avait même sur place des agents secrets pour l'avertir des départs des *rum-runners* et qu'un poste de radio clandestin fonctionnait même dans ce but.

L'administration locale profitait largement de ce trafic, car elle prélevait une taxe minimale sur chaque caisse de boissons alcooliques transitant à Saint-Pierre. Étant donné le nombre considérable de caisses débarquées, souvent plusieurs dizaines de milliers en une seule journée, cette taxe suffit, pendant des années à équilibrer le budget de la colonie et à alimenter largement sa caisse de réserve. L'administration disposa ainsi de sommes importantes, qui lui permirent d'entreprendre un certain nombre de travaux d'utilité publique, tels que l'aménagement du port, la construction de plusieurs bonnes routes reliant le chef-lieu aux différentes anses de pêche, celle de barrages aux étangs de la Vigie et du Goéland pour élever leur niveau et augmenter ainsi l'alimentation de la ville en eau potable.

On put craindre, à un moment donné, en 1933, que l'abolition du régime sec aux États-Unis mit définitivement fin à la contrebande du whisky. Il n'en fut cependant pas tout à fait ainsi. La conséquence fatale et immédiate de cette mesure entraîna certes une régression notable du mouvement des alcools dans le port de Saint-Pierre. Il devint normal que les whiskys écossais, les liqueurs, les cognacs et les vins français, dont l'entrée se trouvait désormais autorisée aux États-Unis, cessassent d'affluer à Saint-Pierre, où un seul commerce put survivre, celui de l'alcool dit trois-six, que l'on fit alors venir en grandes quantités de Hollande où les prix étaient les plus avantageux. Ce produit étant frappé de taxes élevées à son entrée dans le continent voisin, il y avait encore de beaux profits en perspective pour les fraudeurs. Une bonne partie de ce trafic se faisait alors par le port de Saint-Jean de Terre-Neuve. « La concurrence que faisait Terre-Neuve à notre colonie, écrit à ce propos D. Laurelli, qui était à l'époque chef du service des Douanes à Saint-Pierre, amena l'administration à abaisser ses taxes sur les alcools de l'espèce dans le but de faire passer ce commerce de Saint-Jean à Saint-Pierre et d'assurer ainsi au budget local les recettes susceptibles de provenir de ces importations. A la suite de la réduction de droit opérée, notamment en 1934, le commerce du trois-six prit un tel développement qu'au moment de la promulgation du décret du 9 avril 1935 modifiait profondément le régime de l'exportation des alcools de Saint-Pierre, notamment en instituant le dépôt d'une caution destinée à garantir l'arrivée à destination des alcools exportés. Il portait, en fait, un coup mortel à la fraude dont vivait depuis une quinzaine d'années la colonie. Ce décret, qui souleva dans les îles les protestations que l'on pense, avait été pris sur la proposition des ministres des Colonies et des Affaires étrangères pour donner satisfaction dans le plus bref délai possible au gouvernement américain qui se plaignait de ce que les alcools exportés de Saint-Pierre étaient destinés pour la plus grande partie à être débarqués frauduleusement sur les côtes des États-Unis. A la suite de cette mesure, les dernières grosses compagnies étrangères, encore représentées à Saint-Pierre, les autres étant parties peu après la fin de la prohibition, fermèrent à leur tour leurs bureaux, abandonnant désormais la fraude, devenue pour eux sans grand intérêt, aux commerçants de l'endroit qui continuèrent cependant à en retirer pendant quelques années encore de fructueux bénéfices. Ils furent toutefois obligés de modifier leur façon d'agir.

Une partie de l'alcool pur qui transitait à Saint-Pierre jusqu'en 1935, en repartait à destination du Canada, pays soumis au régime de la Commission des Liqueurs, où il était débarqué clandestinement dans les Provinces maritimes et sur les rives de l'estuaire du Saint-Laurent, pour y être vendu sous les diverses appellations de *whisky blanc*, *whisky de Saint-Pierre*, de *Saint-Pierre* et même de *Miquelon*.

Le décret d'avril 1935 devait en principe, porter un coup fatal à la fraude. Il était irrévocable, mais dans les débuts l'administration se montra assez tolérante, non pour fermer les yeux sur la constitution de nouveaux stocks, mais pour permettre que ceux existants soient discrètement écoulés. Et c'est ainsi que pendant quelques années encore les amateurs de l'île du Prince-Édouard et les riverains du Saint-Laurent purent continuer à se procurer en cachette leur fameux whisky de Saint-Pierre. L'épuisement progressif des stocks d'alcool entreposés à Saint-Pierre n'a cependant pas irrémédiablement tari leur ravitaillement, car certains fraudeurs tournèrent la difficulté en faisant venir de nouvelles cargaisons qui, au lieu d'entrer en transit à Saint-Pierre, étaient transbordées au large des îles à bord des navires de contrebande, non plus les gros et rapides *rum-runners* de la belle époque, mais de modestes voiliers de pêche de Terre-Neuve, d'une allure plus discrète. En 1939, quand les

hostilités ne permirent plus de faire venir de l'alcool de Hollande, on se rabattit sur du rhum de la Martinique, dont un dernier chargement entra fort légalement à Saint-Pierre en 1940, pour en repartir subrepticement de nuit par petits lots. Trompant la vigilance de la douane, chargée de surveiller et d'empêcher les sorties d'alcool non justifiées, les exportateurs audacieux transportaient en doris, en des points déserts du littoral, derrière le Colombier ou dans les anses de Langlade, leur marchandise, que venaient prendre de nuit des goélettes de Terre-Neuve pour l'emmener dans le golfe du Saint-Laurent.

Aujourd'hui, ce trafic lui-même a complètement cessé, mais les équipages des navires étrangers qui, pour un motif ou un autre font escale à Saint-Pierre, apprennent vite, s'ils ne le savent déjà, qu'il existe encore dans le pays certaines réserves de whisky ou autres boissons fortes et ne manquent pas d'en faire d'amples provisions. N'a-t-on pas vu des matelots d'un pays voisin débarquer la nuit jusqu'à leur matelas pour les échanger contre quelques bonnes bouteilles ! Les Saint-Pierrais sont rusés et savent facilement tromper la vigilance de la douane, chargée d'interdire tout embarquement clandestin d'alcool, pour faire parvenir leurs livraisons à bord des navires accostés dans le port ou mouillés sur la rade.

#### XIV LA PÊCHE LOCALE ET L'INDUSTRIE MORUTIÈRE

La pêche à la morue est la seule pêche industrielle qui ait été de tout temps pratiquée aux îles Saint-Pierre et Miquelon, depuis que les anciens marins basques et bretons fréquentèrent ces parages au début du XVI<sup>e</sup> siècle, et peut-être plus anciennement déjà. Cette pêche a été la seule raison de la fondation de la colonie et depuis lors, l'économie saint-pierraise est demeurée étroitement liée à l'industrie morutière, partageant toutes ses vicissitudes. De tout temps, c'est donc la morue, qui, bien ou mal, a fait uniquement vivre la colonie<sup>37</sup>.

La pêche à la morue, telle que la pratiquent, chacun à leur façon, les voiliers et les chalutiers sur les Bancs de Terre-Neuve, est bien différente de celle qui se fait aux îles Saint-Pierre et Miquelon, appelée *petite pêche* ou encore *pêche locale*, pour la distinguer de la grande pêche, celle des Bancs.

La petite pêche débute à une époque très tardive, guère avant le début de mai, quand les gros coups de vent ne sont plus à craindre et que la température s'est un peu radoucie. A ce moment, les morutiers des Bancs sont déjà depuis longtemps au travail. En avril, quelques semaines avant le début de la campagne, les anses de pêche commencent à s'animer. Les dégâts de l'hiver sont réparés, les maisons remises en état, les saleries soigneusement nettoyées afin d'éviter le *rouge*, champignon microscopique qui se développe sur la morue au contact du sel souillé<sup>38</sup>. Les doris sont repeints. Chacun fait sa provision de sel et d'essence.

La pêche locale se fait en doris, embarcation d'un type spécial, d'origine américaine. La configuration des côtes de l'archipel, privées de baies bien abritées et de refuges sûrs, par tous les temps, a déterminé les pêcheurs à adopter cette embarcation à fond plat, susceptible d'être facilement hissée ou *saillée* à terre, pour y être mise en sécurité. Tels sont les doris, que l'on faisait venir autrefois des États-Unis, mais qui sont maintenant construits sur place. Pour être précis, disons qu'ils sont de deux modèles : le doris et le wary, ce dernier un peu plus stable, car il est plus large de fond ou de *sole* ; son arrière ou *écusson*, au lieu d'être étroit et terminé en pointe à la base, comme dans le doris, est plus large et de forme trapézoïdale. A part ces différences minimes, doris et warys sont pareils, et il est difficile, pour un profane, de les distinguer l'un de l'autre. Ce sont des embarcations non pontées, de 6 à 7 mètres de long, légères, mais qui tiennent cependant remarquablement à la mer à condition d'être bien manœuvrées. Elles peuvent porter une quinzaine de quintaux de poisson. Deux hommes seulement y prennent place pour aller en pêche : le *patron*, qui en est le propriétaire, et le *matelot*, son aide ou son associé.

Les warys étaient employés de préférence autrefois, lorsque la pêche se faisait à l'aviron et le cas échéant à la voile, par vent favorable, c'est-à-dire de l'arrière, car on ne peut guère songer de louvoyer avec des embarcations de ce genre. A cette époque, beaucoup de pêcheurs avaient coutume d'aller s'établir pour la durée de la campagne dans des anses propices, où ils installaient une cabane sommaire pour se loger et une salerie pour abriter leur poisson. De nombreux Saint-Pierrais choisissaient alors les anses de Langlade et celles du Sud de Miquelon ; d'autres prenaient pour base l'île Verte. Les pêcheurs miquelonnais avaient, eux aussi, des points d'appui hors du bourg, principalement dans l'Ouest, à l'anse aux Warys, à la Grand'Anse de l'Ouest que fréquentaient alors au moins vingt embarcations ; ils allaient également du côté de Pousse-Trou et de la pointe au Cheval.

L'emploi du moteur qui date à peine de quarante ans, a sensiblement modifié les conditions de la pêche locale, en permettant à ceux qui la pratiquent de rentrer maintenant chaque jour chez eux, grâce à leur plus grand rayon d'action. Nombreuses sont donc les petites anses de pêche qui ont été délaissées. Au début toutefois, l'emploi du moteur s'est heurté à la méfiance de beaucoup, si grande est la routine parmi le monde des petits pêcheurs saint-pierrais. Ils craignaient que cette innovation n'ait pour résultat d'effrayer le poisson et de le faire fuir.

Peu à peu, néanmoins, l'emploi du moteur, dont les avantages sont évidents, se généralisa. Ceux dont on se sert, de provenance américaine, sont de 3 ou 4 chevaux. Comme la sole du doris est plate, il a été nécessaire d'adopter un dispositif ingénieux pour remonter l'hélice avant d'échouer. Celle-ci est donc placée dans une trappe à l'arrière de l'embarcation et se lève ou s'abaisse à volonté.

Pour mettre un doris à la mer, comme pour la haler à terre, on se sert de simples rondins, appelés lisses ou rouleaux, permettant de le faire glisser sur la plage. Dans les anses de pêche, des cabestans sont installés le long du rivage et facilitent les opérations. Chacun possède le sien devant sa *salerie*, petite cabane où sont rangés les accessoires de pêche et où est conservée la morue. Là où le rivage est sablonneux ou bordé de galets, comme

---

<sup>37</sup> Sauf toutefois pendant la brève période de la fraude, de 1922 à 1933.

<sup>38</sup> **Note du copieur** : voir à ce sujet, le rouge de la morue, étudié dans l'archipel par Albert Calmette.

devant le bourg de Miquelon, il est aisé de mettre un doris à la mer et de le remonter. On nomme ces endroits des *échouages*, tandis que l'on réserve le nom d'*échoueries* aux parties rocheuses du littoral, qu'il est nécessaire d'aménager pour la mise à l'eau ou le halage des doris. C'est le cas de l'Île-aux-Marins, de l'anse à l'Allumette. Ces échoueries sont faites aux moyens de caissons de bois, lestés de roches, que l'on immerge et qui supportent des madriers sur lesquels on fait glisser l'embarcation. Il est toujours délicat de mettre un doris à la mer pour peu que le ressac soit fort et il est encore plus difficile de le sailler à terre, car il risque de se mettre en travers de la lame et de chavirer. Les pêcheurs attendant alors le bref instant de calme relatif qui survient d'ordinaire après une série de plusieurs grosses lames et qu'ils qualifient d'*embellie*.

La pêche se fait uniquement à la ligne de main et la grande préoccupation de ceux qui la pratiquent est de pouvoir se procurer de la *boëtte*, appât dont on se sert pour capturer la morue et qui varie suivant les différentes phases de la campagne. En effet si la morue est très vorace, elle est en même temps fort capricieuse, et il importe de changer à diverses reprises d'appât. Le succès de la pêche dépend donc, pour une large part, de l'abondance de la boëtte. Voyons en quoi consiste celle-ci et comment on se la procure.

Rappelons avant tout que la flotte de pêche locale a longtemps été tributaire de Terre-Neuve pour la boëtte, en particulier pour le hareng et l'encornet. En 1886 toutefois, le gouvernement terre-neuvien vota le *Bait-Bill*, sanctionné par le gouvernement britannique en 1888. Il s'agissait là d'une loi interdisant la vente de la boëtte à tous les pêcheurs étrangers. En fait, cette mesure avait surtout pour but de porter un coup mortel aux pêcheries françaises, car en vertu d'un accord spécial entre les gouvernements de Saint-Jean et de Washington, elle ne s'étendait pas aux pêcheurs américains. Le *Bait-Bill* fut certes préjudiciable aux navires banquiers, mais ses effets furent atténués, dans une certaine mesure, par la contrebande que devait immanquablement faire naître cet acte législatif des autorités de Terre-Neuve. Une découverte permit d'ailleurs aux pêcheurs des Bancs d'éviter le désastre qui aurait pu les guetter, celle de l'emploi du *bulot* comme boëtte de remplacement. Vulgairement appelé *coucou*, le bulot est un buccin que l'on capture en grand nombre sur les Bancs, dans de petites mannes, dites « mannes à coucous » amorcées avec des têtes de morues. La coquille très dure de ce gros mollusque doit être brisée à l'aide d'un maillet pour en retirer l'animal dont la chair, ferme et coriace, adhère bien à l'hameçon. C'est devenu depuis la boëtte par excellence de la ligne de fonds sur les Bancs.

Quant ils peuvent s'en procurer, les pêcheurs se servent habituellement de harengs pour débiter. Celui-ci vient en bancs très nombreux dans les baies de Terre-Neuve, mais fréquente aussi les côtes de l'archipel, quoique beaucoup plus irrégulièrement, et rarement d'une façon assez abondante pour que l'on puisse fournir en boëtte tous les doris pendant la première partie de la campagne. Le hareng de Terre-Neuve, d'un superbe bleu-argenté au moment où on le retire de l'eau, ternit rapidement à l'air. Il est beaucoup plus gros que celui des côtes d'Europe, mais sa chair est fine et d'un goût délicat. Les harengs qui ne sont pas utilisés immédiatement comme boëtte sont conservés dans le sel ou la glace pour la pêche des jours suivants.

C'est ensuite le tour du capelan (*Mallotus villosus*), poisson migrateur que l'on prend pendant une courte période de quelques semaines seulement, en juin et juillet, lorsque les femelles roguent. Anciennement, l'arrivée du capelan à Saint-Pierre était assez régulière et se produisait en le 1 et le 10 juin, un peu après qu'il ait fait son apparition sur les côtes de Terre-Neuve, pour disparaître un mois plus tard. Depuis un certain temps déjà, la venue du capelan est beaucoup plus irrégulière et certaines années il fait même complètement défaut. A Saint-Pierre, les pêcheurs disent qu'il y a « apparence de capelan » lorsque les premiers sont signalés, après avoir été généralement découverts dans l'estomac des morues. On entend dire qu'il a *tapé*, lorsqu'il a fait sa première apparition de la saison en un point ou un autre du littoral de l'archipel. La nouvelle est d'importance et se répand aussitôt dans tout le pays où l'excitation est grande ; la joie la plus vive règne immédiatement, car le capelan n'est pas qu'une boëtte précieuse, mais aussi un poisson assez délicat, qui fait le régal des Saint-Pierrais. L'arrivée du capelan, les bonnes années, et sa pêche sont un spectacle pittoresque des îles.

Le capelan, un peu plus grand qu'une sardine, a le dos vert et le ventre argenté, mais devient terne et gris aussitôt après avoir été retiré de l'eau. Il approche du rivage en bancs si serrés que la mer, rendue laiteuse par la rogue, a l'air d'être en ébullition. Ces poissons déferlent sur la plage avec la lame où ils grouillent littéralement, au point que certaines vagues contiennent plus de capelans que d'eau ! Rien ne peut effaroucher un banc de capelan qui vient à la côte. Les femelles, plus petites, roguent en se trémoussant sur le sable, pressées entre deux mâles et la plage n'est pas longue à être recouverte d'une épaisse couche d'œufs grisâtres. Les femelles meurent en partie sur place, tandis que les mâles cherchent à regagner la mer en sautant sur le sable ; il suffit de se baisser, pour en ramasser de pleins paniers en peu d'instant. C'est toujours dans les mêmes petites anses sablonneuses, à l'exclusion d'autres, que l'on prend le capelan et de préférence à mi-marée, au moment où ils se jettent au *plain*. Les pêcheurs le sennent d'ordinaire à flot, à l'aide de deux doris, ou encore de terre en se servant d'une seule embarcation. Quelques coups de filets suffisent à remplir leur doris jusqu'au bord. D'autres emploient aussi des salebardes, sortes d'épuisettes. Lorsque le capelan donne bien, un seul coup de senne, le soir, leur assure une boëtte largement suffisante pour le lendemain.

Planche XXIII



*Photo E. Aubert de la Rüe.*

Fig. A. — La récolte des coques au Grand Barachois.



*Photo E. Aubert de la Rüe.*

Fig. B. — Préparation de la morue.



Planche XXIV



*Photo E. Aubert de la Rüe.*  
Fig. A. — Station de pêche à l'anse aux Soldats,  
Langlade.



*Photo E. Aubert de la Rüe.*  
Fig. B. — L'anse à Ravenel à Saint-Pierre.

Très gras au moment de son arrivée, le capelan maigrit rapidement et dès que les mâles perdent leur belle couleur verte et noircissent, c'est signe que la brève saison du capelan touche à sa fin. Les mâles sont alors si minces qu'ils ne sont plus bons à rien, si ce n'est à servir d'engrais pour les jardins. A Saint-Pierre, une petite chambre du Frigorifique, une des seules de ce vaste établissement qui soient encore utilisables, permet aux pêcheurs de conserver du capelan congelé, mais il arrive un moment où cette boîte n'a plus le moindre succès auprès de la morue. Il faut alors chercher autre chose et c'est l'encornet que l'on emploie. Le troisième grand appât de la saison. Ce petite céphalopode fait son apparition en fin de juillet et dure jusque dans le courant de l'automne, mais comme le capelan, il fait malheureusement parfois complètement défaut certaines années. Aussitôt rentrés de pêche et après avoir débarqué leur morues, les doris se rassemblent en grand nombre aux endroits les plus propices, notamment autour du cap Noir, ou en rade devant le cap à l'Aigle et le cap Rouge, ou encore au pied du Colombier pour capturer l'encornet. on le prend à la *turlutte*, petit engin de plomb peint en rouge et muni d'une couronne de crochets pointus. A peine sorti de l'eau, l'encornet lance un jet de liquide noir et corrosif. Les journées où l'on a la chance d'en prendre de grandes quantités on le conserve dans la glace pour plus tard.

Le hareng, le capelan et l'encornet représentent donc les trois appâts essentiels employés dans les îles pour la pêche à la morue, mais à défaut de ceux-ci, comme il arrive fréquemment depuis plusieurs années, on est obligé d'avoir recours à divers appâts de remplacement, tels que la coque, la moule et le lançon, à défaut du bulot qu'utilisent surtout les pêcheurs sur les Bancs.

Les petits pêcheurs, principalement dans les débuts de la campagne, font un grand usage de coques (*Mya arenaria*), gros mollusque vivant enfoui dans le sable des étangs salés. Les pêcheurs saint-pierrais en ont pour plusieurs jours lorsqu'ils vont faire leur provision de coques au Goulet, ou plus exactement à l'intérieur du Grand Barachois. Ils y prennent également des moules, dont il existe de grands bancs dans l'étang, de même qu'au goulet de l'étang de Miquelon, où les pêcheurs miquelonnais ont la chance d'en trouver à la porte de chez eux. Cette dernière boîte leur est particulièrement précieuse, mais elle offre l'inconvénient de s'accrocher mal à l'hameçon et de faire ainsi souvent manquer passablement de morues. A l'occasion, ceux-ci se servent aussi de lançons qu'ils prennent à l'aide d'une senne dans toutes les parties sablonneuses de l'anse de Miquelon.

Mentionnons enfin l'emploi de la *faux* comme engin de pêche, dont on se sert surtout au moment du capelan, lorsque la morue, gavée, ne mord plus à l'hameçon. La faux se compose d'un poisson de plomb, auquel est soudé un robuste hameçon à deux branches, suspendu à une forte ligne de pêche. On imprime à celle-ci un mouvement de va et vient qui a pour but d'accrocher la morue, par le ventre le plus souvent. Beaucoup s'échappent avec de larges plaies, mais ce genre de pêche, très fatigant, est néanmoins d'un bon rendement en certaines occasions.

Après avoir examiné ce côté accessoire, mais si important de la pêche, voyons maintenant comme celle-ci se pratique. Les doris partent généralement au petit jour, même un peu avant l'aube s'ils ont à se rendre loin, bien qu'ils ne s'écartent guère à plus de 6 ou 8 milles de terre au maximum. Beaucoup s'en vont par groupes et reviennent de même, de sorte que s'il survient une avarie de moteur à l'un d'entre eux, il peut toujours se faire remorquer par un camarade. Pour plus de sécurité du reste, chaque embarcation possède une voile qui est déployée si le vent est propice. En cas de mauvais temps survenant brusquement au milieu de la journée, les doris ne sont jamais suffisamment éloignés pour qu'ils ne puissent rejoindre leur point de départ et, dans l'ensemble, les accidents de pêche sont extrêmement rares. Une fois leur pêche terminée ils rentrent chez eux, assez tôt dans l'après-midi, pour pouvoir préparer leurs morues et se procurer la boîte du lendemain si c'est nécessaire.

Les pêcheurs de Saint-Pierre et ceux de l'Île-aux-Marins vont un peu dans toutes les directions, de préférence au Sud et à l'Est, d'autres pêchent en Baie et même jusque dans le S.-O. de Langlade, tandis que certains gagnent les parages de l'île Verte. Des *remers*, alignements de points remarquables de la côte, leur permettent de retrouver facilement les *basses* ou hauts-fonds les plus propices, sur lesquels la morue se tient généralement en abondance. Chacun a les siens. Les uns mouillent leur ancre, alors que d'autres se laissent simplement dériver une fois qu'ils ont atteint les lieux de pêche. Lors des très bonnes années, comme on n'en connaît malheureusement plus guère depuis la période de 1915 à 1925, la morue se prend en grandes quantités un peu n'importe où, même aux abords immédiats de la côte, mais dans les années médiocres, qui semblent être maintenant la règle, il importe grandement aux pêcheurs de repérer les fonds les plus favorables, souvent très localisés. On remarque ainsi souvent que lorsque deux doris pêchent à proximité l'un de l'autre, l'un d'eux est susceptible de capturer une honnête quantité de morues, alors que l'autre, à peu de distance, ne prendra pour ainsi dire rien.

Les Miquelonnais sont moins favorisés, surtout depuis une quinzaine d'années, car ils sont obligés de faire une route sensiblement plus longue pour atteindre des fonds poissonneux. La côte orientale de Miquelon, où l'on prenait passablement de poisson jadis, s'est beaucoup appauvrie, et il leur faut aller maintenant dans

l'Ouest, du côté des Veaux Marins et même au large de la pointe au Cheval, ce qui demande plusieurs heures de navigation avant d'être rendu sur les lieux de pêche. Remarquons, en passant, que pour eux, la pointe au cheval est l'endroit le plus favorable pour prendre du capelan. A l'Ouest de Miquelon, c'est toutefois la pleine mer, souvent houleuse et agitée ; il y règne, en outre, un très fort courant qui gêne considérablement les doris en pêche. Les pêcheurs miquelonnais risquent également d'avoir du mal pour regagner le bourg si le vent se lève de l'Est, le cap Miquelon devenant alors très difficile à doubler. Ces vents d'Est sont d'ailleurs très redoutés pendant la pêche, car ils amènent aussitôt un fort ressac dans l'anse, qui empêche la mise à l'eau des doris et rend difficile et même dangereux l'accostage de ceux qui rentrent. Pour remédier à cet état de chose, maintenant qu'il leur faut nécessairement aller dans l'ouest où la pêche est plus profitable, l'administration a pris en 1936 l'initiative d'aider les Miquelonnais en leur aménageant des échoueries et des cabanes de pêche en divers points de la côte occidentale, notamment près du cap Blanc, à Pousse-trou et à la pointe au Cheval, comme anciennement au temps de l'aviron, et certains vont s'y fixer pour la durée de la campagne, économisant ainsi du temps, de l'essence et s'épargnant souvent de rudes corvées.

A Miquelon, à l'inverse de Saint-Pierre où la morue se tient toute l'année autour de l'île, la pêche n'est vraiment fructueuse que pendant le court moment du capelan. Personne ne se soucie alors de la fatigue, car il importe à chacun de profiter de ces quelques semaines pour « sauveur sa pêche », autrement dit de gagner suffisamment pour avoir de quoi vivre le reste de l'année. Avant le capelan, comme après, le rendement de la pêche est beaucoup plus aléatoire, d'autant plus que l'encornet ne vient pour ainsi dire jamais dans les parages de Miquelon.

Au cours des très bonnes années, comme on n'en connaît plus guère actuellement, il arrive aux pêcheurs de remplir leur doris en quelques heures et s'ils sont proches de leur base, il rentrent aussitôt débarquer le poisson pour reprendre la mer ensuite. En règle générale, cependant ils ne font qu'une sortie par jour. Les tempêtes sont rares en été, mais malgré cela l'état de la mer empêche assez souvent les doris de prendre le large, surtout au début et à la fin de la campagne et certaines années très venteuses, ils perdent de ce fait un nombre assez élevé de journées. A Saint-Pierre, ils profitent du dimanche, s'il fait beau, pour rattraper en partie le temps perdu, mais les Miquelonnais ne consentiraient jamais à travailler ce jour-là.

Ce n'est pas, comme on pourrait le croire, la disparition de la morue qui met fin à la campagne des pêcheurs saint-pierrais, car elle séjourne en réalité toute l'année aux alentours, mais la brièveté des journées, les coups de vent de plus en plus fréquents, la lame *qui se fait plus lourde*, c'est-à-dire plus forte et plus mauvaise qu'en été et le froid qui devient vif, quand arrive la fin de l'automne. La pêche côtière ne prend donc pas fin à une date bien précise, mais sa durée dépend surtout de l'abondance plus ou moins grande du poisson et du temps qu'il fait. Il est des années où un petit nombre de pêcheurs, les plus vaillants, sortent encore dans le courant de décembre, alors que la plupart des autres doris sont désarmés depuis plusieurs semaines déjà.

La morue, avant d'être livrée au commerce, subit une longue suite de manipulations. Des termes particuliers désignent chacune de celles-ci, empruntés au vocabulaire spécial des terre-neuvas, dont font largement usage les Saint-Pierrais pour tout ce qui touche à l'industrie de la pêche de la journée, forme une *dorissée*. Aussitôt celle-ci débarquée, les opérations commencent, les femmes aidant assez souvent les hommes pour la préparation du poisson. Les diverses manipulations requises se font en plein air, sur le *plain*, devant les saleries. L'étal est la petite table sur laquelle la morue est ouverte et vidée. On débute par le piquage, qui consiste à éventrer le poisson ; vient ensuite le *décollage*, qui a pour but de lui enlever la tête. Le *tranchage* l'aplatit et lui donne sa forme définitive, familière au consommateur et qui n'a qu'une lointaine ressemblance avec celle qu'avait primitivement la morue. Il s'agit, pour cela, de retirer l'épine dorsale ou *raquette*, dont on a soin cependant de laisser une petite partie, les quelques vertèbres attachant à la queue, pour que le poisson conserve une certaine rigidité qui facilitera grandement les manipulations ultérieures. Après le tranchage, on procède au lavage dans une baille d'eau de mer afin de bien enlever tout le sang. Les morues sont alors rentrées dans les saleries où elles sont salées et empilées. La quantité de sel employée dépend de la qualité que l'on désire obtenir. Plus le poisson est salé, mieux il se conserve, mais il est moins apprécié. Certains pays d'Amérique du Sud, achetant de la morue à Saint-Pierre, l'exigent modérément salée, mais la plus grosse partie de la production destinée aux Antilles, l'est fortement. *Saupoudrer* la morue équivaut à la saler faiblement, comme le font les pêcheurs pour celle qu'ils conservent à leur intention et qui n'est pas destinée à être exportée vers un pays chaud.

Les déchets ou *issues* sont rejetés, à l'exception des foies, conservés dans des récipients de fer où ils pourrissent en libérant leur huile. Celle qui s'écoule au début est la plus recherchée en raison de ses propriétés médicinales. Il y a des insulaires qui la consomment telle qu'on la retire des fûts où elle se forme. La majeure partie de la production est toutefois destinée à l'exportation. Il existe à Saint-Pierre quelques petites installations où les foies de morue sont traités par la vapeur et qui livrent de l'huile médicinale et industrielle exportée surtout en Amérique.

Leur poisson préparé les pêcheurs ont soin d'emporter quelques têtes de morue en rentrant chez eux car c'est, à leur avis, le meilleur morceau. Il y en a qui salent et conservent les langues, tandis que d'autres apprécient spécialement le cœur et la *fraise*. Beaucoup font de soupe avec la *nove*, cette membrane qui enveloppe l'épine dorsale.

On appelle *morue verte* ou *au vert*, le poisson tranché, vidé et salé, tel qu'il est disposé dans les saleries en attendant d'être séché. C'est *au vert* que la plupart des pêcheurs livrent habituellement leurs morues aux acheteurs locaux, qui se chargent du séchage et de l'exportation. Le quintal de morue verte est l'unité employée pour exprimer le rendement de la pêche. Dans la pratique, ce quintal est de 110 livres, car on compte 10 livres pour le sel, mais il n'est pas tenu compte de ce supplément de poids dans le prix payé au pêcheur. Quand il s'agit de morue sèche l'unité est le quintal net. La morue ronde, une fois étêtée, vidée et tranchée donne 42% de déchet et 64% quand elle est salée et séchée, prête à être livrée au commerce. On évalue donc qu'il faut en moyenne 4 quintaux de morue ronde ou 3 quintaux de morue verte pour obtenir 1 quintal *au sec*.

Le séchage, la dernière manipulation que subit la morue, est la plus délicate. Avant de l'entreprendre, on fait subir au poisson qui vient d'être conservé pendant plusieurs semaines dans les saleries un deuxième lavage afin de le débarrasser de son excès de sel. Le séchage demande 4 ou 5 *soleils*. Ainsi désigne-t-on les belles journées ni trop chaudes ni trop calmes, au cours desquels on peut étendre les morues sur les graves, surfaces de galets spécialement aménagées et soigneusement débarrassées des herbes qui pourraient y pousser. La rareté du bois dans les îles a fait adopter ce procédé pour exposer le poisson au soleil, plutôt que de le placer sur des claies, comme c'est l'usage à Terre-Neuve, ce qui est d'ailleurs préférable.

Ce sont des femmes et des enfants qui procèdent d'habitude au séchage, travail qui incombait dans le temps aux *gravières*, jeunes gens que l'on faisait venir jadis de France, quand il y avait de grandes quantités de morues à sécher. Des saleries, le poisson est apporté sur les graves dans des *boyards* sortes de caisses munies de brancards afin d'être portées par deux personnes. Leur contenu, le *boyardée*, équivaut à un quintal de morue verte. Le premier jour du séchage est le plus délicat et exige que le soleil ne soit pas trop violent afin que la morue, très humide, ne risque pas d'être brûlée ou de s'échauffer au contact des galets. Pour éviter un tel accident, on prend d'ailleurs la précaution de la retourner fréquemment. A la fin de la journée, les morues sont ramassées et mises en tas sur les graves, puis recouvertes d'une bâche. Elles forment alors des *piles* qui demeurent ainsi plusieurs jours. Il convient en effet que le séchage ne s'effectue pas trop rapidement ; la chair du poisson a ainsi le temps de *travailler* et de *suer*, c'est-à-dire d'éliminer une partie de l'eau qu'elle contient. Après quoi la morue est de nouveau exposée au soleil, le nombre de jours nécessaires pour qu'elle soit sèche à point. La chair doit avoir alors une teinte blonde. Les plus belles parties sont les filets, qui s'allongent de part et d'autre de l'emplacement de l'épine dorsale ; le *collet* correspond au cou et les *oreilles* sont les côtés extérieurs, ce qui était le ventre à l'origine.

Le séchage ne se fait pourtant pas toujours en plein air, où l'on est trop à la merci du temps. On préfère de plus en plus se servir, du moins pour achever l'opération, de séchoirs spécialement aménagés et fonctionnant à l'air chaud. La colonie en dispose de deux, l'un à Saint-Pierre, l'autre à Miquelon ; de même que le salage, le degré de séchage que subit la morue varie quelques peu avec le marché auquel elle est destinée. Il doit être d'autant plus poussé que le climat y est plus chaud afin de lui assurer une bonne conservation. La qualité dites « Antilles », la plus communément préparée dans les îles, exige une forte proportion de sel et un séchage assez poussé. Le produit ainsi obtenu n'est évidemment pas de tout premier choix, mais convient cependant ainsi aux consommateurs des Antilles françaises. Une certaine quantité de morue de qualité supérieure, moins salée et moins séchée, est réservée parfois au Brésil, à Puerto Rico et à Saint-Domingue. Quand à la Grèce, elle achète, en temps normal, surtout de la morue verte.

Une fois la morue séchée, elle est mise en *boucauts* barils de bois d'une contenance de quatre quintaux, et c'est sous cette forme qu'elle est expédiée aux Antilles.

Lors de très bonnes campagnes, ou lorsque le prix de la morue est très élevé, comme c'est le cas en ce moment, la pêche côtière procure à ceux qui s'y livrent un bénéfice suffisant pour leur permettre de vivre convenablement. Ils gagnent en six mois de travail de quoi subvenir à leur entretien et à celui de leur famille pendant le reste de l'année.

Quand la pêche est fructueuse sur les Bancs, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'elle le soit aussi autour des îles. Les mauvaises campagnes de ces quinze dernières années sont dues, en grande partie, au fait que le poisson se tient maintenant en général assez à l'écart des côtes, à une distance trop considérable pour de légères embarcations, telles que les doris en usage dans l'archipel et qui, nous l'avons indiqué, ne s'éloignent pour ainsi dire jamais à plus de 6 ou 8 milles de terre. Les gens du pays rendent souvent responsable du médiocre

résultat des campagnes actuelles le fort tremblement de terre de juin 1929<sup>39</sup>. Ils pensent que cette secousse séismique, ressentie dans le groupe et qui a même provoqué un sérieux ras de marée à l'Île-aux-Marins, a bouleversé leurs fonds de pêche. Cela semble peu vraisemblable, bien que ce séisme ait dû modifier la configuration du fond de l'océan entre l'Amérique et Terre-Neuve, comme l'attesta la rupture de plusieurs câbles transatlantiques passant par le relais de Saint-Pierre. En fait, si l'on veut bien se rapporter aux anciennes statistiques, on constate qu'il y a eu de tout temps, depuis que l'on pratique la pêche côtière, des séries de campagnes peu brillantes. Il semble logique de les attribuer plutôt à des variations périodiques dans la température et la salinité de l'océan autour de l'archipel, résultant de modifications dans le parcours et la largeur des courants. Les eaux arctiques, qui sont l'habitat normal de la morue, celles où elle trouve sa nourriture favorite, ont une température de +3° à +5° et une salinité de 33 à 33,5. Autour des îles Saint-Pierre et Miquelon, ces conditions sont généralement réalisées l'été par des fonds d'une trentaine de mètres. Il suffit donc que le courant se déplace tant soit peu, pour que la morue et les diverses boêtes qu'elle recherche successivement se trouvent légèrement écartées des îles. R. Rallier du Baty, qui a poursuivi de minutieuses recherches océanographiques dans les eaux de l'archipel et étudié la pêche locale, à Miquelon en particulier, estime que la morue est moins abondante autour de cette île que dans les parages de Saint-Pierre, en raison du peu d'eau arctique que l'on y rencontre pendant l'été. La salinité de l'océan, fait-il observer, qui varie d'une année à l'autre, est faible en général entre Miquelon et Terre-Neuve, du fait des nombreuses rivières de cette grande terre qui ont leur embouchure le long de sa côte méridionale. D'autre part, autour de Miquelon, vers l'Ouest principalement, le faible rayon d'action des doris ne couvre pas, sauf exception, les fonds favorables situés beaucoup plus au large et la morue ne s'approche de terre, qu'attirée par une boête abondante, comme le capelan.

Il y a donc eu, de tout temps, des périodes plus ou moins prolongées, pendant lesquelles la pêche locale a été médiocre, même franchement mauvaise. Cela a été le cas, en particulier, pour les dix dernières années. Depuis 1937, toutefois, le rendement a tendance, dans l'ensemble à redevenir un peu meilleur. Quoi qu'il en soit, même à la suite des campagnes les plus favorables de ces dernières années, les pêcheurs les plus chanceux sont bien loin d'atteindre un total aussi élevé que dans les bonnes années d'autrefois. Au lieu d'obtenir un rendement de 700 quintaux par doris, comme cela se voyait alors, les plus favorisés dépassent péniblement 400 quintaux et le plus souvent ceux qui arrivent en tête, s'estiment très heureux d'obtenir un total de 250 quintaux. Ce modeste record n'est d'ailleurs même pas atteint toutes les années. Ainsi, en 1941, il n'a été que de 150 quintaux et de 230 en 1942. La moyenne par doris est naturellement très au-dessous. En 1937, elle était un peu inférieure à 200 quintaux et tombait à 60, pour en 1941, pour se relever à 113 en 1942. A Miquelon, où le rendement total est toujours moindre, il est en moyenne de 100 quintaux par doris pour les dernières années.

Le tableau ci-dessous donne le relevé du nombre de doris armés et la quantité de morue verte prise pendant la période 1929 à 1942.

Années	NOMBRE DE DORIS ARMES		QUINTAUX PECHES.		
	St-pierre et Île-aux-Marins	Miquelon et Île-aux-Marins	St-Pierre et Île-aux-Marins	Miquelon	Total
1929	170	72	9.000	9.000	18.000
1930	140	75	7.600	5.000	12.500
1931	96	70	4.300	3.900	8.200
1932	107	62	9.000	7.000	16.000
1933	116	63	8.090	5.860	13.950
1934	133	65	13.336	7.956	21.292
1935	145	68	9.924	4.034	13.958
1936	137	63	9.000	4.084	13.084
1937	135	62	14.445	5.545	19.990
1938	135	63	10.749	6.713	17.462
1939 <sup>40</sup>	105	63	13.700	7.800	21.500
1940	112	63	9.286	5.154	14.440
1941	115	64	7.600	6.400	14.321 <sup>41</sup>
1942	84	60	9.414	5.215	14.629

<sup>39</sup> Note du copieur : Le tremblement de terre s'est produit le 18 novembre 1929 et non en juin.

<sup>40</sup> Une goélette armée à Saint-Pierre a produit, en outre, 615 quintaux et en 1940 et 1941 respectivement, 450 et 321 Qx.

<sup>41</sup> Note du copieur : petite erreur, le total est de 14.000 de même qu'à la 2<sup>e</sup> ligne, le total est de 12600 et non 12500.

Après les cours très rémunérateurs d'il y a quelque vingt-cinq ans, les prix ont baissé dans des proportions telles qu'un pêcheur, à la suite des récentes campagnes, pouvait difficilement se tirer d'affaire. Depuis peu, toutefois, le cours de la morue s'est sensiblement relevé et le gain des pêcheurs devient de nouveau plus intéressant. Lors des bonnes campagnes de jadis, la pêche rapportait jusqu'à 35.000 francs par doris, somme que se partageaient le patron et son matelot après avoir défalqué les « frais de pêche ». Ceux-ci équivalaient alors à 2.500 fr. environ par embarcation, représentant l'achat de l'essence, du sel, des lignes, des filets, la remise en état du doris et du moteur. En 1937, où le rendement moyen par doris était de 200 quintaux et le prix du quintal de 67 fr. 60, patron et matelot devaient se partager la somme de 13.000 fr. environ, après déduction des frais de pêche. L'administration de la colonie leur est venue en aide, dans une certaine mesure, en leur donnant des primes et en leur fournissant gratuitement une partie de l'essence dont ils ont besoin. Depuis quelques années les petits pêcheurs vendent leur morue à de meilleurs prix. On la leur payait 340 fr.<sup>42</sup> le quintal (de 50 kilos) en 1942. Depuis, le Comptoir du Ravitaillement des îles Saint-Pierre et Miquelon a monopolisé la production de la pêche locale et le prix brut payable aux pêcheurs est de 616 fr. le quintal (50 kilos), pour la morue salée et séchée de la qualité courante dite « Labrador Standard hard dried ». La morue verte de qualité dite « Labrador » étant payée à raison de 320 fr. le quintal pour le petit poisson et de 360 fr. pour le moyen et le grand poisson.

On estime que pour donner une certaine prospérité aux îles et faire aisément vivre la population laborieuse, la production annuelle de la pêche locale devrait être de l'ordre de 40.000 à 50.000 quintaux, comme elle l'a déjà été dans le temps, de quoi satisfaire partiellement la consommation des Antilles françaises. Cela suffirait ainsi à faire vivre tout le monde car, outre les pêcheurs, les autres hommes pourraient s'occuper dans divers ateliers dépendant de la pêche et à la fabrication des boucauts, tandis que les femmes et les jeunes gens se consacraient aux manipulations du séchage. Les commerçants de toutes catégories y trouveraient largement leur compte d'autre part.

Au point de vue commercial, la pêche à la morue est de beaucoup la plus importante pratiquée dans la colonie, pour ne pas dire même la seule. On ne néglige pourtant pas entièrement les autres poissons, d'ailleurs peu variés. L'ânon ou églefin (*Gadus*<sup>43</sup> *æglefinus*), ressemblant beaucoup à la morue, se prépare de la même façon. Il est confondu avec elle dans les statistiques citées précédemment. L'ânon, plus rare dans les eaux de l'archipel depuis quelques années, est le poisson que les Anglais fument et vendent sous le nom de *haddock*. L'un des meilleurs et le plus gros des poissons capturés autour des îles est le flétan, qui peut atteindre des dimensions considérables et peser jusqu'à 600 livres. Les flétans, très recherchés au Canada et aux États-Unis, sont capturés en trop petit nombre ici pour donner lieu à une exportation et sont vendus sur place. Souvent même ce sont des goélettes étrangères, de passage, qui en débarquent à Saint-Pierre pour le marché local.

Le hareng a été mentionné à propos de la boîte et nous n'en dirons rien de plus. Le capelan, en échange, n'est pas qu'un appât et l'on en consomme dans le pays de grandes quantités, frais lorsqu'il arrive, séché et grillé ensuite. C'est sous cette dernière forme que les Saint-Pierrais l'apprécient le plus et s'en régalaient au moment de la collation. Les années où le capelan est abondant, nombreux sont ceux qui en font sécher pour leur usage et aussi en vue de l'exportation. Les premiers capelans sont les plus gras et les meilleurs. Seuls les mâles sont utilisés. On commence à les mettre pendant une demi-heure ou trois-quarts d'heure dans le sel. Ils sont ensuite lavés et étendus, entiers et sans avoir été vidés, sur des cadres de treillis appelés *vigneaux*, que l'on expose au soleil par temps sec et de préférence avec un peu de brise. Après trois ou quatre *soleils* le capelan est pratiquement sec, mais pas encore *réduit*. Il faut pour cela, le laisser *suer* pendant quelques jours entassé dans des caisses. On a soin, préalablement de l'étêter ce qui permet d'enlever en même temps la *tripe*. Après avoir été exposé pendant une dernière journée au soleil, il ne reste plus qu'à le ranger par mille ou deux mille dans des caisses, ou par six mille dans des barils, pour l'exportation. Il n'y a qu'un marché très limité pour le capelan sec. Avant 1939, les expéditions se faisaient uniquement à destination de la France, vers Saint-Malo, d'où il était réparti dans la région environnante, partout où se trouvent des colonies saint-pierraises.

Cette petite industrie, simple en apparence, offre néanmoins passablement d'aléas. Le capelan vient irrégulièrement et manque même complètement certaines années. Certains s'en procurent tout de même, il est vrai, en le faisant venir clandestinement de Terre-Neuve où il est plus fréquent. Sa saison de pêche est également celle où la brume est particulièrement persistante, d'où l'expression de *brume de capelan* donnée à celle qui sévit en juin et juillet, gênant considérablement le séchage.

On vend de temps à autre, en été, au *bazar* de Saint-Pierre, des raies et des maquereaux pris aux alentours. Ces derniers sont d'une espèce notablement plus grosse que celle des côtes de France. A en croire les vieux pêcheurs, le maquereau était fort rare aux alentours anciennement et sa présence actuelle indique sans doute un léger réchauffement de la température de la mer en surface. Les plies et les baudroies (crapauds de

<sup>42</sup> La valeur du franc à Saint-Pierre est cotée actuellement sur la base de 45 fr. 30 le dollar canadien et de 50 fr. 00 le dollar américain.

<sup>43</sup> Note du copieur : probablement « *Gadus* ». Nom actuel Melanogrammus.

mer), communes à proximité du rivage, sont complètement dédaignées. Il en est de même des chiens de mer, petits sélaciens très communs en été, qui s'échouent parfois sur la plage. Certains en prennent quelques-uns qu'ils salent pour nourrir leurs chiens en hiver.

Le saumon n'est plus pêché aujourd'hui que tout à fait accidentellement, au début de l'été, devant l'embouchure des rivières de Langlade. Il était, semble-t-il plus abondant autrefois, car une petite installation existait en 1890 à l'anse aux Soldats, où l'on en préparait des conserves, en quantités assez limitées il est vrai. Cette même station mettait également en boîtes des homards, qui abondent autour des îles de mai à août. De petites conserveries de homards existaient de même, en divers endroits de Langlade et de Miquelon, il y a une cinquantaine d'années. Les deux petits établissements de Miquelon produisaient alors de 250 à 300 caisses annuellement. Les homards que l'on prend dans les îles sont excellents et souvent d'une très belle taille ; leur nombre ne paraît pas avoir sensiblement diminué, si l'on en juge d'après les quantités que les Miquelonnais et les Langladiers capturent chaque année à l'aide de casiers ou simplement à la gaffe sur les fonds rocheux pour les vendre au chef-lieu. Les oursins, dont le fond de la mer est littéralement constellé tout autour des îles, ont donné lieu récemment à une petite exploitation dans le but d'en faire des conserves. Cette entreprise a fonctionné à Saint-Pierre de 1935 à 1939.

A diverses reprises, on a aussi tenté de tirer parti, comme on le fait sur une grande échelle dans le Nord de Terre-Neuve, des colonies de phoques, surtout nombreuses dans le Grand Barachois. On les chassait dans le courant du siècle dernier et la dernière tentative faite dans un but industriel remonte à un peu plus de quarante ans, mais elle échoua comme les précédentes, le nombre des phoques n'étant pas suffisant pour que cette chasse soit rémunératrice. L'espèce que l'on rencontre autour des îles est le phoque commun (*Phoca vitulina*), appelé vulgairement loup-marin, dont on voit un peu partout de petits groupes s'ébattre dans les criques ou se reposer sur les rochers le long du rivage, ou encore sur la glace lorsque la mer est prise à proximité de terre. Disons, pour terminer l'inventaire des ressources de la faune marine, que l'on a aussi songé, il y a quelques dizaines d'années, de faire à Saint-Pierre de l'huile de baleine, mais le projet n'eut pas de suite. Autrefois, quand une baleine s'échouait sur la plage, les gens du pays en tiraient parti, mais on ne peut dire que les Cétacés aient donné lieu à une chasse industrielle.

Avant de conclure cet exposé sur la pêche côtière, à quoi se ramène en somme actuellement toute l'économie du Territoire, il est intéressant de jeter un coup d'œil rétrospectif sur le rôle que Saint-Pierre a joué et remplit encore, dans une faible mesure, comme point d'appui pour la pêche sur les Bancs. Sans remonter à une époque très reculée, voyons quelle était sa situation comme port de pêche au début de ce siècle, alors que l'armement local pour la grande pêche était à son apogée. Pendant une longue période celui-ci a non seulement assuré la prospérité de la colonie, mais fait vivre plusieurs milliers de pêcheurs métropolitains.

Entre 1900 et 1904, l'armement local disposait de 227 navires pour la pêche au large, ayant chacun un équipage de 15 à 18 hommes. De ce nombre, seulement une douzaine de bâtiments avaient des équipages saint-pierrais. Tous les autres hommes, soit au total près de 5.000 officiers et marins, étaient des métropolitains, sans compter une légion de *graviers*. Ces hommes arrivaient de France au printemps et y retournaient en automne, à bord de voiliers appelés *chasseurs*, qui apportaient à Saint-Pierre le sel nécessaire à la pêche et en repartaient chargés de morues. Ces *chasseurs* continuèrent leurs allées et venues jusque vers 1923. Quant à la flottille de pêche, elle désarmait l'hiver dans le port de Saint-Pierre. De nombreux corps de métiers, tels que cordiers, voiliers, poulieurs, calfats, fabricants de boucauts, etc. ... étaient florissants à cette époque.

Des causes diverses contribuèrent à amener progressivement la disparition totale de la flottille de voiliers pêchant sur les Bancs et ayant Saint-Pierre comme point d'attache, mais appartenant néanmoins, pour la plus grande partie, à des armateurs de France. Son déclin débuta vers 1904. La difficulté de se procurer de la boëtte en quantité suffisante, à la suite du Bait Bill, fut sans doute une des causes déterminantes de sa disparition, ainsi que la perte de nombreux bâtiments due à une série de très forts coups de vent, comme on n'en voit plus guère maintenant. A cela vint s'ajouter l'emploi des chalutiers, dont les méthodes devaient bouleverser complètement les anciens procédés de pêche et porter le coup de grâce à l'armement saint-pierrais pour la pêche au large, les armateurs de la métropole, n'ayant désormais plus besoin de cette production complémentaire pour assurer la fourniture des marchés français et étrangers qu'ils détiennent. Seule la pêche côtière ne se trouva pas directement affectée. Une assez longue période de transition s'est cependant écoulée entre la mise en service des premiers chalutiers et la disparition des voiliers sur les Bancs, qui n'était du reste pas encore totale en 1940. Toutefois, depuis de longues années déjà, les voiliers français qui effectuaient encore la pêche du côté de Terre-Neuve étaient armés dans des ports métropolitains et non plus à Saint-Pierre, où ils ne venaient qu'accidentellement, pour prendre du sel s'ils en manquaient, débarquer de la morue dans certains cas, ou encore pour réparer des avaries, comme il arrive parfois aussi aux cordiers<sup>44</sup> et aux chalutiers.

---

<sup>44</sup> On appelle cordiers ou vapeurs cordiers les voiliers et navires faisant la pêche avec des *cordes* ou lignes de fond.



La colonie a fait, il n'y a pas longtemps, un gros effort pour adapter le port de Saint-Pierre aux besoins des chalutiers modernes. Les aménagements antérieurs dataient de 1860 et étaient notoirement insuffisants. A l'époque, des espaces occupés jusque là par des graves furent désaffectés et l'on empiéta également sur la mer afin de construire des quais pour faciliter le chargement et le déchargement des navires. Malgré cela, le Barachois n'offrait pas toujours un abri de toute sécurité aux nombreux voiliers désarmés qui passaient là l'hiver. Il arrivait souvent, lors des gros coups de vent, que des goélettes, rompant leurs amarres, s'entrechoquant et se défonçant parfois les unes les autres, allassent finalement s'échouer dans le fond du port. D'importants travaux furent entrepris en 1928 et confiés à une firme canadienne qui les acheva en 1933. Ils ont grandement amélioré le Barachois qui a été approfondi, d'une façon malheureusement insuffisante en différents endroits. Ce fut là une rude besogne, étant donné la nature rocheuse extrêmement dure du fond. Deux digues de protection ont été édifiées, que la mer dégrade déjà faute d'entretien : la jetée de l'île aux Moules à l'Est et celle de la pointe aux Canons au Nord. De nouveaux quais furent établis, où peuvent accoster ensemble plusieurs vapeurs ne tirant toutefois pas plus de 18 pieds d'eau. Une grande carrière ouverte à Galantry, non loin du cap Noir, a fourni la pierre nécessaire aux travaux d'enrochement.

Ce programme, dont on ne peut contester l'utilité, a pourtant été réalisé contre le désir et la volonté d'une bonne partie de la population, qui l'a très vivement critiqué à l'époque, ne voyant nullement la nécessité d'investir des sommes aussi considérables dans l'aménagement du Barachois. Le port suffisait amplement, tel qu'il était, aux nécessités de l'armement local, limité à peu près exclusivement aux doris. C'était là l'opinion qui prévalait dans certains milieux de Saint-Pierre où, dirait-on, les travaux furent imposés par la métropole, coûtant aux finances de la colonie plus de quarante millions de francs qui ont été prélevés sur sa caisse de réserve.

S'il faut en croire les uns, les travaux furent inspirés par le gouvernement français, désireux de justifier vis-à-vis des États-Unis, le libre transit des alcools qui se faisait à Saint-Pierre et permettait ainsi à la colonie de s'enrichir. D'après d'autres l'agrandissement du port aurait été suggéré par les armateurs métropolitains, désireux de disposer à Saint-Pierre d'une base moderne.

Toutefois, depuis que le port est en état de les recevoir, relativement nombreux sont les chalutiers qui se sont abstenus de le fréquenter, préférant aller à Saint-Jean de Terre-Neuve ou à Sydney en Nouvelle-Écosse. Divers arguments ont été invoqués, dit-on, par les armateurs, afin de motiver l'abandon de Saint-Pierre par leurs chalutiers, au cours des années qui précédèrent 1939. On a reproché à Saint-Pierre d'être trop éloigné des Bancs, de n'avoir pas de dépôt de mazout, de livrer du charbon à des prix trop élevés, et surtout d'être un port où les équipages se procuraient par trop facilement tout l'alcool qu'ils désiraient, cela malgré toutes les dispositions prises par l'administration locale en vue d'en réglementer la vente aux matelots. Les scènes d'ivresse qui se produisent dans les cafés et les rues de Saint-Pierre, chaque fois qu'un navire est dans le port, indiquent en tous cas que ce reproche n'était pas sans fondement.

A Saint-Pierre, on eut souhaité, depuis l'achèvement du port, afin de résoudre la question du chômage qui se posa à partir de 1933, que les chalutiers des Bancs vinsent aussi nombreux que possible afin de déposer une partie de leur pêche, pour qu'elle fût séchée sur place. Cette opération, ainsi que le ravitaillement des chalutiers, auraient pu, pensait-on dans le pays, fournir du travail à la main-d'œuvre locale désœuvrée depuis la fin du transit de l'alcool.

Les chalutiers français modernes, mis en service peu avant la guerre et armés principalement à Saint-Malo, Fécamp, au Havre, à La Rochelle, à Bordeaux-Bassens et à Port-de-Bouc, sont pour la plupart dotés de moyens puissants, qui les dispensent de faire escale au cours de leurs campagnes sur les Bancs. Ils n'ont guère de raison de passer à Saint-Pierre et ceux qui y venaient au cours de ces dernières années n'étaient qu'en petit nombre. Les armateurs métropolitains disposent d'ailleurs de sécheries en France et il semble peu probable, après la guerre, qu'ils débarquent à Saint-Pierre une partie du poisson pris sur les Bancs afin qu'il y soit séché.

Quelques chalutiers étrangers, portugais et espagnols, faisaient parfois escale à Saint-Pierre, avant la guerre, et en 1938 deux sociétés italiennes, disposant chacune de trois navires, avaient choisi ce port comme point d'attache. Une compagnie de navigation italienne, la *Capo Line* y fit alors passer régulièrement ses navires, allant de Montréal à Gênes, pour charger la morue verte prise par les pêcheurs italiens. Ceux-ci cessèrent leurs opérations en 1939.

Les Saint-Pierrais ont tenté à une ou deux reprises en 1937 et plus récemment, d'armer un chalutier pour leur propre compte, mais ces essais n'ont pas donné les résultats que l'on escomptait.

Si la colonie veut survivre, il semble pourtant qu'elle ne doive, après les hostilités, compter surtout que sur ses propres moyens<sup>45</sup> en s'efforçant d'améliorer les conditions de la pêche locale, qui constitue l'élément

---

<sup>45</sup> Depuis une dizaine d'années la colonie ne parvient à équilibrer son budget que grâce à l'octroi d'une forte subvention annuelle de la part de la métropole.



d'équilibre du pays. Mais on ne doit pas se faire d'illusion, le problème est grave, la petite pêche, routinière, est dans une situation critique. Des années de mauvaises campagnes, la baisse des prix et le maigre gain qu'elle rapportait jusque récemment ont détourné d'elle une foule de pêcheurs. Depuis plusieurs années, moins de 200 doris sont armés en moyenne chaque année dans l'ensemble du groupe. Cela fait à peine 400 pêcheurs, moins de 10% de la population du Territoire. Ceux qui ont délaissé la pêche ont trouvé pendant un temps des occupations plus fructueuses, soit dans les travaux du port, soit surtout dans les diverses manutentions occasionnées par le transit des alcools. Après, ce furent des travaux de route, que l'administration fit entreprendre pour procurer du travail aux pêcheurs qui chômaient. Depuis que la pêche côtière a commencé de périlcliter, toute une génération a grandi, dont une bonne partie ne s'est jamais consacrée à cette industrie, vivant uniquement d'allocations de chômage et de travaux divers institués par l'administration. Quant aux pêcheurs qui ont persévéré, ils n'ont pu le faire, pour la plupart, qu'avec l'aide des autorités locales qui leur donnaient des primes et leur fournissaient gratuitement une partie de l'essence nécessaire.

Différentes suggestions ont été proposées pour sauver la petite pêche de la crise où elle se débat depuis bientôt vingt-cinq ans. Il s'agit principalement de doter celle-ci de moyens d'action supérieurs à ceux dont elle dispose, pour qu'elle puisse accroître notablement son rendement. A Saint-Pierre, en effet, les procédés de pêche sont demeurés à peu près immuables. La seule innovation adoptée fut l'emploi du moteur sur les doris. A part cela, on peu même dire qu'il y a régression sur le passé. On armait anciennement, en outre, des goélettes qui pêchaient à la ligne de main et à la ligne de fond, alors que l'on se limite à peu près strictement aujourd'hui à l'emploi du doris. Celui-ci offre incontestablement, dans son genre, de nombreux avantages, mais ce n'est qu'une légère embarcation ne permettant pas au pêcheur de s'écarter à plus de 10 milles des côtes. Elle suffit dans les très bonnes années, quand la morue est abondante dans les eaux de l'archipel, mais nous avons vu que c'était là un fait plutôt exceptionnel dans les années actuelles et l'on peut dire que depuis 1925 la carence du doris est catastrophique. Or, rien n'a été fait pour y remédier. Il n'est donc pas surprenant que les pêcheurs ne puissent gagner leur vie. Tout le monde s'accorde pour déplorer cet état de chose si gravement préjudiciable à la vie économique du Territoire, mais on se contente de se lamenter et d'échafauder toutes sortes de projets plus étonnants les uns que les autres pour sortir le pays de son marasme, tels que création d'un casino pour attirer en foule les Américains, institution d'un sweepstake, etc. ... Certains préconisèrent l'exode d'une partie de la population aux îles Kerguelen et plus récemment au Maroc. Il serait préférable de rechercher plutôt la solution radicale qui permettrait de transformer la petite pêche. Cette solution serait l'emploi de bateaux de pêche pourvus d'un rayon d'action suffisant et capables de tenir la mer une huitaine de jours au moins. Certains envisagent de substituer au doris la pinasse, montée par quatre hommes et portant 25 quintaux, d'autres proposent de petites goélettes à moteur, comme en ont les gens de Terre-Neuve. Quelques essais de ce genre ont été tentés, il est vrai, ces dernières années, mais sans avoir donné de résultats très concluants. On a préconisé également l'emploi de petits chalutiers pouvant porter de 1.000 à 1.500 quintaux. Il semble que la seule solution possible soit dans cette voie, mais les petits pêcheurs voudront-ils se résigner à changer de méthodes ? Le doris est certainement inadéquat, mais il leur permet de rentrer chaque jour chez eux, alors qu'il leur faudrait passer plusieurs jours consécutifs en mer s'ils employaient des bateaux de pêche plus importants. Il ne faut pas oublier, d'autre part, que le petit pêcheur est foncièrement individualiste. Une entente et une discipline, même restreinte, semblent difficilement concevables sans que l'effort particulier en soit amoindri. Actuellement, chacun d'eux est propriétaire de son embarcation et sort quand il veut, organise sa pêche comme il l'entend. Des bateaux plus grands seront beaucoup plus coûteux et les obligeront à s'associer à plusieurs pour s'en rendre acquéreurs. On voit que les difficultés à vaincre pour résoudre le problème de la pêche côtière sont à la fois d'ordre matériel et psychologique.

Disons, en terminant, que l'opinion prévaut à tort ou à raison chez les petits pêcheurs, que les armateurs métropolitains sont hostiles au relèvement économique du territoire. Le fait est que ceux-ci peuvent maintenant se dispenser d'avoir recours à l'armement local, comme moyen de pêche complémentaire pour assurer la fourniture des marchés français et étrangers, depuis qu'ils ont à leur disposition des chalutiers pouvant aller directement des ports métropolitains sur les Bancs et en revenir sans faire aucune escale. Ceux-ci leur livrent des quantités de morue suffisantes pour satisfaire leurs marchés. La production locale, même accrue dans une proportion suffisante pour faire vivre la colonie devrait, sans porter préjudice à l'armement métropolitain, subvenir aux besoins des Antilles françaises, qui sont parmi les plus anciens et les meilleurs clients des îles Saint-Pierre et Miquelon.

Langlade, juin 1942 – juin 1943.

## BIBLIOGRAPHIE

- ANONYME. *Territoire des Îles St-Pierre et Miquelon*. Saint-Pierre, Impr. du Gouvernement, St. Pierre, 1937, 148 p.
- ARNOLD (Frederick, K). Islands adrift : St. Pierre et Miquelon. The National Geographical Magazine, vol. LXXX n° 6, December 1941, p. 743-768.
- ARSÈNE, (L.). *Contribution to the Flora of St. Pierre et Miquelon*. Rhodora, Boston, T. XXIX. pp. juillet-octobre 1927.}
- AUBERT DE LA RÛE (E.). *Étude préliminaire sur la géologie des îles St-Pierre et Miquelon*. Compte rendu hebdomadaire des séances de l'Académie des Sciences, Paris, t. 195, 19 décembre 1932, p. 1292.
- *Premiers résultats d'une mission géologique aux îles St-Pierre et Miquelon*. Revue de géographie physique et de géologie dynamique. Paris. T. V, fasc. 4, 1932, p. 417-456, pl. XLI-XLV, 1 carte hors texte.
  - *Les îles St-Pierre et Miquelon*. *Monde et Voyages*, Paris, 1933, p. 207-211.
  - *Esquisse géologique des Îles Saint-Pierre et Miquelon*. Bulletin du Muséum national d'histoire naturelle. Paris, 2<sup>e</sup> série, t. V, 1933, p. 93-96.
  - *Sur quelques gîtes minéraux des îles St-Pierre et Miquelon*. Compte rendu hebdomadaire des séances de l'Académie des Sciences, Paris, t. 196, 3 janvier 1933, p. 55.
  - *St-Pierre et Miquelon*. In : G. Hardy et CH ; Richet fils. *L'alimentation indigène dans les colonies françaises*, Paris, Vigot, 1933, p. 345-350.
  - *Les îles St-Pierre et Miquelon*. La terre et la vie, Paris, t. III, 1933.
  - *Les îles St-Pierre et Miquelon*. Bulletin de l'Association de géographes français, Paris, N° 66, février 1933, p. 41-42.
  - *Les îles St-Pierre et Miquelon*. Conférence faite à la station radiophonique des P.T.T. (Association française pour l'avancement des sciences), Paris, 15 février 1933.
  - *La géologie et les gîtes minéraux des îles St-Pierre et Miquelon*. *Mines et Carrières*, avril 1934, p. 1-6.
  - *Six semaines aux îles St-Pierre et Miquelon*. Sciences et Voyages, Paris, n° 781, 16 août 1934, p. 158-160 ; n° 782, 23 août 1934, p. 183-186.
  - *Sur la présence de l'Acadien à Langlade (îles St-Pierre et Miquelon)*. Compte Rendu Sommaire des séances de la Société Géologique de France, n° 2, 21 janvier 1935, p. 13-15.
  - *Recherches géologiques et minières effectuées aux îles St-Pierre et Miquelon en 1935*. La chronique des Mines coloniales, n° 46, 1er janvier 1936, p. 1-8.
  - *L'intérêt touristique des Îles Saint-Pierre et Miquelon*. *Le Monde Colonial Illustré*. Paris, t. XIV, novembre 1936.
  - *Liste des espèces minérales rencontrées aux îles St-Pierre et Miquelon*. Bulletin du muséum national d'histoire naturelle, Paris, 2e série, t. VIII, n° 6, novembre 1936, p. 581-584.
  - *Les tremblements de terre aux îles St-Pierre et Miquelon*. Annales de physique du Globe, France d'Outre-Mer, n° 19, février 1937, p. 25-26.
  - *La culture et l'élevage aux îles St-Pierre et Miquelon*. L'Agronomie coloniale, Paris, 26<sup>e</sup> année n° 234, juin 1937, p. 161-172.
  - *Une visite aux îles St-Pierre et Miquelon, future base aérienne*. Sciences et Voyages, Paris n° 26, août 1937, p. 65-68.
  - *Le Territoire de Saint-Pierre et Miquelon (étude de Géographie physique et humaine)*. Journal de la Société des Américanistes, nouvelle série t. XXIX, 1937, p. 239-372.
  - *Exposé sur la géologie et les gîtes minéraux des îles Saint-Pierre et Miquelon*. 52 p. Impr. du Gouvernement, Saint-Pierre, 1941.

- *Aspect du territoire de Saint-Pierre et Miquelon*. Bulletin des sociétés de Géographie de Québec et de Montréal. Nouvelle série, vol. 1, n° 6, juin 1942, p. 49-69.
- BASQUE (H.). *Notre archipel nord-américain*. Les Annales Coloniales, supplément mensuel illustré, Paris mai 1929, p. 9-16.
- BERTHAUT (L.). *A Saint-Pierre et Miquelon*. Le tour du Monde, Paris, Nouv. série t. VIII, 32<sup>e</sup> livraison, 1902, p. 273-396.
- BONNET (Ed.). *Florule des Iles Saint-Pierre et Miquelon*. Journal de Botanique, Paris, t. I, 1887, p. 180, 219, 234, 249, 260.
- BUREAU (G.). *Les îles Saint-Pierre et Miquelon*. Les Annales Coloniales, (supplément mensuel illustré), Paris, mai 1929, p. 1-4.
- CAIX (R. de). *Terre-Neuve, Saint-Pierre et le French Shore*. Paris, 1904, 100 p.
- CAMAIL (Dr J.). *Contribution à la géographie médicale des îles Saint-Pierre et Miquelon*. Annales d'Hygiène et de Médecine coloniales, Paris, 1889
- CAPERON (M.). *Pêches et Chasses aux îles Saint-Pierre et Miquelon*. Saint-Pierre, Imprimerie du Gouvernement, 1889.
- *Saint-Pierre et Miquelon*. (Les Colonies Françaises). Paris, 1900, 32 p.
- CASTAING (J.). *Résumé général des trois années d'observations météorologiques aux îles Saint-Pierre et Miquelon*. (Manuscrit déposé aux Archives de St. Pierre).
- CHATEAUBRIAND (R. de). *Mémoires d'Outre-tombe*. T. I. p. 359-365, 1860, Paris, Dufour, Mulat et Boulanger.
- DECAEN (L.). *La population de Saint-Pierre et Miquelon*. Le Courrier colonial, Paris, 18 décembre. 1931
- DELAMARE (E.), F. RENAULDS (F.) CARDOT (J.). *Florule de l'île Miquelon*. Lyon, Association typographique, 1888, 78 p.
- DEMARTRES (P.). *Les Terre-neuvas*. Paris, Payot, Paris, 1930, 185 p.
- DENONVILLE (de).- *Lettre de Québec, datée du 9 octobre 1677, au Ministre Louvois*. Paris, Ministère de la Marine, Archives coloniales, série C. II, vol. 9, p. 96-97.
- DOMINIQUE (Abbé J.). *Quelques mots sur la flore et la faune de l'île Miquelon*. Feuille des Jeunes Naturalistes XVII<sup>e</sup> année 1<sup>er</sup> mars 1887, n° 197 p. 61-62.
- ENIM (P.). *Ceux de l'épave (Roman)*. Paris, Figuière
- FAUCHER DE SAINT-MAURICE. *En route : sept jours dans les Provinces Maritimes. (Saint-Pierre et Miquelon)* Québec, A. Côté, 1888
- GAUTIER (A.). *Quelques mots sur l'histoire naturelle et la météorologie des Iles St-Pierre et Miquelon*. (Thèse). Montpellier, 1866.
- GAUVAIN (D.). *Acadiens et Cadiens*. Paris, Ch.. Renaudie, Paris, 1916, 64 p.
- *Almanach du centenaire, (1816-1916)*. Paris, Ch. Renaudie, 1916.
- GEISTDOERFER (M.). *La pêche à la morue*. Les Annales Coloniales, (Supplément mensuel illustré) Paris, mai 1929, p. 5-8.
- *Il faut sauver notre plus ancienne colonie*. Les Annales coloniales, Paris, 8 septembre 1936.
- GERARD (F.). *Nos îles de Saint-Pierre et Miquelon*. Le Courrier colonial, (Supplément illustré), Paris, 15 août 1925.
- GOBINEAU (A. de). *Voyage à Terre-Neuve*. Le Tour du Monde. Paris, t. VII, 1<sup>er</sup> semestre 1863, 192<sup>e</sup> livraison p. 402-408.
- GUYHO (L.). *Saint-Pierre et Miquelon*. Préface de Marc MICHEL. Paris, Horizons de France 1932, 100 p. illustré.
- HÉRUBEL. *La grande pêche de Terre-Neuve en 1920*.- B.O.E.M, 1921.

- JUST (M.). *Pour le développement des îles Saint-Pierre et Miquelon*. Colonies et Marines. Paris, 4<sup>e</sup> année, n° 46. Juin 1922, p. 423-433.
- JUVANON (A.). *S.O.S... S.O.S... lancent les îles Saint-Pierre et Miquelon*. La nouvelle Dépêche, Paris 19-20 avril 1935.
- *La métropole va secourir Saint-Pierre et Miquelon*. La Nouvelle Dépêche. Paris, 4 juin 1936.
- KERSONEUF (J.). *La pêche maritime, son évolution en France et à l'étranger*. Paris, A. Challamel, 1912.
- LACHAT (E.). *Visite de M. Albert Sarraut, ministre des Colonies, aux îles Saint-Pierre et Miquelon* (17 janvier 1923). Saint-Pierre, Impr. du Gouvernement, 1923.
- LACROIX (A.). *Îles Saint-Pierre et Miquelon*. In : *La minéralogie de la France d'outre-mer au Muséum national d'histoire naturelle*. Bulletin du Muséum national d'histoire naturelle. Paris 2<sup>e</sup> série, t. III (sup. 1931), p. 53.
- LAURELLI (A.-D.). *De l'application des textes douaniers dans les colonies françaises*. Edit. Domat-Monchrestien, Paris 1939, 120 p.
- LAUVRIERE (E.). *La tragédie d'un peuple. (Histoire du peuple acadien de ses origines à nos jours)*, 2 vol. (Saint-Pierre et Miquelon, t. II p. 221-245). Paris Bossard, 1922.
- LE DALL (L.). *Les îles Saint-Pierre et Miquelon*. La Géographie, Paris, t. XLVI, 1926, p. 203-209.
- LE GALLOIS (G.). *Saint-Pierre et Miquelon* La Revue de Paris, Paris, n° 12, 15 juin 1923, p. 443-456.
- LÉGASSE (L.). *Notice sur les îles Saint-Pierre et Miquelon*. Paris, 1900.
- LE HORS (M.). *La Flore utilisable de Saint-Pierre et Miquelon*. Revue de botanique appliquée. et d'agriculture tropicale, Paris, 2<sup>e</sup> année, août 1931, n° 120, p. 757-760.
- LOUIS-LEGASSE (F.). *Évolution économique des îles Saint-Pierre et Miquelon*. (Thèse) Librairie du Recueil Sirey, Paris, 1935, 182 p.
- LOUVET (S.). *Considérations sur la neige à Saint-Pierre et Miquelon*. Archives de Médecine navale, Paris, t. VII, 1867, p. 89.
- MARTINEAU (A.). *Esquisse d'une histoire de Saint-Pierre et Miquelon*. Revue de l'histoire des colonies françaises, Paris t. XXI, 1928, p. 677-720.
- MOSELLI (J.). *Saint-Pierre et Miquelon, métropoles de la morue*. Sciences et Voyages, Paris, 6<sup>e</sup> année, n° 207, 16 août 1923, p. 1-3.
- PASQUES (G.). *Saint-Pierre et Miquelon*. Le Monde colonial illustré, Paris, t. VIII, 1930, p. 226-227.
- *L'archipel de Saint-Pierre et Miquelon*. Bull. Soc. Franç. Ing. Coloniaux, n° 128, 3<sup>e</sup> trimestre, p. 123-133 (voir également le n° 99, juin 1930).
- PERRET (R.). *La géographie de Terre-Neuve*. (Thèse). Paris, E. Guimoto, 1913.
- PILAYE (B. de la). *Notice sur l'île de Terre-Neuve et quelques îles voisines*. Mémoires de la Société linnéenne, Paris IV, 1825, p. 417-547.
- *Flore de l'île de Terre-Neuve et des îles St. Pierre et Miquelon (Étude sur les algues)*. Paris, Firmin-Didot, Paris 1829.
- PREMIO-REAL (Comte de). *Les îles Saint-Pierre et Miquelon. (Conférence donnée à l'Institut canadien devant la Société de géographie de Québec le 29 avril 1880)*. Québec, Typographie C. Darneau, 1880, 143 p.
- QUEDRUE (M.). *Saint-Pierre et Miquelon*. Journal de l'Aéronautique. Paris, 20 mai 1932.
- RALLIER DU BATY (R.). *La pêche sur les Bancs de Terre-Neuve et autour des îles Saint-Pierre et Miquelon*. Office scientifique des pêches maritimes. Mémoires, (série spéciale) n° 5, Paris Éd. Blondel La Rougerie, 1926, 132 p.
- *La pêche sur le banc de Terre-Neuve et autour des îles Saint-Pierre et Miquelon*. Office scientifique et technique des pêches maritimes. Mémoires, (série spéciale) n° 7, Paris, 1927, (voir chap. V, p. 66-76, Saint-Pierre et Miquelon).
- RAWLINGS (Ch.). *Dilemma on Saint-Pierre*. Maclean's Magazine, January 1, 1941, Toronto.

- RECLUS (E.). *Saint-Pierre et Miquelon*. Nouvelle géographie universelle, t. XV, (*Amérique boréale*). Paris, Hachette, 1890, p. 664-669.
- ROY (G.-E.). 1888. *Une épave de 1763*. Le Journal de Québec, 7 avril 1888.
- SASCO (E.). *Historique des rues de Saint-Pierre*. Saint-Pierre Impr. du Gouvernement, 1930., 34 p., 1 carte.
- L'organisation judiciaire et l'administration de la justice aux îles Saint-Pierre et Miquelon*. 71 p. Imprimerie du Gouvernement, Saint-Pierre, 1932.
- Éphémérides des îles Saint-Pierre et Miquelon*. Imprimerie du gouvernement, 1934.
- *Un peu de notre histoire*. Le Foyer paroissial, Saint-Pierre.
- SERVETTE (Raoul). *Le premier dominion français*. Les Annales coloniales, Paris, 24 janvier 1936.
- THOMAZI (A.). *Le ministre des colonies à Saint-Pierre et Miquelon*. L'Illustration, Paris, n° 4173, 24 février 1923, p. 184-185.
- TRICOCHÉ (G.-N.) *Terre Neuve et alentours*. Paris, Pierre Roger, 1929, 295 p.
- TROMELIN (G. de). *Existence de la formation laurentienne aux îles Saint-Pierre et Miquelon*. Bulletin de la Société Géologique de France, Paris, 3<sup>e</sup> série, t. VI, 1877, p. 232.

## TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION .....	1
Situation .....	2
I. Formation géologique .....	3
II. Climat.....	8
III. Les divers aspects de la végétation.....	19
IV. La faune .....	32
V. Ile Saint-Pierre .....	41
VI Les petites dépendances de Saint-Pierre .....	49
VII. Miquelon .....	57
VIII. La Dune de Langlade .....	63
IX. Langlade.....	70
X. Aperçu historique .....	74
XI. Origine de la population.....	77
XII. Le parler saint-pierrais.....	86
XIII. Au temps de la fraude.....	90
XIV. La pêche locale et l'industrie morutière .....	93
Bibliographie .....	105

COLLECTION «FRANCE FOREVER»  
SOUS LA DIRECTION DU PROFESSEUR HENRI LAUGIER

E. AUBERT DE LA RÛE

**SAINT-PIERRE**  
**ET**  
**MIQUELON**

L'ARBRE — MONTRÉAL

ACHEVÉ D'IMPRIMER A MONTRÉAL  
PAR THÉRIEN FRÈRES LIMITÉE LE  
14 JUILLET 1944 POUR  
LES ÉDITIONS DE L'ARBRE  
ENREGISTRÉE